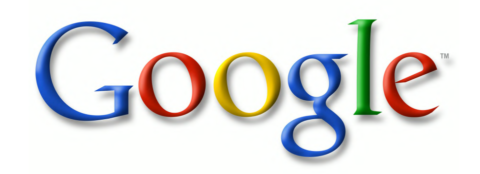
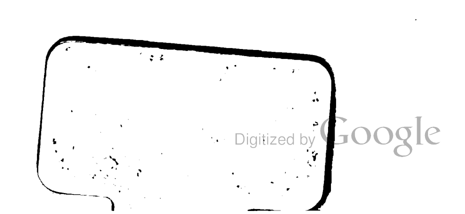
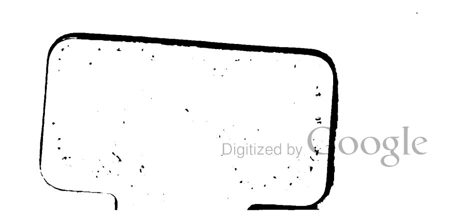



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA


Digitized by Google


TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

LE SIÈCLE PHILOSOPHE

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

JEAN-JACQUES
ROUSSEAU

ET

LE SIÈCLE PHILOSOPHE

PAR

L. MOREAU

Lingua fallax non amat veritatem et os lubricum operatur ruinas.
(PROV. XXVI, 28.)



PARIS
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

BRUXELLES
H. GOEMAERE, ÉDITEUR
Rue de la Montagne.
LYON
F. N. JOSSERAND, ÉDITEUR
3, Place Bellecour.

ROME
LIBRAIRIE DE LA PROPAGANDE
Dirigée par le Chevalier Marietti
LONDRES
BURNS, OATES ET Ce, ÉDITEURS
17, Portman Street.

1870



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET LE

SIÈCLE PHILOSOPHE

I.

J.-J. Rousseau (1).

Il y a trois ans, l'Académie française proposa pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1868 un *Discours sur Jean-Jacques Rousseau.* — Célébrité des mauvais jours! Quelques-uns s'étonnèrent de ce fidèle souvenir que lui gardaient encore d'éminens écrivains, des penseurs et des sages, quand l'opinion ou plutôt la conscience publique délaisse l'idole et se retire. Pourquoi réveiller l'attention et le débat sur cet homme? Pourquoi le disputer à l'indifférence? Le silence qui se fait sur lui n'est que trop tardif et ne sera jamais assez profond. — Singulière destinée de Rousseau! Il diminue chaque jour comme penseur et comme écrivain; ses erreurs vivent, sans

(1) M. Saint-Marc Girardin a donné, il y a plusieurs années, un travail fort remarquable sur la vie et les écrits de Jean-Jacques Rousseau. On peut encore lire sur le même sujet un excellent article inséré dans le *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique,* traduit de l'allemand en français par M. l'abbé Goschler et publié par MM. Gaume frères et Duprey. La traduction de ce vaste répertoire de la science théologique de l'Allemagne catholique moderne est aujourd'hui entièrement terminée. Je dois signaler encore un article de M. Hello, publié en 1859, sous ce titre : *Jean-Jacques Rousseau et son école,* où l'on rencontre une rare vigueur de pensée et de style. Enfin un travail de M. Godefroy, très-intéressant, très-complet et très-exact : voyez *Histoire de la Littérature française,* t. 3. Gaume et Duprey, 1863, in-8°.

doute, mais la mort gagne ses écrits. — Des deux ouvrages particulièrement célèbres, d'où se sont élancées, comme de leur nid, tant d'idées malfaisantes, tant d'inspirations honteuses, l'un gît enterré dans sa victoire, parmi les décombres de l'ancien régime; l'autre, seul entre tous, possède une vitalité que lui assure son intime alliance avec les pires instincts du cœur humain. Je parle de ce *Contrat social*, crime d'une pensée rongée de fiel et d'envie, et je parle de ces *Confessions*, crime d'une âme véritablement pétrie de boue. — J'allais omettre son chef-d'œuvre d'irreligion, — le manifeste du *Vicaire savoyard* contre la révélation et l'Église, — officiellement réimprimé en 1848.

C'est par ce triple « forfait de la plume », que Rousseau se distingue entre les mauvais génies du dix-huitième siècle, et que cette vie, *vouée à la cause du vrai* (1), a si bien mérité de l'erreur et du mal. Il avait avec peine conquis la renommée; mais elle le dédommagea par ses complaisances de sa lenteur à venir. Elle lui suscita partout des partisans enthousiastes, presque des croyans. « La foule, dit Servan, semble avoir juré de croire de Rousseau, même l'erreur, et d'y admirer même l'insulte (2). Fort de ce talent déclamatoire et sympathique à toutes les fausses sentimentalités de l'époque, sûr de la faveur acquise d'avance aux dernières témérités d'opinion et de langage, il a popularisé le mépris de l'Eglise et du sacerdoce, allumé les haines sociales et précipité la chute des mœurs. Qui d'entre les *frères Holbachiques* (*frères* haïs de lui et qui le haïssaient), pourrait se vanter d'avoir combattu un meilleur combat?

Cependant celui qui eut entre les mains une telle puissance de nuire n'était pas un esprit de haute lignée. Un esprit de cet ordre est simple et grand; il est grand, parce qu'il est simple. Rousseau prend l'insolence pour la grandeur, car il est abject, et il joue la simplicité, car il est faux. Un homme supérieur

(1) *Vitam impendere vero.* Devise de Rousseau.

(2) *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau.* Paris, 1783, in-8°, page 8.

n'a pas ce mépris de la vérité, ce goût dépravé du sophisme. Il ne vit pas dans cette habituelle mésintelligence avec la raison, car si le bon sens peut se passer de génie, le génie ne saurait se passer de bon sens. Rousseau n'est qu'un raisonneur perpétuellement déraisonnable (1).

Peu original dans ses idées, même les plus hasardées, il n'a bien en propre que le vice et l'audace de le confesser à sa gloire, un orgueil risible par son immensité, et ce savoir-faire qui prémédite de sang-froid toutes ses fougues de paradoxe, pour étourdir le lecteur et couvrir souvent de sérieux emprunts. — Véritable fils du siècle philosophe ! — Certains critiques, bien à tort, semblent l'y tenir pour étranger. Comment donc ? Quelques singularités de situation, des bizarreries affectées, de véhémentes déclamations contre les gens du monde et contre les femmes, fort bien calculées pour ameuter les femmes et les gens du monde, cela prouve-t-il une incompatibilité réelle avec la société ?

Descendre fastueusement au métier de copiste de musique, quand on se sent la plume à la main; faire étalage de pauvreté, vivre avec Thérèse et se prendre de passion pour Mme d'Houdetot; avoir des larmes de bonheur et se déclarer vertueux, quand on a mangé de la crême et dormi sur l'herbe, jouer au sauvage dans la forêt de Montmorency, etc., etc., est-ce là ce qui doit faire du citoyen de Genève un homme à part entre les contemporains ? Cette existence, au milieu des autres, n'est qu'une antithèse qui, sans porter la contradiction sur le fond des choses, assaisonne la forme d'une pointe de ridicule. Le désaccord de Rousseau avec son temps n'est qu'une sorte de dépit amoureux, ou d'amour gauche et bourru, non toutefois sans artifice; ce n'est pas un divorce de principes et de moralité. Qui peut être dupe de ces simagrées d'indépendance altière et retournant au gland ? — Attitude de charlatan qui sent sur soi

(1) Quand je dis *perpétuellement déraisonnable,* je ne prétends pas que Rousseau déraisonne à chaque ligne de ses écrits. Je dis seulement qu'il n'est pas un ouvrage de lui où il n'attaque un principe de raison ou de foi, où il n'ébranle un dogme social ou religieux, où il ne contredise à une vérité essentielle et où il ne se contredise lui-même.



le regard de la curiosité publique dont il est jaloux, et qui n'a que des vertus et des mœurs de parade.— Qui peut souffrir cette rhétorique hurlant contre la corruption, quand le discoureur, tout des premiers, y prend une part aussi large ? Cette corruption, il l'a respirée pleinement, avidement, il en est ivre; sa nature l'y porte et son âme n'y répugne pas.

Il a la marque du siècle, il appartient à ses mœurs, il appartient à son esprit, il lui appartient par le vice, par l'orgueil et la phrase. Dans cette société où l'ennui seul se fait craindre, où la vie se passe à jouer, par divertissement, tant d'insipides comédies, Rousseau, détestable comique, fait de sa vie même un drame à grands effets, et ce vertueux de beau dire, ce farouche dénonciateur des infamies sociales, qu'est-il, qu'un complaisant fardé de rudesse, histrion morose qui, par démangeaison de vanité, livre sa personne en spectacle au désœuvrement de la galerie ? Certes, ce philosophe, comme tous les autres, ses rivaux ou ses ennemis, est bien l'homme de son temps.

II.

Le dix-huitième siècle.

Le dix-huitième siècle, dans toute sa durée, considéré comme un seul individu, me représente assez bien un fils de famille qui doit à sa condition native une rare culture intellectuelle, tandis que les exemples de penser et de vivre *librement* qu'il a trouvés chez les siens ont laissé son âme en friche. Le grain du semeur n'est jamais tombé qu'au hasard sur ce cœur médiocre et sec, entre les pierres et les épines.

Les jeunes années s'envolent, semées de romans, de bonnes fortunes et de jolis mots, dans toutes les folles ivresses des salons. On a un grand train, de vives aventures, d'aimables libertins pour confidents; on s'engage en de ruineuses rivalités de fêtes, d'élégance et d'esprit; nouvelles du jour, nouvelles galantes, disputes littéraires ou philosophiques, on s'intéresse à tout, — la seule chose exceptée, qui vaille qu'on s'intéresse. Vie prodigue, où aucune part n'est faite à la vérité!

On garde pourtant vis-à-vis du Christianisme quelques dehors. Se mettre mal avec Dieu serait un manque de savoir-vivre; on accorde à ses mystères et à ses ministres ce salut exactement poli qu'on doit à l'étranger; mais, à l'heure des réunions intimes, la liberté de penser — et de rire — reprend ses droits. On trouve que Spinosa est rigoureux comme la géométrie et que Bayle est un habile homme. C'est affaire à la politique d'entourer l'Eglise et ses dogmes d'un respect intelligent; mais permis à tout homme de qualité qui *sait penser* de les consigner, comme on fait *des ennuyeux*, à la porte de son hôtel. Le temps est trop court pour l'opprimer de ces lourds cauchemars. — Bientôt cependant cette trame de jours délicats et riants se rompt çà et là. Il s'y fait plus d'un déchirement par les mécomptes de l'amour-propre et les infidélités de la fortune ou des intendants. On joue

pour oublier ses disgrâces, on joue pour se refaire, et l'on joue pour jouer : on s'endette, on est volé, presque ruiné. Déchu de l'opulence, on se sent déchoir de la considération. La jeunesse a fui au loin et la soucieuse maturité de l'âge arrive au partage décisif de deux sentiers, dont l'un gravit un âpre rocher, l'autre s'enfonce dans une gorge obscure et profonde : ici, le rude escarpement du bien ; là, cette pente rapide où il ne s'agit que de descendre.

Il dépend d'un dernier choix que la vie se relève, ou qu'elle s'abaisse pour jamais. Le voyageur, déjà las, jette à peine un coup d'œil sur la cime qui se dresse. Rien ne l'appelle en haut. Il n'a pas la force de monter, en eût-il le désir ; il n'a jamais eu l'amour, qui lui aurait donné le désir et la force. Il passe, il descend et se précipite. Mais, ô étranges replis de l'âme injuste, plus il se laisse emporter dans cette course aux abîmes, plus il s'irrite en lui-même contre un autre que lui. Ce sceptique s'en prend à la Vérité éternelle des déboires qu'il a trouvés dans le temps ! Il en veut à cette Providence, dont il doute, qui le laisse au courant de sa propre liberté.

Ces torts, cette honte imputables à lui seul, il en demande compte à Dieu, et par vengeance, il nie Dieu ! Il a besoin que Dieu ne soit point, que l'âme ne soit qu'un mot, et il n'a plus d'esprit que pour nier l'esprit. Désormais la raillerie légère ne suffit point à cette frénésie d'athéisme. L'ironie sinistre, le cruel sarcasme contractent la lèvre impie et en expriment l'insulte, et le blasphème qui rugit les plus épouvantables vœux (1).

Cependant il use ce qui lui reste de forces en de basses orgies ; et plus il s'avilit et se perd, plus il hait tout ce qui aide l'homme à se tenir debout et droit. Il souffle partout le mépris d'une règle qu'il ignore, l'impatience d'un joug qui lui est inconnu. Mœurs, institutions, tradition,... brisons cette chaîne ! Périsse la loi, pour que l'homme soit libre ! Périsse l'autorité, pour qu'il règne ! la foi, pour qu'il s'éclaire ; la morale, pour

(1) « Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
« A défaut d'un lacet pour étrangler les rois ! » — DIDEROT.

qu'il s'appartienne; l'espérance, pour qu'il possède la joie! Plus de temple, « élargissez Dieu » (1). Plus de Dieu, élargissez l'homme! et que l'homme, s'il lui plaît, s'élargisse !!!... même de cette vie, qui n'est encore qu'une prison, en attendant que l'avenir — le lointain avenir — en chasse l'ennui, la souffrance et sans doute la mort. Le vieillard sourit amèrement à ce rêve moqueur de l'*indéfinie perfectibilité*, à cet âge d'or où les jours terrestres de l'homme ne finiront plus, mais où ses jours à lui ne sauraient atteindre; il se plonge dans une dernière débauche et se tue.

(1) Mot de Diderot.

III.

La Catastrophe.

Le dernier acte du dix-huitième siècle, en effet, fut sanglant quelque plaisante qu'eût été la comédie en tout le reste (1). Le rire du moqueur, ce sifflement de serpent, qui avait égayé tant d'années d'insolente ivresse, finit par un cri de rage et par un cri de désespoir. La persévérante conjuration des plus nobles parties du corps social contre la loi suprême de la vie aboutit au suicide de la société française. Elle ne périt point par des causes politiques ; — je ne puis croire à l'incurabilité des abus, — elle se tua de libertinage et d'athéisme. Dans cette carrière effrénée, Parlements, haute bourgeoisie, noblesse, Royauté rivalisèrent de cynisme et de démence. Une magistrature âpre et peu ménagère des supplices, fanatisée de jansénisme, prélève sur *les franchises gallicanes* le pouvoir spirituel et se heurte aveuglément contre la pierre angulaire de tout droit. Sceptique et dissolue, la noblesse (surtout celle de cour) n'a qu'un sourire de pitié pour ces querelles de clercs et de robins, également *fanatiques*. Que, sur un commandement exprès, le Parlement décrète contre les sophistes, soudain une main invisible, plus puissante que les divinités d'Homère, couvre l'écrivain décrété, et propage l'écrit qui nargue la flamme juridique. Les plus lourds ouvrages, comme les plus légers, pourvu qu'un signe particulier les décèle à l'œil exercé (2), se trouvent recommandés à la faveur de ce monde,

(1) « Le dernier acte est sanglant, quelque belle qu'ait été la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête et en voilà pour jamais. » — Pascal.

(2) « On ne niera point que la plupart des ouvrages mêmes frivoles, publiés dans un *siècle philosophe*, n'aient presque toujours une teinte particulière, un signe plus ou moins apparent qui les décèle promptement à l'œil d'un lecteur attentif et instruit. *C'est le lettré de la Chine que tout le monde connoît à la manière dont il fait la révérence.* » — *Mercure de France*, septembre 1778.

si mobile d'ailleurs et si prompt à l'ennui. La toilette des femmes à la mode, chargée de l'in-quarto d'Helvétius, gémit encore sous le dernier in-folio de l'Encyclopédie. Une pédanterie raisonneuse et fébrile remue toute vérité et dogmatise toute négation. Dieu est éliminé par la Nature, l'imagination des philosophes remanie la genèse de l'homme, et l'Economie ou *Physiocratie* va remanier la société. Les esprits fermentent d'utopies pour le bonheur de l'humanité, et les cœurs ne respirent que le culte du plaisir. On mesure avec orgueil tout le chemin déjà fait par la *raison* dont le progrès suprême sera de n'avoir plus dorénavant de principes qui surpassent le niveau des mœurs et fassent rebrousser le vaste courant de la vie animale. L'ignominie des gens de cour, des princes et du souverain se retrace au vif dans quelques lignes de l'avocat Barbier, sujet bien pensant qui défend la cause du royal désordre. Cette naïve apologie montre aussi ce que cet homme et ceux de son ordre avaient fait du sens moral et de la loi chrétienne.

« M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, dit-il, a publiquement mademoiselle... qui étoit danseuse de l'Opéra. Elle passe les trois-quarts de l'année à Berny, *maison de plaisance de l'abbé...* Elle a une belle maison dans la rue de Richelieu, où le prince passe quelquefois huit jours. On y fait des concerts et *les pères de l'abbaye qui ont affaire au prince viennent l'y trouver le matin,* car il ne loge point au palais abbatial. Cela se passe au vu de tout le monde et l'on ne dit mot. *De vingt seigneurs de la cour, il y en a quinze qui ne vivent point avec leurs femmes et qui ont des maîtresses. Rien n'est même si commun à Paris entre particuliers. Il est donc ridicule que le roi, qui est bien le maître, soit de pire condition que ses sujets et que tous les rois ses prédécesseurs* (1). »

(1) *Journal,* t. III, p. 197. Il disait plus haut : « Le public sera le sot de cette affaire ; car, quand un prince est brave et s'expose, lui qui pourroit s'en dispenser en sa qualité d'abbé de Saint-Germain-des-Prés, *il lui est permis de faire ce qu'il veut à la ville,* sans que de petits particuliers qui auroient peur d'une fusée dans les rues ou que des femmes, qui enragent de voir une fille dans une belle calèche, *soient en droit d'y retrouver à redire.* T. II, p. 299.

Il dit encore :

« A l'égard de honte, que veut dire le public qui, en général, doit être toujours regardé comme un sot par les gens sensés ? *Est-ce parce que le roi a une maîtresse ? Mais qui n'en a pas, hors M. le duc d'Orléans, qui est retiré à Sainte-Geneviève et qui est méprisé avec raison ?* (1) »

La solitude religieuse et la chasteté, voilà ce que le public méprise ! et l'honnête Barbier trouve ce mépris fort juste ! A cet universel jeu de la débauche et de l'adultère, la royauté joue son avenir ; la France, son honneur et sa destinée. La rançon du plaisir est chaque jour payée d'humiliations au dehors et de revers. La main inhabile à tenir l'épée, signe des traités honteux. Le siècle, prématurément caduc, s'affaisse ; il décline, non sans quelque secret instinct de sa honte, mais instinct d'orgueil et non de repentir. On dirait qu'au souffle des adversités son impiété redouble, et qu'il cherche contre Dieu une revanche que sa molle langueur ne saurait prendre des hommes : c'est au Très-Haut que cette bassesse s'attaque. Fines railleries des *Lettres persanes*, prudentes hardiesses de l'*Esprit des lois* (2), poëmes déistes et *tolérants* d'Arouet, — que tout cela est *passé* et dépassé ! La *raison* dédaigne de se réfugier dans l'ésotérisme, le masque tombe à la philosophie, et « une voix ténébreuse, dit un publiciste contemporain, fait entendre cette horrible blasphème : « Il n'y a point de Dieu (3). »

Que si le vuide est fait dans le ciel, à quoi bon ici-bas la

(1) T. 3, p. 196.

Voici encore un fait qui mérite d'être cité :

« M. le comte de Charolois tient en charte privée depuis près de vingt ans Mme de Courchamp, femme d'un maître des requêtes, laquelle il a enlevée et tient en captivité malgré elle, et qui auroit été bien plus heureuse dans sa maison. » *Ibid.*, p. 196.

(2) « M. de Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes dont l'énoncé absolu et direct auroit pu blesser sans fruit, *a eu la prudence de les envelopper et, par cet innocent artifice,* les a voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages. » — D'Alembert, *Éloge de Montesquieu.*

(3) *Année littéraire*, 1773, t. 1er, p. 3.

croix du Sauveur et son Eglise? Le principe constitutif de toute autorité et de toute société chrétienne périt; — mais voilà qu'une autre souveraineté, un autre Dieu s'élève. Le Souverain, c'est le nombre; l'homme lui-même est le Dieu; la *raison* est déjà montée sur l'autel. Diderot a achevé l'*infâme*, Rousseau lève le marteau contre l'ordre social. Partout les symptômes d'une crise prochaine se déclarent, partout le pressentiment d'une vaste perturbation. Et cependant l'incurable malade se laisse encore amuser à de vains rêves de santé et d'avenir par les empiriques de l'Economie. « Nous ne sommes plus, ose-t-on lui dire, *dans un siècle de ténèbres*; les vérités essentielles au bonheur du genre humain peuvent désormais paraître au grand jour, et *le temps n'est peut-être pas loin, où nous n'aurons plus qu'à jouir*, à nous féliciter de notre prospérité et à bénir les souverains qui auront pris nos principes pour guides d'un sage gouvernement (1). » Condorcet, mis hors la loi, et déjà muni du poison qui va le mettre hors la vie, n'embrassera pas avec plus d'ardeur l'espoir de l'immortalité humaine sur la terre.

Ce *temps qui n'est pas loin* est celui de recueillir!... La société, déchirée de ses propres mains, expire dans des ténèbres qu'elle ne soupçonnait pas.

(1) *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*. Avertissement, t. I, p. 5. Paris, 1785.

IV.

Les Précurseurs de Rousseau.

Quand Rousseau fit son apparition sérieuse dans le monde des lettres, en 1750, le mouvement du dix-huitième siècle était décidé ; l'élan, pris vers l'abîme. L'homme qui avait juré en Angleterre de CONSACRER SA VIE (1) à la ruine du Christianisme, mettait depuis vingt ans une conscience infernale à accomplir ce vœu. Quoiqu'il eût prétendu suffire seul à la tâche (2), il ne dédaignait pas d'associer à ses efforts une troupe fanatique, recrutée indistinctement parmi les sophistes lettrés ou rois et les commis au vingtième. Ardent propagateur du mensonge, mais d'une prudence rare et qui sait le nombre des cheveux de sa tête, il prêche aux uns le zèle, le concert et le SECRET ; agenouillé devant les autres, il demande bassement aux puissances de la terre les moyens d'étouffer la Vérité.

Tous les venins de la libre pensée anglaise, dont il s'est gonflé pendant son séjour à Londres, il a commencé de les répandre dans ses *Lettres philosophiques*, sœurs de mère, — sœurs d'impiété — des *Lettres persanes* ; mais plus impudemment caustiques que leurs aînées. Le persiflage de Bayle, que le président à mortier met sur les lèvres d'*Usbeck*, devenu presque aussitôt le rire strident de M. de Voltaire, dégénère chez Diderot en hurlements cyniques et athées. L'année 1746 a vu le succès des *Pensées philosophiques* ; l'éclat de la *Lettre sur les aveugles* est un des événements de

(1) « CONSACRER SA VIE au projet de détruire le Christianisme » est une expression remarquable, qu'il faut restituer à qui de droit. Elle appartient au marquis de Condorcet.

(2) « Je m'ennuie, disait-il, de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le Christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'*il n'en faut qu'un* pour le détruire. »

Moins confiant dans sa force individuelle, il s'écriait avec dépit : « Serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendraient ne réussissent pas, après l'exemple de DOUZE FAQUINS qui ont réussi? »

l'année 1749. Notez que ces détestables écrits et les *Bijoux indiscrets,* roman obscène et vil (1), suivi de l'*Interprétation de la nature,* servent tous à défrayer dix ans d'une liaison doublement coupable. Franc *cacouac,* cacouac de mœurs comme d'idées, Diderot laisse son ménage dans la détresse et paye les joies de l'adultère avec les profits de l'athéisme (2).

L'œuvre antichrétienne prospère : « La vigne de la vérité est bien cultivée, » dit Voltaire-*Raton* à *Bertrand*-d'Alembert. Et quand *Tom-plat* (3) va jusqu'à le traiter lui-même de *cagot* et de *cause-finalier* (4), Raton sans doute est trop heureux de pardonner ce prodige d'ingratitude à l'ivresse du zèle : *felix culpa.*— C'est donc entre les ouvriers de toutes les heures une émulation ardente à provigner l'impiété. La brèche faite aux doctrines invite naturellement à l'attaque des institutions. Entre l'*Esprit des lois* mis au jour en 1748 et l'*Encyclopédie* qui va naître en 1751, se place le premier manifeste de Rous-

(1) Ce sale roman est en outre une œuvre de basse adulation. Le *sage* (Grimm appelle ainsi Diderot) est aux pieds de Louis XV et de la courtisane Pompadour.

(2) Madame Diderot était une personne simple qui avait le tort de ne pas *comprendre* le mortel sublime qui l'avait associée à sa destinée. Diderot s'éprit donc d'une femme de lettres, séparée de son mari, Madame de Puisieux, qui le *comprit* mieux et sut tirer parti de lui. On lit dans les *Mémoires sur Diderot*, par Mme de Vandeul, sa fille :

« Mme de Puisieux étoit pauvre ; elle demanda de l'argent à mon père ; il publia l'*Essai sur le mérite et la vertu*, vendit cet ouvrage cinquante louis et les lui porta. Bientôt elle demanda une nouvelle somme ; il publia les *Pensées philosophiques,* les vendit cinquante louis et les lui porta. Il fit ce petit ouvrage DANS L'INTERVALLE DU VENDREDI-SAINT AU JOUR DE PAQUES. Cet argent dissipé, autre demande et nouvelle besogne : l'*Interprétation de la nature,* vendue au même prix, destinée au même usage. — Les romans de Crébillon étoient à la mode. Mon père causoit avec Mme de Puisieux sur la *facilité de composer ces ouvrages libres ;* il prétendoit qu'il ne s'agissoit que de trouver une *idée plaisante,* cheville de tout le reste, *où le libertinage de l'esprit remplaceroit le goût ;* elle le défia d'en produire un de ce genre : au bout de quinze jours, il lui porta *les Bijoux indiscrets*, et cinquante louis » *Pour tant d'amour*, la *favorite* fut *ingrate ;* elle laissa le philosophe pour un robin. Le philosophe se consola par d'autres amours.

(3) Nom facétieux que Voltaire donne à Diderot.

(4) Diderot et Helvétius le traitaient de *cagot* et de *cause-finalier*.

seau contre la civilisation et la société. Rousseau est à Montesquieu, comme Diderot à Voltaire, une sorte de *montagnard* philosophique, plus ancré dans le faux que son précurseur *girondin*, qui n'en vaut pas mieux pour être plus prudent ou plus lâche.

Mais si, politiquement, il conclut à outrance des prémisses enveloppées de Montesquieu, en religion ou en irréligion, il ne va pas jusqu'à la frénésie de Voltaire, jusqu'au délire écumant de Diderot. Et, cependant, il garde la profonde empreinte qu'il a reçue de ces esprits malfaisans ; il hait surtout l'Eglise catholique, dans laquelle, un jour, il est entré sans croyance, qu'il a depuis quittée sans pudeur, et cette haine d'incrédule-apostat, masquée de religiosité naturelle, a fait de lui un des plus dangereux ennemis de la vérité. Aucune impulsion première ne part de cet homme ; mais il recueille partout et concentre laborieusement en lui tous les principes d'erreur et de fausse indépendance, qui peuvent flatter une nature malsaine et incitée par ses abaissements mêmes à tous les élans d'un orgueil fébrile.

Esprit lent et imitateur, il rumine avec patience les idées dont il s'empare (étendant au monde intellectuel la négation du droit primitif de *propriété*) ; et pour les faire siennes, il les exagère par un jeu passionné, dont personne ne saurait être dupe, à moins de confondre le faux pathétique, l'emphase de la prosopopée ou de l'apostrophe, tous ces pauvres engins de la rhétorique, avec l'accent ému de la passion vraie et trouvant l'éloquence sans la chercher. Le talent de Rousseau, talent *composite*, surchargé d'éléments étrangers, n'eut jamais cette puissance d'appropriation suffisante à effacer la griffe qu'impriment sur lui tour à tour Hobbes, Sidney, Locke, Montaigne, Bayle, Voltaire, Diderot. Il doit trop évidemment aux philosophes anglais les principaux traits de sa politique et de sa pédagogie. Voltaire et Bayle se retrouvent dans son vague déisme, dans sa polémique captieuse et déloyale. Il prend à Montaigne la boutade sceptique, il a comme lui l'expression libre, et vis-à-vis du public certaines familiarités malséantes ; volon-

tiers il contrefait l'air et la démarche du moraliste périgourdin, mais avec la roideur gauche de l'homme de peu qui singe un cavalier. Le théâtral, la sentimentalité ridicule, le déclamatoire solennel ou forcené, lui viennent de Diderot. Rousseau lui-même se reconnaît tributaire de cette influence, et c'est pour s'en plaindre : « Il est certain, dit-il en parlant de son ancien ami, qu'il abusa toujours de ma confiance et de ma facilité, pour donner à mes écrits un *ton dur* et un *air noir* qu'ils n'eurent plus (illusion !) sitôt qu'il cessa de me diriger ; » et il ajoute : « Le morceau du philosophe qui s'argumente en *enfonçant son bonnet sur ses oreilles* est de lui en entier (1). » Sous ce bonnet-là, qui ne voit toute la troupe des philosophes, avides de cécité, et obstinés à ne plus entendre que la voix de leur délire ?

(1) *Lettre à M. de Saint-Germain*, 26 février 1770.

V.

Le Père Castel.

Une autre influence, que subit Jean-Jacques Rousseau lui suggéra le goût du paradoxe. Ce goût, qui se naturalisa profondément chez lui, ne lui était pas *genuine*. Ce fut un de ses premiers bienfaiteurs, le Père Castel, jésuite, ami de Fontenelle et de Montesquieu (1), qui, au contact de ses idées originales et souvent singulières, excita l'écrivain novice à la recherche des thèses provoquantes, où le contradicteur de l'opinion peut s'assurer qu'il dégagera de l'ombre, sinon une vérité nouvelle, du moins le nom d'un inconnu. Le paradoxe était d'ailleurs le tour d'esprit du temps. Fontenelle en avait fait un discret usage; les *Lettres persanes* en montraient l'abus et l'étrange fortune, qu'elles devaient surtout à l'abus; Rousseau allait le porter à ce point où l'abus s'épuise lui-même. Le Père Castel, savant d'un ordre supérieur, l'employait avec une vive sagacité comme méthode d'inquisition et de découverte philosophique: son client s'en fit une cymbale de charlatan pour amasser la foule.

(1) Le père Castel assista Montesquieu à ses derniers moments (avec le P. Rowth).

Le *Journal de Trévoux* dit de ce savant: « Cet esprit naturellement facile, fécond et inventeur, étoit sans cesse sollicité par l'imagination. Pour la satisfaire, il falloit ouvrir de nouvelle routes, créer successivement des hypothèses, embrasser toute sorte de sujets, tirer parti des événements, jouer ùn rôle dans toutes les révolutions des sciences. »

L'abbé de Saint-Pierre disait de lui: « Il me paroît de ces esprits originaux qu'il est plus à propos d'encourager à démontrer ce qu'ils découvrent que de les encourager à faire de nouvelles découvertes. Il ressemble à ces héros qui sont plus capables de conquérir un grand pays que de bien conserver des conquêtes moins étendues... Ce sont ces sortes d'esprits de la première classe qui seuls avec leur grande pénétration, avec la netteté de leur démonstration et avec les éclaircissements aux difficultés, peuvent ouvrir des routes difficiles et montrer des vérités fécondes aux esprits de la seconde classe. » — *Mémoires de Trévoux*, 1757.

Ce Père était grand géomètre et homme d'esprit : « Notre vie, disait-il, est une épigramme dont la mort est la pointe. »

Il disait à Rousseau, jeté sur le pavé de Paris et découragé du peu de succès de son nouveau système de notation musicale auprès des artistes et de l'Académie des sciences : « Puisque les musiciens et les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes ; vous réussirez peut-être mieux de ce côté-là.... On ne fait rien à Paris que par les femmes. Ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes : ils s'en approchent sans cesse, mais n'y touchent jamais. » Conclusion beaucoup trop géométrique pour le Genèvois, qui à peine admis, sur la recommandation du Père, dans la maison de Mme Dupin, y débute par une impertinence absolument contraire à la théorie des asymptotes.

Jean-Jacques Rousseau ne manque pas tout à fait de reconnaissance envers son protecteur ; il dit seulement de lui qu'*il était fou, au demeurant assez bon homme*. Le bon homme avait eu le tort de contredire hautement le sophiste, et c'est ce qui lui vaut ici, sans doute, la douce épithète de *fou*.

Il a fait un parallèle entre Bayle et Rousseau, où il dit : « Bayle était un demi-savant. Il savait douter et par conséquent il savait le pour et le contre de tout. M. Rousseau ne sait que le contre et ne doute de rien. Ces deux auteurs peuvent avoir le même but. Bayle nous y mène. M. Rousseau y va tout seul, car je doute qu'il y mène personne : *il annonce trop le déisme*. Bayle est plus dangereux, il n'annonce rien ; son style indifférent rend constamment tel son lecteur. M. Rousseau met *trop d'intérêt et de chaleur dans ses prétentions, qui sont trop naïvement fortes et horribles*. On ne persuadera pas facilement aux sots même qu'ils soient bêtes ou pongos... C'est Bayle qui manie l'hypothèse en habile homme. M. Rousseau en évente l'art et le savoir-faire par des contrethèses perpétuelles. Aussi Bayle se vantait-il de savoir tout,

et citait tout réellement, livres et auteurs; et M. Rousseau se vante, à la façon peut-être de Socrate, de ne savoir rien, et ne cite rien ou presque rien, en effet; et l'*avis de M. Rousseau n'est jamais que l'avis de M. Rousseau.* »

Mort en 1757, la même année que Fontenelle, le Père Castel ne put assister qu'aux débuts de Rousseau. S'il eût vécu davantage, il eût bientôt reconnu qu'il s'était trompé en tirant de ces intentions de *déisme* trop manifestes, de cet *intérêt* trop visiblement passionné, de ces *prétentions trop naïvement fortes et horribles*, un préjugé défavorable au succès du sophiste. Il eût désormais calculé le mouvement de la décadence morale sur le degré d'assurance qui permettait à un écrivain de se passer de prudence et d'adresse, en remuant toutes les bases de la sociabilité. Il se fût convaincu que ce n'était plus une chance contraire au progrès de l'erreur, de n'apporter dans le débat des grandes questions que les décisions de sa propre autorité, sauf à détourner les instances de la logique et de l'histoire par l'appel fréquent aux sens et à la passion. Il était en retard sur les contemporains : il tenait à les estimer plus qu'ils ne s'estimaient eux-mêmes. Il se refusait à croire que le temps fût venu où les gageures les plus téméraires contre la raison et la vraie science allaient toutes prévaloir. Quand déjà la négation sans pudeur faisait presque le tout du savoir, il disait encore :

« La foi ne captive que les esprits ou les cœurs rebelles. Elle met en grande liberté les bons esprits qui ne sont *pas les dupes du cœur*. Toutes les fois que vis-à-vis d'un mystère ou d'une difficulté de science, j'ai commencé par dire : *Credo*, j'éprouve constamment dans mon esprit une très-grande liberté de raisonner et de comprendre... A toutes les opérations d'esprit comme de corps, il faut un point fixe, un centre de repos d'où partent tous les mouvements. Un ressort n'agit par une extrémité qu'autant qu'il est fixé par l'autre. La foi

est l'unique point fixe des esprits dans les sciences humaines autant que dans les divines. »

Ces paroles étaient les derniers accents d'une belle langue, qu'on ne savait plus parler et qu'on ne savait plus entendre. Survivant d'un âge meilleur et d'une philosophie plus haute, le Père Castel emportait avec lui un idiôme devenu inintelligible aux hommes de cette génération maligne et diminuée, l'idiôme du juste et du vrai qu'ils tenaient pour barbare.

VI.

Débuts de Rousseau. — Discours sur les Sciences et les Arts.

Rousseau touchait à l'âge de quarante ans. Elevé par la charité d'une femme dont il s'est plu à divulguer la honte, — s'il n'est lui-même l'auteur de tout un roman calomnieux et infâme ! — tour à tour laquais, commis, secrétaire d'ambassade, laissant partout de lui le plus triste souvenir ; lié à une concubine, hanteur de mauvais lieux, aventurier, musicien, essayant du théâtre, ni ses aventures ne l'ont tiré de la misère, ni ses tentatives littéraires ne l'ont sorti de l'obscurité (1). L'heure sonne enfin, et d'un bond il passe sans intervalle des ténèbres à la célébrité ; une question académique a fait ce miracle. Elle fut, selon l'expression du fanatique Mercier, « comme *l'étincelle qui tomba sur le magasin de ses idées et causa l'explosion* dont retentit le monde littéraire (2). »

(1) Grimm dit de lui :

« Les romans qu'il avoit lus avoient échauffé son imagination ; mais il avoit été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentiments ; sa tête étoit devenue romanesque ; son âme étoit celle d'un polisson mal élevé... Telle est, ajoute-t-il, la vie de Rousseau jusqu'à trente ans ; il seroit difficile de deviner en le lisant que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste. » — *Correspond.*, t. 13, p. 247-275.

Rousseau rend à Grimm la monnaie de sa pièce. On aime à voir comment ces messieurs se font justice entre eux. Ils se connaissaient si bien les uns les autres !

(2) *Jean-Jacques Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution française*. Paris, 1791, t. I, p. 7.

La bruyante trivialité de cette image caractérise bien ce qu'il fallait alors de déréglement d'esprit pour réussir, et à quelle sorte d'émotions turbulentes aspirait l'opinion blasée. Et cependant en relisant la pièce — effrontée de sophisme et de phrase — qui commence la renommée de Rousseau, on admire encore cet ascendant de la *rhétorique de classe* sur un siècle qui se pique d'être philosophe. L'on s'étonne de la triple absurdité de ce succès, de ce discours et de ce sujet. Il est en effet assez malaisé de se rendre compte de l'intention des académiciens de Dijon, quand ils demandent *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs?* Question vague et des plus équivoques. De quel *rétablissement* s'agit-il? Est-ce de la *Renaissance?* Pourquoi ne le pas dire clairement? Or, synonyme de *renaissance*, cette expression de *rétablissement* sous-entend le préjugé vulgaire de la *nuit* du moyen âge, — nuit constellée de noms et d'œuvres tels que le soleil moderne n'a rien éclairé de plus grand! — L'Académie de Dijon paye donc tribut au préjugé historique ou anti-historique régnant. Incline-t-elle, d'ailleurs, à ce sentiment (fort soutenable) que de la Renaissance ne date pas une ère précisément favorable au progrès des mœurs en Europe? Mais pourquoi semble-t-elle associer si étroitement à cette décadence morale cette renaissance intellectuelle, et faire l'une responsable de l'autre? Si l'on suppose qu'à la restauration esthétique et scientifique correspond une certaine altération de l'âme humaine, comme l'effet à sa cause, c'est une question plus hardie qu'il faut soulever, savoir : Si l'institution primitive elle-même de la science et de l'art est une chose bonne à l'homme; s'il est bon que l'homme soit industrieux, actif, éclairé; s'il est bon que l'homme soit intelligent, c'est-à-dire s'il est bon que l'homme soit l'homme.

Poser un problême réductible à de pareils termes, et cela après quarante siècles de civilisation et au grand jour du

Christianisme, est à tout le moins puéril. Mais allons plus loin. Si l'homme, comme il est assez probable, ne s'est pas fait lui-même, il n'est en soi l'auteur de rien de ce qui le fait être ce qu'il est; il ne s'est pas plus donné l'intelligence qu'il ne s'est donné la vie. Or, l'intelligence, ainsi que la vie, n'est et n'a jamais été une force *nue* ou simplement *en puissance*, mais une force vive, et dès le principe, *en acte;* et le mouvement de l'intelligence, comme celui de la vie, est vrai de toute la vérité de Celui qui est l'auteur de l'intelligence et de la vie. Car on ne saurait imaginer sans extravagance, que l'homme se crée un développement, étranger au dessein qui l'a fait être, et tire de soi, pour ainsi dire, un être absolument contradictoire à la pensée créatrice. Connaître, est donc la vie même de l'esprit; la science, l'état naturel de l'homme, et de l'homme juste et droit.

Que si, dans l'ordre actuel, la dignité morale n'est jamais ou presque jamais en équilibre avec l'avancement de la science, faut-il faire le procès à la science, et condamner l'intelligence, au lieu d'assigner la volonté? Par quelle faculté de distraction échappe-t-on à ce fait d'expérience et de conscience, que l'homme est libre d'user à son détriment de tout ce qu'il a reçu pour son bien? Comment! s'il fait de sa pensée un usage faux et pervers, c'est au don de la pensée qu'on va s'en prendre! S'il abuse de lui-même, de ses sens et de sa vie, c'est ce don de la vie, ce don qui lui a été fait de lui-même, qu'on ose proscrire! Eh quoi? *Une intelligence* qui s'asservit à l'erreur incrimine-t-elle l'INTELLIGENCE? *Une vie* qui se donne à l'égoïsme incrimine-t-elle LA VIE? Est-ce la vie, le temps ou la science qui gâte l'homme, et n'est-ce pas l'homme qui gâte la vie, la science, le temps, tout ce qu'il a, tout ce qu'il est? — Mais pourquoi l'erreur? pourquoi l'abus? pourquoi le mal? Dites, pourquoi la liberté?

Ici toute question cesse. La révélation seule nous éclaire;

mais Rousseau se passe d'un tel secours ; il aime mieux déclamer. « Sommes-nous donc faits, dit-il, pour mourir attachés sur les bords du puits où la vérité s'est retirée ? » et il cherche à tâtons dans les expressions dérivées de l'activité humaine le *pourquoi* des déréglements de l'homme, au lieu de s'adresser à l'homme même, au principe responsable de ses déterminations. Il veut prouver sa thèse par l'histoire. Il remarque que le patriotisme et la bravoure diminuent en Egypte, en Grèce, à Rome, à proportion du progrès des arts et des sciences. Les mœurs de Sparte, suivant lui, demeurèrent plus pures que celles de la savante Athènes. — Cette pureté de la brutale Sparte n'est qu'une rêverie *classique* ; et l'assertion précédente, fût-elle historiquement prouvée, ne prouve rien philosophiquement : c'est la thèse même reproduite sous d'autres termes. Il emprunte des arguments d'un autre ordre : « C'étoit, dit-il, une ancienne tradition passée de l'Egypte en Grèce, qu'un Dieu ennemi du repos des hommes étoit l'inventeur des sciences. »

Il voit là l'allégorie de la fable de Prométhée, et il ajoute : « Quelle opinion falloit-il qu'eussent d'elles les Egyptiens mêmes chez qui elles étoient nées ? C'est qu'ils voyoient de près les sources qui les avoient produites. En effet, soit qu'on feuillette les annales du monde, soit qu'on supplée à des chroniques incertaines par des recherches philosophiques, on ne trouvera pas aux connaissances humaines une origine qui réponde à l'idée qu'on aime à s'en former. L'astronomie est née de la superstition ; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge ; la géométrie, de l'avarice ; la physique, d'une vaine curiosité ; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices. (1) »

(1) *Discours sur les sciences et les arts*, œuvres de Rousseau. — *Amsterdam*, 1770, t. I, p. 20, in-12.

« On traite volontiers d'inutile ce qu'on ne sait pas, dit Fontenelle; c'est une espèce de vengeance. » Ce que Rousseau ne sait pas ou sait mal, il le traite de dangereux; c'est aussi une sorte de rancune qui le pousse aux dernières limites de l'absurde. La science et le sens de l'antiquité lui manquent; ses recherches philosophiques ne sont qu'un système de dénigrement antiphilosophique, dont la conclusion est odieuse. Quelle est cette bassesse d'attribuer à tout une origine honteuse? Pourquoi mettre le mal au berceau même de toute activité? L'erreur est-elle donc la première démarche de l'homme? Est-il la créature du Mensonge et non de la Vérité? Mais s'il a corrompu son être et faussé sa voie, c'est que cet être était primitivement bon, cette voie primitivement droite.

Et dans ce fond de corruption et d'erreur, certain trait de justice et de rectitude subsiste, qui révèle le dessein originel et tient le néant en respect. N'est-ce pas le bon sens même qui prononce que l'homme a commencé par la Vérité, dans la science comme dans la vie; et que sa déchéance de la Vérité a été au même degré une déchéance de la vie et de la sience? Comment veut-on que l'erreur vienne de la science et que la mort sorte de la vie, quand il est avéré que l'une et l'autre dérivent de ce crime mystérieux, et mystérieusement certain, qui a introduit l'*abus* de la science jusqu'à l'erreur, l'*abus* de la vie jusqu'à la mort, mais non, grâce à l'infinie miséricorde, jusqu'à ces épouvantables extrêmes qui seraient l'erreur sans retour et la mort sans réveil?

La vie de l'homme, détachée de l'unité divine, n'est plus qu'une succession de jours dissipés et fluides, et du même coup sa science, dès le principe une et recueillie, se divise, et devient la science fractionnaire et multiple. Mais comme le bon emploi de ce perpétuel *devenir* qu'on appelle le Temps, peut ramener l'homme à la Vie, l'usage légitime des sciences particulières peut le ramener à la science. « Le temps viendra

peut-être, dit admirablement Fontenelle, où l'on joindra en un corps régulier ces membres épars, et s'ils sont tels qu'on les souhaite, ils s'assembleront en quelque sorte d'eux-mêmes. Plusieurs vérités séparées, dès qu'elles sont en assez grand nombre, offrent si vivement à l'esprit leurs rapports et leur mutuelle dépendance, qu'il semble qu'après avoir été détachées par une espèce de violence les unes des autres, elles cherchent naturellement à se réunir (1). »

Le temps qui divise et la connaissance partielle peuvent donc aider l'homme à recomposer son être et ses pensées dans la Vérité qui est une. Au lieu de flétrir brutalement les sciences, comme si elles fussent nées des vices de l'humanité, pourquoi ne pas les considérer comme une lumière laissée dans les obscurités de son exil, pour la consolation de ses ennuis ou le soulagement de ses besoins? Pourquoi faire l'astronomie fille de la superstition qui abrutit, plutôt que de l'adoration qui élève? (2) Le *fétichisme* fait-il donc tant d'astronomes? Pourquoi l'éloquence serait-elle l'expression de la bassesse et du mensonge, et non la parole naturelle du juste et du vrai? Pourquoi la physique viendrait-elle d'une

(1) Œuvres de Fontenelle, *Préf.* p. 6, t. 3. La Haye, 1729, in-f°.

(2) Fontenelle, esprit aussi clair, aussi pénétrant, aussi étendu que Rousseau est violent, troublé et rétréci par l'habitude prise de ne voir la vérité que dans ses instincts et ses passions, Fontenelle dit du célèbre astronome Cassini : « Un grand fonds de Religion, et ce qui est plus encore, la pratique de la Religion aidoit beaucoup à ce calme perpétuel. *Les Cieux qui racontent la gloire de leur créateur n'en avoient jamais plus parlé à personne qu'à lui, et n'avoient jamais mieux persuadé.* » *Ibid.* p. 172. Il applique encore à ce savant, mort le 14 septembre 1712, à l'âge de près de quatre-vingt huit ans, ce que l'historien Josephe dit des anciens patriarches: *Que Dieu leur avoit accordé une longue vie, tant pour récompenser leur vertu que pour leur donner moyen de perfectionner davantage la géométrie et l'astronomie.* » P. 173.

vaine curiosité plutôt que de l'intérêt nécessaire qui nous porte à l'étude ou à la contemplation de la nature ?

Comment enfin s'imaginer que l'orgueil engendre la morale qui le condamne ? Cela est insoutenable. La morale répugne à ce paradoxe. Sans doute, l'art et la science, par toutes les voies de communication qu'elles offrent avec la vérité, peuvent ouvrir autant d'issues pour s'y dérober et la fuir, selon que l'homme, de son plein gré, tourne le dos ou la face au centre éternel. Que conclure de là, sinon qu'il use de sa force en tous sens et que son pouvoir pour le bien ou pour le mal s'accroît à proportion de ses lumières (1). *Les mauvais*, dit le vieil historien Comines, *empirent de beaucoup sçavoir et les bons amendent*. Faut-il donc à cause d'un mal plus grand supprimer un plus grand bien ?

Prenez garde, la prétention serait étrange de rectifier ainsi le plan du monde. Et c'est une outrecuidante contradiction d'accorder à l'homme la PERFECTIBILITÉ et de déplorer qu'en vertu de cette faculté, dont l'essor est nécessaire, il perde l'heureuse innocence des brutes ! « Il ne faut point, dit Rousseau, nous faire tant de peur de la vie purement animale... » — Généreux précepte, digne pendant de cette épitaphe de pourceau qu'Aristote lit sur le tombeau de Sardanapale ! — « ni la considérer, poursuit le Genèvois, comme le pire état où nous puissions tomber ; car *il vaudroit mieux ressembler à une bre-*

(1) « Par une erreur perpétuelle, on attribue à la Science ce qui vient de l'homme, et l'on exagère avec aussi peu de fondement les vertus qu'on en croit les fruits, que les vices qui l'accompagnent... Ces vertus et ces vices sont en semence dans le cœur comme dans un terroir ; les sciences sont le soleil, la pluie et les autres causes externes de la végétation, qui ne sauroient assurément changer l'espèce de la semence. » — FORMEY, *Examen philosophique de la liaison réelle qu'il y a entre les sciences et les mœurs*. Avignon, 1755, in-12, p. 59.

bis qu'à un mauvais ange (1). » Saint Augustin relève comme l'un des plus magnanimes privilèges de l'âme humaine ce sentiment qui lui fait préférer la mort à la démence, et voilà un grand philosophe, *l'homme de la nature et de la vérité*, qui ne rougit pas de préférer à la condition de l'être pensant celle de l'animal qui rumine ! Toute notre dignité consiste en la pensée, disait Pascal; et le sage Rousseau place le bonheur dans l'anéantissement de cette lumière, qui est toute notre dignité !

Quelle créature rêve-t-il donc ? Et vraiment il est d'une absurdité qui étonne. Il trouve l'innocence, la bonté même dans la brute, et il ne songe pas que cette hypothèse y met aussi la pensée et la liberté ! Il veut *abrutir* l'homme, et, malgré lui, il *humanise* la brute. Il fait au bonheur l'injure de l'accorder aux bêtes, et il veut que l'homme soit heureux à leur mode. Mais dans ce doux idéal, il est dupe d'une illusion. Car, supposé que l'homme, tout préjugé mis à part, s'abandonne au charme de l'animalité, qui l'empêche d'épouser, à son gré, telle ou telle nature animale, ici brebis, loup plus loin ? Or, il y a pour *la brebis* quelque chose qui fait l'office du *mauvais ange*, c'est le loup.

Si Rousseau n'a pas l'art de supprimer ou de transformer le loup, pour assurer la félicité de l'agneau; si l'humanité, après son abêtissement, se partage encore en brebis et en loups, — ce qui est inévitable, — que gagnerons-nous à cette belle philosophie, si ce n'est de jouer notre rôle de brebis dévorées sans prévoyance, ou de loups dévorant sans remords ?... O le ravissant spectacle et l'heureuse conception ! Voilà donc à quel pitoyable rêve il faut sacrifier, comme puissances abusives et funestes, l'intelligence, la raison, la liberté humaine ?

(1) Réponse de Rousseau à Bordes. — *Œuvres de Rousseau. Amsterdam*, t. I, p. 156, in-12, 1770.

L'*homme-animal* est le vrai, ou plutôt l'*animal* seul, et l'*homme* est une erreur.

Mais pourquoi cette erreur? Pourquoi ces facultés, virtuellement perturbatrices d'un être et de sa destinée? Pourquoi cet être, malheureux et mal fait, qui eût gagné à dormir son néant, et dont la Nature se serait bien passée? Et cependant, qu'on y songe! A quoi bon la Nature même, sans un œil ouvert pour la contempler et la lire? Que signifie la Nature sans un témoin?

VII.

Illumination soudaine.

Voilà donc Rousseau précipité dans la gloire par cette amplification de collége, que l'âcre salaison du sophisme relève. En prenant pour texte le mépris des lettres, il a décidé de sa fortune littéraire. « Je suis devenu auteur, dit-il insolemment, par mon mépris même pour cet état. » Mot cynique et absurde. Faire volontairement ce que l'on méprise et afficher le mépris de ce que l'on fait, n'est-ce pas se déclarer le plus méprisable des hommes ? Mais ce bel air de contempteur n'est qu'une fanfaronnade. Cette arène de la littérature, où il s'est jeté en gladiateur de la parole, n'est pas si vile à ses yeux que, désormais, il n'ait toujours le souvenir présent de son triomphe de rhéteur et de sa soudaine célébrité. Il revient, en plus d'un endroit de ses écrits, sur ce début, qu'il érige, pour ainsi dire, en ÉPOQUE. Il en fait, non pas l'histoire, mais la légende, et chaque fois son récit se pare de ces circonstances extraordinaires qui sont comme la mythologie des grands événements. Entre trois ou quatre textes, qui s'offrent au choix du lecteur, voici peut-être le plus curieux, et qui veut être cité. Il respire cette profonde ivresse qui, loin de tomber à l'aurore comme les fumées du vin de la veille, redouble et s'exalte encore par l'âge et les disgrâces : l'ivresse de soi-même.

On lit dans sa lettre à M. de Malesherbes (12 janvier 1762) : « Après avoir passé quarante ans de ma vie, mécontent de moi-

même et des autres, *tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer*. Je voudrois pouvoir *peindre ce moment qui me sera toujours présent*.

« J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes. J'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit.

« Si jamais quelque chose a ressemblé à une *inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture. Tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées se présentent à la fois; je me sens la tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse; une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine*; ne pouvant plus respirer en marchant, *je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois*.

« Oh! monsieur, si j'avois pu *écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre*, avec quelle clarté j'aurois fait voir *toutes les contradictions du système social!* avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions! *avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement*, et que c'est *par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants!*

« Tout ce que j'ai pu retenir de *ces foules de vérités, qui dans un quart-d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été foiblement épars* dans les *trois principaux* de mes écrits: Savoir: ce premier discours, celui de l'Inégalité et le traité de l'Education, lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment un même tout. Tout le reste a été perdu. Voilà comment, *lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi*. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un

premier succès et les critiques des *barbouilleurs* me jetèrent tout de bon dans la carrière (1). »

Quel chef-d'œuvre de sentimentale et solennelle hâblerie ! L'écrivain se moque-t-il du lecteur ? Le lecteur va-t-il se moquer de l'écrivain ? Il est possible, — et possible qu'en se moquant l'un de l'autre, ils aient encore l'un et l'autre les larmes aux yeux. Les larmes, au dix-huitième siècle, coûtent si peu ! Mais le particulier de cette narration, c'est ce mélange, à proportions fort inégales, de sincérité, d'artifice et de plagiat qui la composent. L'auteur des *Confessions* obscènes connaissait bien le livre des humbles et sublimes *Confessions* ;

(1) Un vif débat s'engagea sur le discours de Rousseau. Un roi, Stanislas de Pologne, l'honora d'une réfutation, et plusieurs académiciens de province, entre autres M. Bordes (de Lyon), lui adressèrent des objections qui sont loin d'être méprisables. Sous cette indécente qualification de *barbouilleurs*, le philosophe rancunier désigne-t-il aussi son auguste contradicteur ? Mais il oublie que, dans ses *Observations* en réplique à l'écrit de Stanislas, il s'est montré plus conciliant avec le royal critique, et qu'il lui a fait plus d'une concession destructive de sa thèse, sauf à la reprendre sans doute dans l'occasion. « La science est très-bonne, dit-il en commençant, et il faudroit avoir renoncé au bon sens pour dire le contraire. » Et il termine par ces mots : « Laissons-donc les sciences et les arts *adoucir* en quelque sorte la férocité des hommes, qu'ils ont *corrompus ;* cherchons à faire une diversion sage et tâchons de donner le change à leurs passions. Offrons quelques aliments à ces tigres afin qu'ils ne dévorent pas nos enfants. Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité. Elles le rendent au moins plus circonspect sur le mal qu'il pourroit faire, par la connoissance de celui qu'il en recevroit lui-même. » — *Œuvres de Rousseau*, in-12. *Amsterd.*, t. I, p. 54-80.

Il dit encore : « Quoique les sciences, les arts et les lettres aient fait beaucoup de mal à la société, il est très-essentiel de s'en servir aujourd'hui comme d'une médecine au mal qu'elles ont causé, ou comme de ces animaux malfaisants qu'il faut écraser sur la morsure. » — *Œuvres*. *Genève*, 1782, in-4°, t. VIII, p. 24.

c'est sur le dessin de ce monument de gloire qu'il a bâti son monument de fange. Il joue ici comme une parodie psychologique de cette crise intérieure qui donna à l'Eglise un docteur et un saint. Qui ne voit dans cet arbre de l'avenue de Vincennes le figuier de Milan, sous lequel tombent, brisés de repentir et d'amour, Augustin et son ami? Qui ne découvre, sous les convulsions théâtrales du visiteur de Diderot, les dernières luttes du grand Pénitent contre lui-même? Qui ne reconnaît dans ces *foules de grandes vérités*, dans cette *illumination d'un quart-d'heure*, une contrefaçon du miracle que signale la voix d'En-Haut : Prends, lis! *Tolle! lege!*... Mais que sort-il de cette *ivresse* philosophique, de ces *éblouissements de mille lumières*, et de toute cette machine montée d'inspiration? Un pauvre discours sur un pauvre sujet, un écrivain dévoué à l'erreur.

Cependant l'orgueil, dans la mesure où il cherche à séduire les autres, est aussi la dupe de lui-même. Il se prend à l'illusion qu'il veut produire. Rousseau a dans son récit une sorte de sincérité dont il ne se doute pas, celle par où l'on est ridicule. S'il l'eût soupçonné, il eût pris soin de sauver le niais de son épisode. Absolument sincère, il nous eût fait grâce et de cet arbre, et de ces palpitations, et de ces vertiges, et de ce *devant* de sa veste *tout mouillé* de ses larmes qui coulent en ruisseaux sans qu'il s'en aperçoive ni que le lecteur devine en vérité pourquoi. Il nous eût épargné ce voyage imaginaire au pays de la mysticité, où n'aborda jamais un esprit sèchement disputeur et que le manque d'ailes confine dans la moyenne région. Tout se fût réduit à un allègre pressentiment de bonne fortune littéraire, et rien de plus. Mais cette modestie n'était pas pour convenir à la vaste ambition du sophiste.

Ce premier succès qui le fait si considérable à ses propres yeux, cette polémique soulevée par son discours, le public ac-

couru à ce bruit, tout l'affermit dans la fière conviction de son aptitude à tenter les plus grands desseins. Il ne visera pas à moins qu'à faire une révolution immense. Il ne se croit pas inégal à la mission de réformateur universel. Elle sourit d'autant plus à sa pensée qu'elle engage moins sa conscience, et que de tant de réformes à entreprendre, une seule est oubliée, celle de soi-même. Que voulez-vous? Il a le *bonheur de sentir* qu'il est *bon* (1). Mais comme cette bonté qu'il sent en soi ne le rend pas aveugle à la malice d'autrui, et qu'il faut résoudre la contradiction que cet affligeant phénomène oppose à la théorie de la bonté naturelle dont le vif argument est dans son âme, il va s'en prendre à tout, excepté l'homme, de la dépravation de l'homme, et mettre tout en cause, hors cela seul par quoi l'homme est mauvais, — la mauvaise volonté.

Avec autant de justice et de lumière qu'il a proscrit les lettres et les arts, il va donc faire le procès aux institutions sociales et politiques, aux lois et aux usages, aux méthodes reçues d'éducation et d'enseignement, comme s'il était possible qu'en toutes ces choses humaines, rien ne fût imputable à l'humanité du mal qu'il y trouve ou qu'il y met, et que l'*homme corrompu* fût leur ouvrage, loin que leur corruption fût l'ouvrage de l'homme. Cela est insensé. Mais il a décidé et il veut que l'homme naisse innocent et bon. Il tient à ce rêve qui lui donne la parole et un vaste rôle de contradicteur. Car dès là que la civilisation chrétienne repose toute sur la doctrine de la chute, ôter cette base, c'est ruiner la civilisation qu'elle porte. Donc, sur ce type de l'homme qu'il décrète, il aborde l'éducation de l'enfant, il va refondre la société vivante, et,

(1) « L'homme naturellement bon, comme je le crois, et *comme j'ai le bonheur de le sentir*. » — Réponse à Bordes. *Œuv. Amsterdam*, t. I, note, p. 158.

sur la négation du dogme de la déchéance, il essayera de quelque *nouveau* système religieux, bâti de *vieilles* erreurs. L'*Inégalité des conditions* est comme la monographie du bipède, auquel Rousseau attribue l'*humanité* ; — *Émile*, l'enfant qu'il élève en vue du *Contrat social* ou de la société refaite. *La Profession de foi du Vicaire savoyard* sera la religion de l'avenir.

Rousseau s'établit en réformateur, en instituteur et en législateur du genre humain ; il faut donc qu'il s'élève aussi jusqu'à la suprême dignité de Révélateur. Il pose cette décision hardie : « Les hommes, dit-il, n'ont pu offenser Dieu ; ils ne sont *donc* pas punis dans l'autre vie ; ils sont *donc*, après avoir été heureux dans cette vie, également heureux dans l'autre (1). » Il sent toutefois que l'universelle tradition n'autorise point ces assurances douces ; aussi ajoute-t-il, comme ayant puissance : « Je plaide *donc* dans mon système la cause du genre humain contre lui-même. » On ne saurait parler de plus haut. Pour entreprendre de rassurer ainsi le genre humain contre lui-même et démentir sans crainte la parole du Christ, il faut être bien près de Dieu, ou bien près d'être Dieu.

Qu'on s'étonne maintenant de cette vive *intuition*, de cette pâmoison *lumineuse* et soudaine qui le saisit à l'entrée de la carrière et qu'il raconte avec une rare complaisance ! Quand on se sent ou se croit appelé à une destinée si haute, l'intérêt même des grandes vérités, dont on est plein, veut que l'on se crée une origine qui réponde aux vastes dimensions de la fortune ou de l'orgueil : on se fabrique une *genèse* à la mesure du personnage qu'on remplit ou que l'on rêve, et les *palpitations*, les *étourdissements*, les *pleurs*, tout ce drame de la sentimentalité concourt aux fins d'une politique assez déliée ; tant il est vrai que, dès qu'il met la main à une œuvre

(1) T. XII, in-4°, p. 116.

qu'à tort ou à raison il tient pour quelque chose de grand, l'homme, fût-il atteint de la phthisie rationaliste, a le besoin d'intimer aux autres, et autant que possible à lui-même, la confiance qu'une sorte d'inspiration le sollicite; que le souffle d'une intelligence supérieure l'a visité.

VIII.

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.

« Je ne suis point un *livrier*, dit le citoyen de Genève, en style de Montaigne, je n'ai fait des livres que pour montrer aux hommes la route du vrai bonheur. » Pour rappeler ses semblables à cette félicité dont sans cesse ils s'éloignent, soit, en d'autres termes, pour faire « une révolution sur la terre, *un autre univers, un véritable âge d'or, des sociétés d'hommes simples, sages, heureux;...* » pour « *étonner l'Europe* par des productions dans lesquelles *les âmes vulgaires ne verront que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnoîtront avec joie une des leurs* (1), » Jean-Jacques Rousseau commence par revêtir l'extérieur de l'homme *simple* et *sage* qu'il imagine ; quitte les dorures, l'épée, les bas blancs, prend la perruque ronde au défaut du *pallium* antique, et foulant aux pieds le faste du monde et de ses confrères les philosophes, mais « par un faste plus grand, » il s'installe dans sa fausse indigence de copiste de musique, comme dans une sorte de tonneau de Diogène ; — sophiste qui joue à l'artisan, en rêvant la régénération de l'humanité ! N'y a-t-il pas là quelque sacrilége parodie ? — Il va donc « montrer aux hommes la route du vrai bonheur, en

(1) T. XI, in-4°, p. 239.

leur apprenant à distinguer la réalité de l'apparence, » et c'est là, s'il faut l'en croire, *édifier avec solidité, dans un siècle où la philosophie ne fait que détruire* (1). »

Il raconte ailleurs (2) comment, à l'occasion du programme de l'Académie de Dijon *sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, il médita ce second discours, qui est tout à la fois le cynique roman des origines humaines et le vrai manifeste des rancunes orgueilleuses de l'auteur contre les inégalités sociales. « Enfoncé *dans la forêt* (de Saint-Germain), *j'y cherchois*, dit-il, *j'y trouvois l'image des premiers temps*, dont je traçois *fièrement* l'histoire... et, comparant l'*homme de l'homme* avec l'homme naturel, j'entrepris de montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. *Mon âme, élevée par ses contemplations sublimes, s'osoit placer auprès de la Divinité*.... Et je criois à mes semblables d'une voix foible qu'ils ne pouvoient entendre : *Insensés* qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux ne viennent que de vous. »

Où pouvait-il mieux ruminer son homme sauvage que dans un bois? Mais ne pouvait-il trouver dans *ces contemplations sublimes* une parole plus consolante que celle qu'il jette à ces pauvres *insensés ?*

Il considère donc l'homme de la nature, c'est-à-dire l'homme antérieur à l'établissement de la société et préexistant à l'essor même de ses facultés intellectuelles et morales. L'unique bonheur pour cet homme est de demeurer dans l'état naturel.

Quant à l'homme social, « forcé de sortir de la nature, il doit s'en tenir néanmoins le plus près possible, car la route de la nature est à coup sûr la même que celle du bonheur (3). »

(1) Ibid., p. 102.

(2) *Confess.*, part. 2, liv. 8.

(3) *Emile*, T. II, p. 52.

Quelle est donc cette primitive nature de l'homme ? Quel est cet homme vrai ? cet homme heureux ? selon Rousseau.

Atteindre cet homme et le décrire « n'est pas, il l'avoue, une légère entreprise. « Comment bien connoître un état qui n'existe plus, *qui n'a peut-être point existé*, qui probablement n'existera jamais (1). » C'est Rousseau qui parle, et en accordant ainsi le chimérique possible de ses conceptions, il ne laisse pas d'y rapporter les faits de l'état historique et actuel. Ne lui demandez pas de perdre son temps à interroger les vieux titres de l'humanité. Que lui importe la tradition? Elle n'est pas faite pour les inspirés. « *O homme*, s'écrie-t-il, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, *écoute* : — Voici ton histoire, telle que *j'ai cru* la lire, non pas dans les livres de *tes semblables, qui sont menteurs*, mais dans la *Nature*, qui ne ment jamais ! (2). »

Il *croit* lire, et il affirme ! Il dénonce les *semblables de l'homme* comme menteurs, et lui? quel privilége l'affranchit du mensonge, s'il ne l'affranchit aussi de l'humanité ? Il est homme et la *Nature* est muette, et c'est lui qui parle sous le nom de la *Nature*. A la vérité, il ajoute modestement : « *Tout ce qui sera d'elle* sera vrai; » mais la Nature va-t-elle soulever un coin de son voile, le mystère de son silence, pour dire : Oui, cela est de moi. — « Il n'y aura de faux, poursuit-il, que ce que j'y aurai mêlé du mien sans le vouloir. » Oh ! sans doute il ne sera pas bien difficile de discerner ce qu'il aura mis du sien sur le compte de la Nature ; mais lui-même en conviendra-t-il jamais ?

(1) *Préf. du discours sur l'Inégalité*, p. 58.

(2) *Disc.*, p. 7.

IX.

L'homme de Rousseau.

Condillac tire l'homme d'une *statue ;* Rousseau le tire d'une *bête,* et veut que, pour son bonheur, il reste ou redevienne aussi *bête* que possible. La rêverie condillacienne a fait longtemps les délices des idéologues ; l'autre est devenue le dogme favori des tribuns et des philosophes humanitaires ou positivistes, tous pourtant si noblement jaloux des droits de l'homme et de la liberté humaine ! — Le fameux discours de Rousseau, consacré au développement de cette rare conception, est comme un double miroir, où l'homme, en s'y considérant, se voit sous les traits d'un singe, d'abord farouche et idiot, puis habillé, fardé, doré, civilisé, et dès lors singe malin, méchant et dissolu, singe perverti jusqu'à devenir citadin, traitant, marquis ou philosophe ! voilà en deux mots tout le *Discours sur l'inégalité des conditions.*

En commençant, Rousseau veut bien ne pas rechercher : « Si l'homme a toujours été conformé, comme il le voit aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains comme nous faisons des nôtres (1) ; » en d'autres termes, s'il serait impossible que l'homme, primitivement quadrupède ou quadrumane, n'eût pas toujours été l'homme. Mais qu'il tente cette recherche ou qu'il y renonce, peu importe, puisqu'il

(1) Disc. *sur l'inégal.* Amsterdam, 1755, in-8°, p. 11.

affirme aussi hardiment que si la preuve physiologique était faite. Il tranche; il prend l'homme comme un animal, sans autre épithète, et ajoute : « En dépouillant cet être ainsi constitué de *tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir* et de *toutes les facultés artificielles* qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès, *en le considérant* en un mot tel qu'*il a dû sortir* des mains de la Nature, je vois *un animal* moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous (1). » Rousseau est l'un des premiers auteurs de cette loyale méthode d'affirmer quoi que ce soit, pour accréditer l'Erreur, sans le moindre souci de la preuve.

Il s'inquiète peu que celui qu'il dépouille de ces *dons surnaturels* et de ces *facultés artificielles* pour le considérer, non pas tel qu'il est sorti, mais *tel qu'il a dû sortir des mains de la nature* (!) devienne l'un des êtres physiquement les plus déshérités. Quelle figure, en effet, ferait-il dans le monde, diminué de tous ces avantages qui lui valent son nom et cette force d'un ordre supérieur, devant laquelle toute force animale tremble ? Rousseau ne se demande point si, l'intelligence et la raison mises à part, il a sous les yeux autre chose qu'un homme en projet, un homme *possible*, ou plutôt impossible, un monstre, le rêve d'un fou ; ni de quelle logique relève une méthode qui consiste à définir un être en éliminant, par hypothèse, sous prétexte de *surnaturel* ou d'*artificiel*, tout ce qui lui donne plus particulièrement droit à la définition ? Rousseau ne s'embarrasse pas de ces vains scrupules, et plaçant son Adam à quatre pattes dans un paysage à souhait, il poursuit : « La terre abandonnée à sa fertilité naturelle et couverte de forêts immenses, que la coignée ne mutila

(1) P. 12.

jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux *observent*, imitent leur industrie et *s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des brutes* (1). » et il dit plus loin : « Errant dans les forêts, sans industrie, *sans parole*, sans domicile, *sans guerre et sans liaison, sans nul besoin de ses semblables comme sans nul désir de leur nuire, peut-être sans jamais en reconnoître aucun individuellement* (2), l'homme sauvage, sujet à peu de passions et se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentiments et les lumières propres à cet état ; il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, et son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnaissoit pas même ses enfants (3). »

Comment s'expliquer qu'un écrivain se soit rencontré, osant préjuger à ce point de l'abaissement moral de ses contemporains, qu'il ait eu l'impudent courage d'entasser à leur vue ces montagnes d'inepties, de chimères et de contradictions rebutantes ? On passe à Ovide et aux chantres classiques de l'âge d'or les charmes du règne de Saturne et d'Astrée, les ruisseaux de lait, de nectar et de miel, et la fécondité naturelle de la terre, vierge de toute culture et prodigue de moissons (4) ; Ovide s'amuse, il amuse les lettrés. Mais c'est au

(1) Page 13.

(2) Quand deux béliers se prennent en grippe et s'entrechoquent à se briser le front, on les tond, ils ne se connaissent plus et vivent en paix. L'homme de Rousseau n'aurait pas besoin de cette toilette pour ne pas reconnaître son semblable : il est plus *bête* qu'un bélier.

(3) P. 86.

(4) *Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant :*
Flavaque de viridi stillabant ilice mella.....
Ipsa quoque immunis, rostroque intacta, nec ullis
Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus. — *Metamorphos*, lib. I.

philosophe une triste manie de ne pas voir cette terre obstinée à se couvrir d'épines et de ronces, et n'accordant qu'à la sueur humaine le pain de chaque jour. Il ne voit pas non plus, dans « la sueur du front, » cette suite d'observations nécessaires à la pratique de l'agriculture ; travail de l'intelligence dont il déclare l'homme incapable, le condamnant ainsi à mourir de faim ; l'intérêt de son bonheur l'exige, étroitement lié à sa stupidité ! Le poëte payen relève la condition humaine jusques à l'expression de la vérité dans ces beaux vers :

Os homini sublime dedit cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus,

et le philosophe du dix-huitième siècle, retombé infiniment au-dessous de la religion même des poètes antiques, imagine les pères du genre humain sans Dieu, sans raison, sans parole, sans lien de famille ni de société, stupides jusqu'à ne pas se reconnaître individuellement, et cependant observateurs ! Mais *observer* est un acte intellectuel absolûment incompatible avec la stupidité désirée. Et dans quel but observent-ils ? Ils observent, suivant Rousseau, pour imiter les animaux et s'élèvent ainsi jusqu'à leur instinct. Et il faut dévorer cette outrageante absurdité ! Il faut prêter à l'homme imbécile cet effort d'attention, de réflexion, d'intelligence, pour descendre au-dessous de l'intelligence, et s'approprier les instincts divers de l'animalité !

Rousseau pose en fait le contradictoire et l'impossible. Il discerne mal l'instinct de l'intelligence et introduit des liaisons chimériques entre le monde de la liberté où règne le perpétuel échange, la pénétration et l'assimilation mutuelle des idées, et le monde de la fatalité où l'instinct se replie dans sa loi étroite ; sourd, borné, inflexible et incommunicable. Entre ces deux mondes, il n'y a que des rapports de différence. L'un ne

juge ni de soi, ni de rien. L'autre juge de tout et de soi-même ; il a donc la lumière. Et c'est par cette lumière que l'homme, sans jamais s'assimiler un seul des instincts qui lui manquent, les supplée tous intellectuellement — (les idées seules s'assimilent). — Ce n'est pas dans les obscures nécessités de l'ordre animal, mais dans les hauteurs libres de la raison, qu'il crée la science.

Toute la théorie de Rousseau n'est qu'un inextricable embrouillement d'opinions flottantes et tumultueuses, qui viennent briser avec furie contre la vérité et se retirent en luttant contre elles-mêmes. Il prétend que la société n'est qu'une décrépitude : « l'homme qui médite est, s'il faut l'en croire, un animal dépravé ; » l'homme est perdu aussitôt qu'il réfléchit ; mais il nous dit en même temps que l'homme dans l'état de nature *observe et s'élève jusqu'à l'instinct des brutes*, et il est clair que, s'il n'*observait*, il mettrait le salut de ses jours en péril. Mais *observer*, c'est méditer ou réfléchir ; donc l'homme protège sa vie en vertu de l'acte par lequel il se perd !

Le philosophe dit encore : « Si la nature nous a destinés à être sains, la réflexion est un état contre nature (1). » Mais s'il n'arrivait sans retard à cet état contre nature, l'homme périrait infailliblement ; Rousseau ne le peut nier, et cependant, suivant lui, la nature, pour conserver l'homme sain, lui interdirait l'exercice de cette faculté qui lui est indispensable pour vivre ! Conçoit-on que, pour rester dans je ne sais quel bonheur, un être soit obligé de se tenir hors de son ordre de supériorité nécessaire et d'où dépend pour lui la question même de la vie ! Tout cela est miraculeux d'extravagance.

Et maintenant quel est le bonheur de cet homme naturel

(1) P. 22

ou sauvage ? Il est errant dans les forêts, solitaire et par conséquent sans guerre ; — quelle vertu !... — sans nul besoin des autres, et par conséquent sans liaison ; — quelle joie !...— sans parole, quoiqu'il ait une intelligence ; pouvant faire quelque découverte, quoique son intelligence ne soit qu'en puissance, et le laisse brute, et tellement au-dessous des autres brutes, qu'il ne reconnaît pas individuellement ses semblables, pas même ses propres enfants! Ce peu d'ailleurs qu'on lui permet de découvrir est stérile ; faute de langue, il n'en peut rien transmettre. Mais il est heureux : « Ses désirs ne passent point ses besoins physiques ; les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers sont la nourriture, UNE FEMELLE et le repos. Les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim ; je dis la douleur et non la mort, car jamais l'animal ne saura ce que c'est que de mourir ; et la connoissance de la mort et de ses terreurs est une des premières acquisitions que l'homme ait faite en s'éloignant de la condition animale (1). »

Détestable sophiste, et le plus étranger peut-être qui fut jamais au sentiment de la pureté et du devoir! Il avait une *femelle*, lui — et jetait ses *petits* au dehors ! Et l'on dirait que livré à la farouche conscience de sa propre ignominie, il voudrait faire rejaillir de cette boue sur l'homme naturel ou sauvage, suivant lui, l'homme vrai. Il avilit la femme, dans laquelle il ne veut voir naturellement ni l'épouse, ni la mère, et il la flétrit du nom de *femelle !* (2)

(1) P. 36, p. 97.

(2) « Faut-il ici rapporter les propos insensés d'un prétendu philosophe qui ne rougit pas d'avancer que, dans l'état primitif de la nature, l'homme et la femme se quittoient aussitôt qu'ils s'étoient rencontrés, que la mère allaitoit d'abord ses enfants pour son propre besoin, et ensuite parce que l'habitude les lui rendoit chers, et que ceux-ci ne tardoient pas à quitter leur mère sitôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture... Philosophe qui envoyez les enfants à la pâture, si votre système étoit vrai,

Volontaire et emphatique *outlaw* de la société qu'il amuse de ses fantasques hégyres, il s'est créé un rôle de *sauvage* tantôt fuyant au désert, tantôt soupant chez Mme d'Epinay, chez Mme de Luxembourg ; sauvage de théâtre, mais de toutes ses forces sauvage, empanaché de déclamations comme un *Zamore* de Voltaire ou un *Incas* de Marmontel, il ne réussit qu'à mériter cette sorte de pitié qu'il n'ambitionne pas. L'idéal de bonheur primitif qu'il retrace, donne la mesure des besoins de son âme : « Le plus aimant des êtres ! » dit-il de lui quelque part ; et ce magnanime cœur se révèle dans la seule crainte qu'il prête à sa créature philosophique : la crainte de la douleur et de la faim !

Mais, s'il n'a pu lui sauver cette crainte prévoyante, comment peut-il la dérober à la connaissance et aux terreurs de la mort ? Il la met aux prises avec des animaux redoutables, armés de griffes et de dents acérées, et il n'imagine pas que de cruelles blessures lui aient jamais donné quelque avant-goût de la mort ? Jamais débris sanglants, jamais scènes de carnage n'auront donc troublé son chemin ? Ou l'homme, devant l'homme expiré, aura-t-il passé plus brutalement impassible que la bête elle-même devant un cadavre ?

Former, comme autant de nuages capricieux et obscurs, toutes ces impertinentes hypothèses, voilà ce que Rousseau appelle *détruire des préjugés, creuser jusqu'à la racine et montrer le véritable état de nature* (1).

la nature n'auroit rien mis dans le cœur d'un père pour des enfants qu'elle auroit destinés à lui être éternellement étrangers. » — Le P. Gerdil (depuis cardinal). *Disc. philosoph. sur l'Homme.* Turin, 1769. in-8°, p. 4.

(1) Page 86.

X.

Les origines sociales, selon Rousseau.

Sur le type de ce *sauvage*, qu'il prétend retrouver encore aujourd'hui dans les bois, mais qui n'est point, qui n'a jamais été, qui est impossible (car les peuplades sauvages ont toutes une parole, une tradition, une ébauche ou plutôt un débris de culte et de société), Rousseau se flatte de restituer l'histoire de l'homme dans le passé ; et son histoire est le roman de l'homme primitif, comme sa philosophie est celui de l'homme naturel.

Il recherche donc les origines sociales, et sur ce point il va se séparer des philosophes de son temps par une violente antithèse. Il n'y a pas entre tous ces beaux esprits l'ombre d'un dissentiment sur la condition originaire de l'humanité : toujours l'isolement et l'imbécillité au début. Entre l'homme qu'on doit à la flatteuse imagination des sophistes et la légitime créature de Dieu, s'ouvre un espace sans bornes, celui qui sépare la raison de l'instinct animal.

Mais cette distance échappe à un œil holbachique ; c'est un infini qu'il néglige. Fiers Spartacus de l'esprit humain, ils agitent sans cesse avec fracas les chaînes brisées de la raison, et ils en font si peu d'état, qu'ils la réduisent à n'être qu'une résultante des sens, une propriété de la matière. Ils ne voient donc aucune difficulté à faire sortir la société et

la civilisation du simple développement de l'état de nature. Ils y mettent, au besoin, autant de siècles qu'il leur en faut pour racheter à force de temps les impossibilités du passage. Rousseau semble le trouver absolument impossible, et s'appuie sur des arguments qui pourraient aussi bien tourner contre lui-même.

« Plus on insiste, dit-il, sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux simples connoissances s'agrandit à nos regards, et il est impossible de concevoir comment un homme auroit pu, par ses seules forces, sans le secours de la communication et sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siècles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ! Combien ne leur aura-t-il pas fallu de différents hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément.

« Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail et de prévoyance,... qui très évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée... » Mais la formation de la société présuppose l'existence du premier élément de toute convention, le langage ; or, la création de cet organe essentiel de la sociabilité lui paraît au-dessus de l'homme. « Quant à moi, dit-il, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir *par des moyens purement humains,* je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème : Lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée, à l'institution des langues ou des langues déjà inventées, à l'établissement de la société (1). »

Cette transition de l'état de nature à l'état social, ce développement de la perfectibilité humaine, heureux dans l'opi-

(1) Page 60.

nion des philosophes, funeste à ses yeux, Rousseau le déclare en outre, et contre le sentiment de tous les autres, impossible aux moyens purement humains. Et chose étrange ! ce n'est que dans cette évolution déplorable et source du suprême malheur, l'INÉGALITÉ DES CONDITIONS, qu'il semble admettre une sorte d'intervention supérieure ! S'étonne-t-il de fair conspirer ainsi quelque influence divine à la perte de l'humanité ? Hésite-il devant une considération d'où il devrait conclure la négation d'une sage providence ? Je ne sais. Car il retire bientôt le peu de vérité qu'il n'a fait qu'entrevoir, et reprend le plus possible de ce qu'il vient d'accorder à l'ordre surnaturel.

« Après avoir, dit-il, *prouvé* que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature et que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine et ses progrès dans les développements successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que *la perfectibilité, les vertus sociales et les autres facultés* que l'homme *avoit reçues en puissance*, ne pouvoient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles ont besoin pour cela du concours fortuit de *plusieurs causes étrangères qui pouvoient ne jamais être* et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les *différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce*, rendre un être *méchant* en le rendant *sociable*, et d'un terme si éloigné amener enfin l'homme et le monde au point où nous le voyons (1). »

Il n'a *prouvé* ou cru prouver l'inégalité primitive qu'en se fondant sur les hypothèses insoutenables de l'isolement, de l'indifférence et de l'imbécillité originaires. Il n'a pareillement

(1) Pages 91 et 92.

établi que sur l'argument de ses songes *la perfectibilité, la sociabilité et les autres facultés données à l'homme en puissance;* thèse qui suppose non pas l'homme vivant, mais l'homme *possible*, ou l'*homme-devenir*, n'ayant sa vie propre et son humanité qu'en puisssance ! Qui a vu ce chef-d'œuvre ?

Faisant de l'homme, *à priori*, un Quasi-Rien, il sent l'impossibilité de tirer de l'être qu'il rêve l'être qu'il voit, de ce monstre d'idiotisme cette merveille d'intelligence ! Il imagine donc des circonstances, des causes étrangères, une action inconnue, sorte de création par la *Nature* ou la *Nécessité*, mais qui aurait pu n'être jamais, attendu que la perfection de l'être doué d'intelligence et de perfectibilité *possibles* consiste dans le suprême éloignement de l'intelligence et de la perfectibilité !...

Quelle part Rousseau peut-il faire ici au Dieu-Providence, ou même au Dieu-Cause ? Car, ou il faut supposer une créature qui produit d'elle-même ou de laquelle les *circonstances* expriment un développement intellectuel et social dont la Cause suprême s'étonne !... ou supposer un Dieu, qui, ayant déposé au fond de sa créature des germes de facultés dont il n'a pas décidé ou prévu l'épanouissement, lui ferait payer de son bonheur l'exercice tout à la fois fortuit et légitime de sa supériorité ! Un esprit inséré dans une brute, pour le malheur de celle-ci, si, par hasard, il s'éveille ! Une brute déchue par l'éveil de cet esprit, qui, apparemment, n'était en elle que pour dormir toujours et ne se lever jamais ! Quel est ce Dieu ? Quel est cet homme ? Mais il n'y a là ni homme, ni Dieu... Il n'y a rien... rien qu'un mauvais rêve de Jean-Jacques Rousseau.

Il va continuer d'instruire le procès qu'il fait à la société, en *rapprochant*, dit-il, *les différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce !* Personne

n'a au même degré que cet écrivain la hardiesse d'appeler ses conjectures à la réalité. Des faits attestés et authentiques se rapprochent et éclairent l'histoire ; à défaut de faits, lui rapproche des *hasards*, des hasards hypothétiques, — des *hasards qui ont pu !..* — est-ce croyable ? *perfectionner la raison en détériorant l'espèce !* — Quoi ! la raison se perfectionne et l'espèce se détériore ! Mais qu'entend-il par la Raison ? et veut-il dire que la Lumière égare ? — C'est donc la Nuit qu'il faut prendre pour guide ?

XI.

La propriété, Le pouvoir, L'inégalité.

Rousseau est bien, en effet, le triste amant de la nuit, l'apologiste de ses plus épaisses ténèbres. L'existence de l'être sans culte, sans morale, sans loi que celle de l'appétit, dont la soif s'étanche au premier ruisseau, dont la dent fait craquer le gland du chêne ou les chairs sanglantes de sa proie, voilà ce qu'il appelle „ la céleste et majestueuse simplicité „ de l'âme humaine! Quels impitoyables railleurs que les mots eux-mêmes, quand on les tourne aussi violemment contre le bon sens et la raison!

De cet idéal sublime, il passe au tableau de l'invasion progressive de tous les vices et de tous les désordres; il montre l'intelligence et la perfectibilité éveillées par des circonstances purement accidentelles et plongeant l'homme dans le gouffre social. Il a créé le poëme de notre âge d'or, il va créer l'histoire de nos malheurs.

„ Il parcourt comme un trait *des multitudes de siècles.* „ Les productions spontanées de la terre ne suffisent plus aux hommes extraordinairement multipliés. (L'hypothèse de la stupidité sauvage et solitaire n'est pourtant pas favorable à la population.) Le besoin secoue leurs facultés engourdies; des hameçons, des arcs, des flèches sont inventés. „ Un *heureux hasard* leur fait découvrir le feu „ pour préparer leurs aliments. L'isolement cessant, „ chaque individu s'aperçoit

que *la manière de penser* de ses semblables est conforme à la sienne. » — Il refusait la parole à cet homme-bête, et peu s'en faut qu'il ne lui mette à la main, sans autre transition, la plume *idéologue* qui nous conte *l'art de penser*. Cependant, malgré cet *impetus* philosophique, tout le progrès humain, quant à présent, se borne « à quelques idées grossières des engagements mutuels et de l'avantage de les remplir, » selon l'exigence de l'intérêt actuel et sensible, « et ce commerce primitif n'exige pas un langage plus raffiné que celui des corneilles et des singes... Des cris inarticulés, des gestes, *des bruits instinctifs durent composer* pendant longtemps *la langue universelle*. Peu à peu l'industrie se perfectionne; on fait des haches, on creuse la terre, on construit des huttes de branchages, on les enduit d'argile et de boue... Les hommes les habitent avec *leurs* femmes (1). »

Les premiers développements du cœur sont l'effet de cette nouvelle situation; « *les pères et les enfants contractent l'habitude de vivre ensemble* », et cette habitude « *fait naître les plus doux sentiments*.... l'amour conjugal et l'amour paternel (2). » Il ose bien parler de l'amour paternel, pourquoi ne parle-t-il pas de l'amour filial? Et quelle étrange absurdité d'assigner, pour ainsi dire, une date *possible* à des sentiments contemporains de l'homme, qui sont les battements mêmes du cœur humain, comme si ce cœur, pour commencer de battre, avait attendu qu'un hasard ou une convention lui donnât son mouvement, désormais sanctionné par l'habitude! Ces lignes contiennent en outre une inadvertance qui *marche*, à tout le moins, l'*égale* de l'absurdité; car, étant donné l'homme de la

(1) Il ne dit pas pour combien de temps ces femmes étaient *leurs* femmes. — Le philosophe n'était pas, que je sache, grand partisan de l'institution du mariage.

(2) *Disc. sur l'Inégalité*. — Amsterd., 1755, in-8°, p. 106, 107.

première époque, imbécile, sans liaison, sans asile, sans famille, comment l'enfant a-t-il pu vivre (supposé même que le besoin physique eût porté sa mère à se soulager en l'allaitant), s'il a été délaissé de son père, trop idiot pour le reconnaître? Et, si toutes les chances funestes, les intempéries ou la dent des bêtes ont opprimé sa vie, comment la chaîne des générations humaines n'a-t-elle pas été brisée? Comment le philosophe a-t-il trouvé le secret de peupler la terre?

Cependant, « les hommes réunis, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer des commodités inconnues à leurs pères, et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source des maux qu'ils préparèrent à leurs descendants (1)... Tout commence à changer de face... Le genre humain continue à s'apprivoiser... On s'accoutume à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même... Celui qui chantoit ou dansoit le mieux, le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus *éloquent*, » (On s'imagine difficilement cette *éloquence* dans la langue des *singes* et des *corneilles !)* » devint le plus considéré, et ce fut le premier pas vers l'inégalité et vers le vice en même temps (2). » Ainsi l'homme a une cabane, une famille, premier abus ; il s'ouvre aux plus doux sentiments, il a quelques idées d'engagements et de devoir : malheur ! malheur !

Ce sont là les premiers rudiments de la propriété, du pouvoir, de l'inégalité ! N'être rien était la perfection de l'homme;

(1) On se permit le luxe inouï d'une cabane : quelle décadence !...

(2) Pages 108 à 112.

devenant homme, il se perd ! Et cependant Rousseau va nous dire que « cette période de développement des facultés humaines dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. » Cet état, dit-il, est le meilleur de l'homme. » La période la plus heureuse et la meilleure est donc, s'il faut l'en croire, celle de l'invasion du mal, et l'argument de cette inconcevable anomalie, c'est « *l'exemple des sauvages* qu'on a presque tous trouvés à ce point, et qui semble confirmer que le genre humain étoit fait pour y rester toujours, que *cet état est la véritable jeunesse du monde*, qu'il n'a dû en sortir que par quelque funeste hasard, et que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas *vers la perfection de l'individu* et en effet *vers la décrépitude de l'espèce* (1). »

Maussade prôneur de sauvages introuvables, lui qui récuse avec tant d'arrogance les voyageurs, soldats, marchands ou missionnaires comme témoins incapables suspects ou prévenus, que ne va-t-il aux pays de ses rêves ? Et s'il trouve chez ses créatures favorites autre chose que la plus hideuse dépravation jointe à tous les caprices de la cruauté la plus raffinée, le révoltant abus de la force et les dernières misères de l'esclavage, le paradoxe sera dès lors moins insolent de mettre dans l'ignorance brute la véritable jeunesse du monde et la décrépitude de l'espèce dans la civilisation !

« Tant que les hommes ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire et qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent *libres, sains, bons et heureux* (2). » Il disait, quelques pages plus haut, qu'à cette même époque « chacun punissant le mépris qu'on lui avait témoigné d'une manière proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-

(1) Page 116.
(2) Page 117.

même, *les vengeances devinrent terribles et les hommes sanguinaires et cruels* (1). » Des *vengeances terribles* ne portent donc aucune atteinte à une situation *libre et saine* et l'on peut être *sanguinaire et cruel* sans cesser d'être bon et heureux ! Passons sur cette bagatelle.

« Mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, *l'égalité disparut*, la propriété s'introduisit. Le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en campagnes riantes... dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. » Par quelles entorses à la vérité pourra-t-il faire admettre que l'association détruise l'égalité (si ce n'est l'égalité métaphysique) ; que le travail rémunéré, quoique nécessaire, soit un malheur; que la misère et la servitude naissent dans ce riant berceau de campagnes chargées de moissons? Mais aucune absurdité ne lui coûte pour soutenir sa thèse haineuse : « La métallurgie et l'agriculture, dit-il, furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution (2). Pour le

(1) Page 113.

(2) Il ne se rend pas bien compte comment les hommes ont pu imaginer de tirer le fer de la mine, de le mettre en fusion, de le préparer... Mais il s'en tire bientôt au moyen d'un volcan. « *Il ne reste donc*, dit-il, *que la circonstance extraordinaire de quelque volcan* qui, vomissant des matières métalliques en fusion, aura donné *aux observateurs* l'idée d'imiter cette opération de la nature (p. 120). » Il s'est tiré pareillement de la difficulté de l'origine du langage par quelques révolutions du globe. Il faut l'entendre : « Des révolutions du globe détachèrent et coupèrent en isles des portions du continent (habité): On conçoit qu'entre des hommes *ainsi rapprochés*, et forcés de vivre ensemble, *il dut* se former un idiôme commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi, *il est très-possible* qu'après leurs premiers essais de navigation, les

poète, c'est l'or et l'argent; pour le philosophe, ce sont le fer et le bled qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain. Aussi l'un et l'autre étoient inconnus aux sauvages de l'Amérique. » Puissant argument!

Les payens, moins aveugles, attribuaient ces précieuses inventions aux dieux, aux héros! Il était réservé à cet esprit égaré d'appeler la malédiction sur les antiques bienfaiteurs de l'homme.

« De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage, et de la propriété une fois reconnue, les premières règles de la justice (1). Les choses en cet état eussent pu demeurer égales, si les talents eussent été égaux... » Mais la balance fut bientôt rompue à l'avantage du plus fort, du plus adroit, du plus ingénieux, « et en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup, tandis que l'autre avoit peine à vivre..... » L'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'inégalité des talents et des fortunes, l'usage et l'abus des richesses, toutes les facultés de l'esprit développées, la raison perfectionnée, l'amour-propre intéressé, les usurpations des riches, le brigandage des pauvres, les passions effrénées de tous, les hommes étouffant en eux la pitié naturelle et devenus avares, cruels, ambitieux, méchants, tout contribua à faire de la société un horrible champ de bataille : « Le genre humain avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites et ne travail-

insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; et *il est au moins très-vraisemblable* que la société et les langues ont pris naissance dans les isles et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent (p. 109-110). » Sganarelle est aussi heureux à prouver comment la fille de Géronte a perdu la parole, que Rousseau l'est à démontrer comment l'homme primitif l'a trouvée.

(1) Pages 117, 118, 123.

lant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se met lui-même à la veille de sa ruine (1). »

Le premier degré du mal, c'est l'établissement de la *propriété;* le second, c'est l'institution ou plutôt l'usurpation du *pouvoir*. Le riche, ou un riche, lointain précurseur de Machiavel, « conçut, dit-il, le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain. Ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adversaires... Il engage donc ses voisins à rassembler leurs forces en un pouvoir suprême qui les gouverne selon de sages loix,... repousse les ennemis communs et maintienne tous dans une concorde éternelle...

« Tel *fut* ou *dut être* l'origine de la *société* et des *loix* qui *donnèrent de nouvelles entraves au foible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle,* fixèrent pour jamais la loi de la *propriété et de l'inégalité,* d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude, à la misère (2)... » « L'établissement d'une seule société rendit indispensable l'établissement de toutes les autres, » et le même antagonisme qui avait divisé les individus se déclarant entre les sociétés diverses, il n'y eut plus que *quelques grandes âmes cosmopolites* pour franchir les barrières imaginaires qui séparent les peuples et embrasser, à l'exemple de l'Être souverain, tout le genre humain dans leur bienveillance. Les nations s'entr'égorgèrent... » l'on vit se commettre plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la prise d'une seule ville,

(1) Page 132.
(2) Pages 136, 137.

qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siècles entiers sur toute la surface de la terre (1). »

Cet état de nature, qu'il a donné d'abord comme une hypothèse, n'a pas plus d'être qu'un *conditionnel passé*. Comment alors peut-il lui venir à l'esprit d'établir le moindre parallèle entre une époque de réalité et une création de sa fantaisie? Comment s'avise-t-il de conclure la supériorité *positive* d'un état de pure vision, qu'il gouverne à son gré, sur un ordre de faits que leur certitude historique soustrait au bon plaisir de l'imagination?

Il se résume en ces termes : « Si nous suivons les progrès de *l'inégalité* dans ces différentes révolutions, nous trouverons que *l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme;— l'institution de la magistrature, le second;* — que le *troisième et dernier* fut le changement du *pouvoir légitime en pouvoir arbitraire;* en sorte que l'état *de riche et de pauvre* fut autorisé par la première époque; celui de *puissant et de foible*, par la seconde; et par la troisième, celui de *maître et d'esclave* qui est le dernier degré de l'inégalité, et le terme où aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de *nouvelles révolutions dissolvent tout à fait le gouvernement* ou le rapprochent de l'institution légitime (2). »

Quelle noble peinture du passé! Quelle brillante perspective ouverte sur l'avenir! Quels principes et quelle logique! Il décide et affirme de sa propre autorité que la stupidité est la condition naturelle de l'innocence et du bonheur; et par une conséquence aussi rigoureuse qu'elle est absurde, il ajoute que l'homme intelligent se corrompt par l'exercice de son intelligence; que perfectible, il se déprave par l'essor de sa perfecti-

(1) Pages 138, 140.

(2) Page 165.

bilité; et que la société, dernier terme du développement humain, met le comble à tous les désordres et à toutes les misères. Mais, dans le système même de Rousseau, cette assertion est arbitraire et fausse.

Car, dès là qu'il nous présente l'institution sociale comme postérieure à ce funeste mouvement de l'intelligence et de la perfectibilité, comment peut-il accuser la société d'une situation qu'elle a trouvée et n'a point faite? La force invisible de l'évidence le condamne à se réfuter lui-même, lorsqu'il nous dit avant l'établissement de la société, des lois et du pouvoir, les hommes *sanguinaires*, *cruels*, *terribles dans leurs vengeances*, et le genre humain, *à la veille de sa ruine* contraint de rechercher un abri dans un *pouvoir* qui rassemble toutes les forces et les gouverne toutes selon de *sages* lois. Cette origine qu'il attribue à la société, détruit donc sa thèse antisociale, et confesse, malgré lui, que cet état, loin d'être la cause suprême des crimes et des malheurs de l'homme, en est le seul frein et le seul remède.

Mais se contredire ou déraisonner! que lui importe? Le trait qu'il voulait lancer, est parti. Cette haine sombre qu'il puise dans sa médiocrité native et dans les blessures de son orgueil, contre la légitime constitution de l'humanité, brûlait de se satisfaire. Il représente les lois et le pouvoir comme les instruments de l'oppression du pauvre et du faible; il met une gradation tout arbitraire dans les progrès de l'inégalité, et cette utopie d'une troisième époque, dans laquelle, comme la pire de toutes, il introduit des relations de *maître et d'esclave*, qu'est-ce cela, qu'un appel sauvage aux révolutions sanglantes? Certes, les abus du pouvoir dans les âges modernes sont grands, ils n'admettent ni atténuation, ni excuse; mais c'est se jouer effrontément de la vérité et de l'histoire que de nous proposer la liberté des temps antiques, et surtout celle de l'é-

tat de nature, en soulevant d'aveugles passions au bruit des chaînes imaginaires de la civilisation chrétienne.

Quelques phrases vaguement palliatives, ces vains prétextes d'être le *peintre* et l'*historien de la nature*, n'ôtent rien à la profonde malignité des intentions. Dans ses *dialogues* mêmes, lourde apologie qu'il voulut solennellement déposer sur le Maître-Autel de Notre-Dame, ne professe-t-il pas que « les hautes idées qu'il avoit de la divinité lui faisoient *prendre en dégout les institutions des hommes et les religions factices* (1). » Quoi de plus clair? C'est la guerre déclarée à l'état civil et à la Religion; les *hautes idées qu'il a de la Divinité* lui mettent les armes à la main contre le Christ et l'Eglise! Et il ose bien protester de sa haine « pour les révolutions et les ligueurs de toute espèce (2). »

Il y a un certain art dans l'assurance dédaigneuse qu'il laisse à la société meurtrie de ses coups, sur ce spécieux principe : « La nature humaine ne rétrograde jamais. On ne remonte pas vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné (3). » Cette méprisable société peut donc se leurrer de vivre encore dans une longue corruption; il lui garantit la consolante certitude de ne remonter jamais à l'innocente félicité dont elle ne se soucie plus. Mais ce principe qu'il lui jette comme une honteuse planche de salut n'est pas seulement un hors d'œuvre; il est anti-rationnel. Car, si la nature primitive de l'homme est la stupidité, et le bonheur par la stupidité, si de purs hasards, qui auraient pu et dû ne point arriver, l'ont jetée accidentellement hors de sa constitution naturelle, il est contradictoire qu'elle n'y puisse ren-

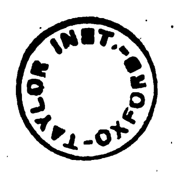
(1) 1er *Dialog.*

(2) 2e *Dialog.*

(3) 3e *Dialog.*

trer, et par une pente d'autant plus facile et plus douce, que son état forcé lui devrait coûter plus d'angoisses et de peine. S'il est impossible à l'homme de rétrograder, il faut donc tenir pour naturel que l'homme vive contre sa nature (1).

(1) « Si nous savions de science certaine que le genre humain a vécu pendant des siècles dans cet état (de nature) qui n'a jamais existé, qu'en pourrait-on conclure? Que l'état qui a succédé est contraire à la nature humaine? J'aimerais autant qu'on me dît que les poissons avaient été créés originairement pour vivre dans l'air, sur les arbres, et qu'ils se sont dégradés et perdus depuis qu'ils se sont plongés dans les eaux... S'il était possible qu'une espèce pût tenter quelque chose de contraire à sa nature, elle cesserait d'exister... » — GRIMM, *Corresp.*, t. II, p. 77.



XII.

L'Hypothèse substituée à la Tradition.

Et voilà toute la conclusion de ce long discours! Rousseau n'a pas marchandé les milliers de siècles à l'humanité, dans les ténèbres fortunées de son âge d'or; il se complaît à lui décrire ces joies animales, et dépense sa rhétorique à lui en inspirer l'amour et le regret, pour aboutir à ce suprême enseignement, que toute tentative rétrograde serait superflue, que le bonheur est resté sur la rive qu'elle a quittée pour jamais! Déclaration affligeante, à proportion que l'homme, au fond du cœur, sera plus abêti; mais qui laisse au philosophe toute son indifférence. Etrangère à la logique de son système, elle est liée toutefois à la logique de ses desseins. Le retour admis à la béatitude des brutes, la tâche qu'il s'est donnée manquerait à l'ouvrier. Si l'humanité retourne à la pâture, que va devenir le sophiste frondeur et réformateur? Il a d'autres goûts que ceux de l'herbe et du gland.

Mais l'impossibilité de rétrograder habilement trouvée, le maintien nécessaire de la société au milieu de ses abus et de ses maux, laissent un libre cours aux inspirations d'une jalouse et vindicative activité, un aliment sans cesse renaissant au mépris qui insulte, à la haine qui détruit, à l'orgueil qui entreprend de rebâtir.

On peut présumer de l'œuvre qu'il médite, sur la valeur de

ces premiers essais et sur la méthode qu'il emploie ; méthode étrange en vérité ! L'assertion hautaine et despotique, sans autre fondement que l'*hypothèse !* Une chaîne de raisonnements, dont le premier anneau est une erreur, et la conclusion une folie (1). Cette recherche imaginaire des origines humaines ressemble à une course fantastique dans le royaume des songes. Un écrivain qui prétendrait jeter une lumière nouvelle sur les annales de la France, et qui s'inscrivant en faux contre les documents les plus authentiques, nous donnerait des contes de fées pour les véritables événements de notre histoire, serait un fou à coup sûr plus innocent que le philosophe contempteur de la tradition, qui tire uniquement de son cerveau le récit des premiers temps du monde. Rousseau est, par dessus tous les autres, ce fou et ce méprisant. Son ignorance est grande ; entretenue d'ailleurs par des préjugés farouches. Il veut ignorer et il veut haïr, pour s'ôter tout obstacle logique ou historique à l'établissement de ses chimères. Et quelles chimères ! rien n'est comparable à ce hideux dénûment de sens et de conception.

Le livre des livres, le livre saint, place Dieu même à toutes nos origines : et lui, pauvre ver de terre, n'y veut mettre que le hasard et le mécanisme ! Il néglige, dans sa malice chétive, le monument auguste des affirmations divines, et il ose dresser parallèlement l'échafaudage inepte et honteux de ses conjectures.

(1) « Voilà un genre de philosophie que, comme philosophe, je n'ai jamais compris, et qui a pourtant comme prévalu en France depuis Descartes et dont Newton ne nous a pas corrigés, de raisonner à perte de vue et avec affirmation sur des hypothèses évidemment, positivement fausses et directement contraires à l'histoire la mieux reçue et aux faits les plus positifs, sans parler de la foi, de la tradition et de la religion. » — Le P. Castel, l'*Homme moral*, lett. VII.

Le livre par excellence montre à l'homme sa grandeur native, son âme faite à l'image de Dieu, inspirée divinement de ce souffle de vie supérieure, qui est la Raison et la Parole. Il plaît à Rousseau] de faire de ce même homme, une chose brute et sans nom ; au-dessous de tout nom, même de celui de bête!

La Révélation découvre, dans la profondeur des misères humaines, la hauteur du faîte d'où l'homme s'est précipité. — Rousseau plonge son informité de créature dans une immonde léthargie de toute faculté morale, qu'il appelle innocence et bonheur !

Dieu forme la femme des os et de la chair de l'homme, et dans l'union de l'un et de l'autre, principe de toute sociabilité, il figure l'union infiniment plus parfaite du Christ et de l'Eglise ; et comme il veut que du flanc du premier Adam jaillisse, selon l'expression de saint Augustin, le fleuve des générations humaines, il veut que du flanc de l'autre Adam sorte l'Eglise, la source des générations spirituelles, la société des âmes. Rousseau impose à l'homme une solitude farouche; il déclare que « la Nature a pris peu de soin de rapprocher les hommes et qu'elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour établir les liens naturels de la sociabilité (1)! » Pur délire!

Le récit de Moïse montre les sociétés primitives si étroitement liées par les traditions, les mœurs et l'unité de la langue, qu'il en coûte à Dieu un miracle pour diviser cet idiôme et répandre les peuples sur la surface de la terre. Rousseau veut que l'homme sans liaison et sans parole, n'ait dû qu'au hasard de sortir de la promiscuité, et au bégayement animal des nouveaux-nés, de s'essayer au langage ! Le sophiste semble prendre à tâche d'amonceler autour de lui les plus lourds nuages, pour se rendre inaccessible à la lumière de Celui qui est la

(1) *Disc. sur l'Inégalité*, p. 60.

parole et qui *éclaire tout homme venant en ce monde* (1)!

La toute-puissante Providence s'intéresse à son œuvre et ne la délaisse jamais. Les Saintes Lettres la découvrent à la base même de toute institution sociale, fondant la propriété et le pouvoir: « Tu ne prendras point le bien d'autrui; tu ne déroberas point! » et ailleurs : « Toute puissance vient de Dieu. » Le pouvoir est un ministère pour le bien; le pouvoir est le droit de servir éminemment Dieu et les hommes; malheur à qui ne l'entend pas ainsi! Rousseau prononce à sa manière que toute propriété est un vol, tout pouvoir une usurpation, toute obéissance un esclavage. Il pose tout sur un ordre de conventions, faux et factieux. C'est de la société civile, établie elle-même sur un pacte imaginaire, qu'il dérive exclusivement la loi, la propriété, l'autorité suprême, l'autorité même du père. Il met

(1) « Je dirois bien (c'est Rousseau qui parle), comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce des pères, des mères et des enfants... Cela nous dit bien comment les sociétés une fois faites, s'entretiennent, mais non comment elles se sont faites originairement. » Toute la saine philosophie réclame ici contre l'esprit très-particulier de l'auteur, qui ignore tout net que la conservation des choses est une répétition continuée de leur première origine. Et réellement, le commerce des pères, mères et enfants, ayant, selon la nature et les intentions révélées de Dieu, formé la première et toutes les premières sociétés, je défie de trouver d'autre raison que ce commerce, de la conservation de toutes les sociétés naturelles qui ont subsisté, ou subsistent encore sur la terre, chez les sauvages comme chez les peuples policés. — Le P. CASTEL, l'*Homme moral*, lettre VIII.

Rousseau a dit cette autre extravagance :

« L'enfant a plus de choses à dire à la mère que la mère à l'enfant. C'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention des langues, et la langue qu'il emploie, doit être en grande partie son propre ouvrage. » — *Disc. sur l'Inégalité*, p. 48.

Dieu hors de toutes les origines, hors de toutes les institutions, pour substituer partout à sa place son misérable idéal d'*homme* et de *citoyen*. — Et voilà le souverain qu'il fait : *Ecce homo!* triste souverain qui s'opprime lui-même.

L'œil de Rousseau ne voit pas cela, si hagard et si court. Il est littéralement hors de la loi chrétienne. Il rejette le péché originel; la mort du Juste n'est que le martyre du Sage; il prend en pitié la folie de la Croix. — Le monde du christianisme est plein de douleurs, sans doute, mais aussi de beauté, d'harmonie et d'espérance; c'est la pensée vive de Dieu, visitée tour à tour par l'épreuve et la consolation. — Ce monde chimérique de Rousseau est âpre et dur; il est sec, il est laid et désolé. C'est le cauchemar d'une intelligence malade et impie.

Ah! que l'esprit de révolte est peu fier ! Pour échapper à la présence divine, il s'enfuit parmi les animaux, et se cache derrière eux, au-dessous d'eux. Mais quand il s'égare si bas, et descend à de telles bassesses, il faut qu'un violent intérêt le possède. Ce n'est pas gratuitement qu'un homme superbe, et infatué de ses pensées, tient à confondre sa généalogie avec celle des pongos, et brigue de leur appartenir, au moins par ses ancêtres. L'intérêt ici, n'est autre qu'un ressentiment implacable, la haine de toute prééminence, l'impatience d'une supériorité quelle qu'elle soit.

Rousseau a souffert de l'inégalité des conditions ; la société n'a pas caressé les susceptibilités orgueilleuses de ce bourgeois déclassé avec la même complaisance qu'elle accordait à ses folies intellectuelles. Il a trouvé, parmi les philosophes et les gens de lettres, des rivaux habiles et dangereux ; chez les grands, des protecteurs hautains ; ailleurs, des Mécènes-Turcarets, arrogants et grossiers, et il s'est senti mordu au cœur du désir de la vengeance. Et le cri de sa haine a été Liberté ! Égalité !

Mais la Liberté, il ne la comprenait pas ; il n'était pas digne de la comprendre ! Le singe et le ruminant lui semblaient des êtres libres ! Sa prédication de l'Égalité, qu'il associe à cette *liberté-bête*, n'est en soi que l'expression de la fureur cachée qui aspire à la domination. Cette prédication malheureuse et coupable, comme toute parole qui embrigade les passions, n'a été que trop entendue.

Le sentiment de l'égalité, né de l'envie et qui enfante la haine, a mis tout en feu. Incompatible avec la fraternité, ou plutôt avec la charité fraternelle, il repousse aussi la liberté, qui ne peut vivre que dans l'embrassement de la charité. Bassement égoïste, l'égalité applaudit aux destructions et aux nivellements. Elle fait, sans peine, alliance avec la force, et volontiers aide le despotisme révolutionnaire à rouler son lourd cylindre sur la société aplatie et brisée.

XIII.

Lettre à Voltaire sur la Providence. De l'optimisme.

Rousseau envoie son factum antisocial à Voltaire, et reçoit ce compliment :

« On n'a jamais tant employé d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. » Et l'*Ours* (1) de répondre, en grimaçant un sourire : « Je n'aspire pas à nous *rétablir* dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, ce retour seroit un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes. Personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres (2). » Comme il est gracieux ! Quels pavés que ces gentillesses !...

Le patriarche accueille l'hommage rendu à sa suzeraineté, offre au citoyen de Genève l'hospitalité des *Délices*, et, l'année suivante, lui adresse ses poëmes sur la *Loi naturelle* et le *Désastre de Lisbonne*. Poëmes, ai-je dit ; si l'on daigne décorer de ce nom (je parle surtout du premier) un ramas de

(1) C'est le nom que Mme d'Epinay donnait à Rousseau.

(2) Lettre du 10 septembre 1855.

lieux-communs protestants et sceptiques,où,sous les enseignes de la tolérance et de la religion naturelle, incertain s'il doit admettre la création ou l'éternité de la matière, le monothéisme ou le dualisme ; si l'âme subsiste indépendamment des sens ou n'est que l'un d'eux (1), et néanmoins prêchant avec fureur l'indifférence des religions et la haine de l'Eglise, l'ex-chambellan de Frédéric finit par exhorter son héros à mettre la main sur les prêtres pour en faire les *fonctionnaires* de la théologie de l'Etat (2).

Digne et libératrice philosophie, qui jette l'âme et la conscience sous le talon du Roi-Sophiste ! Ce tolérantisme cafard, avec ses élans burlesques autant qu'hypocrites vers le Dieu des Chinois, des Guèbres et des Mahométans ; ces rapsodies compilées de Bayle et de Locke, mêlées de bouffonneries et d'ordures, guindées sur les vers les plus plats, les plus secs, les plus boîteux qui se rencontrent peut-être en aucune langue ; l'effronterie de ces maigres pensées, ces pauvres rimes, ces pâles expressions, qui ressemblent à de chétives recrues levées par violence pour *guerroyer* la parole divine, tout cela figure assez bien une émeute en guenilles contre la Raison et la Foi.

Rousseau accorde à cette pièce quelques vaines louanges, et porte toutes ses objections sur l'autre. Le tour galant qu'il donne à sa désapprobation enveloppe une épigramme qui dut être assez sensible au vieux rimeur : « Plus votre second poëme *(la Loi naturelle)*, lui dit-il, m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier (3). Car, *si vous*

(1) « *Ce je ne sais quel sens* qu'on nomme âme immortelle. » — VOLTAIRE, *Aux mânes de M. de Genonville.*

(2) Qui conduit des soldats peut conduire des prêtres. — VOLTAIRE, *Loi naturelle.*

(3) L'envoi de ces deux poëmes fut fait dans un ordre différent de celui où ils sont imprimés dans les Œuvres complètes.

n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois donc croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentiments que vous réfutez si bien... Tous mes griefs, ajoute-t-il, sont donc contre votre poëme *sur le Désastre de Lisbonne*, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré (1). »

Ce *poëme* de Voltaire est une assez méchante pièce, où pourtant il montre quelque velléité de parler raison ; et c'est précisément sur les points soutenables que Rousseau dirige l'attaque. Sa lettre, fort ambitieuse de ton, et philosophiquement des plus médiocres, est une sorte de traité à la Sénèque sur la Providence et sur l'existence du mal. Elle va nous donner la mesure de la théodicée des beaux esprits du temps. La coterie Holbachique apportera son mot dans le débat.

Au commencement du dix-huitième siècle, un certain retour de l'opinion contre le dur jansénisme et les sceptiques malignités de Bayle avait mis en faveur les vues philosophiques de Malebranche et de Leibnitz, et accrédité l'optimisme. Mais ce système, ou la *raison du meilleur*, ne trouvant rien de mieux, pour justifier la Providence de l'admission du mal dans le plan du monde, que l'hypothèse de la nécessité morale, l'athéisme comprit bientôt quel parti il pouvait tirer de cette étrange apologie des voies divines. « Les beaux esprits, disent les journalistes de Trévoux, ne critiquent point la Providence, mais ils ne l'anéantissent que mieux, en faisant semblant de lui applaudir. Tout est bien, tout est très-bien. Le mal n'est pas un mal, puisqu'il est la cause nécessaire du bien, nécessaire à Dieu même, qui non-seulement sait tirer le bien du mal, mais ne

(1) Lettre citée plus haut.

le sait ou ne le peut tirer que de là, non-seulement encore malgré sa sagesse, mais précisément à cause même de sa sagesse, M. Leibnitz, homme modéré, homme intelligent et précautionné, n'a glissé tout cela que par la voie du raisonnement, de la persuasion, de l'insinuation. Les esprits outrés de notre siècle, qui n'en manque pas, ont éventé la mine et brusqué le raisonnement. Un Pope, en Angleterre, un Voltaire, en France, comme s'ils avaient une mission spéciale pour cela, et avec une espèce d'enthousiasme, ne cessent de nous prêcher, en prose et en vers, qu'il n'y a pas de mal, que la nature est bien, que le système régnant est celui de la belle nature, qu'elle est telle qu'elle a dû être, qu'elle ne pouvait être autrement, que l'homme a commencé par là, que l'état d'innocence est une chimère (1). »

Voltaire, métaphysicien des plus frivoles, n'avait assurément jeté qu'un coup d'œil distrait sur la *Théodicée* de Leibnitz; tout son optimisme était pris dans les vers de Pope, et, sur le ton du poëte anglais, il rimait ces ennuyeux *Discours sur l'homme*, où tantôt, au nom de la Raison, il propose des doutes téméraires, et tantôt place dans la bouche d'un docteur catholique, affublé en lettré chinois, cent *Pourquoi* ridicules, qui concluent à un monstrueux contentement de l'état actuel du monde, comme s'il n'y eût, en effet, ni bien ni mal; comme si le sentiment que l'homme a de sa misère, ne fût que préjugé; celui qu'il a de sa grandeur, que vain orgueil; comme si Dieu, relégué dans son immensité, dût à sa dignité d'abandonner l'homme avec tout le reste à l'empire immuable des lois de la matière et du mouvement.

Survient l'épouvantable catastrophe de 1755. Lisbonne s'abime dans un tremblement de terre. Vingt ou trente mille victimes périssent sous les ruines de leurs demeures, et les

(1) Février 1737.

survivants de ce désastre errent sans asile à travers les trépidations renouvelées de ce sol dévorant. L'argument contre l'optimisme est terrible, hélas! Il frappe et réveille le bon sens de Voltaire. L'émotion universelle le gagne, et le voilà se récriant contre les optimistes, contre Pope (1), et contre lui-même qui, la veille encore, alignait ces rimes confiantes :

Rien n'est grand ni petit; *tout est ce qu'il doit être.*
D'un parfait assemblage, instruments imparfaits,
Dans votre rang placés, *demeurez satisfaits.*

Ainsi, la terre tremble, le système croule, et l'homme se contredit. Que n'a-t-il fait ainsi jusqu'au bout? C'est avec toute raison qu'il abjure Leibnitz, Pope et ses sentiments d'hier :

Qu'on ne présente plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la Nécessité;
Cette chaîne des corps, des esprits et des mondes!
O rêves des savants! ô chimères profondes!
Vous criez : *Tout est bien*, d'un voix lamentable...
L'univers vous dément. . . . .
Il le faut avouer, *le mal est sur la terre.*

Et dans son élan vers la Vérité, il va jusqu'à reconnaître la nécessité d'une Révélation :

La Nature est muette ; on l'interroge en vain;
ON A BESOIN D'UN DIEU QUI PARLE AU GENRE HUMAIN.
Il n'appartient qu'à lui d'expliquer son ouvrage;
De consoler le faible et d'éclairer le sage.

(1) Pope, de qui il disait :
« Qui *porta le flambeau* dans l'abîme de l'Etre;
« Et l'homme *par lui seul* apprit à se connaître!! »

Restons sur ce bon mouvement de Voltaire, — il ne tardera pas à s'en repentir, — et voyons par quels arguments Rousseau entreprend de le combattre.

Déiste, il soutient l'optimisme ; c'est d'ailleurs l'opinion en faveur auprès de ses amis, les athées Diderot et Grimm, gens habiles, et sachant bien le vrai nom qui appartient au système de l'ordre immuable et nécessaire. Rousseau s'arrête au déisme et pose ainsi le débat entre Voltaire et lui :

« Homme, prends patience, lui disent Pope et Leibnitz. Tes maux sont un effet nécessaire de ta nature et de la constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant qui te gouverne *eût voulu t'en garantir. De toutes les économies possibles*, il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le plus de bien. Ou, (pour dire la même chose plus crûment, s'il le faut,) *s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait mieux faire.* »

Que me dit maintenant votre poëme ? « Souffre à jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout-puissant ; *il pouvoit prévenir tous tes maux* ; n'espère *donc* jamais qu'ils finissent. Car on ne sauroit voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. » Rousseau prétend que cette doctrine « aigrit ses peines et l'excite au murmure, » tandis que l'optimisme de Pope « adoucit ses maux et le porte à la patience. » Mais Rousseau est tout à la fois rapporteur infidèle et raisonneur pitoyable. L'idée que l'Être souverain n'a pas empêché les maux qu'il pouvait prévenir n'implique nullement que, sinon en ce monde, du moins en l'autre, il n'en *veuille* et n'en *puisse* la fin.

> *Un jour tout sera bien*, voilà notre espérance ;
> *Tout est bien aujourd'hui*, voilà l'illusion.

Sur l'*illusion* et sur l'*espérance*, Voltaire va bientôt faire

une pirouette, il faut s'y attendre ; son christianisme passager glisse sur la chute originelle, et laisse dans l'ombre la considération de la Justice. Rousseau, toutefois, l'accuse mal à propos de justifier la puissance de Dieu aux dépens de sa bonté. A le prendre au moment où il parle, le poète affirme un avenir; et que faut-il de plus à Rousseau ? Il aurait mauvaise grâce à se montrer théologien rigoureux, lui qui se contente de son « Être éternel et bienfaisant, » Être parfait et la perfection même, dont ce monde imparfait a épuisé la sagesse et le pouvoir ! Être voulant le bien, mais que la raison du meilleur détermine invinciblement à l'adoption du mal comme condition nécessaire du bien ! Ce stérile bon vouloir suffit à Rousseau, et il se console.... certes à peu de frais. Car je ne sais s'il se peut rien imaginer de plus désolant qu'un tel système, poussé d'ailleurs si loin, qu'il ne nous montre plus en quoi l'OPTIMUM intéresse notre destinée. L'homme hésiterait-il donc entre un Dieu fort qui a permis le mal, pouvant l'empêcher, et ce Dieu débonnaire, qui, malgré lui, n'a pu faire mieux que de l'admettre ? — Je puis conjurer la Toute-Puissance qui sévit, mais qu'ai-je à faire d'une Bonne Volonté qui se déclare à bout de voies ? Ce Dieu qui ne peut ni ne pourra mieux faire, cet automate suprême assujetti à cette loi du *meilleur*, d'où dérive pour moi le *pire*, c'est Dieu dépossédé, déposé, désespéré et qui me désespère ! c'est l'hypothèse inutile dont MM. Diderot et Grimm savent se passer.

Rousseau admet le mal moral, dont il attribue l'origine au développement de la perfectibilité humaine : c'est sa monomanie. Quant au mal physique, il le tient pour nécessaire, s'appuyant sur ce principe que la matière sensible et impassible est une contradiction ; et suivant lui, la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. Il se place ici lui-même sous le coup de la cri-

tique qu'il vient d'adresser à Voltaire, quand il lui reprochait de ne répondre au pourquoi de l'existence que par la souffrance et la mort. Voltaire cependant ne pose que le fait actuel : lui, va beaucoup plus loin; il affirme que l'homme ne saurait exister sans souffrir. Et qu'en sait-il? Rien n'est moins démontré que la *nécessité* de souffrir ; rien n'est plus faux que la *matière sensible* ; rien n'est plus arbitraire que la contradiction qu'il introduit entre la sensibilité et la non-souffrance.

En quoi répugnerait-il à la raison que l'homme fût placé dans une condition telle qu'il ne s'aperçût de sa sensibilité que par la jouissance ? Dans ce monde même, n'a-t-il donc de sentiment que pour ce qui l'afflige et le blesse ? N'est-il pas *sensible* à la joie et au bonheur? Personne n'est d'humeur moins optimiste que Rousseau, mais il entre dans ses vues du moment de chercher au mal temporel toutes les atténuations possibles. Il s'applique à montrer que la plupart de nos maux physiques sont notre ouvrage ou ne s'aggravent que par notre aveuglement. Il a des traits spirituels, légers, presque enjoués sur la catastrophe de Lisbonne. « Est-ce la faute de la Nature si on bâtit des maisons de sept étages? » A quoi songent ces insensés qui périssent pour vouloir prendre, l'un, son argent... — créature dépravée?... — l'autre, ses habits? — Malheureux ! la philosophie de la Nature t'en dispense. — Imaginez, au lieu de ces toits immenses, quelques légères cabanes. Les habitants,sortis sans peine de ces ruines de châteaux de cartes, auroient « été vus à vingt lieues de là aussi gais que s'il ne fût rien arrivé. » Que sait-on ? le plaisant spectacle de cette terre convulsive eût peut-être avivé leur gaîté... — En outre de ces saillies indécentes, Rousseau trouve le moyen d'être dur et amer. La mort à ses yeux est à peine un mal. Elle ne l'est guère que « par les préparatifs dont on la fait précéder... Un trépas instantané perd à la réflexion beaucoup de son horreur.

De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs sans doute ont évité de plus grands malheurs. » Ils ont, à tout le moins, échappé à l'ennui d'expirer lentement sous les soins homicides des médecins, et la barbare obsession des prêtres (1).

Ce dernier trait est de l'impiété la plus abjecte. Tout le reste n'est qu'un vain étalage de sentiments réchauffés de Sénèque et de Montaigne ; c'est l'endurcissement aveugle qui se dit lumière et patience. L'orgueil a beau s'obstiner dans ses négations, la mort est un grand mal et une grande peine. Les banalités stoïques n'y peuvent rien, et la justice divine ne s'est pas trompée dans le choix de sa vengeance. Rousseau se roidit et se dresse puérilement sur ce principe absurde : « S'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir. »

Quelle autre consolation offrirait-il au ruminant, pour qui le tout de l'existence n'est que l'existence elle-même ? Il tient à oublier que l'homme appartient à un ordre de vie supérieur, qui réagit profondément sur toute l'économie de sa vie mortelle. Il tient à détruire l'idée que la liberté humaine puisse rien avoir à démêler avec la justice suprême, et dans cette posture vile et lâche où il veut que l'homme se range, il ne songe pas que le coupable même qui demande à la mort un asile contre les persécutions de sa conscience réfute par son désespoir l'ignoble hypothèse du prétendu bien de vivre pour

(1) « Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que *les médecins assassinent* dans son lit *à leur aise* et à qui *des prêtres barbares font avec art savourer la mort?* » — *Lettre à Voltaire*. Œuvr., t. I, p. 345, in-12. Amsterd.

vivre. Il ne veut pas se souvenir de la sentence prononcée par la Vérité même sur celui qui l'avait livrée : « Mieux eût valu pour lui de n'être jamais né. » Le supplice volontaire du traître et la parole qui le condamne sont la terrible dérision de « ce doux sentiment de l'existence » dans la monstrueuse mort de tout désir et de toute espérance par-delà.

Il croit pouvoir établir sa honteuse maxime sur le sentiment populaire. Suivant Erasme et Voltaire, peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu. Il pense, lui, qu'un honnête bourgeois, un bon artisan, seraient de meilleure composition, et il va jusqu'à « poser en fait qu'il n'y a pas, dans le Haut-Valais, un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du Paradis, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. » Qu'il parle donc pour lui-même, au nom de ses instincts personnels, et ne prête point aux humbles de ce monde une bassesse d'âme qui est bien plutôt l'infirmité spéciale des faux sages et des faux savants ! Où prend-il, en particulier, cette assurance de répondre pour le noble montagnard valaisan ? — La vie arrêtée dans une croyance forte et un rude devoir lui semble petite, il l'appelle insolemment une *vie automate*, et il ose affirmer qu'une âme pieuse renoncerait avec joie aux promesses de l'éternité pour s'engager dans ce cercle perpétuel de mort et de renaissance rêvé par la philosophie payenne ! Le cœur de Rousseau, désespérément médiocre, calomnie le cœur de l'homme, et surtout du chrétien.

Jamais le sentiment des choses divines ne fut en lui, et vainement il jeta dans ce vide l'immensité de son orgueil. Médiocre et haineux, sa lettre est semée, d'ailleurs, de traits odieux contre la religion et le prêtre. Pourquoi? demandez-lui. L'intérêt l'avait fait catholique; l'orgueil l'a ramené naguère au giron de Calvin. Apostat, il hait ceux qu'il vient de trahir et se venge,

par provision, du mépris qu'il croit inspirer. Il rejette le dogme du péché originel; il n'admet pas la liaison que la justice divine a établie entre le mal moral et le mal physique. Il veut que l'homme soit ici-bas malheureux par sa faute, malheureux par des circonstances fortuites et par la nécessité de son être, en sorte qu'il n'est guère possible de concevoir un dénoûment heureux à une destinée aussi lamentable. La *nécessité* du mal anéantit la culpabilité de l'homme, et jette un voile sombre sur l'existence de la Providence, par la négation de ce principe si consolant et si beau : « Sous un Dieu juste, nul n'est malheureux s'il ne le mérite : *sub justo Deo nemo miser nisi mereatur.* » Rousseau trouve néanmoins que ce système de la nécessité adoucit les maux et enseigne la patience! Cet homme a en lui-même une source originale de joie et de consolation.

XIV.

Théodicée des Beaux Esprits du XVIIIe siècle.

Il porte la discussion dans les régions de la métaphysique. « Quand vous attaquez, dit-il à Voltaire, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crousaz ; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure, ni à aucune forme précise ; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière... ; que la nature n'agit jamais rigoureusement ; qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atôme de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre.... Je vous avoue que sur tout cela je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement. A l'égard de M. de Crousaz, *je n'ai point lu son écrit et ne suis peut-être point en état de l'entendre*... Mais je ne lui cèderai point ce que je vous auroi disputé ; et j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. »

Ce ton tranchant, ce dédain pour un savant et pour un livre qu'*on n'est peut-être pas en état d'entendre*, cette superbe âpreté en un mot, n'élève pas la réponse de Rousseau à la hauteur de son arrogance. Cette réponse est faible et n'oppose aux principes posés par Voltaire que des conjectures, des présomptions tirées de la *possibilité*, des expériences *hypothéti-*

ques. Au reste, il est bon de joindre ici aux difficultés de Rousseau les raisonnements de son ami Grimm, — et Grimm, c'est aussi Diderot, — avec qui il était alors en commerce intime de littérature, de philosophie et de débauche. Il semble que la boutade quasi-chrétienne de Voltaire avait mis en rumeur la confrérie des athées. Le citoyen de Genève présente en quelque façon au patriarche de l'impiété les doléances du parti; Grimm, dans sa correspondance, en exprime le dépit et l'aigreur. Entre la *lettre* presque officielle et la *correspondance* secrète, il y a une singulière confraternité de critiques et un accord d'opinions voisin du symbole. Comme le Genèvois, l'honnête Saxon professe la nécessité absolue; la nécessité de tout ce qui est, démontrée par le fait même qu'il est; l'enchaînement nécessaire des êtres, la nécessité du tout et la nécessité de l'atôme. Mais, plus hardi que le Genèvois, il fait subir au déisme son évolution logique, et le conduit rondement aux maximes suivantes: « Celui qui a dit, tout est bien, a tort, et celui qui dit tout n'est pas bien, n'a pas raison. Pour décider cette question, il faudroit connaître la machine, et qui osera se vanter d'y entendre quelque chose? — Quand M. de Voltaire se récrie sur le désastre de Lisbonne et regarde la destruction d'un *certain nombre* d'individus comme un mal dans l'univers, qu'en sait-il? Quel est *son orgueil* de se compter pour quelque chose dans l'immensité et d'attaquer l'*ordre général sur l'anéantissement de quelques êtres*, ses semblables? Nous crions au mal physique et moral, dès que les circonstances s'opposent à notre bonheur particulier. Or, la Nature fait tout pour elle-même et ne fait rien pour nous; elle compte pour rien nos douleurs et nos souffrances, et immole sans cesse l'individu au bien de l'espèce.

« La raison et la philosophie nous disent sans cesse que le repos et la jouissance paisible de notre existence sont les seuls

biens pour des êtres qui doivent disparaître le lendemain... Mais nous obéissons malgré nous-mêmes à la Nature, qui dispose nos efforts, nos travaux, cette effervescence de génie au but général de ses vues, qui opère dans cette fermentation continuelle des individus le bien-être constant de l'espèce, et qui prépare par les travaux de la génération présente les avantages de la génération future. *Il faut nous détacher de notre bonheur*, ou ne le voir possible qu'autant que nous obéissons à la Nature et *que nous remplissons ses vues*, et nous aurons rempli *notre vocation*. — La philosophie de M. de Voltaire est petite, étroite et fausse. Il ne croit pas que tous les corps soient nécessaires à l'ordre, à la conservation de l'univers, ni que tous les événements soient essentiels à la série des événements... Cependant, sans cette nécessité absolue, on ne conçoit pas comment l'univers pourrait subsister. *Tout ce qui ne tient pas à la chaîne du corps et des événements ne peut exister*. Et la preuve qu'un corps ou un événement y tient, c'est qu'il existe...

« — Mais la nature, dit M. de Voltaire, n'est asservie à aucune quantité précise, nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière, nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique. — Cela prouve que les mathématiques sont un pur jeu de l'esprit, et qu'elles ne sont pas plus utiles à la *connaissance* de l'univers que la science du jeu d'échecs pour la *conduite* d'une armée (1). Si la Nature nous paraît quelquefois ne point agir rigoureusement, c'est que nous ne connaissons point l'*ensemble de ses vues si prodigieusement variées*... Il n'y a qu'un raisonnement bon et sûr,

(1) Il n'y a aucune parité entre ces deux termes : *connaissance*, d'une part ; *conduite*, de l'autre. — De ce que les mathématiques sont inutiles à Dieu pour *conduire* le monde, il ne s'ensuit point qu'elles soient inutiles aux hommes pour le *connaître*.

c'est de conclure du fait à la nécessité... Cet atome existe, donc il est nécessaire à l'univers. — Mais, dit M. de Voltaire, je n'en vois pas la nécessité; donc, conclut-il, elle n'existe pas : donc, fallait-il conclure, je ne suis qu'un ignorant...

« Tout ce qui est doit-être, par cela même qu'il est, voilà la seule bonne philosophie; aussi longtemps que nous ne connaîtrons pas cet univers, comme on dit dans l'école, *à priori*, tout est nécessité; la liberté est un mot vide de sens. (Voyez la Lettre de M. Diderot.) L'arbitraire produirait le chaos, et *le chaos est aussi un mot vide de sens*, car rien ne peut exister sans une certaine loi constante, quelle qu'elle soit, *et cette loi ne finit pas sitôt que ce qui existait par elle, périt avec elle et disparaît de la chaîne des êtres* (1). — M. de Voltaire (dans sa réfutation du *Système de la Nature)* ne conçoit pas comment le mouvement seul, sans aucune intelligence, a pu produire ce qui existe; personne ne le conçoit, mais c'est un fait; et c'est un fait aussi, qu'en plaçant une intelligence éternelle à la tête de ce mouvement, vous n'expliquez rien.

« La philosophie aime mieux croire que l'intelligence peut être l'effet du mouvement de la matière que de l'attribuer à un ouvrier tout-puissant qui ne peut rien... à un être souverainement intelligent, et qui, dès que vous lui supposez une qualité morale, peut être justement accusé dans toutes ses productions où la somme des inconvénients l'emporte infiniment sur les avantages... Les hommes existent *bons ou méchants*; le problème consiste à *trouver un système, un frein, qui empêche les méchants d'être ce qu'ils sont*. Quand ce frein sera trouvé, il y aura un grand pas de fait vers le bonheur du genre humain... Au reste, ces malheurs me paraissent sans ressources,

(1) Grimm, *Corresp.*, t. I, p. 1 à 7.

aussi longtemps que Dieu sera prêché par des prêtres et qu'il ne prendra pas le parti de se prêcher lui-même (1). »

Voilà, dans leur ensemble, les maximes constitutives du Déisme inconséquent de Rousseau et de l'Athéisme très-absurde, mais très-logiquement concluant, de la société d'Holbach. Rousseau admet la Nécessité, et s'arrête en chemin ; Diderot et Grimm vont sans détour au bout de leurs idées, et professent à haute voix qu'une Intelligence en dehors et au-dessus de la chaîne universelle des êtres n'est qu'une absurdité. La Théodicée des libres-penseurs du dix-huitième siècle est simple et courte. C'est un fantôme de Déisme vite évanoui en Panthéisme athée. Reste à discuter la valeur de ces principes, et si leur solidité répond à l'assurance avec laquelle ils se posent.

(1) *Corresp.*, t. VII, 1er septembre 1770.

XV.

La chaîne des êtres. — Fatalisme athée de Diderot et de Grimm.

Grimm, ou Diderot par la plume de Grimm, s'érige en arbitre entre Pope et Voltaire, et prononce que l'optimiste a tort et que son adversaire n'a pas raison, sous ce prétexte que, pour décider la question, il faudrait connaître la machine, et la prétention serait étrange (1). Si cette assertion est exacte, il s'ensuit que pour savoir quelque chose, il faudra tout savoir, et comme on ne saura jamais tout, il est clair qu'on ne saura jamais rien. Les hommes ne sont donc en possession d'aucune vérité.

Mais alors que peut-on affirmer? Ni le bien, ni le mal, ni l'indifférence du bien et du mal, ni le phénomène, ni l'existence, ni l'être : nous sommes en plein scepticisme. Grimm, ou Diderot, néanmoins, fonde toutes ses négations sur un dogmatisme fort tranchant, et la formule de ce dogmatisme est : — l'enchaînement rigoureux de toutes choses, la nécessité absolue du tout et de l'atôme. — L'atôme est nécessaire comme le tout; mais il ne l'est que par rapport au tout. — L'atôme pensant, non plus que l'atôme matériel, n'a de valeur que par sa relation à l'ensemble : il n'a pas plus de

(1) Difficulté banale qu'opposent toujours les philosophes de ce temps. Pope dit aussi « Vous voulez qu'on vous rende raison des contrariétés qui sont dans l'homme; pour cela, il faudrait connaître le rapport qu'a l'homme avec ce *nombre infini de mondes* qui composent l'univers. »

droit que la dernière molécule à faire de soi la moindre figure.

Sur ces propositions peu fières, s'élève, qui le croirait? un stoïcisme altier. Vingt ou trente mille victimes périssent sous les ruines de Lisbonne : le sang-froid de Grimm est sublime. — *Quel orgueil* de tenir pour un mal dans le monde cette disparition de *quelques êtres !* Fortifiez-vous par cette pensée que « la Nature fait tout pour elle-même et rien pour nous, et qu'elle immole sans cesse l'individu au bien de l'espèce ; » — encore qu'il ne se conçoive guères comment le bien de l'espèce se trouve naturellement intéressé à la destruction de vingt ou trente mille instruments individuels de son accroissement et de sa perpétuité. — *Bien et mal,* nous dit-on, sont des *mots vides de sens ;* mais s'ils sont vides de sens au moment actuel, comment leur en prêter un dans l'avenir? Et ce mot *bien,* dont on amuse *l'espèce,* s'il ne signifie rien aujourd'hui, que signifiera-t-il demain? Contraste bizarre : c'est au moment où l'on nous assure avec un merveilleux dédain que nous ne sommes que les imperceptibles éléments d'un système inconnu, et que l'orgueil serait plaisant de s'y compter pour quelque chose (le *roseau pensant* ne doit se compter que pour un roseau !) c'est lorsqu'on nous réduit à cette extrémité d'humiliation et de néant, qu'on veut que notre infirmité se hausse jusqu'à ces austères sentences : « Il faut vous détacher de votre bonheur, ou ne le voir possible qu'autant que vous obéissez à la Nature, et vous aurez rempli votre vocation... » O profondeur ! La pierre qui nous écrase nous aurait-elle fait une vocation? Et mon bonheur serait possible, ô joie ! *dans les vues de cette Nature qui immole* toujours ce qui est à ce qui sera, et qui *se rit* de mon bonheur et de moi?

Voilà donc de cyniques épicuriens qui nous convient au détachement absolu de nous-mêmes ! Et cependant ces philo-

sophâtres, dont toute la vanité travaille présentement à ravaler la nature humaine, afin de déchaîner sans scrupules la bête qui est en eux, taxent d'orgueil le sentiment que la pensée nous donne de l'excellence de notre être? Quelle pitié! qu'ils apprennent donc, s'ils l'ignorent, que l'orgueil n'est pas moindre à se tenir rabaissé quand la vérité nous relève, qu'à se redresser quand elle nous rabaisse. L'orgueil n'est que la révolte contre la vérité, soit que par présomption on tende plus haut que son rang, soit que par fausse humilité on s'obstine au-dessous, et qu'ainsi, faute de consentir à son ordre de supériorité tout ensemble et de dépendance, on se mette hors de tout ordre vrai. Là est le mal et la superbe.

Ce système d'Athéisme, si impérieux, si décisif, sur quoi repose-t-il? Sur une base fragile, sur une hypothèse : la nécessité absolue et l'enchaînement des corps et des événements ; la nécessité de tout ce qui arrive et de tout ce qui existe, prouvé par le fait même qu'il arrive et qu'il existe.

Le Nécessaire, en métaphysique, est Ce dont la non-existence impliquerait contradiction. Or, quel est entre tous les êtres, entre tous les faits, celui dont on puisse dire qu'il est contradictoire qu'il ne soit pas, si ce n'est l'Être divin et l'existence divine? Il n'est pas contradictoire que le monde ne soit pas et rien de ce qui est en ce monde; mais il est contradictoire que l'Être même et le principe de toute existence ne soit pas. Dieu est, parce qu'il est, et rien n'existe que parce qu'il est. Il n'y a donc qu'un seul être, qu'un seul fait nécessaire, Dieu et son existence.

Cette prétendue chaîne, par qui tout est lié, depuis le premier terme jusqu'au dernier, et si étroitement, que l'un des anneaux, la moindre existence, la moindre circonstance, venant à manquer, le tout serait détruit; cette chaîne de fatalité n'est qu'une imagination impie; et, pour l'admettre, il

faut adopter le système qui fait de Dieu et du monde un seul tout, dont Dieu est l'âme, et la Nature, le corps. L'opinion de l'unité de la substance, le dogme de l'âme du monde, sont de vieilles erreurs renouvelées des Eléates et des stoïciens par Spinoza, et de Spinoza par la coterie holbachique. Le Juif d'Amsterdam est, suivant la remarque de Bayle, le premier chez les modernes qui ait réduit l'athéisme en système, et c'est à son école que les philosophes du dix-huitième siècle ont appris qu'il n'y a rien de contingent dans la nature, que tout s'y produit dans un ordre immuable, inflexible, et suivant une série de causes allant à l'infini : « Sans cette nécessité absolue, disent-ils, on ne conçoit pas comment l'Univers pourrait subsister. »

Mais n'est-ce pas plutôt l'hypothèse de cette nécessité absolue qui rend malaisé de concevoir comment l'univers subsiste dans la mobile succession et l'évanouissement continu de tout ce partiel *nécessaire* dont il se compose? Il ne tombe pas sous le sens que le nécessaire soit sans cesse à se faire, à s'écouler, à se transformer, à dépérir. Si tout était nécessaire, tout serait immuable; si un être quelconque, si un atôme était nécessaire, il n'y aurait que coexistence, et point succession. Tout serait à la fois, tout serait déjà, rien ne serait à venir. Or, en présence de cette scène changeante et de cette perpétuelle et universelle fluidité, comment soutenir *à priori* l'indestructibilité de l'atôme, la nécessité d'un phénomène, d'un être, d'un monde quel qu'il soit? Et il ne s'agit pas d'invoquer ici la perpétuité des lois naturelles. Cette perpétuité n'est que relative, et ne saurait excéder les limites de la matière et du temps. L'ordre actuel n'est pas un ordre nécessaire, mais un ordre providentiel. Tout est ordonné, et rien n'est enchaîné. Tout est prévu, tout est déterminé, non par une immense fatalité, mais par une volonté infiniment puissante. Donc, tout

ce qui arrive pouvait ne pas arriver, tout ce qui est pouvait ne pas être. La logique des choses est toute dans la force du décret divin qui a prononcé leur existence, et rien en elles, avant qu'elles fussent, n'a pu astreindre la Toute-Puissance à la nécessité de les produire. Elles ne sont, et ne sont telles, que parce qu'Elle veut qu'elles soient, telles qu'elles sont. Ce monde est un système de contingence, ou de réalités coexistantes dans l'espace et successives dans le temps, obéissant à un ordre certain, dont nous sommes tout à la fois témoins et tributaires, et dont le seul Être nécessaire a le secret et la souveraine disposition.

A défaut de principes et de raisonnements solides, l'athéisme holbachique décide avec une hauteur incomparable : « Il n'y a qu'un raisonnement bon et sûr, dit Grimm, c'est de conclure du fait à la nécessité. Cet atôme existe, donc il est nécessaire à l'univers. » Ce *donc* n'est pas légitime : le fait, ou une série régulière de faits, prouve un ordre certain; il ne prouve pas un ordre nécessaire, et si l'ordre actuel n'est pas nécessaire, il n'est pas une seule des parties qui concourent à le manifester dont on puisse poser la nécessité. Grimm maintient avec passion l'atôme nécessaire, indestructible, et trouve tout simple que vingt ou trente mille créatures humaines périssent! Un *certain nombre* d'individus, dit-il. — Quelques insectes!

Etrange attache de cœur à ce qu'il y a de plus voisin du néant!

Etrange indifférence pour son semblable, pour l'homme créé à l'image de Dieu! Mais ces rares esprits, habitués à offrir dans leur personne une négation vivante de cette image, sont arrivés par l'abus continuel de la pensée à un tel mépris de l'être pensant qu'ils en font moins d'état que d'un grain de sable. Qu'est-ce que l'homme dans le monde? — Parlez-moi d'une molécule, l'existence en est bien autrement précieuse.

Il n'est pourtant pas évident qu'un atôme de plus ou

de moins, l'ordre et l'enchaînement des choses seraient changés; qu'un atôme ne puisse être impunément détruit, tandis que l'ordre général ne s'est point ému de l'extinction de corps célestes évanouis dans l'espace, ni l'univers terrestre ne s'est senti compromis par la disparition de ces multitudes d'individus appartenant aux *espèces* aujourd'hui *perdues*. Soit que l'on adopte ici le sentiment de Cuvier sur la *succession des êtres*, et les créations partielles et successives; soit que l'on se range à la grande et belle doctrine de M. de Blainville, celle de la création unique, simultanée, et de l'*unité du règne*, l'un et l'autre système repousse le principe de l'enchaînement indissoluble et de la nécessité.

Des mondes disparus impliquent l'indifférence de ces mondes à l'ordre général.

La théorie de l'apparition successive de la vie sur le globe, ou des créations partielles, suppose la liberté absolue de l'acte créateur et brise toute *chaîne* des êtres.

Dans le système de l'unité de la création et de l'unité du règne, nous voyons la série animale vivante offrir des lacunes que remplissent admirablement les espèces éteintes; d'où ressort la plus forte preuve expérimentale contre l'enchaînement nécessaire, puisque la série subsiste interrompue, et survit à l'anéantissement de termes intermédiaires. Or, sur ce sujet des races éteintes, ne peut-on demander aux adeptes de l'athéisme ce que devient la part d'éléments ou de matière afférente à la composition, au développement et à la propagation d'une espèce donnée, quand cette espèce a disparu ou est en train de se perdre? Cette part n'est pas attribuée à la production de nouvelles espèces, car, depuis l'origine des temps, l'homme n'a vu se lever devant lui aucune animalité nouvelle. Où va donc et sur quoi se reporte cette somme de matière, de force et de mouvement retirée de la circulation vivante? La loi qui

avait décrété cette forme et cette fonction de vie est donc abrogée? Cette classe d'êtres, non plus que sa loi, n'intéressait donc pas la conservation du tout? Or, quand on voit toute une quantité de vie disparaître de la terre, sans que la terre s'en doute, comment veut-on que d'un atôme dépende la destinée du monde, et que le sort du Tout tienne à la perpétuité de ce rien? (1)

Rousseau et Grimm trouvent la philosophie de Voltaire « étroite et fausse, » parce qu'il ne croit pas que tous les corps soient nécessaires à l'ordre de l'univers, ni que tous les événements soient essentiels à la série des événements. Grimm hasarde ce principe : « Tout ce qui ne tient pas à la chaîne des corps et des événements ne peut exister; » excepté, dirons-nous, Celui qui tient la chaîne des corps et des événements. L'impossibilité de l'existence hors de la chaîne des choses créées est une fausse hypothèse: et de ce qu'un corps ou un fait tient à cette chaîne, conclure que rien ne puisse exister qui n'y tienne, est un faux raisonnement qui a pour but d'introduire dans la sphère des choses humaines la *nécessité absolue* des circonstances les plus indifférentes, soit la nécessité de l'atôme moral.

La considération de l'influence de cette sorte *d'infiniment petits* serait pour l'âme d'un sérieux intérêt, en éliminant, bien entendu, l'erreur du fatalisme. Car, encore une fois, tout peut être lié sans que rien soit nécessaire, et le monde de la liberté, d'où le nécessaire s'exclut, semble comporter une liaison bien plus intime que celui des corps, à raison même de la délicatesse et de la flexibilité de ces liens que noue la volonté.

(1) L'expérience fournît-elle la preuve qu'aucune particule matérielle ne se perd, que l'atôme persiste dans la série des combinaisons à l'infini, que la quantité de la vie répandue sur le globe reste la même (ce qu'il n'est pas facile d'établir); on n'en saurait conclure l'*indestructibilité* de l'atôme, ni l'*invariabilité absolue* des manifestations de la vie, ni par conséquent la *nécessité* du monde ; car la nécessité exclurait précisément cette loi de circulation, d'évolution et de changement, qui est la condition évidente de l'ordre actuel.

Une étude pénétrante des moindres détails des actes humains, la recherche de l'élément infinitésimal, pour ainsi dire, de la moralité, aurait en pratique, pour chacun de nous, une importance réelle. L'Evangile nous dit que Dieu sait le nombre des cheveux de notre tête. Et en effet, quel infini de nombre et quel infini de ténuité pourrait échapper à la sagesse qui est au-dessus du nombre (1), et qui atteint, en se jouant, d'une extrémité à l'autre? Il y a là tout un ordre de considérations qui appartient à la science chrétienne, et dont l'esprit peu profond du déiste Rousseau et des athées Diderot et Grimm n'essaye pas même d'approcher. Sur des exemples proposés par Voltaire, Rousseau s'attache à le critiquer. Il veut voir « mille raisons plausibles, » et il n'en donne pas une, » pourquoi il n'étoit pas indifférent à l'Europe, qu'un certain jour, l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome, que César tournât les yeux à droite ou à gauche, en allant au Sénat, le jour qu'il y fut puni (2). » Réduite à de pareils termes, la question devient stérile et insoluble : c'est un espace vide ouvert à l'inanité des conjectures.

La monotone reproduction du grand axiôme : Tout ce qui est, doit être !... Tout est nécessité !... n'étant pas après tout une preuve suffisante, Grimm finit par risquer les raisonnements suivants : « *La liberté est un mot vide de sens.* » (Voyez la Lettre de M. Diderot.) (3) » « L'*arbitraire*

(1) Sapientiæ non est numerus!

(2) Lettre à Voltaire.

(3) On lit dans cette Lettre :

« Regardez-y de près, et vous verrez que le *mot liberté est un mot vide de sens; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'êtres libres ; que nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation, à la chaîne des événements.* Voilà ce qui dispose de nous *invinciblement...* Il n'y a *ni vice ni vertu,* rien dont il faille récompenser ou châtier. Qu'est-ce qui distingue donc les hommes? La bienfaisance et la malfai-

produirait le chaos, et le chaos est aussi un mot vide de sens, car rien ne peut exister sans une certaine *loi*, et *cette loi ne finit pas sitôt, que ce qui existait par elle, périt avec elle* et disparaît de la chaîne des êtres. » Grimm, ou Diderot, déraisonne, puis se contredit. La liberté n'est pas un mot, ni surtout un mot vide de sens. Elle est une force, une faculté très-certaine, et dont nous avons en nous-mêmes le sentiment le plus clair. Cette puissance, en nous, et comme nous, finie, se conçoit, dans l'Être souverain, infinie, c'est-à-dire infaillible, et il est d'une absurdité sans seconde d'associer l'idée d'*arbitraire* avec celle de l'infaillible liberté, ou de l'infinie sagesse, qui gouverne le monde. Arbitraire divin, est *un mot vide de sens*, c'est le blasphème d'un fou, mais d'un fou qui ne l'est pas assez pour n'être point infiniment coupable.

Il veut que *l'arbitraire*, en d'autres termes, la Volonté souverainement Libre, produise le chaos, comme pourrait faire, dans les gouvernements humains, le caprice d'un homme passionné, pervers ou borné. C'est comme s'il prononçait que la Raison suprême, source de tout ordre, dût produire le désordre. Il se hâte d'ajouter que *le chaos est un mot vide de sens*, et que rien ne peut exister *sans une certaine Loi*. Mais cette Loi, est-ce aussi l'auteur de la Loi, ou bien est-ce une Loi sans auteur? Cette Loi, en même-temps qu'elle est la règle de l'existence, en est-elle le principe? Comment alors supposer que la Loi-Vie disparaisse? S'agit-il de la Loi aveugle ou impersonnelle? Comment encore supposer, sans inconséquence, qu'une

sance. *Le malfaisant* est un homme qu'il faut *détruire* et *non punir*. *La bienfaisance* est *une bonne fortune* et *non une vertu*... De là une sorte de philosophie *pleine de commisération* qui attache fortement aux bons, qui n'irrite non plus contre le méchant que contre un ouragan qui nous remplit les yeux de poussière. Il n'y a qu'*une sorte de causes* à proprement parler, ce sont les *causes physiques*. Il n'y a qu'*une sorte de nécessité*, c'est *la même pour tous les êtres*, quelque distinction qu'il nous plaise d'établir entre eux ou qui y soit réellement. » — Diderot à Landors, 1er juillet 1755.

telle loi finisse, et, avec elle, ce qui existait par elle ? On admet donc, par hypothèse, une disparition contradictoire au principe du nécessaire ; et voilà la chaîne des êtres impunément brisée, quand nous venons d'entendre que la destruction ou le déplacement d'un atôme emporterait la ruine de l'univers !

Grimm se moque du *patriarche* (Voltaire), qui ne veut pas « se départir de son *rémunérateur-vengeur* » et qui ne conçoit pas *comment* le mouvement seul, *sans aucune intelligence*, a pu produire ce qui existe ! — Il est vrai que pour concevoir une telle merveille, il faut d'abord se mettre hors la loi de l'intelligence. De soi-même le mouvement n'a rien d'intelligible. Grimm confesse que ce *comment*-là ne s'entend pas ; mais il dit effrontément, *c'est un fait*, et ajoute avec un rare cynisme d'absurdité : « C'est un fait aussi qu'en plaçant une intelligence éternelle à la tête du mouvement, on n'explique rien. » Mais il oublie qu'il n'a pu énoncer une seule de ses propositions, et des plus impies, sans confesser, à son insu ou malgré lui, *l'intelligence* qu'il nie. Qu'est-ce que cette *Nature* qui, s'il faut l'en croire, se rit de nos douleurs et de nos souffrances ? qui *dispose* nos efforts, nos travaux *au but général de ses vues*... qui *fait tout* pour elle-même et *rien* pour nous... qui *prépare* de loin ou qui prévoit ?... Il dit encore : « Si la Nature nous paraît quelquefois ne point agir rigoureusement, c'est que nous ne connaissons point l'ensemble de *ses vues si prodigieusement variées.* »

Il nie l'Intelligence, il nie le Dieu « personnel et libre » et il fait de la Nature une Personne, une Intelligence ! Vainement alléguerait-il l'emploi du langage figuré et la personnification purement oratoire d'une force aveugle. L'homme a beau fuir l'Intelligence ; il est dans la sphère de l'Intelligence et n'en peut sortir. Il la fuit, et elle le possède. Il a la

parole et il n'en peut faire usage qu'il n'atteste, bon gré mal gré, l'Intelligence qui lui a donné la parole.

Ces beaux esprits n'abdiquent pas tout à fait le principe de Cause; ils en font seulement un emploi dérisoire. Ils prétendent que l'Intelligence est plutôt l'effet du mouvement de la matière que ce mouvement n'est l'effet de l'Intelligence, et la raison, c'est que *le philosophe aime mieux regarder le mouvement comme la cause de l'Intelligence, que de l'attribuer à un ouvrier tout-puissant qui ne peut rien...* Mais à quel Dieu vont ces reproches ? Est-ce au Dieu des chrétiens, au Dieu juste, au vrai Dieu ? — Ils n'atteignent évidemment que ce Dieu-Nécessité dont la notion contradictoire enveloppe la négation de son être, le Dieu de l'optimisme et du déisme, le Dieu de Rousseau, spinosiste illogique qui ne voit pas que son Grand Être n'est que le premier anneau d'une chaîne fatale.

Diderot et Grimm vont à leur but, et leur doctrine se résume en peu de mots :

— Une Intelligence *à la tête* du mouvement n'est qu'un mot vide de sens (1).

(1) On lit dans les Mémoires de madame d'Epinay :

« Maman nous a fait un petit sermon sur la destinée et sur la bizarrerie du sort qui se joue, à son gré, de nos projets et de notre bonheur. Pauline (fille de Mme d'Epinay) lui a demandé ce que c'était que le sort. Elle lui a répondu : Mon enfant, c'est pour chacun le résultat des événemens qu'il plaît à Dieu d'enchaîner, suivant l'ordre qu'il prescrit. Vous croyez bien qu'elle n'a rien compris à cette définition. Cela l'a fait rêver. Elle a demandé à son frère s'il l'entendait. Mon fils a répondu hardiment que oui. Eh bien, lui a-t-elle dit, expliquez-le-moi, car j'ai beau rêver, jen'y entends goutte..... Mon fils a fini par dire qu'il entendait bien ce que ma mère avait dit, mais qu'il ne savait pas comment s'y prendre pour l'expliquer. En ce cas, lui a dit Pauline, vous ne l'entendez pas. Ce n'est pas une raison, a répondu ma mère : est-ce que vous pourriez expliquer toutes les choses

Dieu est donc un mot vide de sens.
— La liberté est un mot vide de sens.
— Le Bien et le Mal sont des mots vides de sens.

que vous croyez savoir, assez-bien pour les faire entendre à quelqu'un qui n'en aurait nulle idée ? Je crois que oui, maman, a-t-elle répondu, si je les entends bien. Eh bien ! ma sœur, a repris mon fils, dites-moi ce que c'est que d'avoir de l'esprit ? — Je ne vous ai point dit, mon frère, que j'entendisse bien ce terme, d'abord ; mais je crois que c'est de bien comprendre ce que disent les autres, et de ne pas rendre de travers ce que l'on pense. — Elle se mit à rire d'un air malin après cette réponse. Ma fille, lui dis-je, cette définition n'est pas fausse, mais elle n'est pas absolument exacte ; mes enfants, il ne faut pas vous creuser la tête pour chercher à entendre des choses au-dessus de vos âges et de votre portée ; vous courriez risque de prendre des idées fausses ou imparfaites. Il y a tant de connaissances préliminaires à acquérir avant d'en venir à ces sortes de questions, que je vous conseille de renoncer pour quelque temps encore, à approfondir celle-ci. Questionnez toujours, cela est très-bien fait et très-nécessaire ; mais ne vous fixez à croire que ce que vous comprendrez sans peine dans les explications que nous vous donnerons ; sur le reste suspendez votre opinion et votre jugement. Ce que je vous ai dit, reprit ma mère, se réduit à vous faire voir qu'il faut prier Dieu sans cesse qu'il nous garantisse des événemens fâcheux. Et comme il y aurait un très-sot orgueil, ai-je ajouté bien vite, à croire que Dieu changeroit l'ordre de ses décrets, sur la supplication d'un atôme comme l'homme, il faut le prier de nous donner le courage et la fermeté nécessaires pour nous soumettre aux événemens qu'on ne peut empêcher. Ma mère n'avait pas l'air fort édifiée de cette addition ; mais heureusement Pauline par d'autres questions détourna son attention. Qu'est-ce qu'un atôme, demanda-t-elle etc... » — Lettre de Mme d'Epinay à M. Grimm. *Mém.*, t. 2. p. 386, 387, 1818, in-8° Paris.

L'action de la philosophie fataliste sur la famille est prise ici sur le fait. Mme d'Epinay est charmée de montrer à son ami M. Grimm les progrès philosophiques qu'elle doit à ses leçons, et auxquels elle s'empresse de faire participer ses enfants.

— Tout est Nécessité, et il n'y a qu'un raisonnement bon et sûr, c'est de conclure du fait à la Nécessité.

D'où il suit très-logiquement qu'un parricide étant donné, il faut le considérer comme nécessaire et comme absolument indifférent. La philosophie de Diderot, de Grimm et du baron d'Holbach est riche en conséquences morales. Grimm le sent un peu : « Les hommes, dit-il, naissent *bons ou méchants*. Le problème consiste *à trouver un système, des principes, un frein qui empêche les méchants d'être ce qu'ils sont*. Quand ce frein sera trouvé, il y aura un grand pas de fait vers le bonheur du genre humain. » Grimm déclare que le bien et le mal ne sont que des *mots*, et il trouve des hommes *effectivement* bons ou méchants ! Il dit que la liberté n'est qu'un mot ; et il veut réprimer, comme s'ils fussent *libres*, des gens qu'il ne saurait traiter de *méchants*, puisque le *mal* n'est pas. Il détruit toute morale, et il cherche un *système*, des *principes*, pour contenir ceux qui le gênent ; plus conséquent avec lui-même, il s'arrête à demander un *frein*. En attendant que l'on trouve la chose, il a trouvé le mot. C'est bien un *frein* qu'il faut à cet homme, dont ils ont fait une *brute !* à cet homme, dont ils ont fait une *machine !*

Mais, brute ou machine, l'homme est redoutable. La solution du problème presse ; car il se peut que la brute se redresse ou que la machine éclate. Et toutefois Grimm ne se fie pas à la puissance du frein demandé ; son scepticisme tourne en découragement, en ironie et en blasphème : « Ces malheurs du genre humain, dit-il, me paraissent sans ressources, aussi longtemps que Dieu sera prêché par des prêtres, et qu'il ne prendra pas *le parti de se prêcher lui-même.* » Mais voilà dix-huit siècles qu'il a pris ce parti, parti pris avant tous les siècles ! Depuis dix-huit siècles, *la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne la comprennent point.* Dieu ne cesse de se prêcher ;

mais en repoussant ceux par lesquels il se prêche, on ne cesse de repousser Celui qui les envoie.

Les libres-penseurs, qui continuent parmi nous la tradition des philosophes du dix-huitième siècle, ne sauraient aller plus loin ni conclure autrement que leurs maîtres. Ils partent du même principe, celui de la Nécessité, dont le terme inévitable est l'Athéisme.

De cette vaste moisson de désastres que nos pères ont récoltée, les doctrines actuelles : le positivisme, le naturalisme, le rationalisme, critique aux fines nuances, le panthéisme saint-simonien, la morale indépendante, etc., ne sont, philosophiquement, qu'un maigre regain. Mais il ne s'agit aujourd'hui ni de l'originalité spéculative, ni de la force logique des doctrines ; tout n'est plus qu'une question de propagande.

Frédéric disait que s'il avait une province à châtier, il la donnerait à gouverner à des philosophes. On a fait l'essai du gouvernement philosophique ; et il s'est trouvé réunir tous les caractères des plus terribles châtiments. Pour peu que les dangereuses maximes que nous voyons se promener librement par le monde arrivent encore une fois à l'empire, il est à craindre qu'on n'apprenne enfin comment les sociétés meurent ou achèvent de mourir.

A l'époque où Rousseau écrivait à Voltaire *sur la Providence*, il semblait ne pas moins obéir à l'inspiration de Diderot et des *frères* qu'à la sienne propre. Il rompit plus tard avec eux, mais non avec le principe de leurs communes erreurs. Cette rupture le rendit plus malheureux, sans le rendre meilleur pour la vérité. Je ne reviendrai point sur sa lettre, j'en ai donné une idée suffisante : la philosophie en est pauvre, et la pensée y est fort commune, sous une forme hautaine et empesée.

XVI.

Lettre à D'Alembert sur les spectacles.

En 1758, Rousseau est devenu l'ennemi de Diderot, de Grimm et de la coterie des athées, ses confidents et ses familiers d'hier. Il s'est épris de Mme d'Houdetot, s'est brouillé avec Mme d'Epinay ; il a quitté l'Ermitage. De viles intrigues, de vils commérages, de viles amours toutes entées sur l'adultère, composent cette misérable pièce de la vie du monde au dix-huitième siècle. Rousseau y joue le personnage malheureux, mais qui repousse toute sympathie par la honte et le ridicule dont il se couvre. Aussi dépravé que pas un des acteurs de ce cynique imbroglio, et ne le cédant en rien aux plus habiles, il saura tirer parti de ses infortunes, il racontera ses torts comme les erreurs d'une sensibilité trop vive, il anoblira du nom de passion ses obscurs instincts de débauche.

Il songe avec une secrète joie que pour lui l'heure est venue de secouer à jamais la pesante amitié des philosophes et de poursuivre dans une solitaire indépendance cette sorte de mission qu'il s'est donnée de contredire partout à la vérité, sous prétexte de la venger et de la rétablir partout.

L'article de l'Encyclopédie sur Genève et sur la question de l'établissement de la comédie dans cette ville, livre à son impatience l'occasion de publier sa rupture avec les encyclopé-

distes, en réfutant D'Alembert, l'auteur de cet article. La plume s'offre d'elle-même à sa main. Il va, tout d'un trait, exhaler les mouvements jaloux de son dépit, et plaider un point favorable à son paradoxe sur le danger des lettres et des arts (1).

(1) On lit dans les *Confessions* de Rousseau :

« Dans la dernière visite que Diderot m'avoit faite à l'Ermitage, il m'avoit parlé de l'article de *Genève* que D'Alembert avait mis dans l'Encyclopédie ; il m'avoit appris que cet article, concerté avec des Genèvois du haut étage, avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève ; qu'en conséquence, des mesures étoient prises, et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu... Je ne lui dis rien ; mais indigné de tout ce manége de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de l'Encyclopédie où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup... Ce fut dans ce lieu (un donjon au bout d'une allée en terrasse donnant sur la vallée et l'étang de Montmorency) pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai dans l'espace de trois semaines ma *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*. *Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon ; la tendresse et la douceur d'âme* m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur m'avoient irrité ; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent, *et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre*, qui, trompé par ceux qu'il avoit crus de sa trempe, étoit forcé de se retirer au dedans de lui... *Sans m'en apercevoir*, j'y décrivis ma situation actuelle ; *j'y peignis Grimm*, *Mme d'Epinay*, *Mme d'Houdetot*, *Saint-Lambert*, *moi-même*. En l'écrivant, que je versai de *délicieuses larmes!* Hélas! On y sent trop que l'amour, *cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir* n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout cela se mêloit *un certain attendrissement sur moi-même* qui me sentois mourant... Loin de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie ; mais *j'avois regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent tout ce que je valois*, sans qu'ils sussent combien j'avois mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avoient connu

Ne lui importe-t-il pas encore de maintenir sa patrie genèvoise à cette hauteur idéale d'où il la puisse toujours montrer comme la Salente réalisée de ses utopies politiques, et le seul asile en Europe où se soient réfugiées la liberté, l'égalité et la vertu? Par malheur, aux portes de la ville de Calvin, est établi l'homme fatal qui doit pervertir l'austère patrie de Rousseau. Voltaire est à Ferney. Il fait jouer chez lui et joue lui-même la comédie. Les Genèvois y viennent, et le goût des spectacles se répand à Genève.

L'enceinte d'un salon ne peut longtemps suffire à l'ambition du poëte. Il veut parler à un vrai public; il a besoin d'un théâtre à Genève, et D'Alembert, dans l'Encyclopédie, s'est fait l'interprète du désir de Voltaire.

Qu'on ne s'imagine pas qu'en poursuivant ce dessein, le poëte-philosophe cède uniquement à la soif des applaudissements, ou que le philosophe-géomètre s'intéresse beaucoup à l'amusement des Genèvois; tous deux se proposent une fin moins frivole et moins innocente. La scène est un puissant instrument de prosélytisme. La liberté qu'elle a sert à réclamer toutes celles que l'on convoite. Sous le masque de l'histrion, on peut lancer sans crainte ces traits satiriques que l'auditoire adresse lui-même à leur véritable but. Le *turban*

davantage. Voilà les causes du *ton singulier* qui règne dans cet ouvrage et qui tranche prodigieusement avec celui du précédent (Le *Discours sur l'inégalité*)... » Un peu plus bas. « Ma *Lettre* à D'Alembert eut un grand succès... Elle respiroit *une douceur d'âme* qu'on sentit n'être point jouée. » — *Confessions*, part. II, Liv. X.

Il est inutile de dire que l'on ne sent en aucune façon, à la lecture de cette lettre, *cette douceur d'âme*, *ces tendres émotions*, *ce cœur trop aimant*, *ces larmes délicieuses*, ni cette originalité singulière dont l'auteur se vante.

ottoman et le *globule* du mandarin enseignent l'humanité, la tolérance, la pluralité des cultes, et l'opinion aime à se prendre à ce perpétuel travestissement de l'histoire et des doctrines.

Une croix plantée, une eglise qui s'élève, marquent la prise de possession d'une terre conquise à la Vérité; c'est le vœu le plus ardent du missionnaire de bâtir, sur le sol qu'il dispute à l'ennemi, la maison du sacrifice et de la prière.

L'inauguration d'un théâtre signale une nouvelle annexion au domaine de l'erreur. Partout où le patriarche des sophistes dresse sa tente, il lui tarde de dresser les tréteaux. C'est sa chaire à lui; la chaire de la prédication impie. Calvin possède encore Genève, et Calvin l'ennuie. Il lui faut une salle de spectacle pour s'en défaire, et transformer des hérétiques trop chrétiens en philosophes sans préjugés. Le fidèle D'Alembert se tient à la porte; il frappe le coup de cymbale qui fait entrer les curieux et les dupes.

« On ne souffre point, dit-il, de comédie à Genève. Ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne seroit-il pas possible de remédier à cet inconvénient par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens? Par ce moyen Genève auroit des spectacles et des mœurs, et jouiroit de l'avantage des uns et des autres; les représentations théâtrales formeroient le goût des citoyens, et leur donneroient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours; la littérature en profiteroit sans que le libertinage fit des progrès, et Genève réuniroit la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes. »

Il appartient, d'ailleurs, à une république « si sage et si éclairée » de lever le préjugé barbare contre la profession de

comédien, et l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts. Relevés du mépris, les plus estimables et les plus habiles artistes dramatiques accourraient à Genève, et « le séjour de cette ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté. »

« Indigné » (s'il faut l'en croire) « de tout ce manége de séduction dans sa patrie, » Rousseau écrivit en trois semaines cette *Lettre sur les spectacles*, qui fit de Voltaire son plus mortel ennemi.

« Que de questions, dit-il à D'Alembert, je trouve à discuter dans celles que vous semblez résoudre !

« Si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes ? S'ils peuvent s'allier avec les mœurs ?

« Si la profession de comédien peut être honnête ? Si les comédiennes peuvent être aussi sages que d'autres femmes ?

« Si de bonnes lois suffisent pour réprimer les abus ?

« *Tout est problème encore*, ajoute-t-il, sur les vrais effets du théâtre, parce que les disputes qu'il occasionne ne partageant que les gens d'eglise et les gens du monde, chacun ne l'envisage encore que par ses préjugés. » Je veux relever, en passant, cette outrecuidance, qui lui est habituelle, de n'accorder aucune estime à ce qui le précède. Il osait bien dire dans sa *Lettre à Voltaire* : « La question de la Providence et celle de l'origine du mal n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre. » Eh quoi ! le christianisme a, sur cette double question, sollicité les plus puissants efforts de l'esprit humain, et cet homme déclare que tout cela n'est rien ! Il faut bien qu'il calomnie ce qui, mieux connu, convaincrait sa pensée d'être si petite ! Au sujet du théâtre, il prétend que tout est problème

encore. Le débat n'a été jusqu'à présent que lutte de préjugés entre gens du monde et gens d'Eglise. Et pourtant, dans le monde et dans l'Eglise, il y avait bien quelque lumière.

Pourquoi Rousseau passe-t-il sous silence un moraliste aussi éminent que Nicole ? un écrivain à l'esprit et au style de race, tel que le prince de Conti ? Et ce théologien qui ne manque pas de génie, et que l'on nomme Bossuet ? Il se tait, car sur le bien du prochain, ecclésiastique ou séculier, il s'attribue en secret une large part; et son dédain affecté n'est que la dissimulation de ses hardis emprunts. Ajoute-t-il du moins aux travaux de ses devanciers quelques considérations solides et neuves ? Ce n'est pas sa coutume.

Le vrai dit avant lui, il le reproduit, surchargé d'hyperboles et de traits déclamatoires. Les circonstances qui, cette fois, le rapprochent du parti de la vérité, n'ont pu obtenir de lui qu'il ne la force par la passion ou ne la défigure par l'erreur.

Toutefois cette lettre à D'Alembert offre un intérêt de curiosité et comme acte d'opposition aux puissances philosophiques, et comme exercice littéraire sur la question de la comédie.

Il suffit qu'un encyclopédiste entreprenne de présenter la comédie comme une école de mœurs, pour s'assurer que le sentiment contraire est le vrai.

Le plaidoyer de D'Alembert est ridicule ; on croirait que, tout le premier, il rit sous cape de la valeur de ses arguments. L'avocat n'est pas sérieux et la cause est mauvaise.

Dans l'antiquité, les jeux scéniques faisaient partie de la religion. Mais quelle religion !

Qu'on se rappelle les cérémonies de l'ablution solennelle de Berecynthia (1), et les fêtes de la déesse Flora, « d'autant

(1) *De civit. Dei,* lib. II, 4.

plus religieuses que la célébration en est plus cynique (1), » et l'on trouvera avec saint Augustin « les mystères de la religion encore plus honteux que les débauches du théâtre (2). » Leur origine est commune ; c'est l'idolâtrie ou l'apothéose du mal. Le temple et la scène rivalisent donc d'infamie ; ils soulèvent l'horreur et le dégoût dans la conscience des sages. Platon n'ose flétrir le culte public sous sa forme religieuse, mais il l'atteint sous sa forme scénique et le proscrit.

Il ne reçoit dans sa République ni la tragédie ni la comédie. Aristote lui-même n'admet point la jeunesse aux représentations dramatiques (3). Les comédiens, à Rome, sont déclarés infâmes, inadmissibles aux emplois, et la note du censeur les exclut de la tribu (4). Le christianisme, vainqueur des idoles, dut renverser le théâtre, qui était aussi leur autel : *Sacrarium Veneris, ara turpitudinis, consistorium impudicitiæ*, dit Tertullien. Les Pères sont unanimes dans leur réprobation, que sanctionnent les nombreuses décisions des conciles.

Le théâtre essaye toutefois de se faire chrétien ; il va même jusqu'à s'associer à l'action de l'Eglise en représentant les mystères. Les confrères de la Passion, à l'hôtel de Bourgogne, commencent par des drames pieux. Mais bientôt le peuple s'en lasse, et l'on ajoute aux pièces édifiantes des farces cyniques, que le Parlement défend en 1541.

Le théâtre ne saurait se convertir ; à peine a-t-il fait quelque louable effort, qu'il retourne à son vomissement.

(1) « Qui ludi tanto devotius, quanto turpius celebrari solent. » *Ibid.*, 27.

(2) « Illa mystica quam ista theatrica esse turpiora. » *Ibid.*, 8.

(3) Platon et Aristote cités par Bossuet, *Réflexions sur la Comédie*. Paris, 1694, p. 58, 65.

(4) Genus id hominum non modo honore civium reliquorum carere, sed etiam tribu moveri notatione censoria voluerunt. » — Cic. ap. Aug. *de Civit. Dei*, lib. II, 13.

Cependant l'opinion de l'indulgence et de l'amendement possible de la comédie ne laisse pas d'être soutenue par des auteurs dignes d'estime, théologiens même et Religieux. Ils maintiennent la distiction entre le bon et le mauvais usage du théâtre, et ne désespèrent point d'une réforme. Un plan proposé à cette fin, sur l'ordre de Richelieu, par l'abbé d'Aubignac (1), offre de singulières dispositions. On y exprime le vœu que « Sa Majesté établisse une personne de probité et de capacité, comme intendant ou grand-maître des théâtres et jeux publics en France, qui aura soin que le théâtre se maintienne en l'honnêteté, qui veillera sur les actions des comédiens, et qui en rendra compte au roi pour y donner l'ordre nécessaire. »

L'article qui précède celui-ci enjoint aux comédiennes veuves de « se remarier six mois après l'accomplissement de leur année de deuil, » et leur interdit de « jouer pendant cette année. » Étrange obligation des secondes noces imposée par un homme d'Eglise ! Un sentiment de décence et les égards dus à la douleur présumée des veuves, ont dicté l'article qui les éloigne de la scène pendant un an ; et voilà que, par décence assurément, mais sans égard pour une douleur plus profonde, le législateur ecclésiastique les oblige de se remarier six mois après le deuil d'usage expiré, quel que puisse être le deuil de leur cœur ? N'est-ce pas insensé ? Et quel bizarre projet, qui va établir quelque abbé grand-maître des jeux publics, et rendant compte au roi des déportements d'une comédienne !

Le même écrivain qui, sous les auspices du célèbre cardinal, tentait ces voies d'accommodement entre les mœurs et la scène, publia plus tard une *dissertation* toujours favorable à la

(1) Voir ce plan à la suite de la *Pratique du théâtre*, par l'abbé d'Aubignac.

comédie (1), mais se terminant par des aveux qui la condamnent :

« Il est certain, dit-il, que depuis quelques années, notre théâtre se laisse retomber dans sa vieille corruption, et que les farces impudentes et les comédies libertines, où l'on mêle bien des choses contraires aux sentiments de la piété et aux bonnes mœurs, ranimeront bientôt la justice de nos rois. »

On connaît les deux lettres de Racine à MM. de Port-Royal : « Elles ne sont guère, dit un écrivain fort distingué de nos jours (2), pour justifier les spectacles. » Ce que Racine n'a pu justifier par son apologie, il le condamne plus tard éloquemment par le silence qu'il impose à sa muse.

Suivant M. Saint-Marc Girardin, la question est mieux traitée dans une lettre que Boileau écrivait en 1707. Après une conversation entre M. de Montchesnaye, le P. Massillon et lui, sur les bons et les mauvais effets du théâtre, Boileau, défenseur de la comédie contre ses deux interlocuteurs, expose ainsi son sentiment :

« Vous avancez, leur dit-il, une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable ; c'est à sçavoir qu'une chose qui peut produire *quelquefois* de mauvais effets dans des *esprits vicieux*, quoique *non vicieuse en elle-même*, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au *délassement* et à *l'instruction* des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les eglises des Vierge Marie, ni des Suzanne, ni des Magdeleine *agréables de visage*, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un *esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien et le vice tout en mal.*

(1) *Dissertation sur la condamnation des théâtres*. Paris, 1666 et 1694, p. 244.

(2) M. Saint-Marc Girardin, sur la *Vie et les écrits de J.-J. Rousseau*.

« Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir ni comédie ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune : *il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Sophocle, ni Homère*... Croyez-moi, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont *ordinairement* fort vicieuses, mais *n'attaquez point la tragédie et la comédie en général*, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes.

« Oui, je soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, que le poëme dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. »

« Voilà, dit M. Saint-Marc-Girardin, la question bien posée, et voilà les arguments qu'on peut employer pour la défense du théâtre. La comédie n'est point une école, le drame n'est point une leçon, comme le soutiennent de maladroits apologistes. La poésie dramatique, comme tous les autres genres de littérature et, comme l'esprit humain lui-même, peut servir au bien comme au mal. Tout dépend de l'usage qu'on en fait. »

Ici, j'ai le regret d'être complétement en désaccord avec M. Saint-Marc Girardin. La pensée de Boileau est superficielle, la plupart de ses raisonnements me semblent futiles, et quelques-uns très-faux. La comédie ne saurait se comparer à une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même ; car, ce n'est pas *quelquefois*, c'est *ordinairement* que l'action de la comédie est mauvaise (1), et non sur les seuls esprits vicieux, mais sur tous les esprits et toutes les âmes.

De rares exceptions, et si rares qu'elles se laissent compter, ne peuvent l'absoudre, sinon d'être vicieuse de soi, du moins

(1) C'est ce que Boileau reconnaît lui-même lorsqu'il dit, un peu plus bas : « Attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont *ordinairement* fort *vicieuses*. »



de son commerce habituel avec le vice. Car, jusque dans ces exceptions, elle est trouvée par des yeux pénétrants défectueuse et répréhensible. Or c'est précisément l'habituelle malignité de ses œuvres qui sans cesse ramène cette question : Si les fruits du théâtre sont toujours mauvais, le théâtre peut-il être bon ? peut-il seulement être indifférent ? Qu'on n'objecte pas le scandale que pourra prendre dans le temple même un œil trop sensible à la mondaine beauté d'une Sainte Vierge ou d'une Madeleine. Est-il besoin de dire que cette peinture profane de Celle qui est bénie ou de celle qui est pardonnée entre toutes les femmes, calomnie la droite intention de l'Eglise et n'accuse qu'un honteux oubli de l'art chrétien, dont l'objet n'est point de représenter seulement des saintes ou des vierges *agréables de visage,* mais de saisir les yeux d'un idéal de beauté qui élève l'âme jusqu'à l'invisible ?

Quand l'art, dans l'Eglise, parle aux sens un langage de molle complaisance, il trahit l'Eglise et se trahit lui-même. Mais quand la comédie amuse en échauffant les passions et en inquiétant la morale, peut-on dire qu'elle manque à sa mission et va contre son but ? La comédie « cherche d'abord » le plaisir, et ce qu'elle rencontre, « par surcroît, » d'instructif ou de moral, elle le rapporte au divertissement. Sa loi n'est pas de plaire afin d'instruire, et son intérêt ne lui conseille d'instruire que dans la mesure où l'instruction peut aider au plaisir. C'est là une fin vicieuse et qui justifie la rigueur des censures. Boileau prétend que *la vertu convertit tout en bien* et *le vice tout en mal.* Mais cette vertu, ou plutôt une telle vertu, qui atteint presqu'à la puissance divine, un tel vice, qui touche pour ainsi dire à la puissance des ténèbres, ne pratiquent guère le théâtre. Le vice capable de convertir tout en mal, paye ordinairement sur les galères du roi les drames réels qu'il a joués. La parfaite vertu qui convertit tout en bien,

prie et se mortifie au fond des cloîtres. Le théâtre n'est donc fréquenté que de gens du monde, également éloignés de cette extrême vertu et de ce vice extrême, âmes faibles, mêlées de bien et de mal, et de toutes parts ouvertes aux dangereuses influences.

La prohibition de la comédie entraînerait avec soi, suivant Boileau, la défense de lire aucune comédie ou tragédie, et aussi celle de lire Virgile, Théocrite, Térence, Sophocle, Homère, etc. Raisonnement outré, et qui ne discerne point la représentation publique et la lecture privée d'un poëme dramatique. Il n'y a aucune proportion entre les effets populaires du théâtre et ceux d'une étude solitairedes anciens qui puisse logiquement envelopper ces derniers dans la proscription de la comédie. La méditation des classiques païens est une volupté d'érudit, et la passion de ceux qui n'ent ont guère d'autres : ces rares voluptueux peuvent à coup sûr lire sérieusement et utilement les mêmes choses qui, mises en scène, n'offriraient à la foule que des invitations au désordre.

Boileau livre à la censure « les tragédies et les comédies, comme étant *ordinairement* fort vicieuses, » et défend « la tragédie et la comédie en général, comme étant indifférentes. » Mais on peut d'abord lui répondre par ces paroles du prince de Conti : « Dans cette idée générale, le poëme dramatique n'est ny bon, ny mauvais; il est susceptible de toute sorte de sujets et de toute sorte de circonstances, et tant qu'il demeure dans cette indétermination qui n'a d'estre que dans l'esprit des hommes et dans les livres de poëtique, il n'est digne ny d'approbation, ny de blâme. Ce n'est pas aussi par cet endroit, ajoute le prince, que je prétends examiner la comédie. Le discours que j'ai entrepris appartient à la morale et non pas à la métaphysique ; je veux parler de la

comédie comme on la joue, et point du tout comme on ne la joue pas (1). »

N'est-il pas, en effet, singulier qu'une chose qui ne réalise que des abus, s'excuse sur l'indifférence métaphysique de son être (2)? Car, accordé cette indifférence, et que le mal n'y soit que par le mauvais usage, pourquoi l'usage en est-il presque toujours mauvais, pour ne pas dire toujours? Pourquoi cette indifférence ne se détermine-t-elle jamais à établir du moins une sorte de balance entre l'usage tolérable et l'abus? C'est qu'en définitive, toute abstraction ou toute illusion mise à part, l'abus est ici la condition presque nécessaire du succès; c'est que cette condition honteuse tient à la nature même de la comédie, dont le but est de plaire, et qui ordonne tout par rapport au plaisir, jusqu'à cet atôme de bien et de vrai que le hasard peut dégager de certaines situations dramatiques.

Que son but change, qu'elle rapporte le plaisir au Bien et au Vrai, le succès la suivra-t-il dans ses essais de réforme? J'ose en douter. Le monde ne veut et n'attend d'elle que ce qu'elle donne. Ce n'est ni l'instruction ni la morale qu'il vient lui demander, mais l'émotion passionnée ou la maligne contagion du rire. Elle répond à un besoin de la nature déchue; elle sert ses intérêts à proportion qu'elle le satisfait et, par la jouissance même, l'irrite. La fin du plaisir est le désordre; aussi le désordre est-il le pain quotidien de la scène. On ne saurait donc

(1) *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'église tirée des Conciles et des saints Pères*. Paris, 1866, in 8°, p. 10, 11.

(2) Rousseau dit aussi :

« Demander si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est faire une question trop vague : c'est examiner un rapport, avant que d'avoir fixé les termes. »

l'admettre en principe, au même titre que tous les autres genres de littérature, sous prétexte que tous également peuvent se tourner au mal. Car il faut faire la différence des choses qui manquent à leur loi quand elles abusent, et de celles qui abusent en vertu de leur loi et pour lesquelles le succès est le prix ordinaire de l'abus.

XVII.

La comédie, devant le Christianisme.

Il faut, toutefois, savoir tenir compte des nobles efforts tentés pour l'amendement de la comédie. Les uns cherchent à la relever par l'antique précepte de la purification des passions; les autres ne désespèrent pas de la gagner à la loi chrétienne.

Suivant Corneille, appuyé sur Aristote, le point essentiel dans toutes les créations dramatiques est la grandeur et l'élévation des caractères. Aristote prétend que la poésie, dont l'objet est la peinture des passions, doit les représenter plus belles et meilleures qu'elles ne sont, et le commentateur italien d'Aristote, Robortelle, cité par M. Saint-Marc-Girardin, réduit toute cette poétique à l'axiôme suivant: « Tout ce qui est grand atteint au bon, et tout ce qui est bon atteint au grand... La grandeur, ajoute le critique moderne, c'est d'être grand avec toutes les émotions humaines, c'est d'être plus que l'homme sans être autrement que l'homme... Toute la question est là. *La littérature n'est pas chargée d'instruire ou d'édifier les esprits*; elle est chargée seulement de les émouvoir par la peinture de l'humanité; mais cette peinture doit *viser au beau,* afin d'élever les esprits; *fuir le laid,* afin de ne pas abaisser et de ne pas corrompre l'âme par de grossières impressions. »

Quoique cette poétique se montre à l'œuvre dans certaines pièces de Corneille, il est néanmoins difficile qu'elle se défende d'être autre chose qu'une honnête utopie.

Car, outre que l'exemple de Corneille est à peu près unique, il faut bien reconnaître aussi que cette élévation même qui le distingue, ne le met point à l'abri des justes rigueurs de la censure chrétienne (1), et que d'ailleurs, le *Cid* et *Polyeucte* mis à part, qui doivent plus au *pathétique* qu'au *sublime*, les voies élevées où il veut faire entrer le théâtre, ne touchent guère aux véritables sources de l'intérêt dramatique. Ce n'est pas un sûr moyen d'émouvoir, que d'exagérer les passions humaines, et le spectateur ne s'intéresse pas volontiers aux personnages qui excèdent les proportions de l'humanité. Ce qui est grand, en tant que grand, est beaucoup moins voisin du drame que de l'héroïsme à la Scudéry et des rodomontades espagnoles.

Tout ce qui est grand, dit-on, atteint au bon. Cette maxime exige-t-elle qu'on fasse acception de grandeur? La véritable, sans doute, est dans la vertu; mais le crime quelquefois n'a-t-il pas aussi la sienne? Si les héros de théâtre sont vertueusement grands et d'une grandeur qui passe l'homme, l'art donnera la main à la morale, mais il tournera le dos à la fortune : or, le théâtre vit de succès. Si les héros sont grands dans le crime (dérogeant à la loi du Bon, mais non pas absolument à celle du Grand), voici le double écueil. L'art est compromis, s'ils n'inspirent qu'horreur et dégoût; la morale, blessée, si l'art réussit à leur concilier l'intérêt. « Viser au beau, fuir le laid » est, en réalité, peu pratique. Le laid, c'est le mal, et comment l'exclure du drame de la scène, lorsqu'il fait partie du drame de ce monde?

(1) Voy. Nicole, le prince de Conti, Bossuet.

Comment l'art pourra-t-il l'éviter? Comment même serait-il tenu d'en inspirer l'horreur, si le principe est admis que la littérature en général « n'est pas chargée d'instruire ou d'édifier les esprits? » Ce principe lève tous les scrupules. Libre désormais à un pinceau moins honnête de déguiser, sous l'élégance ou le comique, la face du vice, odieuse et laide. Rien n'empêche de lui prêter de perfides attraits et de le rendre aimable, à force de le rendre spirituel et plaisant. Ainsi, la fameuse loi de la purgation des passions se trouve supprimée par ce droit d'indifférence morale que l'on reconnaît à la littérature; ainsi l'on retombe des hauteurs cornéliennes dans la voie basse, qui est aussi la plus large, la plus attrayante et la seule fréquentée.

L'idée de *convertir* la scène s'inspire d'une généreuse confiance, mais elle est d'une application fort contestable. Les raisons dont elle s'appuie ont plus d'apparence que de vérité. Elles supposent en effet que la loi chrétienne, qui *n'exclut pas le commerce du monde et même l'assistance au théâtre*, peut s'étendre à la comédie, à la tragédie, *comme à tous les arts*, et en bien user. M. Saint-Marc Girardin a du penchant vers cette doctrine et l'expose ingénieusement : « Les docteurs les plus sévères, dit-il, pensent que la meilleure manière de revenir à Dieu, c'est de fuir le monde, c'est d'éviter les occasions du plaisir ou du péché.

« Des docteurs plus hardis ou plus indulgents croient qu'on peut être chrétien dans le monde... Ils croient que les arts peuvent être chrétiens, que le théâtre même peut l'être... Cette doctrine ne craint aucun de ces développements de la sociabilité humaine que Nicole et Bossuet conseillent d'éviter... Dans cette doctrine, l'homme peut aller partout, parce que la loi le suit partout... La règle chrétienne ainsi entendue a le privilége de s'étendre avec le cœur de l'homme... si bien que la

civilisation a beau s'avancer, emportant avec elle en avant le cœur et l'esprit de l'homme, la religion l'accompagne toujours... »

Tout ceci est spécieux et passible d'objections graves. La loi chrétienne ne fait pas un précepte de la fuite du monde; mais en faut-il inférer qu'elle ne dissuade pas de la pratique de la comédie « telle qu'on la joue? » La tolérance où l'on voudrait amener la loi sur ce point, ne s'ajourne-t-elle pas tout naturellement à l'heure où l'honnêteté de la comédie cessera d'être une présomption? Jusque-là cette tolérance n'est ni plus ni moins problématique que la *conversion* de la scène.

L'assimilation entre le monde et le théâtre par rapport au devoir du chrétien est fort peu légitime.

Ce n'est pas en vertu de leur penchant à l'indulgence que les docteurs les plus doux assurent qu'on peut être chrétien dans le monde, et les plus sévères ne dérogent nullement à leurs maximes en professant ce sentiment. Indulgents ou sévères, tous s'accordent en ce point, par cette raison pure et simple que le sentiment contraire serait une erreur. Or, de la liberté laissée à chacun de faire son salut sans fuir au désert, et de se montrer chrétien dans la société civile, il ne faut pas conclure à la possibilité d'assister chrétiennement aux œuvres antichrétiennes du théâtre.

Le conseil seul pouvant détacher du monde, et ne s'adressant jamais qu'au petit nombre, c'est, pour la plupart des hommes, une nécessité de vivre dans le monde avec le pouvoir et le devoir d'y vivre selon la loi; mais il n'est pas nécessaire de hanter la comédie qui se met et nous met hors la loi. Loin de là, « telle qu'on la joue, » il faut la fuir, comme on fuit toute tentation volontaire de désordre et de chute.

Le principe sur lequel on nous représente l'homme pouvant aller partout, parce que la loi le suit partout, préjuge la ques-

tion et suppose le théâtre converti. Autrement, de quelle manière et sous quelle forme la loi suivrait-elle l'homme, là, par exemple, où elle lui défendrait d'aller. Quel langage parlait-elle à ceux des premiers fidèles que la coutume et la curiosité entraînaient aux spectacles du paganisme? On se trouve sans doute généreux envers la règle chrétienne, de lui attribuer assez d'élasticité pour se prêter aux hardis mouvements de l'âme humaine; assez d'agilité pour marcher, pour courir à la suite de la civilisation.

Mais quoi! c'est la Loi qui « s'étend avec le cœur de l'homme? » Ce n'est donc plus à elle qu'il appartient d'étendre ce cœur, et de l'étendre à mesure qu'elle le contient et l'assure? C'est la civilisation qui « emporte en avant ce cœur et cet esprit? » Et la religion l'accompagne! Etrange renversement de l'ordre! La religion ne devance plus; elle n'est plus la colonne de feu; une autre, la Civilisation, lui a pris des mains le flambeau qui éclaire!

Elle n'est donc plus reine, puisque ce sceptre lui est échappé? Peut-elle encore être mère, elle qui consent qu'une autre emporte en avant le cœur et l'esprit de son enfant? Ces vives expressions de l'éminent critique, vont, par leur conséquence naturelle, bien au delà de sa pensée, et n'en sont qu'un témoignage, d'autant plus éloquent qu'il est involontaire, de la place qu'obtient aujourd'hui la religion dans les choses humaines, quand on lui veut bien faire encore une place!

XVIII.

Rousseau censeur de la comédie.

La comédie se refuse donc à toute réforme sérieuse. Ni l'enseignement moral par la peinture habituelle du bon et de l'honnête, ni la purification des passions par la représentation constante du beau et du grand, ne sauraient être sa poétique ou sa loi. L'expérience la moins démentie ratifie le jugement qu'elle encourt en principe par le dessein même qu'elle se propose. Au lieu que la littérature en général n'admet l'agrément ou le plaisir que comme un moyen d'atteindre le bien en réalisant le vrai, la littérature dramatique n'emploie le bien et le vrai que selon la rencontre, en tant qu'ils servent de moyen pour aller au plaisir : honteuse fin, et qui ne peut produire qu'un irremédiable abaissement.

La comédie a sa racine dans un profond désordre moral, désordre qui l'engendre et qu'en retour elle nourrit, et si elle cesse de le nourrir, elle-même cesse d'exister; l'entretien de ce désordre est donc la suprême raison de son existence. Or, d'où vient dans l'homme ce penchant déréglé pour le divertissement de la scène qui va jusqu'à lui en faire un besoin? Les saints, les maîtres de la vie intérieure, les docteurs de l'âme le savent, et après eux les grands auteurs que j'ai cités plus haut, le déclarent avec une incomparable autorité.

Que pourra nous dire Rousseau sur ce point? Il professe

aujourd'hui de graves maximes. Il a essayé de la scène, elle l'a froidement accueilli; la sentence qu'il prononce ne lui coûte pas un sacrifice. Il n'a pas à lutter contre le souvenir de succès mémorables qui donneraient à son opinion, au défaut des principes, le mérite du désintéressement. On serait tenté d'appliquer à un tel Censeur ce trait de Juvénal :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?

Cependant, pour peu que Gracchus veuille tenir un langage voisin de la vérité, il faut l'entendre. Ecoutons le moraliste Rousseau :

« Un spectacle, dit-il, est un amusement, et s'il est vrai qu'il faille des amusemens à l'homme, vous conviendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est un mal pour un être, dont la vie est si courte et le temps si précieux (1). »

Ces derniers mots ont assez grand air, quoique le souvenir de l'emploi que Rousseau a fait de sa vie en atténue la valeur et amène involontairement cette réflexion, à savoir qu'il est quelque chose de pis encore que de perdre le temps, c'est de le corrompre.

Rousseau ajoute :

« C'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent si nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher incessamment son cœur sur la scène, comme s'il étoit mal à son aise au dedans de nous (2). »

(1) *Œuvr.*, Genève, 1782, in-8°, t. XI, p. 207.— « Les chrestiens, dont la vie est si courte, dit le prince de Conti, au lieu d'employer les jours saints à racheter leurs péchez par des fruits dignes de pénitence, les donnent à des divertissemens deffendus. » Ouvr. cit., p. 29.

(2) Page 208.

Mais pourquoi, en effet, le cœur est-il si souvent mal à son aise au dedans de nous ?

Pourquoi l'homme est-il mécontent de soi-même ? Pourquoi a-t-il oublié les goûts simples et *naturels ?* C'est-à-dire pourquoi la *nature* ne peut-elle se suffire ?

Rousseau ne le dit pas ; il ne le sait pas et ne veut pas le savoir. Il se détourne de Bossuet, qui lui enseigne hautement quel est « cet esprit qui mène aux spectacles, où l'on ne cherche qu'à s'étourdir et à s'oublier soy-mesme pour calmer la persécution de cet inexorable ennuy qui fait le fond de la vie humaine, depuis que l'homme a perdu le goust de Dieu (1). »

Voilà l'éclair de vérité, l'éblouissant éclair qui va jusqu'au fond de l'abîme. Cet abîme dans l'âme humaine, c'est la place que Dieu a laissée vide, et que l'homme cherche vainement à remplir d'affaires, de passions, d'amusements faux ou coupables. L'étrange prétention de la comédie est de s'emparer de ce cœur vague et de lui créer un intérêt, sans cesse renouvelé, qui l'amuse en le retenant au dehors. Elle conspire à le distraire de cet ennui vengeur, mais salutaire, qui est comme la trace encore sensible de la fuite divine.

Elle n'aspire pas à moins qu'à effacer ce profond vestige, qu'à détruire par un perpétuel besoin d'émotions les derniers restes d'une vie plus haute. Elle retire l'homme du sentiment vrai de sa destinée, et de la lutte que la loi lui impose. Elle se met en guerre ouverte avec la religion, puisque son but est « d'esmouvoir les passions, » tandis que « tout le but de la religion chrestienne est de les calmer, de les abattre et de les destruire autant qu'on le peut en cette vie (2). »

Malgré son mépris pour les maximes des gens d'Eglise,

(1) *Maximes et réflexions sur la Comédie*, p. 51.

(2) Le prince de Conti, *Traité de la comédie*, etc., p. 45.

Rousseau en s'élevant contre les passions n'est que l'écho de leur voix, et les reproches à cet égard qu'il fait au théâtre ne sont guère que le commentaire affaibli des grands auteurs qu'il consulte et reproduit en silence. Ainsi, lorsqu'il réfute les pitoyables sophismes de D'Alembert, et de tous ceux qui font de la scène une morale en action, comme si « la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffisoit pour nous les faire éviter ; » — « il ne faut, dit-il, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie.

« L'émotion, le trouble et l'attendrissement qu'on sent en soi-même et qui se prolongent après la pièce, annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler nos passions? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude... sont-elles bien propres à modérer nos sentimens au besoin ? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes ? Le seul instrument qui serve à les purger, c'est la raison, et la raison n'a nul effet au théâtre (1). »

Le prince de Conti, d'un tour plus vif et plus fin, avait déjà dit :

« La corruption de l'homme est telle depuis le péché, que les choses qui l'instruisent ne trouvent rien en luy qui favorise leur entrée dans son cœur. Il les trouve seiches et insipides, au lieu qu'il court, pour ainsi dire, au-devant de celles qui flattent ses passions et qui favorisent ses désirs (2). »

Et Bossuet, avec grandeur :

« Pourquoy est-on si touché (de l'expression des passions),

(1) *Œuv.*, t. XI, p. 217.
(2) Ouvr. cit., p. 23.

si ce n'est, dit saint Augustin, qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pasture des passions (1)? Et cela, dit le mesme saint, qu'est-ce autre chose qu'une déplorable maladie de nostre cœur ?... Ne sentez-vous pas qu'il y a des choses qui, sans avoir des effets marquez, mettent dans les âmes de secrettes dispositions très-mauvaises, quoyque leur malignité ne se déclare pas toujours d'abord? Tout ce qui nourrit les passions est de ce genre... Qui sçauroit connoistre ce que c'est en l'homme qu'un certain fond de joye sensuelle, et je ne sçay quelle disposition inquiette et vague au plaisir des sens qui ne tend à rien, et qui tend à tout, connoistroit la source secrette des plus grands péchez (2). »

Je lis dans Rousseau :

« Le mal qu'on reproche au théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'âme à des sentimens trop tendres qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé; mais elles en font naître le besoin; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir (3). »

(1) Rousseau a traduit ainsi cette pensée :

« La scène en général est un tableau des passions humaines dont l'original est dans tous les cœurs. »

Mais le prince de Conti avait dit avant lui :

« Nostre amour-propre est si délicat que nous aimons à voir les portraits de nos passions aussi bien que de nos personnes. Il est mesme si incompréhensible, qu'il fait par un étrange renversement que ces portraits deviennent souvent nos modèles. » (P. 23.)

(2) *Maxim. et Réflex.*, pp. 12 et 33.

(3) Page 278.

Qu'est-ce cela, que la paraphrase du mot célèbre de saint-Augustin :

« Je n'aimais pas encore, mais j'aimois à aimer (1). »

« Il cherchoit quelque piège, dit Bossuet, où il prist et où il fust pris : et il trouvoit ennuyeuse et insupportable une vie où il n'y eust point de ces lacets : *viam sine muscipula* (2). »

Rousseau reproche au théâtre, qui n'est qu'un perpétuel entretien d'amour, d'accroître sans cesse l'empire des femmes dans la société :

« L'amour dit-il, est le règne nécessaire des femmes. Un effet naturel de ces sortes de pièces est donc d'étendre l'empire du sexe, de rendre des femmes et de jeunes filles les précepteurs du public, et de leur donner sur les spectateurs le même pouvoir qu'elles ont sur leurs amants (3). »

Bossuet, infiniment supérieur, disait :

« Ce qu'on appelle les belles passions sont la honte de la nature raisonnable : l'empire d'une fragile et fausse beauté et cette tyrannie qu'on étale sous les plus belles couleurs, flatte la vanité d'un sexe, dégrade la dignité de l'autre, et asservit l'un et l'autre au règne des sens (4).

Rousseau dit encore :

« Le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchans, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent. Les continuelles émotions qu'on y ressent, nous énervent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions, et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre

(1) *Confess.* de S. Aug., III, 1.

(2) *Maxim. et Réflex.*, p. 33.

(3) Page 270.

(4) Ouvr. cit., p. 27.

amour-propre, sans nous contraindre à la pratiquer (1). »

Bossuet disait de plus haut :

« Il faut toujours que les règles de la véritable vertu soient méprisées par quelque endroit pour donner au spectateur le plaisir qu'il cherche... Ces doux et invincibles penchans de l'inclination ainsi qu'on les représente, c'est ce qu'on veut faire sentir et ce qu'on veut rendre aimable; c'est-à-dire qu'on veut rendre aimable une servitude qui est l'effet du péché, qui porte au péché; et on flatte une passion qu'on ne peut mettre sous le joug que par des combats qui font gémir les fidèles, mesme au milieu des remèdes (2). »

Rousseau s'étend fort au long sur les désordres des comédiennes, oublieux de la honte de sa propre vie.

Bossuet est justement sévère, mais que sa sévérité est compatissante ! Comme on sent en lui s'émouvoir les entrailles de pasteur et de père, lorsqu'il s'écrie : « Quelle mère, je ne dis pas chrétienne, mais tant soit peu honneste, n'aimeroit pas mieux voir sa fille dans le tombeau que sur le théâtre ? Quoy! l'a-t-elle élevée si tendrement et avec tant de précaution pour cet opprobre ? L'a-t-elle tenuë nuit et jour, pour ainsi parler sous ses aisles, avec tant de soin, pour la livrer au public et en faire un écueil de la jeunesse ? Qui ne regarde pas ces malheureuses chrétiennes, si elles sont encore dans une profession si contraire aux vœux de leur baptesme ; qui, dis-je,

(1) P. 289. Le prince de Conti dit excellemment : « Ce qui est de plus déplorable, c'est que les poëtes sont maistres des passions qu'ils traitent, mais ils ne le sont pas de celles qu'ils ont ainsi émuës. Le cœur n'a pas les mesmes bornes, il n'agit pas par mesures : dès qu'il se trouve attiré par son objet, il s'y abandonne selon toute l'étenduë de son inclination. » (P. 26.)

(2) Ouvr. cit., p. 24, 26.

ne les regarde pas comme des esclaves exposées, en qui la pudeur est éteinte? (1). »

On voit que ces écrivains, gens d'Eglise ou simplement chrétiens, fort dédaignés de Rousseau et que D'Alembert, aussi insolent qu'absurde, traite de « déclamateurs de la chaire, » fournissent au genèvois le meilleur de ses pensées. Il se pare sans scrupules de ce qu'il dérobe; efface la marque, en substituant partout à l'accent de l'âme, le geste, la voix, les mœurs de l'orateur. Il est impudent d'affecter ainsi le mépris de ce que l'on trouve bon à prendre, et souverainement insensé de croire qu'il suffise de ne pas nommer des hommes d'une telle importance, et qui gardent sur leur imitateur la triple supériorité de la vertu, de la piété et du génie.

Or, le comédien de morale dans Rousseau se soutient assez mal; plus d'une fois on sent que ce rôle lui pèse : ce manteau d'austérité offre çà et là des trous fâcheux. Il y a, par exemple, sur la pudeur, un long passage qui ne s'inspire en aucune façon de cette vertu, et sur l'amour et la galanterie une tirade à effet passionné, qui constraste singulièrement avec le ton puritain de l'ouvrage. Le morceau d'ailleurs est curieux.

« Lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, dit-il, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant... et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent *rendre à la beauté toute sorte d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne* (2) » ... « Il ne seroit pas difficile de montrer qu'au lieu de gagner à ces usages, les

(1) Page 30.

(2) P. 378. Un moraliste plus attentif aurait compris, peut-être, que la *beauté*, à ce seul titre, n'a pas droit à l'hommage du cœur.



femmes y perdent. On les flatte sans les aimer; on les sert sans les honorer; *elles sont entourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amans*; et le pis est que les premiers, sans avoir les sentimens des autres, n'en usurpent pas moins tous les droits.

« Il faudroit avoir d'étranges idées de l'amour pour les en croire capables... *De la manière que je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égaremens, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards que leur timidité rend téméraires et qui montrent les désirs par la crainte*, il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venoit à dire une seule fois, *je vous aime*, l'amante indignée lui diroit, *vous ne m'aimez plus*, et ne le reverroit de sa vie (1). »

O l'admirable moraliste ! et le digne censeur de la comédie et des passions ! Ce langoureux, ce mélancolique qui s'en allait mourant, s'il faut en croire sa préface (2), comme le souvenir de ses mécomptes au château de la Chevrette, comme la jalousie des tristes succès de *Tyran-le-Blanc* (3) le secoue et le réveille ! Quelle honteuse déclamation que cette peinture de passion théâtrale où une rhétorique froide, dans ses ardeurs étudiées, couvre mal l'appétit du désordre ; où l'on sent à chaque ligne courir le souffle du vice ; où l'impudent écrivain se sous-entend lui-même, Otello grotesque, dans le portrait de l'amant dont le silence parle, dont le regard brûle ! et se plaît à retracer, comme un idéal de séduction, sa propre figure

(1) Pages 384, 385.

(2) « Si vous recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, vous accueillerez mon ombre ; car pour moi, je ne suis plus. » Préf. (in-8°, t. XI), p. 193.

(3) Sobriquet donné à Grimm.

aux pieds de Mme d'Houdetot ! Cette sortie contre les *galans* du monde n'est donc que pour introduire à leur place l'*amoureux* en perruque ronde et sans dorure ; cette éloquence de parade contre les mauvaises mœurs se tourne en exhortation aux plus profonds dérèglements.

XIX.

Réponse de D'Alembert.

D'Alembert fit à la lettre de Rousseau une longue et plate réponse. Dans ce nouveau factum en faveur de la comédie se lit une apologie des comédiennes qui aura certainement fait rire ces dernières aux dépens de leur défenseur.

« Leur chasteté, dit-il à Rousseau, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde, mais aussi la gloire de vaincre n'en est que plus grande... Il n'est pas rare, » (ajoute-t-il, et de quelle plume lourde et grossière !) « *d'en voir qui résistent* longtemps, et il seroit plus commun *d'en trouver qui résistassent* toujours, si elles n'étoient *découragées de la continence* par le peu de considération qu'elles en retirent. » Puis, en vertu de ce beau principe, que « le plus sûr moyen de *vaincre les passions* est de *les combattre par la vanité,* qu'on accorde, dit-il, des distinctions aux comédiennes sages, et ce sera, *j'ose le prédire, l'ordre de l'Etat* le plus sévère dans ses mœurs (1). »

N'est-ce pas ingénieux ? La continence *encouragée* par des récompenses publiques ! La vanité devenant la force qui combat, qui surmonte les passions ! et les comédiennes, l'ordre de l'Etat le plus austère ! D'Alembert serait ici le plus ridicule

(1) *Lettre de M. D'Alembert à M. J.-J. Rousseau.* Amsterdam, 1759, in-8°, p. 125.

des hommes, s'il était de bonne foi; mais de tout ce qu'il dit et de sa sotte prédiction, il ne croit pas un mot. Il se moque bien de la moralité des comédiens : ce qui lui importe, ce qu'il veut, c'est un relâchement dans la tenue de l'opinion à leur égard.

Il se sent en veine de patronage, et dilate son plaidoyer. La cause des comédiennes s'étend jusqu'à devenir celle de toutes les femmes.

« Où en trouvera-t-on une aimable et vertueuse? » demandait le citoyen de Genève, jouant, suivant sa mode, un de ces noirs accès contre le sexe, qu'il savait lui réussir. Et le Céladon de l'Encyclopédie s'émeut et s'écrie :

« Si par malheur vous aviez raison, quelle en seroit la triste cause? L'*esclavage* et l'espèce d'avilissement où nous avons mis les femmes; les *entraves* que nous donnons à leur esprit et à leur âme... enfin, l'*éducation funeste*, je dirois presque *meurtrière* que nous leur prescrivons... *si les siècles éclairés ne sont pas moins corrompus* que les autres, c'est que la lumière y est trop inégalement répandue, qu'elle est *resserrée et concentrée dans un petit nombre d'esprits*... Le grand défaut de ce siècle philosophique est de ne l'être pas encore assez... Mais quand la lumière sera plus libre, nous cesserons de tenir les femmes *sous le joug et dans l'ignorance*, et elles de *séduire*, de *tromper* et de gouverner leurs maîtres (1). »

Nul doute que l'éducation des femmes, aussi bien que celle des hommes au dix-huitième siècle, ne laisse beaucoup à désirer. Mais loin que D'Alembert en déplore les vrais abus, c'est précisément le peu de bien qui y reste encore que le digne *Bertrand* flétrit; c'est la pente qu'elle a vers l'erreur

(1) *Ibid.*, p. 127, 131.

et le mal qu'il ne trouve pas assez rapide. Ne dirait-on pas qu'il parle en pays mahométan, barbare ou sauvage, quand il gémit sur ce *joug*, sur cette *ignorance*, qu'il voit peser sur les femmes, victimes d'une éducation *funeste*, *meurtrière?* Ah! l'on ne sait que trop à quoi s'en tenir sur ces perfides expressions. La lumière qu'il réclame pour ses prétendues clientes, c'est la science du doute, c'est le *droit* à l'incrédulité et au blasphème philosophique ; la liberté qu'il leur veut assurer, c'est l'affranchissement du devoir chrétien, c'est le mépris de l'honneur, c'est le complet abandon à la loi du plaisir.

Le plaisir est si rare! dit-il avec mélancolie. Libérateur courtois, les croit-il donc toutes assez avilies, pour souffrir qu'il les accuse toutes de *séduire* et de *tromper* incessamment *leurs maîtres?* De quelles femmes parle-t-il? d'esclaves enfermées dans un harem? de quelque *belle Emilie?* ou de ces misérables créatures qu'il a sous les yeux,— *gouverneuses* de Rousseau, gouvernante ou maîtresse de tout autre *Cacouac*, célibataire lié d'ignobles chaînes? Le premier châtiment des esprits corrompus est de ne plus croire qu'au vice, et dans ce siècle de perversité, d'Alembert fut un des plus pervers.

Les vœux qu'il exprime ici ne laissèrent pas de s'accomplir. La lumière trop longtemps « concentrée dans un petit nombre » (modèles de pureté et de vertu! qui l'ignore?) eut enfin la liberté de se répandre, et la France, le loisir d'en « sentir les bienfaisants effets. »

L'éducation plus *mâle* produisit la citoyenne Roland, les sœurs de Maximilien, les héroïnes de la Terreur. — Ce torrent de sang et de larmes passé, quand le christianisme a relevé les ruines sociales, le génie de l'erreur poursuit son œuvre ; il reprend la prédication de l'émancipation des femmes. Thèse satanique entre toutes! et qui a semé notre temps de mau-

vais livres et de mauvais exemples. La femme émancipée, après laquelle d'Alembert soupire, la femme selon le cœur de Saint-Simon et de ses disciples, cette femme libre tant cherchée en Orient et que l'on avait sous la main, c'est la femme qui divorce avec le christianisme, qui répudie le devoir et le doux empire de la famille ; c'est la femme orateur, réformateur, sophiste, fouriériste, clubiste, bacchante hideuse, l'horreur et la risée de l'homme.

« Affranchir la femme, dit M. Saint-Marc Girardin, c'est en faire une *vieille fille sans affection* ou une vieille courtisane sans honneur. La liberté que vous lui donnez n'est que la solitude ou la honte. Pour elle, n'appartenir à personne, ou appartenir à tout le monde, est un égal démenti de la destinée que Dieu lui a faite. La femme a été créée pour appartenir à un *maître* qu'elle possède. » Qu'est-ce à dire ? et prenons garde de l'entendre un peu à la Chrysale. N'oublions pas que l'homme n'est pas nécessairement ce maître auquel la femme se doit donner. Il en est un plus grand et meilleur. Celui qui l'a faite vraiment libre, ne lui a pas fait une loi du lien conjugal ; il la convie à des noces éternelles. L'amour qu'il inspire, protège la virginité contre la *séduction* ; la prière et la charité, compagnes inséparables d'un tel amour, ne laisseront aucun accès à la *sécheresse*. La femme aurait-elle moins que l'homme le droit d'entendre la voix du conseil, par où elle est appelée au sublime de la vie, à la vie religieuse ? De grâce, ne lui enviez pas de prendre pour unique époux le Christ-Libérateur, le Christ-Sauveur, qui lui assure une dot singulièrement belle : la liberté sainte et la paix de la vie cachée en Dieu.

XX.

Déchaînement de Voltaire contre Rousseau.

La *Lettre* à Voltaire *sur la Providence* était restée sans réponse. Le Patriarche, alléguant la maladie d'une nièce et le déplorable état de sa propre santé, avait passé la question sous silence, se réservant de se dédommager un peu plus tard par le roman de *Candide* (1). Ses rancunes ne s'échappaient encore qu'à des épigrammes sur « l'humeur iroquoise » du philosophe de la nature, sur l'état de « ses organes pensans; » mais lorsqu'il sut que le *citoyen* prenait la plume pour combattre l'introduction du théâtre à Genève, le vieux rimeur éclata : « Est-il vrai, dit-il à d'Alembert, que Jean-Jacques écrit contre vous? On dit bien plus; on dit qu'il pousse le sacrilége jusqu'à s'élever contre la comédie qui devient le troisième sacrement de Genève ?... Voilà l'autel du Dieu inconnu, à qui cette nouvelle Athènes sacrifie (2). »

(1) Rousseau écrit au prince L.-E. de Wurtemberg :

« Vous êtes surpris que ma *Lettre sur la Providence* n'ait pas empêché *Candide* de naître? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance; *Candide* en est la réponse. *Candide* parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui, en réponse il m'a persiflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssois, et je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir. » (11 mars 1764.)

(2) *Corresp*. 2 sept. 1758.

« Qu'est-ce qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie? dit-il encore à Thieriot. Jean-Jacques est-il devenu *Père de l'Eglise?* (1) »

Et lorsque d'Alembert lui annonce qu'il va répondre à Rousseau, ajoutant : « Je n'entends plus parler de lui depuis sa *capucinade* contre moi (2); » « Quoi! réplique Voltaire, vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau? à ce bâtard du chien de Diogène? (3) »

Un mot que lui écrit Rousseau (17 juin 1760) au sujet de la publicité soi-disant fortuite donnée à la *Lettre sur la Providence*, n'était pas pour apaiser l'implacable vieillard. « *Je ne vous aime point, Monsieur*, vous m'avez fait tous les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles.... Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu. Vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. *Je vous hais enfin*, puisque vous l'avez voulu, mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu... »

La fureur du châtelain de Ferney toujours croissante alla jusqu'aux dernières violences, jusqu'aux dernières bassesses. En 1764, au moment des démêlés de Rousseau avec les pasteurs de Genève, il fit courir un pamphlet anonyme, sous le titre de : *Sentimens des citoyens de Genève sur J.-J.*

(1) *Corresp.* 17 sept. 1758.

(2) *Ibid.* 24 février 1759.

(3) *Ibid.* 4 mai 1759.

Rousseau. On y lit ce paragraphe : « Nous avouons, avec douleur et en rougissant, que c'est un homme qui... (ici quelques mots qu'il est impossible de transcrire) déguisé en saltimbanque (1), traîne avec lui, de village en village, *la malheureuse* dont il fit mourir la mère et dont il a exposé les enfans à la porte d'un hôpital... en abjurant tous les sentimens de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et *de la religion*... »

Rousseau s'en prit de ce libelle au ministre Vernes.

Voltaire ne s'arrête pas là. Quatre ans plus tard, pour réparer, suivant son dire habituel, les inconvénients d'une indiscrète publicité, il prétend donner « l'histoire des dissensions de Genève, mise en vers par un *jeune* franc-comtois qui paraît promettre beaucoup, » et publie ce sale et stupide *poëme* de la *Guerre civile de Genève*, où, non content de prêter à son ennemi le plus noir dessein, et les paroles suivantes :

« Des Genèvois on adoucit les mœurs,
On les polit, ils deviendront meilleurs ;
On s'aimera ! Souffrirons-nous qu'on s'aime ?
Allons brûler ce théâtre à l'instant...
Dans ce bas monde il n'est ni bien, ni mal ;
Aux vrais savans tout doit sembler égal.
Bâtir est beau, mais détruire est sublime !
Brûlons théâtre, actrice, acteur, souffleur,
Et spectateur, et notre ambassadeur... » (Ch. IV.)

il n'a pas honte d'insulter la *malheureuse* attachée au sort de Rousseau ; il croit plaisant de changer le nom de *Le Vas-*

(1) Rousseau était alors déguisé en Arménien.

seur (nom de cette femme) en celui de *Vachine*, et pour comble d'iniquité, il l'associe à l'œuvre criminelle :

« Sans toi, *Vachine*, on n'est pas sûr de nuire,
Ils font venir la vieille à leur taudis.
La gaupe arrive, et de ses mains crochues,
Que de l'Enfer les chiens avaient mordues,
Forme un gâteau de matières fondues,
Qui brûleraient les murs du paradis... » (*Ibid.*)

Et le *poëme* se termine par ce trait :

« Le roux Rousseau, de fureur hébété,
Avec sa gaupe errant à l'aventure,
S'enfuit de rage et fit vite un traité
Contre la paix qu'on venait de conclure. » (Ch. V.)

Prêcheurs de fraternité et de tolérance, race de persécuteurs et de cyniques !

Quel autre qu'un Rousseau (si ce n'est un Grimm, un d'Holbach) oserait dire à son frère : JE VOUS HAIS.

Et quel autre qu'un Voltaire pourrait faire descendre même la haine à ces lâchetés infâmes, à ce délire imbécile ?

Les païens disaient, dans leur admiration, des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment ! »

Les chrétiens au dernier siècle pouvaient dire de ces philosophes, pires que les païens : « Voyez comme ils se haïssent ! »

XXI.

La nouvelle Héloïse.

La *Nouvelle Héloïse* est comme le démenti de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Rousseau condamnait le théâtre et le roman ; il s'élevait contre le danger de peindre les passions, et voilà qu'il donne un roman où il met en action la poétique qu'il vient de proscrire. Cela est hardi, moins encore peut-être que son apologie de tant de hardiesse.

« Il faut, dit-il, des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples corrompus (1). J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. Que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu ! » Comme s'il y eût jamais un siècle assez perdu pour qu'il y pût être indifférent qu'un mauvais livre fût jeté au feu ! Comme si ce sacrifice, dont il plaint hypocritement l'inutilité, n'était pas toujours opportun, toujours de droit et de rigueur !

Plus loin : « Ce livre rebutera les gens de goût, la matière alarmera les gens sévères. Il doit déplaire aux dévots, aux

(1) A ce sujet, d'Alembert lui répond fort bien :

« C'est-à-dire, monsieur, que vous nous avez traités comme des animaux expirants, qu'on achève dans leurs maladies, de peur de les voir trop longtemps souffrir. Assez d'autres, sans vous, auraient pris ce soin ; et votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard ? » — *Lettre à M. Rousseau*, p. 140.

libertins, aux philosophes ; il doit *choquer* les femmes galantes et scandaliser les femmes honnêtes. A qui plaira-t-il donc ? Peut-être à moi seul ; mais à coup sûr, il ne plaira médiocrement à personne. » Si, du nombre de ceux auxquels ce livre peut s'adresser sans crainte, il faut retrancher les gens de goût, les gens sévères, les dévots, les libertins, les philosophes, les femmes galantes et les femmes honnêtes, il est clair qu'il ne reste plus que l'auteur en présence de son œuvre. Est-il besoin de nous assurer de sa complaisance pour elle ?

« Ce *recueil*, dit-il encore, *avec son gothique ton*, convient mieux aux femmes que les livres de philosophie : il peut même être utile à celles qui, dans une vie déréglée, ont conservé quelque amour de l'honnêteté. »

Quoi ! il abandonne déjà cette fière hypothèse d'un lecteur solitaire, *lui seul, et c'est assez !* — Il suppose son livre utile à ces mêmes femmes qu'il a dû *choquer ?*

« Quant aux filles, ajoute-t-il, c'est autre chose ; jamais jeune fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page, est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre, le mal était fait d'avance. »

Puis enfin : « Qu'un homme austère, en parcourant ce recueil, se rebute aux premières parties, jette le livre avec colère..., je ne me plaindrai pas de son injustice. A sa place, j'en aurois pu faire autant. Que si, après l'avoir lu tout entier, quelqu'un m'osoit blâmer de l'avoir publié, qu'il le dise s'il veut à toute la terre, mais qu'il ne vienne pas me le dire ; je sens que je ne pourrai de ma vie estimer cet homme-là. »

Cet air impérieux, cette arrogance *rouée* qui affecte de signaler tout le danger de l'œuvre afin d'aiguillonner plus vivement

la curiosité, ce ton de bravade à l'égard d'un public sur lequel il sait son pouvoir, et qui lui a fait un privilége de l'insolence, tant d'effronterie révolte. Il déclare perdue toute jeune fille qui osera lire une seule des pages qu'il livre à la publicité, et il ne se tient pas pour le dernier des hommes d'avoir osé les écrire, et il calomnie bassement l'imprudente légèreté d'une enfant, pour absoudre son livre du mal qu'il aura fait ? — Il prétend qu'une femme de mœurs déréglées, — affriandée aux premiers récits de Julie *sensible* et galante, se convertisse aux bavardages métaphysiques de Julie philosophe et socinienne! Cette étrange Héloïse, vertueuse en paroles, téméraire en doctrines, adultère au fond de l'âme, aura donc le secret de ramener les cœurs au bien, — et par la voie de l'ennui ! Cela passe le merveilleux.

Quant au lecteur persévérant jusqu'à la fin dans son aversion pour le livre, il est menacé du plus consolant des anathèmes. Rousseau lui assure la seule grâce dont il puisse disposer : son mépris. Il refuse l'estime à qui lui refusera la louange. Trissotin a grandi ; il défie le sifflet, jette le gant à ses juges. C'est le sublime de l'impudeur.

Puis, une autre préface, dialogue à perte de vue et d'une déraison insoutenable, où cet orgueil, inquiet et voisin de la démence, met en œuvre toutes les ruses du sophisme, et se donne à soi-même la torture pour se procurer un succès. Jaloux de désarmer la critique, il la devance par ses propres jugements. Il feint de s'exécuter, mais la sentence tourne soudain en apologie ; il n'est pas jusqu'aux défauts qui ne doivent être réputés plus heureux que des perfections. La passion qu'il se flatte de peindre en maître — exige « ces longueurs, cette diffusion, ce désordre, ces répétitions, » et il entonne un hymne à l'amour! — *Citoyen, voyons votre pouls.* — Le citoyen fait passer en *littérature* la flamme tout

imaginaire dont il vient de brûler pour l'*amie* de Saint-Lambert! — Et il a près de cinquante ans! — Mais quoi! lorsqu'il dictait ce passage des *Confessions* : « Dans le monde il n'y eut qu'un avis sur la *Julie*, et *les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur*, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, *dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris* (1), » l'*hiver*, avec toutes ses neiges était *sur sa tête*, sans qu'un atôme de sagesse fût descendu dans son cœur.

La *Nouvelle Héloïse* a eu cinquante années de vogue. Cette longue fortune s'est enfin épuisée ; elle a cessé avec le règne de la phrase solennelle et sentimentale. Le roman de Rousseau, froide imitation de *Clarisse*, est une œuvre fausse, drame vide, sans nœud, sans situations, sans caractères, cours de rhétorique épistolaire sur l'amour, semé de lieux communs métaphysiques, écomomiques et pédagogiques, ennuyeux à l'envi (2). Nulle invention ; rares incidents, et tous de la dernière pauvreté. L'auteur n'imagine guère que des chutes.., et des chutes corporelles, pour se tirer d'affaire.

Julie en fait une première, qui ruine l'avenir de son roman avec Saint-Preux, et une seconde, sous les voies de fait paternelles ; mylord Edouard se donne une entorse fort à propos pour épargner à la moralité de l'écrivain le récit d'un duel ; — un des enfants de Mme de Wolmar tombe dans un étang ; la mère, éperdue, s'y précipite pour le sauver ; — et, trop visi-

(1) Part. II, Livre XI.

(2) « Après le dîner, nous avons lu les cahiers de Rousseau (le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*.) Je ne sais si je suis mal disposée, mais je n'en suis pas contente: c'est écrit à merveille, mais cela est trop fait et me paroit être sans vérité et sans chaleur. Les personnages ne disent pas un mot de ce qu'ils doivent dire, c'est toujours l'auteur qui parle... » — *Mémoires* de Mme d'Epinay, t. 2, p. 391, in-8°.

blement, Rousseau jette à l'eau l'un et l'autre pour se débarrasser de son héroïne, assurer à jamais sa *vertu* et mettre un terme à ses discours. Dans cette mourante, c'est la parole qui résiste le plus à mourir ; l'orgueil ne meurt point : doux ennemi, il franchit avec elle le redoutable passage. Encouragée par un pasteur ridicule qui, soi-disant venu pour l'instruire, se dit instruit par elle, et dont tout le ministère consiste à lui donner la réplique, elle ne se refuse aucun témoignage de satisfaction, se rend grâces à elle-même de mourir comme elle fait, exaltant son *vertueux* amant et calomniant la religion catholique ; car il est dans la destinée de cette pauvre créature, qu'elle se trompe jusqu'à la fin sur la religion, comme elle s'est trompée sur la morale, sur la chasteté, sur l'honneur ! et ces méprises n'ont pas été légères..—

Mais passons sur le détail de cette œuvre, dont l'examen ne serait plus qu'un lieu commun de littérature. La *Julie* est un livre effacé. Ses fausses et fragiles couleurs ont moins résisté que celles des plus fades pastel de l'époque à l'action du temps. Ce livre est mort, et sans une même déchéance des mœurs et du goût qui établit un jour entre l'écrivain et le public une honteuse *fraternité* d'ivresse (1), un tel livre n'eût jamais

(1) « En jetant les yeux sur l'état actuel de la société, dit Mercier, nous demandons où est le père qui rougiroit d'avoir une fille qui, dans les mêmes circonstances, se seroit rendue coupable comme *Julie*, si d'ailleurs elle possédoit toutes les vertus de *son modèle* ! » — (*Op. cit.*, p. 33.) *Modèle* est joli.

Le même écrivain cite avec bonheur un article à la louange de la *Nouvelle Héloïse*, publié dans le *Critical review* par un homme d'esprit, dit-il, mais que l'*esprit seul auroit été incapable de faire*. « M. Richardson, dit l'auteur de l'article, met son héroïne à l'épreuve de toutes les attaques de la tentation, et présente à toutes les femmes un modèle de perfection à imiter. M. Rousseau a mieux aimé peindre son Héloïse *sujette aux foiblesses*

vécu. Rousseau était incapable de ce genre de composition, drame, comédie ou roman, qui exige de l'auteur qu'il sorte de soi-même pour entrer suffisamment dans la vérité des caractères et des passions qu'il veut mettre en scène.

C'est le mérite des grands peintres de la nature humaine, de savoir détacher de leur *moi* créateur les types qu'ils animent, en sorte que la créature idéale pense et agisse, pour ainsi dire, librement, et dans les conditions d'esprit, d'âme et de destinée que lui a faites la providence du poëte. Rousseau ne permet point à ses *personnages* de se mouvoir en dehors de lui. Au lieu de s'identifier par sympathie à la vie qu'il leur prête, c'est à la sienne, en effet, qu'il les rattache étroitement; sa personne lui est toujours tellement présente, qu'il ne saurait un seul moment se désintéresser. Cet esprit n'est pas assez large, et ce cœur est trop étroit pour suffire à d'autres que lui-même. Les héros de son roman ne vivent point, c'est lui seul qui vit en eux, il les remplit de ses préjugés, de ses erreurs et de ses passions ; ils ne sentent, ne pensent et n'expriment que lui; vagues prétendants à une existence originale, il les étouffe tous dans son absorbant égoïsme.

de l'humanité, de peur qu'en plaçant trop haut sa vertu, la difficulté d'y atteindre ne décourageât celles qui voudroient s'y élever... M. Rousseau a donné l'*instruction la plus utile*, en nous montrant les moyens de *recouvrer l'estime* des hommes *après l'avoir perdue* par une faute capitale. On ne peut donner une leçon plus importante aux femmes surtout, qui, pour la plupart, condamnent au vice et à l'opprobre celles de leur sexe qui se sont une fois écartées des sentiers d'*une vertu rigoureuse*, eussent-elles promptement réparé leurs erreurs. Et cependant elles sont souvent *plus utiles à la société* que les femmes si vaines d'une vertu qui *peut-être* n'a jamais été mise à l'épreuve. »

Voilà des moralistes d'un genre nouveau et tout à fait indépendant.

La figure de *Bomston* ou de *Saint-Preux*, n'est que le masque transparent de son auteur, moraliste superbe et coureur d'aventures; les égarements de l'un et de l'autre ne sont que des pages prélevées sur les *Confessions*. Sous ces faux cheveux blonds, sous ces pompons et ces fleurs factices, dont il pare *Claire* et *Julie*, c'est encore lui, — c'est ce front et ces yeux sans pudeur que l'on retrouve; — le son faux trahit cette voix qui se déguise; on le reconnaît à cette « pesanteur maxillaire qui », suivant son admirateur Mercier, « contrastait avec sa réputation. » Si, par hasard, un accent... dirai-je d'animalité féminine... se fait entendre, c'est comme l'accent d'un autre lui-même; c'est le langage d'une âme plus basse encore que sa condition, celui de la grossière servante qui vit à ses côtés.

Détestable observateur, qui ne voit dans le monde que lui ou que ce qui le touche, il ne sait pas la différence de la parole de mesdames d'Epinay et d'Houdetot, et de la langue que parlent ses gouverneuses; il prête sans façon à son *Héloïse* ou à la *spirituelle Claire d'Orbe* les locutions de la *Thérèse* (1).

(1) A propos de certains châlets, « qui de leurs toits de chaume peuvent couvrir l'amour et le plaisir, » la chaste *Julie* écrit à *Saint-Preux* : « Je sens que le cœur de ta Julie vole un peu trop tôt habiter le châlet... » (pendant l'absence de Mme d'Etanges). « Suivant mon calcul, répond élégamment *Saint-Preux*, nous avons encore au moins cinq ou six jours jusqu'au retour de *la maman*. » (Cela ressemble beaucoup au langage du *polisson mal élevé* dont parle Grimm.) — « Serait-il impossible durant cet intervalle, ajoute-t-il, de faire un pèlerinage au châlet? » — « Eh bien, donc, mon ami, toujours le châlet! » reprend la noble fille. « L'histoire de ce châlet te pèse furieusement sur le cœur, et je vois bien qu'à la mort ou à la vie il faut te faire raison du châlet. »

Rousseau nous donne tout simplement un échantillon du style *Thérèse*. — *Claire* dit aussi avec élégance que le visage de *Saint-Preux*, de retour de ses longs voyages, est devenu « noir et *crotu*. »

Il affiche néanmoins à l'endroit des femmes d'incroyables prétentions. Dans tous ses écrits, il le prend avec elles sur le plus étrange ton de fatuité brutale ; ce sont les allures d'un laquais gâté qui étale insolemment sa faveur. A cet air de décision et de présomptueuse compétence qu'il s'attribue volontiers sur les questions relatives à leur condition, on le croirait sérieusement convaincu que la tutelle des intérêts du sexe le regarde, et ne saurait être confiée à des mains plus éclairées et plus sûres.

Et cependant, on peut le redire après un éminent écrivain, « de toutes les choses humaines que Rousseau ignore, la femme est ce qu'il ignore le plus (1). » La femme connue de lui, c'est cette créature en qui les sens ont tué l'âme; avilie et sans pudeur, sortie de la famille et du devoir, et qu'une implacable justice tient *à perpétuité* sous la chaîne du concubinage ou de l'adultère. Cette femme, il l'a sans cesse devant les yeux, il la trouve dans les salons, il la trouve, en rentrant, dans son taudis, et il n'en connaît point d'autre. Quant à celle que le christianisme a faite, chaste et pure, forte, résignée à souffrir et gracieusement dévouée à ceux qui souffrent, versant en Dieu toutes ses joies, toutes ses larmes, celle-là lui est absolument étrangère, et volontiers il l'insulterait comme il insulte la religion, dont elle est le chef-d'œuvre.

La Harpe a dit de la *Nouvelle Héloïse* : « Les faiblesses ont dans ce roman le langage et les honneurs de la vertu. » Non-seulement les faiblesses, ajouterai-je, mais le vice, l'athéisme lui-même.— Pourquoi le *sage* Wolmar est-il athée ?— Rousseau a beau étaler dans la seconde partie de cet ouvrage une sorte de sérieux et comme un semblant d'expiation ; vainement il essaye de farder de quelque honnêteté le misérable

(1) M. Saint-Marc Girardin.

égoïsme de son but ; ce luxe de dissertations sur les devoirs de la vie, la duplicité pédante de ces personnages qui toujours *spéculent* le bien et *commettent* le mal ; cette aigre religiosité et cette morale fastueuse, ne sauraient faire illusion sur la secrète intention de l'écrivain. Rien ne le justifie d'avoir exploité la licence au profit de sa popularité. Et le plus odieux, c'est la fausse gravité qui lui sert ici comme partout à insinuer l'erreur, et ces pompeuses enseignes de morale qu'il attache à des œuvres malfaisantes. Un homme est impardonnable qui, à l'âge de la sagesse, ne prend cette sévère attitude de philosophe, que pour tendre avec plus de succès un appât de volupté aux femmes et aux jeunes gens ; je ne sache pas de fourbe plus abjecte. N'a-t-il pas compris à quel point il dérogeait à son rôle de censeur du siècle, et surtout à la dignité de ses années, en livrant à la folle attente du public une de ces productions malsaines et trompeuses, où la passion ose appeler l'intérêt autant sur ses excès que sur ses disgrâces, et se targue d'une ambitieuse durée ?

N'est-ce pas une dérision de solliciter nos sympathies pour ce fastidieux soupirant, — son triste idéal — qu'il nous montre traînant encore après dix ans la chaîne d'un sentiment qui ne fut jamais pur, et qui est devenu tout à la fois très-absurde et très-coupable ! Lui qui sait par expérience à quoi s'en tenir sur le fond des choses de l'homme, ose-t-il bien essayer sur la jeunesse l'effet de ces molles peintures d'un cœur asservi, et qui met une sorte de volupté hautaine à perpétuer son esclavage ?

Que sert-il de proposer, comme un touchant modèle, cet amour que sa constance ne réhabilite point et qui se glorifie d'une destinée lâchement perdue, si ce n'est que l'on veuille retenir de jeunes âmes dans l'illusion des premiers entraînements, en leur persuadant qu'une telle passion, — incurable

fièvre des sens, — est le tout de la vie? Etrange imposture Rousseau s'abuserait-il à ce point sur la nature des affections et la capacité du cœur de l'homme? Est-ce dans le plus intime de lui-même qu'une voix sincère pourrait protester contre cè mot douloureusement vrai : « Cesser d'aimer, preuve sensible que l'homme est borné et que le cœur a ses limites... On guérit comme on se console; on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer, de quoi toujours aimer (1). »

Rousseau devait soupçonner quelque chose des limites du cœur, et surtout du peu que valent et que durent les sentiments, qui, au mépris de la loi divine, s'élèvent du fond de notre impure mortalité et des plus basses régions de l'amour-propre.

(1) La Bruyère.

XXII.

Jean-Jacques Rousseau réformateur.

Le philosophe de la nature est devenu l'une des puissances du siècle. Il a savamment calculé ce que la dépravation des contemporains lui permettait d'entreprendre contre la vérité, et le succès que ce genre d'audace devait lui rendre. Il a tour à tour relevé, par l'éclat du paradoxe, la vulgarité native de sa pensée, par l'éclat du désordre, l'obscurité de sa vie, et toujours affiché un impudent contraste entre les graves maximes et les mauvaises mœurs. Courtisan délié de l'opinion, qu'il affecte de malmener et de fuir, c'est en la provoquant par le jeu du dédain, qu'il s'en est rendu maître.

Il sent aujourd'hui tout ce qu'il peut sur elle, et jusqu'où se laisseront conduire des esprits qu'il fait passer indifféremment de la *thèse à l'antithèse*, de la *Lettre sur les spectacles à la Nouvelle Héloïse!*... Il ne trouve en lui aucune répugnance à promener ainsi la conscience des hommes ; il moralise, il corrompt, il entremêle à son gré le poison subtil et l'antidote ridicule. Il peut tout dire ; rien n'étonne son ambition ou ne dépasse son crédit ; sa destinée est mûre et porte son fruit suprême, ce fameux traité *de l'éducation*, qui, sous prétexte de réformer l'homme, la religion et l'Etat, va mettre l'humanité même en expérience.

Rousseau s'attribue donc la mission de réformateur univer-

sel, et l'ensemble de ses vues, longuement exposé dans *Emile*, n'est qu'un vaste prospectus de destruction. Utopiste et empirique, il entreprend de guérir et commence par tuer ; il tue la raison, il tue la religion, il tue la société, pour tout refaire selon le vœu de la *nature*. Le disciple qu'il se donne est une créature imaginaire, une pièce philosophique dont il combine l'agencement à l'ensemble de son système. *Emile* est l'homme *restitué*, et aussi l'homme *institué* en vue d'un nouvel ordre civil et politique.

Dans la personne de son disciple, Rousseau prépare un adepte au symbole rationaliste du *Vicaire savoyard*, et un citoyen à la république du *Contrat social*.

C'est cet essai de triple réforme pédagogique, religieuse et sociale, qu'il s'agit d'examiner.

XXIII.

Rousseau, réformateur de l'éducation. Emile.

La fin de la première jeunesse n'est pas la fin de l'éducation. Les différents âges de l'homme sont pour lui comme autant d'initiations successives qui ajoutent sans cesse au trésor de son expérience. « Il faut apprendre tant que l'on ignore, il faut apprendre à vivre tant que l'on vit. » Ce mot de Sénèque est le sentiment unanime de l'antiquité. L'éducation est continue; elle se transforme avec la vie et n'a d'autre terme que la vie même. Rousseau s'empare de cette vérité, mais il l'altère aussitôt par une idée fausse. Il attache malheureusement au fait de la continuité de l'éducation l'hypothèse de la continuité du précepteur. Il veut que le maître demeure auprès de son élève homme fait et parvenu à l'âge de vingt-cinq ans; qu'il le marie et veille encore sur lui, qu'il ne le confie pas même à la maturité de ses années.

Le précepteur est au disciple comme le démon familier de Socrate. Un ministère d'une telle durée suppose le privilége d'une longévité peu commune. Il est vrai que, dans la pensée de Rousseau, le précepteur et l'élève devant « se regarder comme tellement inséparables, que le sort de leurs jours soit toujours entre eux un objet commun (1), » il veut que « ce gouverneur soit jeune, aussi jeune qu'un homme sage peut

(1) *Emile*, t. 1, in-8°, p. 49.

l'être (1).» Que dis-je? il voudrait « qu'il fût lui-même un enfant pour être le compagnon de cet enfant et s'attirer sa confiance en partageant ses jeux (2). » Ne faut-il pas, en effet, un concours de circonstances et de qualités invraisemblables pour protéger maître et disciple contre cet ennui de trente ou quarante années de tête-à-tête?

Voilà d'abord un étrange paradoxe. Cette sorte d'union indissoluble entre deux individus, l'un gouverneur à perpétuité, l'autre à perpétuité gouverné, est à la fois chimérique et contradictoire. Le but essentiel, ou plutôt le seul but de l'éducation, n'est-il pas de mettre l'homme aussitôt que possible en état de se gouverner lui-même?

En outre, pour remplir cette mission d'instituteur ainsi comprise, il faut admettre qu'un mortel soit rencontré d'une abnégation égale à son intelligence, qui se désintéresse, sans aucun motif surnaturel, jusqu'à faire d'un tel préceptorat l'unique affaire de sa vie, abdiquant toute destinée personnelle en ce monde, pour former... quel chef-d'œuvre? un homme aux aptitudes vagues, un être selon la *nature*, un sujet métaphysique! — Car il est bien entendu qu'Emile ne soit élevé ni pour l'épée, ni pour l'Eglise, ni pour le barreau, mais uniquement pour la vie humaine. En sortant des mains du philosophe, « Emile sera premièrement homme; tout ce qu'un homme doit être, il saura l'être au besoin (3). » C'est afin de le préparer à tout qu'on ne le prépare à rien. Et ce stérile ministère réclame le dévouement sans bornes d'un homme supérieur!

Rousseau est profondément déraisonnable, mais, dans sa déraison, conséquent à lui-même. C'est par le développement

(1) *Emile*, t. 1, in-8° p. 51.

(2) Page 44.

(3) Page 15.

intellectuel et social que l'homme est déchu de l'innocence et de la félicité primitive. Il n'a connu le progrès que pour son malheur, et telle est la fatalité de sa condition, qu'il lui est interdit de rétrograder : il ne remontera jamais vers les temps fortunés de sa stupide ignorance. Mais s'il lui est impossible de répudier toute société, d'éteindre toute lumière et de rentrer ainsi dans la véritable voie du bonheur, il s'en va pour lui d'un intérêt sérieux, qu'il « se rapproche le plus près possible de la nature, » et c'est à l'éducation qu'il appartient de diminuer de plus en plus cette funeste distance que les institutions humaines ont mise entre la nature et l'homme. Donc, moins l'éducation tiendra compte des maximes de la société, plus elle sera naturelle et son œuvre légitime. Plus l'instituteur sera éloigné de rêver pour son disciple une *carrière* sociale, plus il rouvrira pour lui les perspectives de la vérité. N'est-il pas *démontré* que la Science ou les académies, la Justice, l'Eglise ne sont que ténèbres, intolérance, barbarie? — Donc le mépris de la civilisation est le premier élément de cette culture qui doit reproduire l'*homme naturel.* Cet homme s'épanouira par le libre développement de ses facultés innées, et moins il y aura de la main de l'instituteur dans l'œuvre de l'éducation, mieux reparaîtra le dessin primitif de la nature. « Mon système, dit Rousseau, est la marche même de la nature. » Son système est un laissez-faire absolu, mais infaillible, puisque ç'a été l'erreur jusqu'à ce jour d'étouffer la vive expansion du jeune arbuste sous les liens d'une tutelle insensée.

Cette méthode d'inaction, et qui veut « toutefois qu'on fasse beaucoup, » à savoir, « d'empêcher que rien ne soit fait (1) ; » cette méthode, dis-je, se fonde sur la négation même de la vérité chrétienne.

(1) Page 14.

« Posons *pour maxime incontestable*, dit Rousseau, que les premiers mouvements de la nature sont tous droits. Il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. Il ne s'y trouve *pas un seul vice dont on ne puisse dire, comment et par où il est entré*. La seule passion naturelle à l'homme est l'amour de soi-même (1). »

Rousseau donne pour incontestable une maxime contraire à l'observation, et démentie par l'expérience universelle. Il n'est pas, dit-il, un seul vice dont on ne puisse dire *comment* et *par où* il est entré dans le cœur humain. Cela est faux, même par rapport au vice actuel; ce n'est pas d'ailleurs de quoi il s'agit. Ce qui importe, c'est *quand* et *comment* le vice est entré pour la première fois dans le cœur humain; — ou : quel homme a le premier laissé le vice s'introduire dans son cœur. Mais cette personnification du vice entrant au cœur de l'homme est déjà une figure trompeuse. Le vice n'a pas d'être personnel. Le vice n'est rien que l'acte ou la parole d'un être vicieux. Or, ce vicieux, quel qu'il soit, est-il le premier ou l'unique auteur de sa dépravation? Cette dépravation est-elle un phénomène rare ou inconnu autour de lui? La contagion de ses exemples menace-t-elle des âmes vierges jusque-là de toute souillure? Le mal est-il un fait intermittent dans l'humanité? un accident particulier à certaines générations, à certaines époques? N'enveloppe-t-il pas toutes les générations? ne s'étend-il pas à tous les siècles? et peut-on assigner à son avénement une date historique?

L'homme est malade, l'homme est blessé; mais l'histoire atteint-elle le premier blessé, le premier malade? et pour le retrouver, ne faut-il pas remonter d'âge en âge, et de coupables en coupables, jusqu'au premier-né de la race humaine?

(1) Liv. II, p. 164, t. I, in-8°.

Car si tout pécheur *actuel* n'est pas le premier auteur du péché, ni même à certains égards de son propre péché, c'est qu'i ly a en lui, sans lui, ce penchant contre l'ordre, cette amère racine de l'égoïsme d'où s'élance le péché personnellement imputable : c'est que le mal, d'origine antérieure à tout homme qui vient en ce monde, puisqu'il paraît en chacun dès le premier éveil de la volonté, atteste par-là même que cette greffe féconde en fruits de mort n'a pu être entée que sur le premier des hommes. Le raisonnement et l'expérience nous ramènent ainsi à la chute originelle, au tentateur, au récit de la tradition. Si, en effet, ces mouvements déréglés qui se produisent dans l'âme à peine éclose à la vie, ne peuvent se rapporter immédiatement qu'à cet *amour de soi*, qui aujourd'hui va tout *naturellement* à l'usurpation, à l'injustice, d'autant plus usurpateur et d'autant plus injuste que l'homme est plus enfant, c'est-à-dire plus *naturel* ou moins raisonnable, il est clair que, dès le principe, une prévarication mystérieuse et profonde a faussé le développement originaire de la nature humaine.

L'entêtement de ce paradoxe violent et absurde : *l'origine du mal attribuée à l'institution sociale,* pousse Rousseau au paradoxe non moins insensé de l'intégrité actuelle de la nature. Il nie la chute primitive et contredit au témoignage unanime du genre humain. Il sacrifie un fait mystérieusement vrai, à la passion d'affirmer une opinion manifestement fausse. Et c'est sur ce double fondement d'une affirmation absurde et d'une négation téméraire, qu'il entreprend son œuvre d'éducation.

Au début même, des nuages de difficultés et de contradictions s'amassent. Choisissant un sujet à élever, à peu près comme on choisit une hypothèse *pour démontrer*, il veut un enfant robuste, et repousse « un enfant maladif et cacochyme,

dût-il vivre quatre-vingts ans (1) ; « sous ce prétexte » qu'un corps débile affoiblit l'âme : » répugnance digne de la grossière Sparte et dénuée de raison. Combien d'âmes vigoureuses ont habité des corps fragiles ! Que de gens ont trouvé dans la perte d'une santé florissante la vie même de l'âme et de la pensée ? L'affaiblissement moral par suite de la débilité corporelle est, suivant Rousseau, tout le secret de la médecine. Cette donnée fausse lui fournit un thème d'insultes aux médecins et aux prêtres. Comme il est ingénieux et juste de dire que les médecins, « s'ils guérissent le corps, tuent le courage, » et que « les philosophes avec leurs préceptes, les prêtres avec leurs exhortations avilissent le cœur de l'homme et lui font désapprendre à mourir ! (2) »

Il faut que l'Auteur de la Haine ait inspiré aux siens de *pardonner beaucoup* à cet homme parce qu'il avait *beaucoup haï*, pour que tant d'outrages, je ne dis pas à la Vérité, mais à la Science, ne lui aient point valu d'être rangé parmi les plus lourds *obscurans* de l'esprit humain. La philosophie, selon l'ancienne définition, est la méditation assidue de la mort, la Religion chrétienne en est le perpétuel apprentissage ; et il lui plaît de dire que l'une et l'autre désapprennent à mourir ! « *Naturellement*, ajoute-t-il, l'homme sait souffrir constamment et meurt en paix (3). » Mais que sait-il d'une *nature* qui n'est pas sous ses yeux, qui n'est sous les yeux de personne, et qu'il met en contradiction avec cette autre nature, présente, familière, intime à chacun de nous ? Il qualifie de constance et de paix la brute apathie du *sauvage* qu'il rêve, et il ne voit pas que cette insensibilité dans la souffrance et aux portes de la

(1) Page 51.
(2) Pages 52, 53, 55, 56.
(3) Page 55.

mort est le dernier terme de la dégradation; que cet endurcissement dans l'ignorance de l'épreuve suprême au delà des temps, n'est que de l'animalité pure.

Il déclare que « naturellement, l'homme souffre constamment. » Donc, de son aveu, la nature souffre, même innocente et intègre. Cette considération aurait dû lui épargner ces vains emportements contre la médecine, arrêter sur ses lèvres ce cri si gratuitement inhumain : « L'haleine de l'homme, au propre comme au figuré, est mortelle à ses semblables (1). » Elle aurait aussi logiquement dû l'amener à se demander s'il est plus facile de concilier la souffrance avec l'hypothèse de l'innocence naturelle, que de l'admettre comme conséquence pénale d'une faute primitive. Ces difficultés, il les méprise, et dans son appétit de contradiction, il se contredit lui-même. La nature est droite, suivant lui, et toutes les méthodes d'éducation doivent se réduire à la laisser faire, à ne gêner en rien son développement. Mais alors pourquoi énoncer ce principe : « La seule habitude qu'on doit laisser prendre à l'enfant, est de n'en contracter aucune (2). » Pourquoi? — Si la nature est intacte, se peut-il qu'elle incline jamais à une habitude mauvaise? Et s'il arrive, par impossible, que quelque habitude de mal se produise, comment la combattre que par une habitude de bien? à moins que l'on ne suppose que le fait de l'habitude ne soit un mal : ce qui est absurde.

Cette pensée de Rousseau s'évanouit d'ailleurs sous le regard : elle est d'un *néant* qui étonne. Si la nature est intacte et pure, comment se peut-il que l'on remarque chez les enfants cette disposition à l'emportement, au dépit, à la colère, qui

(1) Page 69.
(2) Page 80.



demande non pas « des ménagements excessifs (1); » mais une répression tempérée de tous les ménagements dus à la faiblesse de l'âge. Rousseau veut que l'on traite l'enfant comme s'il n'était que corps, et absolument étranger au sentiment moral. Cependant il cite le fait suivant : « Je n'oublierai jamais, dit-il, d'avoir vu un de ces incommodes pleureurs frappé par sa nourrice. Il se tut sur-le-champ, je le crus intimidé. Je me disais : *Ce sera une âme servile dont on n'obtiendra rien que par la rigueur.* Je me trompais. Le malheureux suffoquait de colère. Il avait perdu la respiration. Je le vis devenir violet. Un moment après, vinrent les cris aigus (2). » Voilà ce qu'il raconte : cet exemple lui montre « le sentiment du juste et de l'injuste inné dans le cœur de l'homme ; » et il en conclut que l'enfant est un être sans moralité !

Et pour établir, contre le bon sens et contre ses propres récits, l'indifférence de l'enfant au bien et au mal moral, il pose cette maxime absolument fausse : « Toute méchanceté est une foiblesse. L'enfant, dit-il, n'est méchant que parce qu'il est foible. Rendez-le fort, il sera bon. Celui qui pourroit tout ne feroit jamais de mal (3). » Ainsi, suivant Rousseau, la force est le principe de la justice. La santé de l'âme est en raison de la vigueur du corps. Toute méchanceté n'est qu'une faiblesse physique. La force remise aux mains de cette faiblesse la convertirait en vertu : « Celui qui pourroit tout, dit-il, ne feroit jamais de mal. » Mais la proposition est folle, et cette expression « pourroit tout » est équivoque.

Est-ce « pouvoir tout *absolument ?* »

(1) Page 90.
(2) Page 89.
(3) Page 93.

Alors, l'hypothèse, en conférant à l'homme l'un des priviléges de la divinité, l'investit en même temps de la souveraine bonté, de la justice infaillible et de tous les autres attributs inséparables de la Toute-Puissance.—S'agit-il seulement de tout le pouvoir qu'un homme mortel peut exercer en ce monde ? Alors il est visiblement faux que, dès là qu'un homme peut tout, il veuille tout le bien qu'il peut, ou que l'étendue de son pouvoir soit la mesure de sa bonne volonté. Ces monstres de puissance, les *Césars*, qu'ont-ils été, que des monstres de perversité ? Hobbes définit justement le méchant un enfant robuste, montrant bien dans ces extrêmes rapprochés, celui qui a la force et celui qui ne l'a pas, une faiblesse commune : la faiblesse morale.

Ce n'est donc pas parce qu'il est faible de corps que l'enfant est méchant (puisque le fort même est méchant) ; mais parce qu'il est faible de raison : donc il n'est pas vrai qu'en le rendant fort de corps on le rende bon de volonté. Il y a de la gymnastique à la morale toute la distance des corps aux esprits. L'erreur de Rousseau est ridicule ; mais le destin de son livre est lié à cette erreur, et Rousseau s'y attache. Que deviendrait l'*Emile* et l'originalité du précepteur, si l'évidente vérité pouvait l'obliger de reconnaître que l'éducation de la volonté par le développement simultané de la raison, est la vraie méthode, la seule vraie, qui juge la sienne et ses tristes prétentions d'élever au préalable la nature physique de l'homme dans une grossière indifférence de la nature morale ou de l'âme ?

Cette erreur systématique invoque d'étranges arguments. « De toutes les facultés de l'homme, dit Rousseau, la raison *qui n'est*, pour ainsi dire, *qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le*

plus tard, et c'est de celle-là qu'on veut se servir pour développer les autres! (1) ».

Il dit encore :

« Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable, *et l'on prétend élever un enfant par la raison! C'est commencer par la fin, c'est vouloir faire l'instrument de l'ouvrage* (2). »

Voilà une des ruses habituelles de sa dialectique. Lorsqu'il voyage aux antipodes de l'évidence et du bon sens, il ne manque jamais de traiter la vérité opposée à sa passion comme un préjugé impertinent, et d'offrir en retour son paradoxe comme la vérité même remise en liberté. Ici, par exemple, ne semble-t-il pas, à l'entendre, qu'il suffise d'un simple appel au sens commun pour que l'on cesse enfin d'employer *la plus tardive de nos facultés à développer les autres? — Commencer par la fin! faire l'instrument de l'ouvrage!* quelle pitié! — Mais il ne prend pas garde que ce facile échafaudage de dédain ne s'élève que sur la notion très-pauvre et très-fausse qu'il se fait de la raison.

La raison, en effet, n'est pas un *composé,* soit une résultante tardive et un pénible équilibre de *forces* rivales ou contraires. La raison n'est pas un état, un procédé. Elle est une puissance supérieure : elle est cette vie lumineuse qui éclaire tout homme venant au monde. Elle paraît dans l'âme même de l'enfant. Comme l'aube dissipe les vapeurs du matin, elle aussi perce peu à peu ces premières ténèbres de la vie animale. Parfois, cependant, l'obscurité l'emporte. Il y a des âmes qui sont en elles-mêmes comme des journées sans so-

(1) Page 155.

(2) *Ibid.*

leil : âmes coupables ou désolées, elles n'ont pas la raison ou l'ont étouffée ; c'est le grand mystère de la liberté humaine.

La raison a donc une lutte perpétuelle à soutenir pour se dégager de ces nuages, qui sans cesse remontent du fond de l'homme, et l'offusquent. Cette lutte de toute la vie commence avec les premières années. L'enfant n'est accessible à l'éducation que par la raison qui est en lui. Qui ne voit en effet qu'il n'y a d'*éducation* que d'un être doué de moralité, et que ce sentiment moral, ce discernement *inné* du bien et du mal, du juste et de l'injuste, suppose l'innéité de la raison ? Rousseau, par un exemple frappant, montre la conscience éveillée chez un enfant à la mamelle, et déclare tout aussitôt que, dans cet être *moral*, il n'y a, d'abord, qu'une *bête* à dresser !

Cet homme prend des conclusions contre la vérité même qu'il observe et qu'il atteste ; il a donc fait un pacte avec l'erreur ? Ses objections sont misérables : *Commencer par la fin !... Vouloir faire l'instrument de l'ouvrage !...* Mais l'éducation n'étant rien en soi que l'exercice continu de la raison, ce reproche de *commencer par la fin* est frivole, puisque, du *commencement* à la *fin*, elle a sur la raison seule son point d'appui pour susciter les progrès de la raison ; et comment se pourrait-il qu'elle ne fît pas l'*instrument* de l'*ouvrage*, lorsque l'ouvrage est l'instrument même, le propre instrument de sa perfection ?

« Si les enfants, ajoute-t-il, entendoient raison, ils n'auroient pas besoin d'être élevés (1). » Mais s'ils étaient hors d'état de l'entendre, ils seraient incapables d'éducation. Ils entendent, mais n'écoutent pas. C'est parce qu'ils entendent la rai-

(1) Page 155.

son qu'ils peuvent être élevés, et c'est parce qu'ils ne l'écoutent pas qu'ils ont besoin de l'être.

Les principes de l'*Emile* ne sont, on le voit, qu'un enchaînement d'erreurs. Rousseau se trompe sur l'origine du mal, sur la nature de la raison; il se trompe sur la société, sur l'enfant. Sa mauvaise métaphysique est en travail d'une politique turbulente, et développe, au préalable, une détestable pédagogie.

XXIV.

Erreurs et absurdités.

Je passe les longs préliminaires de l'ouvrage, où les sentences et les prescriptions abondent, presque toutes banales quand elles sont vraies, mais fausses pour la plupart, soit en elles-mêmes, soit par l'extension abusive qu'il leur donne; le tout débité d'un accent sibyllin; et j'arrive au solennel anathème lancé contre *cette éducation barbare qui sacrifie le présent à un avenir incertain, qui charge un enfant de chaînes de toute espèce et commence par le rendre misérable pour lui préparer au loin je ne sais quel prétendu bonheur dont il est à croire qu'il ne jouira jamais* (1)... L'hyperbole des *chaînes* et des *misères* dont on accable l'enfance introduit ici une déclamation insensée contre un des plus beaux privilèges de notre nature, cette faculté éminemment distinctive de l'homme : la prévoyance. Il la maudit et la repousse; il s'imagine l'anéantir, parce qu'au lieu de lui laisser toute son action dans l'hypothèse de la vie de l'enfant, il veut qu'elle se croise les bras sur la considération plus probable de sa mort. C'est bien aussi une prévoyance qu'il affirme, mais sombre, découragée, stérile. Il ne voit pas qu'en définitive toutes les choses de cette vie, quoique dévolues à la mort, portent sur une in-

(1) Livre II, p. 133.

domptable présomption de la vie, et qu'il en doit être ainsi, et qu'il ne faut pas que le sentiment de *finir* prévale; car le cœur et le bras de l'homme s'arrêteraient, et l'immobilité silencieuse anticiperait pour lui l'œuvre même de la mort.

Mais Rousseau n'y songe point, il déclame: « La prévoyance, s'écrie-t-il, la prévoyance, qui nous porte sans cesse au delà de nous et souvent nous place où nous n'arriverons point: voilà la véritable source de nos misères (1). » Loin de là, toutes nos misères se rachètent ou se relèvent par la prévoyance. L'accuser des mécomptes qui l'attendent, est inepte; ils ne sauraient être admis, seuls, à déposer contre elle. Eh! qui ne voit, s'il n'est aveugle à dessein, que c'est la gloire de l'homme de se préoccuper dans le présent d'éventualités lointaines, comme certain que, dès aujourd'hui, il peut agir en quelque manière sur les choses qui seront quand lui ne sera plus, s'étendant ainsi par la pensée jusqu'à des jours où il n'atteindra point par la durée?

Esclave de son triste naturalisme, Rousseau s'obstine à méconnaître les titres mêmes de l'humanité. Il ramène le tout de la vie au seul bien de vivre, et ne craint pas d'exprimer ce sentiment digne d'une brute: « Tout homme, dit-il, qui ne voudroit que vivre, vivroit heureux; *par conséquent*, il vivroit bon, car où seroit pour lui l'avantage d'être méchant (2)? » Ainsi vivre selon l'animal, c'est le bonheur; et le bonheur est le principe de la bonté; car la bonté n'est que le manque d'occasion ou de sujet d'être méchant. On ne saurait descendre plus bas dans le faux et l'abject. Et pourtant cette erreur infime est la constante Egérie de l'instituteur d'*Emile*.

(1) Livre II, p. 133.
(2) Page 130.

« Raisonner avec les enfants, dit-il, étoit la grande maxime de Locke... Pour moi, je ne vois rien de plus sot que les enfants avec qui l'on a *tant* raisonné. J'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à six ans. La raison du devoir n'étant pas de leur âge, il n'y a homme au monde qui vînt à bout de la leur rendre vraiment sensible. » Donc « ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale ; il n'en doit recevoir que de l'expérience ; ne lui infligez aucune espèce de châtiment, car il ne sait ce que c'est qu'être en faute ; ne lui faites demander jamais pardon, car il ne sauroit vous offenser. Dépourvu de toute moralité dans ses actions, il ne peut rien faire qui soit moralement mal et qui mérite ni châtiment ni réprimande... La première éducation doit être purement négative. Elle consiste à ne point enseigner la vertu ni la vérité ; mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. Si vous pouviez *ne rien faire et ne rien laisser faire*, si vous pouviez amener votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans, *sans qu'il sût distinguer sa main droite de sa main gauche*, dès vos premières leçons les yeux de son entendement s'ouvriroient à la raison. Bientôt il deviendroit entre vos mains le plus sage des hommes... Prenez le contre-pied de l'usage, et vous ferez presque toujours bien. Il faudroit que l'enfant *ne fît rien de son âme jusqu'à ce qu'elle eût toutes ses facultés*... Exercez son corps, ses organes, ses sens, ses forces, mais *tenez son âme oisive* aussi longtemps qu'il se pourra (1). »

L'extravagance entasse ici des montagnes d'absurdité, mais surtout la malice. C'est de parti pris que Rousseau avilit et abrutit l'enfance. Il couvre les premières années de chaque homme des mêmes ténèbres qu'il a répandues sur les origines

(1) Liv. II, p. 155, 158, 159, 163, 167, 168.

de l'homme. Quelle figure fait ce digne précepteur, dont toute la mission consiste « à ne rien faire, à ne rien laisser faire; » qui aura *de son art emporté le prix*, s'il peut « amener son élève jusqu'à l'âge de douze ans, sans qu'il sache distinguer sa main droite de sa main gauche! » — Quoi! un précepteur pour cela? un précepteur chargé de cultiver l'ignorance? Un homme intelligent, qui, pour former son semblable, renonce au procédé même de l'intelligence et abjure la parole! — Aucune leçon verbale ne doit être donnée! L'élève doit rester sous la dépendance des choses et le sentiment de son impuissance! — Que le maître se taise, que les faits parlent seuls! — Mais, de ces faits nécessaires, dont l'action doit se substituer à celle de l'homme, combien se produiront, — ou plutôt, combien ne se produiront pas? Combien ne diront rien à l'enfant ou ne lui tiendront qu'un vague et obscur langage! Est-ce donc à cet enseignement muet et accidentel qu'il s'en faut tenir, comme si la parole n'avait pas été donnée à l'humanité pour devancer l'expérience tardive, en rappeler le souvenir trop vite effacé, en suppléer l'insuffisance?

L'idée qu'il a et qu'il donne de l'enfant est la plus outrageante méconnaissance de la nature humaine. Quels *modèles* ont donc passé sous ses yeux? ou quel est cet *aimant* de bassesse qui *attire* incessamment sa pensée? Il refuse aux enfants, même de dix à douze ans, la moindre raison, le moindre jugement, et en conclut qu'ils n'ont point de « véritable mémoire. » — « Tout leur savoir, dit-il, est dans la sensation. Rien n'a passé jusqu'à l'entendement (1). » Mais il n'y a pas de savoir dans le sentir. Réduire tout le savoir de l'enfant à la sensation, qui est sans lumière, qui une fois produite ne se survit en rien à elle-même, c'est déclarer

(1) Page 212.

l'enfant incapable de rien savoir et destitué de tout entendement. Car il ne se peut qu'un entendement soit là, qui, en présence des mouvements du système sensible, demeure inactif, indifférent, sans rapport avec la sensation, sans puissance et sans juridiction sur elle. Comment veut-on, l'intelligence admise, que rien n'y monte de ce qui se passe dans le sens, et qu'elle ne se mêle en rien aux éléments nécessaires de l'expérience? La plus évidente fausseté n'arrête point le sophiste. Une existence intellectuelle vide d'action ne lui fait aucune peine; il ne tient point pour chimérique que, dans l'homme vivant, des forces vives, des foyers de vie ralentissent, ajournent ou suspendent leur mouvement au gré de son utopie. Il traite l'homme ainsi qu'un enfant traite son jouet; mais en maniant l'homme comme un jouet, il ne se doute pas que ce jouet n'est plus un homme.

L'erreur de Rousseau, psychologiquement grossière, est pernicieuse en morale. L'enfant dépourvu de raison est incapable de moralité. « Il ne peut rien faire, dit-il, qui soit moralement mal, » et il ajoute : « L'enfant, ne sachant ce qu'il fait quand il s'engage, ne peut donc mentir en s'engageant. Quand il manque à sa promesse, ce qu'il ne voit pas, c'est l'importance de la tenir. Hors d'état de lire dans l'avenir, il ne peut prévoir les conséquences des choses, et quand il viole ses engagements, il ne fait rien contre la raison de son âge (1). »

Rousseau invente ce violent contraste entre l'incapacité morale des enfants et la gravité des prescriptions ou devoirs qu'on leur impose. Il n'admet pas qu'il y ait des nuances et des proportions dans les choses humaines; que les promesses contractées par les enfants se mesurent naturellement au degré de raison et de prévoyance que comporte leur âge. Il ne leur

(1) Page 194.

accorde que la faculté de mentir, sauf à charger le précepteur de tous les mensonges de l'élève. « Il suit de là, dit-il, que les mensonges des enfants sont tous l'ouvrage des maîtres. » Ainsi la loi fait le péché. La loi ne déclare plus le vrai et le juste, elle crée la révolte. Désobéissant, sans foi, menteur, l'enfant est d'autant plus innocent que Rousseau en fait une brute. Voilà certes une avilissante doctrine, contre laquelle toutefois l'*orgueil* ne s'est jamais cabré, car elle met de bonne heure la conscience au large.

De ces théories latitudinaires, le philosophe déduit une pratique absurde et une discipline tyrannique.

Ainsi, pour que l'indifférence de l'enfant au bien et au mal n'incline pas au mal plutôt qu'au bien, voici la conduite qu'il suggère : « Il faudroit, dit-il, que les enfants *ne fissent rien de leur âme,* jusqu'à ce qu'elle eût toutes ses facultés (1). » Ne faire rien de son âme! Recommanderait-on à l'homme physique de ne rien faire de sa respiration! — ne rien faire de l'âme jusqu'à ce qu'elle ait toutes ses facultés? — Et quel est le moment précis de l'évolution définitive qui permettra de mettre en mouvement l'âme achevée? Mais l'âme n'est-elle pas *complète* dès l'origine? n'est-elle pas déjà tout ce qu'elle doit être, sauf le développement nécessaire qu'elle attend d'une culture hâtive, vigilante, continue? Rousseau l'enraye comme une pièce accessoire dans un mécanisme. Il ne voit pas que l'activité de l'âme est identique à sa vie, et que cette immobilité morale où il veut qu'on l'arrête, encore plus chimérique que l'indifférence d'équilibre qui réduit l'âne de Buridan à mourir de faim, suppose dans le même sujet la contradiction absolue d'être et de n'être pas. Imagine-t-on l'âme

(1) Page 167.

inactive ? l'âme suspendue ? Toute activité cessant par hypothèse, quelle sorte de vie lui reste en effet ?

Pour peu que l'on presse les idées de Rousseau, l'absurde jaillit en tous sens. Il suppose que l'âme oisive pour le bien sera par cette oisiveté même défendue contre le mal. Il imagine un état mitoyen entre le bien et le mal, et le vrai moyen, à ses yeux, de détourner du mal, c'est d'enseigner l'abstinence du bien. Mais s'abstenir du bien et ne pas faire le mal, c'est ne faire absolument rien, et cet absolu rien faire est-il possible ? Y a-t-il un seul moment dans la vie, et à dater des premiers jours, qui ne soit une sommation d'agir ? Et cette soi-disant neutralité entre le bien et le mal n'est-elle pas une véritable partialité contre le bien ? Et peut-on délaisser le bien sans mal faire, étant certain que ce n'est que par la pratique active du bien qu'autour de nous, comme en nous-mêmes, le mal peut être vaincu ? *vince in bono malum.*

Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est le régime de servitude qui va sortir de cette doctrine si indulgente aux ténèbres de l'enfance, si emportée contre toutes les chaînes dont on charge l'innocence des premières années. La tyrannie est l'infaillible conclusion de tout système qui, exonérant l'être humain, — homme fait ou enfant — de sa conscience et de sa raison, le déprime jusqu'à la bête. Voyons à l'œuvre le sentimental libérateur du jeune âge, écoutons-le :

« Ne commandez rien à l'enfant, dit-il ; ne lui laissez pas même imaginer que vous prétendez avoir aucune *autorité* sur lui. *Qu'il sache seulement qu'il est foible et que vous êtes fort* ; que par son état et le vôtre, *il est nécessairement à votre merci* ; qu'il le sache, qu'il l'apprenne, qu'il le sente, qu'il sente de bonne heure sur sa tête altière le dur joug que *la nature impose à l'homme*, le pesant joug de la nécessité sous lequel il faut que tout être fini ploie ; qu'il voie cette né-

cessité *dans les choses, jamais dans le caprice des hommes; que le frein qui le retient soit la force et non l'autorité.* » (1)

Vous l'entendez, et ce mot de Rousseau est, en matière d'éducation, de religion et de gouvernement, le dernier mot du rationalisme révolutionnaire. Etranges relations que noue entre les hommes cette brutale erreur! étranges surtout entre le père et l'enfant, entre le maître et le disciple! La force au lieu de l'autorité, la force au lieu du conseil, la force au lieu de l'affection! Et que dire de cette phrase ambitieuse, qui tire tout son orgueil de la misère de l'homme stupidement écrasé: *Qu'il sente sur sa tête altière le pesant joug de la nécessité... Qu'il voie cette nécessité dans les choses, jamais dans le caprice des hommes!* — Le père ou le maître n'est donc plus auprès de l'enfant que l'agent de la sourde et aveugle fatalité, qui, comme elle, se fait sourd et aveugle! L'enfant ne doit de soumission qu'à cette obscure tyrannie des choses, qu'il faut qu'il sente invincible; mais il ne doit rien à la raison, à la parole, à la lumière humaine, parce qu'il ne plaît pas à ces possédés du mensonge que son âme voie et entende! il ne leur plaît pas qu'elle communique avec la lumière! Que l'enfant s'incline sous la force brute, car il n'y a de raison que celle qui broie! mais que toute contradiction, dénonçant une volonté intelligente, ne lui semble jamais qu'un *caprice*, qui lui fait un devoir de la défiance en attendant l'heure de la révolte!

Cette sagesse qui l'avertit, lui sera donc suspecte; cette parole qui cherche à lui faire anticiper l'expérience, sera une parole perdue: préceptes ou remontrances, l'enfant ne tolère ces *caprices* du plus fort que par considération de la force. Mais c'est là une supériorité précaire; elle est à la merci d'une maladie; un accident peut la détruire et abroger ainsi le droit du

(1) Page 160.

père ou du maître. L'enfant ne doit plus l'obéissance à celui que la force délaisse, et il faudra s'étonner s'il n'abjure toute soumission en dépouillant toute crainte; car l'hypothèse le fait tellement *animal*, qu'il ne sent même pas la bassesse de sa rébellion. Mais l'*homme innocent et intègre* de Rousseau calomnie la nature humaine : ce vil crayon répugne à notre humanité déchue. Elle n'acceptera jamais cette suprême honte de refuser à la douce autorité de la raison et de l'amour le tribut de son obéissance, qu'elle serait, selon Rousseau, toujours prête à verser aux pieds de la force !

« Employez la force avec les enfants, dit-il, et la raison avec les hommes : tel est l'ordre naturel. Le sage n'a pas besoin de loi. » (1)

Le philosophe *de la nature et de la vérité* est tout à fait hors de l'une et de l'autre. L'enfant est le commencement de l'homme; l'homme est l'enfant développé, et le philosophe procède avec l'enfant, comme s'il s'agissait d'un être différent de celui qui sera un homme. En repoussant l'enfance de ce seuil raisonnable qu'il ouvre à l'homme, au lieu de mesurer l'initiation sur le progrès des premiers âges de la vie, il met dans l'éducation un *hiatus* qui n'est pas dans la nature et que le bon sens réprouve. Rien ne se fait en un jour; tout s'accomplit par degrés. Quelle accoutumance les hommes auront-ils avec la raison, qui, enfants, n'auront entendu que l'idiome de la force ? Il parle du sage qui n'a pas besoin de loi. Cette sagesse à la Rousseau est bien fière, mais où est la preuve qu'elle soit en droit de dire, même de la loi humaine : *Cela n'est pas fait pour moi?* S'il est un homme qui puisse justement parler ainsi, c'est qu'il a en lui-même une loi plus haute, sur laquelle il tient toujours levés les yeux de son âme. Quel est ce rêve d'un

(1) Page 160.

être périssable et indépendant ? Où est celui qui échappe à la loi, autrement que par la démence? Mais la démence n'échappe pas à la chaîne.

Ainsi l'instituteur d'*Emile* prend littéralement son disciple pour une *bête*. On ne parle pas raison à une bête, encore moins religion. Il trouve donc fort mauvais qu'on « veuille rendre les enfants pieux, qu'on les mène s'ennuyer à l'église. » Il se croit fin railleur quand il dit avec une absurde malice : « en leur faisant incessamment marmotter des prières, on les force d'aspirer au bonheur de ne plus prier Dieu (1). » Pour conjurer le scandale d'un tel vœu, il le prévient et l'accomplit ; il interdit la prière aux lèvres de l'enfant. Il répudie également l'exercice précoce de la charité, et voici la raison qu'il ne rougit pas de donner : « Au lieu de me hâter d'exiger de mon élève des actes de charité, dit-il, j'aime mieux les faire en sa présence *et lui ôter même le moyen de m'imiter en cela, comme un honneur qui n'est pas de son âge, car il importe qu'il ne s'accoutume pas à regarder les devoirs des hommes seulement comme des devoirs d'enfant* (2). »

Faire la charité est « un honneur qui n'est pas de son âge, » c'est-à-dire qu'il est de son âge de ne songer qu'à soi, de n'aimer que soi, et ce terrible penchant de l'homme, il faut attendre pour le combattre qu'il ait poussé sans obstacle les plus profondes racines, celles qui partent des commencements de la vie ! Admirez cette scrupuleuse conscience ! Il ne veut pas que l'enfant se montre charitable, car il ne s'agit pas de jouer à la charité, et pour qu'il la prenne au sérieux, il lui en défend l'apprentissage ! Il le laisse se fortifier dans l'égoïsme naturel, de peur que son dévouement et ses actes de miséri-

(1) Page 198.
(2) Page 200.

corde ne soient que les actes et le dévouement d'un enfant. Il ne veut pas que son Emile fasse le bien par imitation : « Toutes les vertus par imitation, dit-il, sont des vertus de singe (1). » — Il se trompe honteusement : s'il y a des singes de vertu, il n'y a pas de vertus de singe, et pour rejeter la vertu par *imitation*, il rejette l'*éducation* de la vertu, qui est la vraie discipline de l'homme. *Sinite parvulos venire ad me*, a dit Celui qui est la charité même. Le sophiste ne veut pas que cette voix divine arrive jusqu'à l'enfance ; il ne veut pas que l'enfance s'approche de l'Homme-Dieu ; il n'aspire qu'à retirer les jeunes âmes au Christ et à l'Eglise.

Le digne précepteur ! S'il tient de son devoir de ne laisser prendre à son élève aucune bonne habitude, il n'hésite pas, en revanche, à lui donner de fort mauvaises leçons. Celle-ci, entre autres, est détestable : « Que si me voyant assister les pauvres, dit-il, il me questionne là-dessus, et *qu'il soit temps de lui répondre*, je lui dirai : Mon ami, c'est que *quand les pauvres ont bien voulu qu'il y eût des riches*, les riches ont promis de nourrir tous ceux qui n'auroient de quoi vivre ni par leur bien, ni par leur travail (2). »

A merveille ! mais enseigner ainsi le droit à l'assistance et le devoir de l'aumône, en nous représentant la richesse établie sur la tolérance des pauvres, et sous-entendre la patience de la multitude des souffrants poussée à bout par l'aveugle dureté de quelques-uns qui jouissent, c'est convier les prolétaires à détruire sans remords un ordre d'inégalité que l'on fait reposer sur leur simple consentement. Fauve ironie de sophiste ! Il semble sourire au pressentiment de toutes les tempêtes de la pauvreté soulevée, il rêve peut-être un apaisement défi-

(1) Page 201.
(2) Page 200.

nitif en rêvant la richesse et l'indigence abolies du même coup, au lieu de prévoir l'appauvrissement universel par la sanglante mobilité des biens jetés en proie, et l'échange perpétuel entre les âmes des plus mauvais sentiments de l'humanité !

Rousseau ne veut donc ni de la raison, ni de la religion, ni de la charité; il refuse leur concours dans l'œuvre de l'éducation. Tant de négations effraye. Que veut-il donc faire de son élève ? *Rien* n'est pas un but ; *rien* n'est pas un exercice. Or dès à présent qu'en fait-il ?

Il le tient d'abord à la campagne, « loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres (1), » généreux et fraternel langage! Puis il lui fait « exercer son corps, ses organes, ses forces, » en tenant soigneusement « son âme oisive. »—« Qu'il travaille, dit-il, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il n'ait pas peur la nuit, qu'il coure partout, le matin, les pieds nus » (et l'agile gouverneur fera de même !) qu'il crayonne une maison sur une maison, un arbre sur un arbre; qu'il n'apprenne pas la géométrie de son précepteur, qu'il la lui enseigne au contraire, nouveau Pascal, en la devinant sur l'appât de quelques gaufres isopérimètres; car il compte beaucoup sur les convoitises de l'estomac pour éveiller les appétits intellectuels; il associe le désir d'apprendre à celui de manger de la crême ; il fait de la gourmandise et de l'élasticité des membres le ressort et le nerf de l'éducation.

« C'est, ajoute-t-il, une erreur bien pitoyable d'imaginer que l'exercice du corps nuise aux opérations de l'esprit, comme si ces deux actions ne devoient pas marcher de concert (2). » Mais c'est précisément ce concert qu'il n'observe pas, puis-

(1) Page 174.
(2) Page 244.

qu'il fait de l'homme deux parts isolées : un corps, qu'il exerce désordonnément ; un esprit, qu'il néglige à l'excès. Tout son système n'est-il pas pour exclure ce juste partage entre les soins que réclame la double nature de l'homme ? Ne met-il pas toute l'éducation dans le gymnase, toute l'intelligence dans les organes, lorsqu'il dit : « Plus l'enfant se rend fort et robuste, plus il devient sensé et judicieux ? » Et encore : « L'enfant acquiert un discernement proportionnel à ses forces physiques... Exercez continuellement son corps : rendez-le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable... » Enfin : « Voulez-vous cultiver l'intelligence de votre élève, cultivez les forces qu'elle doit gouverner (1). » — La méthode est singulière. Pour former le cocher, il le laisse dormir, et met l'attelage au vert et en liberté ! Il nourrit le futur cavalier dans une parfaite ignorance de l'équitation, et s'imagine qu'il l'exerce, à proportion qu'il rend le cheval indomptable !— « Jeune instituteur, s'écrie-t-il, je vous prêche un art difficile, *c'est de gouverner sans précepte* et de *tout faire en ne faisant rien* ; » puis, passant de l'extravagance emphatique à la grossièreté : « Vous ne parviendrez jamais *à faire des sages, si vous ne faites pas d'abord des polissons* (2). » — En écrivant cette turpitude, il songe à lui-même, il se croit un *sage* et caresse le souvenir de ses débuts dans la vie : il fait une loi de ses exemples.

Cependant, sous la conduite du philosophe de la nature, *Emile* est arrivé à sa douzième année. Il ne sait rien, pas même ce que c'est qu'un livre ; mais en revanche, turbulent, gourmand, égoïste, sans le moindre soupçon qu'il puisse y avoir une âme, un esprit, un Dieu, il dépassera les espérances de son guide. Celui-ci n'aspirait qu'à former une sorte de sauvage, et

(1) Pages 238, 243, 248.

(2) Page 248.

il obtiendra sans doute un jeune *animal*, rebelle à tout essai d'apprivoisement. Ici, il s'arrête, et comme se reposant d'avoir tant fait en ne faisant rien, il jette un regard de complaisance sur la période d'éducation qui vient de s'accomplir.

« Nous avons souvent ouï parler d'un *homme fait*, dit-il, mais considérons un *enfant fait* (1) » — Et il admire sa besogne négative. Tout le faux du système de Rousseau et toute la fausseté de son esprit se trahit par ces mots un *enfant fait*. Ne dirait-on pas, à l'entendre, que la nature, qu'il prend pour règle de sa pédagogie, *traite de la vie humaine*, ainsi qu'un auteur en écrirait ; qu'elle suspend par des pauses réelles la mobile fluidité des âges, et divise les eaux continues et vives de ce courant, comme on ferait d'un livre, par des sections, des tirets et des blancs qui invitent le lecteur à mettre le signet où l'auteur a posé la plume ? Le précepteur d'Emile se croise donc les bras sur l'*enfant fait*, comme il reprendrait haleine, dans la lecture d'un traité de l'homme, après le chapitre : *enfance*. Ce grand philosophe ne manque jamais de réaliser les abstraits, et d'abstraire les réalités.

(1) Page 371.

XXV.

Méthode de l'ingénieux précepteur d'Emile.

Douze années sont écoulées, pendant lesquelles l'esprit d'Emile est resté en friche. L'habile maître avise enfin qu'il est temps de donner l'impulsion à l'intelligence, qui retarde étrangement sur le corps et les sens. Et cependant, ce retard lui semble assez indifférent. « Quand l'enfant ne sauroit rien, dit-il, peu importe, pourvu qu'il ne se trompe pas (1). » Réflexion tout à fait ingénieuse, et que précède ce bel axiôme : « Souviens-toi, souviens-toi sans cesse, que l'ignorance n'a jamais fait de mal, que l'erreur seule est funeste (2). » Mais l'ignorance qui n'a jamais fait de mal, c'est l'ignorance *métaphysique* ou absolue. Croire que l'on échappe à l'erreur dans l'embrassement d'une hypothèse, c'est invoquer contre un fléau véritable un asile que l'on a rêvé. L'ignorance *réelle* ne vit que de se tromper et nuit infailliblement de toute la malignité de l'erreur qui la pénètre.

Comment Rousseau conjure-t-il l'erreur et l'ignorance ?

Allumant au maigre foyer de Locke et de Condillac son fallot philosophique, il *transforme* les *sensations* d'Emile en *idées;* « néanmoins, » il ne veut pas que « l'on saute tout d'un coup des objets sensibles aux objets intellectuels... Dans les

(1) T. II, liv. III, p. 22.
(2) Page 7.

premières opérations de l'esprit, les sens *seront toujours ses guides* (1). » Et il s'imagine que les sens *guident!* Et il ne songe pas que si, dès le principe, *l'intellectuel* n'est mis en activité par les sollicitations du *sensible*, *l'intellectuel* ne se lèvera jamais.

Il ne cesse de découper l'homme vivant, comme un livre, par chapitres ou paragraphes (§ 1, les Sens !! — § 2, l'Intelligence !!), et il ne veut pas que ces chapitres s'unissent et se fécondent dans la vie, — avant qu'il ne lui plaise à lui-même de les fondre en théorie, et de n'en faire plus qu'un seul.

Les idées de Rousseau en matière d'éducation développent, sous les dehors de la fausse bonhomie, toute la jactance de la sottise. Il faut que l'enfant trouve tout ce qu'il doit apprendre, et ne croie jamais qu'à ce qu'il voit, qu'à ce qu'il tâte! « Point d'autre livre que le monde, point d'autre instruction que les faits (2)! » Jetez-là ces sphères et ces globes; l'étude de la géographie et des phénomènes célestes se passe fort bien de ce bagage. Parlez-moi d'une veillée à la belle étoile pour nous révéler l'astronomie! Voyez ce toton tournant sur sa pointe; quel traité de cosmographie vaut ce joujou? Les quatre points cardinaux entrent malaisément dans la conception du jeune gars: l'ingénieux instituteur le mène perdre dans la forêt de Montmorency pour les lui faire trouver! et il est radieux de tant d'imagination! Il se pavane, il jubile, il rebat les oreilles du public de ces fades détails, où, çà et là, une goutte de sens se noie dans une mer d'inepties; et comme l'orgueil ne cesse jamais de monter du fond grossier de cette âme à ses lèvres! « Lecteurs, dit-il insolemment,

(1) Page 11.
(2) Page 11

prenez votre parti sur mes longueurs; car, pour moi, j'ai pris le mien sur vos plaintes (1). »

L'arrêt porté contre les livres est sans appel! « L'enfant qui *lit ne pense pas*; il n'apprend que des mots. » Et cependant si le livre a des choses sous les mots, pourquoi l'enfant n'y verrait-il pas les choses? Sur quoi repose cette contradiction alléguée entre lire et penser?

Avec les livres, Rousseau proscrit les instruments : « Plus nos outils sont ingénieux, dit-il, plus nos organes deviennent grossiers et maladroits (2). » Cela est douteux, et fût-ce vrai, qu'importe qu'ils deviennent *maladroits*, si l'intelligence les supplée par des procédés habiles et au profit de l'intelligence ?

Il repousse les instructions verbales. Suivant lui, « Les jeunes gens y font peu d'attention et ne les retiennent guère. Les choses! les choses (3)! » Mais vainement il crie : Les choses! les choses! Est-ce que les choses se dénoncent toutes seules? Est-ce qu'elles sont par elles-mêmes lumière ?

« Il croit, dit-il encore, ne pouvoir jamais assez répéter (sotte redite en effet!) que nous *donnons trop de pouvoir aux mots* (4). » Il ne prend pas garde que lui donne trop de *parole* aux *choses!* Il oublie que ce n'est qu'à la parole qu'il appartient d'illuminer les choses dans l'esprit de l'homme.

Les livres et les instruments supprimés, l'enseignement oral aboli, l'entrée même du cabinet de physique sévèrement prohibé, sous prétexte que l'air en est mortel à la science, l'instituteur-philosophe n'attend de son élève rien moins que des

(1) Page 6.
(2) Page 40.
(3) Page 54.
(4) Page 51.

prodiges ! Il le suppose doué de facultés médiocres, tout ce qu'il raconte de lui confirme la supposition, et il veut qu'un tel sujet surpasse, en quelque sorte, l'*effrayant génie* de Blaise et les merveilles de la légende janséniste ! Il prétend que le pauvre Emile se crée à soi-même toute une vaste expérience, trouve la mécanique, se fasse l'inventeur et l'artisan de chacun de ces instruments de découverte, et que tenant toute la tradition scientifique pour zéro, il recommence Copernic, Galilée, Torricelli ! « Il ne saura, dit le maître avec un redoublement de folie, ce que c'est qu'un microscope et un télescope. Avant de se servir de ces instruments, *j'entends* qu'il les invente ; » mais voulant sans doute faire amende honorable à la vraisemblance : « Vous vous doutez bien, ajoute-t-il, que cela ne viendra pas de sitôt (1). » Et pourquoi non ? ne sommes-nous pas dans un ordre imaginaire où le bon plaisir du précepteur suffit à tout ?

Voyez avec quelle assurance il décerne à ses soins, que leur bizarrerie frondeuse n'élève pas au-dessus d'une insigne médiocrité, les fruits les plus heureusement précoces. A peine le cerveau de l'élève est-il entr'ouvert aux éléments de la science, que soudain le maître tressaille et s'écrie : « Nous nous sommes élancés dans les cieux ! Nous avons mesuré la terre ! Nous avons recueilli les lois de la nature (2) ! » Quoi ! déjà ? sans qu'il en ait coûté davantage ? J'inclinerais plus volontiers à croire que tout le savoir d'Emile se devra réduire au progrès suivant, dont son digne ami le félicite avec une rare générosité.

« Vous êtes grandi de tant de lignes ; voilà le fossé que vous sautiez, le fardeau que vous portiez ; voici la distance où vous

(1) Page 93.
(2) Page 65.

lanciez un caillou (1) (!!). « O charlatan ! qui par excès de charlatanisme, retombe jusqu'à son fade élève, et devient *dadais*.

« Emile, continue Rousseau, a peu de connoissances, mais celles qu'il a, sont véritablement siennes... Il n'a que des connoissances naturelles et purement physiques... *Il ne sait pas même le nom de l'histoire, ou ce que c'est que métaphysique et morale*. Il connoît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme (2). » Rousseau veut que son élève, entre la douzième et la quinzième année de son âge, ne soit encore qu'un *être physique*. Et cependant il assure qu'Emile « est laborieux, tempérant, patient, ferme, plein de courage... A l'égard de la mort, il ne sait pas bien encore ce que c'est... » Qu'importe? il ne laissera pas de mourir « sans gémir et sans se débattre (3). »

Quoi ! un enfant tout physique, absolument ignorant de vivre et de mourir, s'élève ainsi jusqu'au sublime de la vie et de la mort?... Mais la critique n'a plus de prises sur des chimères. Emile est un jeune *caraïbe*, et nous savons que l'héroïsme est l'attribut de l'*homme sauvage*, ce Manitou philosophique du Genèvois; Emile est, sans effort, ce modèle de perfection morale, comme il fut ce prodige de génie scientifique, capable d'inventer le télescope et le baromètre! Il fait tout cela, il est tout cela, par la pleine puissance du philosophe Rousseau, qui, en nous montrant cette marionnette, ose bien nous dire : « Trouvez-vous qu'un enfant ainsi parvenu à sa quinzième année, ait perdu les précédentes (4). »

(1) Page 143.
(2) Page 145.
(3) Page 145.
(4) Liv. IV, p. 151.

XXVI.

Entre quinze et dix-huit ans, Emile apprend qu'il a une âme et qu'il y a un Dieu.

Le précepteur sent que l'heure des passions va sonner pour son élève. Il est donc assez urgent de l'amener au seuil de la *morale.* Mais quelle morale, quelle pratique légitime et sûre se peut déduire de cette méthode de ténèbres et de bestialité, qui, déterminant la valeur des connaissances humaines sur leur réponse à cette question *positiviste :* « A quoi cela est-il bon ? » subordonne tout à l'intérêt sordide, encore qu'elle mette emphatiquement à la main d'Emile le rabot *égalitaire*, rabot de comédie! avec lequel ce joli ouvrier n'extirpera jamais le dur nœud d'égoïsme que la *bonne* nature et la sagesse du maître ont de concert formé dans son cœur ? Comment, sauf l'heureux expédient de l'inconséquence, concilier l'enseignement des anciennes vertus avec la négation effrénée des anciens dogmes ? A quelle sorte de discipline l'instituteur pliera-t-il le cœur de son élève, quand il ne cesse de lui gâter l'esprit par toutes les erreurs que lui souffle sa sombre manie de contredire l'Eglise ?

Ainsi, la doctrine chrétienne commande à l'homme de se posséder lui-même et lui apprend que cet empire de la raison ne peut s'établir que sur les passions vaincues et apaisées. Cela déplaît au vertueux précepteur, qui trouve plus doux, et

pour ainsi dire plus religieux, de se rendre à ses penchants que de les combattre, et de faire marcher en soi l'*ange* à la suite de la *bête*. Il avance hardiment cette fausse proposition, texte originel de toutes les prédications fouriéristes et saint-simoniennes : « Si Dieu disoit à l'homme d'anéantir *les passions qu'il lui donne, Dieu voudroit et ne voudroit pas*, il se contrediroit lui-même. Jamais il n'a donné cet ordre insensé, rien de pareil n'est écrit dans le cœur humain (1). »

Mais Rousseau lit-il bien exactement tout ce qui est écrit dans le cœur humain? Et n'y a-t-il pas là des choses profondes qu'il ne sait ou ne veut pas lire? Il croit qu'il réfute l'enseignement chrétien, quand, au nom d'une psychologie et d'une théodicée pitoyables, il lui oppose le *principe de contradiction ;* il se trompe à tous égards. Il se trompe sur les passions en les définissant : « les principaux instruments de notre conservation (2), » car elles sont bien plutôt les artisans ordinaires de notre perte. Il ne les distingue point de l'instinct, qui seul nous est un moniteur naturel presque infaillible, et il confond leur activité avec le ministère propre de l'intelligence. Il se trompe métaphysiquement, quand il prétend que « Dieu donna à l'homme les passions; » c'est une erreur profonde. Dieu n'a pas donné les passions à l'homme par cette évidente raison qu'il ne lui a pas fait une âme actuellement troublée, turbulente, hors de l'ordre et hors de la paix, qui est « la tranquillité de l'ordre (3). » Il ne lui a non plus donné ses passions, qu'il ne lui a donné, dès l'origine, ses idées et ses résolutions formées. En lui attribuant, avec la liberté, les trois puissances virtuelles de son être : l'intelligence, l'amour, la

(1) Page 151.

(2) Page 153.

(3) Saint Augustin.

volonté, dont la vie présente est l'épreuve, il lui fournit dans le temps cette suite de circonstances d'où jaillissent, comme l'étincelle du frottement, toutes ses conceptions, toutes ses volontés actuelles. Les forces primitives de l'âme se *déterminent* par les affections, les pensées et les œuvres. Les passions sont les fausses déterminations ou les abus de l'amour, comme les erreurs sont les abus de l'entendement. Dieu n'a pas fait les passions, parce qu'il n'a fait ni les erreurs, ni le péché. Les troubles de l'âme, comme les dérèglements de l'esprit, ont leur source dans les prévarications ou défaillances du libre arbitre.

Rousseau prétend que « l'amour de soi-même est *toujours bon et toujours conforme à l'ordre* (1). » Non pas ; mais l'amour de soi est bon, tant qu'il est conforme à l'ordre. La maxime du philosophe est très-fausse et justifie le péché même, qui n'est que l'AMOUR DE SOI JUSQU'AU MÉPRIS DE DIEU (2), et par le mépris de Dieu, jusqu'au mépris du prochain.

Il n'est pas vrai que « toutes les relations *avec l'espèce*, que toutes les affections de l'âme naissent avec le besoin d'une compagne (3) ; il n'est pas vrai que « du *besoin d'une maîtresse*, naisse bientôt le besoin d'un ami (4). » S'il parle d'après sa propre expérience, il a tort d'en conclure l'universalité d'un phénomène, qui n'est qu'une triste exception, et de dater pour tous les hommes l'origine des sentiments affectueux, de ces premières ardeurs du sang qu'il prend pour l'amour. Ame sèche et rétrécie, qui ne prêche jamais la morale que sur les souvenirs ou les inspirations de son égoïsme !

(1) Page 157.

(2) Saint Augustin, *Cité de Dieu*.

(3) Page 159.

(4) Page 184.

Il loue Emile avec effusion, — *Mon Emile !* — à mesure qu'il le façonne à toute la laideur de son idéal. Plus il l'abrutit, plus il l'admire. Ce précieux sujet se montre doué d'une dureté de cœur naturelle qui, aux yeux de Rousseau, a toutes les grâces de l'innocence. « Avant que de savoir ce que c'est que d'aimer, dit-il, Emile n'a dit à personne : Je vous aime. Il n'a feint de pleurer sur la mort de personne ; car il ne sait ce que c'est que mourir (1). » Mais le chien pleure sur la mort de son maître ; il pressent donc quelque chose de ce mystère, dont cet enfant imbécile ne se doute pas. Le chien, par mille mouvements joyeux, témoigne de son attachement à l'homme qui le nourrit. Il n'en est pas réduit à n'exprimer que par feinte la reconnaissance ou la douleur. Ce chien vaut mieux qu'Emile ; il fait honte à l'élève de Rousseau, et surtout au précepteur !

« La même insensibilité qu'il a dans le cœur, poursuit courageusement le philosophe, est aussi dans ses manières. *Indifférent à tout, hors à lui-même*, comme *tous* les autres enfants — (c'est-à-dire comme les enfants mal-nés ou *apprentis-sauvages*), — *il ne prend intérêt à personne* ; tout ce qui le distingue, est qu'il ne veut point paroître en prendre (2). » Ainsi, la nature humaine, dans cet enfant, est ravilie sans cesse et infiniment au-dessous de la bête, et c'est de quoi l'impudent pédagogue semble heureux et fier ! Puis, ô cynique inconséquence ! il s'écrie : « Occupez votre élève à toutes les bonnes actions qui sont à sa portée. Que l'*intérêt des indigents soit toujours le sien* ; qu'il ne les assiste pas seulement de sa bourse, mais de ses soins ; qu'il les serve, qu'il les protége, qu'il leur consacre sa personne et son temps ; qu'il se fasse leur homme d'affaires ; il ne remplira de sa vie un si noble em-

(1) Page 184.

(2) Page 273.

ploi (1). « Certes, voilà une folle prédication, qui se flatte de recueillir le raisin sur les épines, et les figues sur la ronce! Prétend-il donc, de bonne foi, que ce rude sauvageon, dont il a soigneusement protégé la croissance contre tout essai de culture religieuse ou morale, se couvre en un clin d'œil des fleurs et des fruits de la charité ! C'est là son moindre souci. Sa pensée est loin de sa phrase, et l'inconséquence est une de ses industries. Il joue son double jeu de sophiste et de rhéteur. Ici le rhéteur jette un manteau fastueux de bienfaisance sur les épaules du sophiste, qui, sous ce vain dehors de philanthropie, n'en poursuit qu'avec plus de hardiesse son œuvre acharnée: la destruction de la vérité dans les âmes.

Mais je me lasse de relever en détail les absurdités, les immoralités, les impiétés qui tombent à chaque ligne de la plume de Rousseau. Il me tarde de fermer son détestable livre.

L'éducation d'Emile touche à sa fin. Il n'a jusqu'à présent que des connaissances *utiles*. Le sage précepteur ne lui permet pas le luxe de connaître son âme et Dieu. « A quinze ans, dit celui-ci, il ne savoit s'il a une âme, et peut-être à dix-huit ans n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne (2). » Et plus loin : « Vous prétendez que les enfants ont à sept ans cette capacité (de connoître la divinité), et je ne la leur accorde pas à quinze (3). » Ne disputons pas, il la refuserait même à l'homme fait. Toutefois il ajoute négligemment : « Dans quelle religion l'élèverons-nous? Nous ne l'agrégerons ni à celle-ci, ni à celle-là, mais nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de sa raison doit le conduire (4). »

(1) Page 297.
(2) Page 301.
(3) Page 307.
(4) Page 406.

Celle sans doute où ce meilleur usage a conduit l'instituteur ! Cette religion est simple, elle est large et souple : elle est, en définitive, le *laisser-passer* de toutes les erreurs et le *laisser-faire* de tous les vices. Le scepticisme cynique de la fameuse *profession de foi* devait couronner ce chef-d'œuvre de pédagogie.

XXVII.

Sophie.

Il n'est point de roman, même philosophique, qui se puisse passer d'un tendre épisode. Emile a vingt-deux ans. Son respectable ami songe de loin à lui procurer une compagne (1). Il l'introduit auprès d'une famille où s'épanouit, dans la fleur de ses dix-huit printemps, une charmante personne, élevée sans bigotisme et sans préjugés. Le Télémaque genèvois a trouvé son Eucharis, non moins genèvoise que lui, et le philosophe de la nature nous peint avec complaisance, dans ce couple intéressant, la figure de l'humanité régénérée par sa parole. Il dit d'abord assez humblement : « Emile n'est pas un prodige — (Oh ! non) — Sophie n'en est pas un non plus; » mais

(1) « En passant ainsi le temps, nous cherchons toujours Sophie, et nous ne la trouvons point. Il importoit qu'elle ne se trouvât pas si vîte, et nous l'avons cherchée où j'étois bien sûr qu'elle n'étoit pas. (*Mulierem fortem quis inveniet?..*) Enfin le moment presse; il est temps de la chercher tout de bon, de peur qu'il ne s'en fasse une qu'il prenne pour elle et qu'il ne connoisse trop tard son erreur. Adieu donc, Paris, célèbre ville de bruit, de fumée et de boue, où les femmes ne croient plus à l'honneur ni les hommes à la vertu. Adieu, Paris ! nous cherchons l'amour, le bonheur, l'innocence ; nous ne serons jamais assez loin de toi. — Liv. IV, p. 180, Œuv. compl. Didot, 1801.

il ajoute : « Emile est un *homme* et Sophie est une *femme* : voilà toute leur gloire. Dans la *confusion des sexes* qui règne entre nous, *c'est presqu'un prodige d'être du sien* (1). » Quand il feint la modestie pour lui-même ou pour ses créatures, on peut être sûr que cet orgueil si chatouilleux, si inquiet, ne consent à se détendre que pour se gonfler de nouveau, et lancer du venin. Certes le siècle où il vécut était digne de tous les mépris, mais qui pouvait avoir moins que cet homme le droit de mépriser ce siècle ?

Achevant le portrait de Sophie : « Elle a, dit-il, de la religion, mais une religion *raisonnable et simple, peu de dogmes et moins de pratiques de dévotion*, ou plutôt ne connoissant de pratique essentielle *que la morale*, elle dévoue sa vie entière à *servir Dieu* en *faisant le bien* (2). » — Qu'est-ce que *servir Dieu*, quand Dieu n'est après tout qu'un dogme? Qu'est-ce que *faire le bien*, au nom de la morale *indépendante ?... indépendante* de Dieu, mais qui *dépend* du caprice de l'homme ?

« Sophie aime la vertu ; cet amour est devenu sa passion dominante. » Passion malheureuse, hélas ! Cette Sophie, dont il garantit l'honneur et la chasteté jusqu'à son dernier jour (3), il attend, pour la flétrir, qu'elle soit épouse et mère ! « Sophie, ajoute-t-il, n'a pas le bonheur d'être une aimable Française, froide par tempérament et coquette par vanité. » On en peut juger par ces touchantes plaintes qu'elle adresse à sa mère : « Que je suis malheureuse! *J'ai besoin d'aimer, et ne vois rien qui me plaise. Mon cœur repousse tous ceux qu'attirent mes sens. Je n'en vois pas un qui n'excite mes désirs, et pas un*

(1) Page 417.
(2) Page 418.
(3) Page 440.

qui ne les réprime. Douce jeune fille selon le cœur et l'esprit de Rousseau! — Elle dit encore, l'innocente Agnès! « *Ah!* ce n'est pas là l'*homme qu'il faut à votre Sophie!* » Jusqu'alors « *elle cherchoit un homme, et ne trouvoit que des singes. Elle cherchoit une âme, et n'en trouvoit pas.* » Heureux Emile! il n'est pas *un singe*, à coup sûr; mais est-il *une âme*, lui qui ne sait peut-être pas encore s'il en a une? Enfin, âme ou non, il aime, il soupire, et son Mentor, qui souvent n'est pas sot à demi, lui fait la déclaration suivante : « Cher Emile, j'ai eu beau *tremper ton âme* (1) *dans le Styx*, je n'ai pu la rendre *partout invulnérable*. Il s'élève un nouvel ennemi que tu n'as pas encore appris à vaincre, et dont je ne puis plus te sauver; cet ennemi, c'est toi-même (2). » Discours plein d'à-propos et qui rappelle celui du magister de la fable à l'écolier tombé dans l'eau! Je passe sur le récit badin de maintes espiégleries amoureuses qu'il suggère à son Emile. Il va jusqu'à s'écrier dans un transport folâtre : « Albane et Raphaël, prêtez-moi le pinceau de la *Volupté!* Divin Milton apprends à *ma plume grossière* (il n'a jamais rien dit de plus vrai!) à décrire les plaisirs de l'amour et de l'innocence! » Et il nous dit Emile devenu *le maître de sa maîtresse* (3), lui enseignant le chant et la danse, et lui donnant tour à tour des leçons de musique, puis de philosophie, de physique et d'histoire; et tous deux dans un charmant délire, ravis soudain à la contemplation des merveilles de la nature; « leurs cœurs innocents et purs osent s'élever jusqu'à son auteur. Ils ne craignent pas

(1) Décidément *Mentor* permet à *Télémaque* de comprendre qu'il a une âme.

(2) T. IV, p. 117.

(3) « Il est permis d'être le maître de sa maîtresse. » (P. 63.) Que ce trait est spirituel et fin!!

sa présence (1) et s'épanchent *conjointement* devant lui (2). » Dirai-je la scène de la course ? et la visite de la mère et de la fille à l'atelier où Emile travaille et « gagne vingt sous par jour (3) ! » et Sophie « poussant le rabot d'une blanche et débile main ! et l'*Amour qui bat des ailes ! Hercule vengé et triomphant !* » Quel tableau de menuiserie sentimentale et philosophique ! L'ingénieux pédant jouit de toutes ses petites intrigues : « Me voilà donc, dit-il, le confident de mes deux bonnes gens et le médiateur de leurs amours (4). » Fonctions nouvelles pour un précepteur ! On s'étonne de la patience d'Emile : le lecteur est loin de se résigner comme lui à l'éternelle présence de ce personnage, qui ose s'attribuer sur Sophie même tous les droits de la surveillance maternelle!

Quoi ! ce père, cette mère livrent leur fille aux regards étranges d'un pareil médiateur !... Ah! qu'il sorte enfin ! qu'il se retire ! ce Mentor impudent. Ce n'est point la Sagesse qu'il cache sous ces traits, qui n'exprimèrent jamais que l'envie, la haine et le vice ; il personnifie bien plutôt ce Dieu ou ce démon de lubricité, dont l'obscène présence était invoquée dans les infamies de l'hymen païen.

Mais qui pourrait le croire? Après toutes ces petites comédies, tous ces petits manéges, épisodes du dernier galant, et tels que le génie médiocrement inventif du citoyen a pu les imaginer pour amener la prochaine conclusion du mariage, quand les deux jeunes gens remplissent à souhait leurs rôles de Télémaque et d'Eucharis, Mentor-Rousseau jette son pupille, non pas à la mer, mais dans le désespoir. Il lui déclare qu'il

(1) Ils laissent cette crainte à Adam et Eve, pécheurs.

(2) T. IV, p. 63.

(3) Page 100.

(4) Page 56.

n'a que vingt-deux ans ; que « cet âge est *celui de l'amour* et non celui du mariage (1) ; » que lui Emile, « en aspirant à l'état d'époux et de père, c'est-à-dire de chef de famille et de membre de l'État, ne se doute de rien de toutes ces choses ! Qu'ignorant donc les devoirs de chef de famille, et ne sachant encore ce que c'est que gouvernement, lois, patrie, » ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'aller apprendre tout cela..... en voyage. Ce petit désappointement servira en outre à lui former le caractère, — et il lui donne la clef des champs. Comme cette liberté inattendue n'agrée que médiocrement au disciple, le doux gouverneur lui dit : « Vous n'avez pas oublié l'engagement (d'obéissance absolue) que vous avez pris envers moi. Emile, il faut quitter Sophie, JE LE VEUX (2). Et l'admirable Emile de lui répondre : QUAND PARTONS-NOUS ?

Il ne faut pas omettre un trait saillant de la scène des adieux. Les fiancés se font de mutuels présents. Sophie donne le *Télémaque* à Emile, afin qu'il ressemble de plus en plus au fils d'*Ulysse* ; Emile donne à Sophie le *Spectateur*, sans doute pour aiguiser en elle l'esprit critique. L'excellent père de Sophie, avec qui le citoyen de Genève a tout concerté, se jette dans les bras de ce divin précepteur ; puis, le prenant à part, *d'un ton grave* et *d'un accent un peu appuyé*, il lui dit (il n'a pas honte de lui dire) : « Souvenez-vous que votre élève a signé son contrat de mariage sur la bouche de ma fille (3). »

Il faut toute la dépravation de ce honteux écrivain pour prêter à un père ce cynique langage. Il n'y a que lui pour trouver là de la gravité... et sans doute aussi de la décence

(1) Page 133.

(2) Page 135.

(3) Page 139.

et de l'honneur ! O âme renversée ! — Emile, de retour de ses voyages, « rapporte à Sophie, avec un cœur non moins tendre qu'avant son départ, *un esprit plus éclairé*. » — Et d'où lui vient cette lumière ? c'est qu'en parcourant le monde, il s'est procuré l'avantage « de connoître les gouvernements *par tous leurs vices* et les peuples *par toutes leurs vertus*. » A merveille, l'adepte du *Contrat social* est dressé ; les révolutions politiques n'auront rien qui puisse étonner sa philosophie ; puisse-t-il être également préparé aux révolutions de son ménage !

XXVIII.

La profession de foi du Vicaire savoyard.

Est-ce *le meilleur usage de sa raison* qui a conduit le gouverneur d'Emile à cette religion simplifiée qu'il nous propose, ou l'a-t-il reçue d'un homme qui, s'il faut l'en croire, « valoit mieux que lui (1)? » Rousseau, dans sa jeunesse, a-t-il eu cet entretien avec ce Vicaire aux confessions impures? ou bien cet entretien, et ce Vicaire, et ce paysage resplendissant de soleil, « couronné par l'immense chaîne des Alpes, » tout cela n'est-ce qu'une forme dramatique donnée aux méditations du philosophe? Présentement, il garantit « la vérité des faits qu'il rapporte; » mais plus tard, à l'époque de ses *rêveries* (2), il présentera « tout ce qu'il a consigné dans la profession de foi du Vicaire savoyard *comme le résultat de ses pénibles recherches.* » Lui-même déposera le masque sous lequel il parle aujourd'hui. Ainsi, et de son propre aveu, ce prêtre par

(1) Liv. III, p. 308.

(2) « Le résultat de mes pénibles recherches fut tel à peu près que je l'ai consigné dans la profession de foi du *Vicaire savoyard*, ouvrage indignement prostitué dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi. » (*Troisième promenade*).

métier (1), qui dit la messe pour *vivre* (2), mais sans croire au mystère *inconcevable* de la présence réelle; — ce Tartufe nouveau qui s'incline *plus recueilli* devant la grandeur du sacrement *depuis* que la croyance au sacrement a quitté son âme; — ce ministre de la vérité qui admire l'Evangile, mais qui repousse de son entendement la tyrannie de la révélation, et invite son jeune interlocuteur à retourner au calvinisme trop légèrement abjuré; — ce déiste en soutane, libertin et fourbe, qui consacre, qui communie et qui NE PRIE PAS! ce personnage vil est une création du citoyen de Genève et l'une des plus odieuses lâchetés de sa plume; c'est un crime que ne saurait atténuer l'insigne maladresse de prendre pour interprète de ses opinions religieuses le félon le plus propre à les discréditer (3). Car, aux yeux d'un grand nombre, la maladresse et l'indignité ont disparu dans la gloire scandaleuse qui s'attache encore à ce manifeste de l'impiété. Cousin le déclare le meilleur écrit de Rousseau, « et même le seul qu'une *saine philosophie* puisse *avouer tout entier* (4). »

(1) « On crut plus beau que j'apprisse à gagner mon pain dans *le métier de prêtre.* » Liv. IV, p. 18.

(2) « Après avoir obtenu la permission de reprendre ses fonctions pour *l'aider à vivre.* » *Ibid.* p. 152.

(3) Voici l'apologie que ce misérable ose faire de sa conduite : « Dès ma jeunesse, j'ai respecté le mariage comme la première et la plus sainte institution *de la nature.* M'étant ôté le droit de m'y soumettre, je résolus de ne le point professer. Cette résolution fut précisément ce qui me perdit; mon respect pour le lit d'autrui laissa mes fautes à découvert. » Et il ajoute : » J'eus lieu de comprendre, aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée, qu'il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtiment. » Liv. IV, p. 19.

(4) *Philosophie populaire*, petits traités publiés par l'Académie des sciences morales, 1848, p. 21.

« Cette page d'un *philosophe*, d'un *poëte* et d'un *sage*, dit un autre écrivain célèbre, c'est celle où, au commencement d'un chapitre, véritable vestibule d'un *Panthéon moderne*, Rousseau décrit l'horizon, la vie, les pensées d'un *pauvre prêtre chrétien*, enseignant à un village, où il est exilé, le culte et la charité d'une communion universelle. »

Admirez-le donc, ce pauvre prêtre, sur la foi de ces solennelles hâbleries ! — Mais son *horizon*, c'est l'incrédulité ; sa *vie*, c'est le désordre ; ses *pensées*, des lambeaux de déisme et d'hérésie ; son *culte*, un mensonge ; sa *charité*, la dérision de l'autel unique et de l'unique sacrifice ! Ce *Panthéon moderne*, c'est la Babel panthéistique ; cette *communion universelle*, l'immonde voirie de toutes les erreurs, de tous les blasphèmes ! Et cette prédication malfaisante d'un Rousseau tonsuré, voilà ce qu'on proclame *l'œuvre d'un philosophe, d'un poëte, d'un sage ! le seul écrit* du Genèvois *qu'une saine philosophie puisse avouer tout entière !* — Ah ! quand on élève si haut de telles infamies, en quel exil a-t-on relégué sa conscience et sa raison ?

Ce serait néanmoins se tromper que de prendre tout à fait au sérieux ces bruyants enthousiasmes, tribut assez servile que l'ambition littéraire paye à la popularité. Cette sorte d'applaudissement à outrance est souvent l'introduction ou la rançon de quelque réserve grave. Tout en se faisant l'éditeur et le prôneur de ce nouvel évangile du déisme, Cousin assigne à l'excellence de cette pièce la singulière raison que « Rousseau n'y a presque rien mis du sien, ni dans les idées... ni dans les arguments... Les unes appartiennent à la tradition permanente du genre humain, les autres sont empruntés aux philosophes les plus autorisés. » « Il est aisé d'y reconnaître, dit-il, les lectures habituelles de l'auteur et les sources où il a puisé, la République et les Lois de Platon, les Méditations

de Descartes, la Logique de Port-Royal, le Traité de l'existence de Dieu de Fénelon, la Théodicée de Leibnitz, celle de Clarke, dont il fait lui-même un si magnifique éloge (1). » En d'autres termes » la production philosophique la plus saine et la plus grande du dix-huitième siècle (2) » n'est qu'une déclamation pompeuse sans originalité, sans génie ; — c'est le rappel oratoire du ban et de l'arrière-ban des lieux communs les plus émérites sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'ordre du monde, la liberté de l'homme, la convenance d'une autre vie. Mais à défaut d'invention, il est un secret que possède Rousseau, secret hérité de Bayle, celui de susciter le doute au moment même où il le combat, de contredire la vérité qu'il vient de reconnaître et de ménager une voie de retour aux opinions malsaines qu'il semble chasser devant lui. Il n'est peut-être pas une seule de ces pages, dont on a tant surfait l'éloquence et le style, qui ne porte ce misérable cachet de duplicité.

Il déclare d'abord, à la manière de Pascal, que » le doute sur les choses qu'il nous importe de connoître, est un état trop violent pour l'esprit humain ; » » qu'il n'y résiste pas longtemps ; » » qu'il se décide malgré lui de manière ou d'autre, » » aimant mieux se tromper que de ne rien croire. » Et sur ces mêmes choses, il se réserve de douter à quelques pages de là : » Je crois donc, dit-il, que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le *sens*, et cela m'importe à savoir ; mais ce même monde est-il *éternel ou créé ?* Y a-t-il un *principe unique* des choses? Y en a-t-il *deux ?* ou *plusieurs ?* Et quelle est leur nature? Je n'en sais rien, et que *m'importe ?* »

(1) *Philosophie populaire*, p. 21-22.

(2) Expression de Cousin.

Il ajoute : « Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose. Que *la matière soit éternelle ou créée*, qu'il y ait un *principe passif* ou qu'il n'y en ait point ; toujours est-il certain que le tout est un et annonce une intelligence unique (1). » Un peu plus loin : « *Si* (Dieu) *a créé* la matière, les corps, les esprits, le monde, *je n'en sais rien. L'idée de création me confond* et passe ma portée ; *je la crois autant que je la puis concevoir* ; mais *je sais qu'il a formé* l'univers et tout ce qui existe, qu'il a tout *fait*, tout ordonné. Dieu est éternel, sans doute ; mais mon esprit peut-il embrasser l'*idée de l'éternité ?* Pourquoi me payer de *mots sans idée ?* Ce que je conçois, c'est qu'il est *avant les choses*, qu'il sera tant qu'elles subsisteront, et qu'il *seroit même* au delà, si tout devoit finir un jour (2). »

Il est impossible de faire le discernement exact des choses qui, de son aveu, importent le plus, et de celles dont il dit : Que m'importe ? Car, s'il est important qu'un Dieu-Providence gouverne le monde, il ne l'est pas moins que cette certitude de sa souveraineté ne soit pas affaiblie par le doute relatif à l'unité absolue de son existence. Comment le Vicaire peut-il affirmer dogmatiquement *l'intelligence unique*, l'unité du tout, en même temps qu'il professe ce tolérant scepticisme sur le principe des choses, sur l'éternité de la matière ? Il dit que Dieu a tout fait et pourtant la création le passe ; y croit dans la mesure où il la conçoit ; et comme cette mesure est égale à zéro, sa croyance est évidemment chétive. Il lui semble plus aisé d'admettre ce démiurge des gnostiques Platoniciens, travaillant sur une matière éternellement donnée, que d'accepter le profond mystère de la création. Le dua-

(1) Liv. IV, p. 50

(2) *Ibid.*, p. 76-77.

lisme, cette contradiction de principes éternels, lui fait moins de peine que l'incompréhensibilité lumineuse du dogme chrétien. Etrange raisonnement! il souffre *l'éternité de la matière*; mais dès là que l'éternité s'entend de l'être divin, il s'en dégoûte comme d'un mot sans idée. Et toutefois il se flatte de concevoir que Dieu *est avant* les choses, — et qu'il sera même *au delà*, si elles doivent finir. Or l'existence de ces choses implique nécessairement celle de leur principe, dont Rousseau ne peut dire s'il est un, ni s'il est double ou multiple, mais qu'il tient volontiers pour incréé, c'est-à-dire indépendant d'origine, et coéternel à Dieu. Et dès lors, comprend-il, aussi clairement, que Dieu soit *avant* ce principe et qu'il puisse être *au delà, si tout doit finir un jour?* Conçoit-il bien que de deux infinis d'existence et de durée, l'un précède l'autre et lui survive? Conçoit-il cette dualité inégale d'éternités?

Mais si l'éternité n'est pour l'honnête Vicaire qu'un mot sans idée, et la création un mystère assez inadmissible, il ne se peut que sa foi en l'existence du vrai Dieu soit bien ferme et bien vive. « J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres, dit-il, je le sens en moi, je le vois tout autour de moi; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et *mon esprit troublé n'aperçoit plus rien* (1). » Le voilà déjà troublé et dans les ténèbres, ce pauvre hautain qui repousse l'aumône nécessaire. Il porte de téméraires atteintes à l'intégrité du dogme de l'existence de Dieu, et il se plaint que la lumière lui manque. Il refuse d'admettre ce qui excède son imagination et ses sens, et prétend qu'il ne voit plus rien. Il ne voit plus rien,

(1) Liv. IV, p. 76.

dès là qu'il n'a pas la claire vue de tout. Est-ce donc qu'il perd aussi la perception de lui-même, si par hasard il lui arrive de s'adresser les mêmes questions sur la nature, le lieu, la substance de son propre esprit? Cet esprit qu'il est ne le fuit pas moins que l'esprit infini qui est Dieu. Dira-t-il donc que tout lui échappe et jusqu'à ses pensées, parce que le principe immédiat de sa pensée lui échappe? Puis, par une conséquence de cette proposition sceptique empruntée de Montaigne, qu'il vaut mieux « ne point penser à Dieu que d'en mal penser (1), » dira-t-il aussi que, parce que le principe de la pensée se dérobe, le plus sage est décidément de ne point penser du tout? Et n'y a-t-il pas encore là comme une fatalité logique qui pousse toutes les idées de Rousseau à ne conclure jamais que l'abrutissement?

Que va maintenant nous apprendre son Vicaire philosophe sur l'âme, sa nature, sa destinée? Le zèle de la maison du Seigneur lui fait d'abord rejeter avec une hauteur singulière l'enseignement de la tradition :

« Quand j'entends dire, s'écrie-t-il, *que mon âme est spirituelle et que Dieu est un esprit*, *je m'indigne contre cet avilissement de l'essence divine*, comme si Dieu et mon âme étoient de *même nature*. Comme si Dieu n'étoit pas *le seul être absolu* (2). » O louable revendication de la gloire divine! humilité touchante, qui n'aspire qu'à faire le divorce entre l'homme et la divinité! Ici la vertu de l'indignation va de pair avec la puissance du raisonnement. L'âme *spirituelle* et un *Dieu esprit* lui représentent l'avilissement de l'essence divine, pourquoi donc? Défend-il donc à Dieu de produire des substances spirituelles? Craint-

(1) Liv. IV, p. 52.

(2) *Ibid.*, p. 76.

il que l'attribution de *l'esprit* à des êtres créés n'engage le créateur dans une communication de *nature?* Et veut-il, contre le témoignage des livres saints, protéger à sa manière l'unité de l'être absolu après l'avoir mise en doute? Dans ces fausses idées, dans ces répugnances arbitraires, on sent le souffle de Spinosa.

En perdant le titre authentique de sa noblesse originelle, l'âme conservera-t-elle une plus fière assurance de son immortalité? Ecoutons l'homme *simple et vrai :* « Je crois, dit-il, que l'âme survit au corps assez pour le maintien de l'ordre : *Qui sait si c'est assez pour durer toujours?* » JE CROIS... QUI SAIT? Croyance tiède! « Toutefois, ajoute-t-il, *je conçois* comment le corps s'use et se détruit par la division des parties; mais *je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant, et n'imaginant point* comment il peut mourir, *je présume* qu'il ne meurt pas (1). » C'est donc seulement faute *d'imaginer* comment l'âme se pourrait détruire à la manière du corps, qu'il *présume* son immortalité. Mais n'y a-t-il de mort que par la division des parties? et ne tombe-t-il pas sous le raisonnement que l'âme, à la rigueur, puisse finir par annihilation, soit par un prodige de puissance égal à celui qui l'a fait être? Lui-même ne vient-il pas de dire : *Qui sait si c'est assez pour durer toujours?*

Le sacrifice auguste, dix-sept siècles de christianisme n'ont rien appris à ce ministre de Jésus-Christ. Le problème de la rémunération finale se ressent de la triste solution donnée à celui de l'immortalité. Comme l'éternité est pour le Vicaire un mot sans idée, et qu'il se demande si le maintien de l'ordre intéressé à *la survivance* de l'âme l'est également à *sa durée,* l'avenir qu'il offre à l'homme, vague, et s'évanouissant dans

(1) Liv. IV, p. 71.

ses promesses comme dans ses menaces, cet avenir ne sort point du cercle stoïque : « Je ne dis point *que les bons seront récompensés*, dit-il orgueilleusement, car quel autre bien peut attendre un être excellent que d'exister selon sa nature? Mais je dis *qu'ils seront heureux*... Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels... et s'il est de la bonté de l'auteur de leur être de les condamner à souffrir toujours (1)... J'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourments sans fin. *Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie... Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre ?* Il est dès celle-ci dans le cœur des méchants (2). » On peut dire avec autant de vérité que le paradis est dès ici-bas dans l'âme des justes, et voilà le ciel abrogé du même trait qui supprime l'enfer. Mais la maxime du Vicaire est fausse, l'expérience y contredit. Il n'est pas vrai que la seule paix de l'âme, qui d'ailleurs ne peut se passer de l'éternelle espérance, soit pour le juste un dédommagement suffisant des maux qu'il a soufferts. La honte, le remord, le dégoût font parfois du cœur des méchants un certain enfer, mais est-il impossible que l'absolue perversité en réalise un autre, qui soit assez *enfer* pour s'aimer, s'admirer et jouir ? — C'est ôter à la vie future l'un de ses arguments les plus solides que de prétendre que *si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie.*

Il n'est pas un jour, pas une heure qui n'apporte un démenti à cette téméraire proposition. Le Vicaire n'entend-il plus la

(1) Il ajoute qu'il n'a point la vaine curiosité d'éclaircir des *questions inutiles*. « Que m'importe, dit-il, ce que deviendront les méchants ? »

Il trouve inutile la question de l'éternité des récompenses et des peines. Quelles sont donc celles qui lui importent en particulier ?

(2) Page 74.

plainte constante de l'humanité sur les prospérités du crime et les malheurs de la vertu? Il voit pourtant la grandeur du mal; il en reconnaît l'empire, quoiqu'il semble en borner l'étendue :

« Le tableau de la nature, dit-il, ne m'offroit qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre ! *Le concert règne entre les éléments, et les hommes sont dans le chaos ! Les animaux sont heureux,* leur roi seul est misérable ! O Sagesse, où sont tes lois ? ô Providence, est-ce ainsi que tu régis le monde ? Etre bienfaisant, qu'est devenu ton pouvoir ? Je vois le mal sur la terre (1). »

Or, le mal n'est si grand sur la terre que par le spectacle des triomphes de l'iniquité, que par le silence de la Justice. Le Vicaire toutefois exagère le mal social. L'ordre prévaut encore dans les sociétés humaines, puisqu'elles subsistent en dépit des abus de la liberté. Que dis-je ? c'est dans la liberté même qu'une Providence infiniment sage cache les limites qu'elle assigne à ces excès et d'invisibles garanties contre ce désordre suprême qu'on appelle le chaos. L'œil exclusivement fixé sur le dérèglement des esprits n'aperçoit plus les perturbations du monde des corps et la nature elle-même enveloppée dans la malédiction qui frappe l'homme pécheur. On oppose comme une souriante antithèse aux misérables agitations de l'humanité *le concert qui règne entre les éléments* et le bonheur des animaux; — et l'on reste sourd aux cruelles dissonances qui vibrent jusque dans ces sphères de la fatalité.

De puissantes lois veillent sur la conservation de l'univers, mais vont-elles jusqu'à épargner à ce globe ces crises qui le déchirent, ces maladies telluriques, ces éruptions, ces déluges? TOUTE CRÉATURE GÉMIT : l'ordre actuel n'est point la douce paix,

(1) Pages 55-56.

ni la pleine harmonie, mais l'équilibre, c'est-à-dire un repos apparent, incessamment contredit ; la violence et la destruction en sont les douloureuses *composantes*. On ne peut vanter le *bonheur* de l'oiseau qui chante sous l'ombrage ou de la brebis qui paît l'herbe de la prairie, que par un étrange oubli du vautour et du loup.

Rousseau prostitue encore ici l'idée et l'expression de bonheur. Cette chose grande et sainte, qui ne peut exister sans la raison et la conscience en paix avec la vérité, il l'accorde systématiquement aux brutes, se bornant, dans l'obstination de son erreur, à envier pour l'homme leur innocente stupidité !

Le Vicaire n'a pas atténué jusqu'ici la gravité du mal moral, du mal social ; mais soit distraction, soit inconséquence, voici qu'il permet de supposer que si la Providence n'empêche pas l'homme de mal faire, c'est que « de la part d'un *être si foible,* » le mal pourroit bien « être *nul* à ses yeux (1). » Quoi ! ce mal si grand, — et fût-il le moindre, — nul aux yeux de Dieu ! Le mal échapperait à la lumière infiniment pure ! La Justice infinie le négligerait par indifférence ! C'est là une prodigieuse ignorance de Dieu. Mais l'homme n'est pas moins inconnu à celui qui le dit « un *être si foible,* » alors qu'il s'agit de sa volonté, c'est-à-dire de la cause même du mal. N'est-ce donc pas à cet être si faible un inconcevable pouvoir que celui de faire obstacle à la souveraine volonté ? Et n'est-il rien, lui, en qui cette force réside, par où il peut contrarier une telle Puissance et se jouer à une telle Justice ?

L'indifférence que l'on prête à Dieu, à raison de l'insignifiance du mal dont l'homme est l'auteur, accuse cette médiocrité de vue en métaphysique et en morale, pour qui l'effet est le seul argument, le seul juge de l'intention. On ne se doute

(1) Page 63.

plus que parfois, au fond de la conscience, telle pensée cachée, sourde, inexprimée, recèle plus de malignité peut-être qu'il n'en faudrait pour déterminer la destruction d'un monde. Ce manque de voir tient d'ailleurs à l'indigence systématique du déisme, qui admet bien une sorte de création, mais ne souffre aucun rapport actuel entre le Créateur et son œuvre, lui défend tout acte *surnaturel,* de par les lois que lui-même a dictées à la *nature,* et prétexte de la liberté pour interdire à la grâce l'entrée de l'âme, pour bannir la providence de l'histoire.

Dès lors, il ne faut plus s'étonner que le digne ministre, qui fait métier d'offrir le saint sacrifice, professe d'ailleurs l'inutilité de la prière. « *Je converse,* dit-il, *avec le sage auteur* de l'univers. Je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis de ses dons, *mais je ne le prie pas.* Que lui demanderois-je? (1) » En effet, il est si riche de son propre fonds, sa foi est si ardente, son cœur est si chaste, ses mœurs si pures! Il ne veut pas demander « le pouvoir de bien faire? Pourquoi lui demanderois-je ce qu'il m'a donné. » Il oublie volontiers sa liberté défaillante. Aveugle, il dédaigne la main qui lui est tendue d'en haut. Ce n'est pas assez ; prenant en pitié le prêtre agenouillé devant Dieu : « Eh! mon ami, lui dit-il, reste de toute ta hauteur, tu seras toujours assez près de terre! » Philosophe imbécile! il ne voit pas que l'homme s'élève vers Dieu de toute la profondeur de ses humbles abaissements! Il sourierait de cette grande parole de saint Augustin : « Dieu est le très-haut : tu te hausses et ne l'atteins pas! Tu t'abaisses, et Lui-même descend jusqu'à

(1) Pages 116-117. Ce passage appartient à la seconde partie de la *Profession de foi.*



toi (1). Philosophe imbécile ! il veut que l'homme soit à lui-même son bien et son mal, sa peine et sa récompense. — Le moi à jamais consigné dans le moi ! rare félicité ! Il rétrograde jusqu'à Antisthène, jusqu'à Zénon, et trouve original de revêtir encore cette vieille défroque des stoïques, trouée de phrases et d'orgueil. Des hauteurs où il se guinde, il jette l'insulte à l'humilité ; — plus risible que le pauvre fou qui, le front ceint d'une couronne de carton, se croit imposant, et marche fier, dans ce rêve de royauté où s'abîme avec sa raison le juste sentiment de sa misère.

Ce que l'on vient de voir de la célèbre Profession de Foi, n'en est que la première partie, et la plus saine, celle qui fut réimprimée avec éclat en des jours difficiles, « pour opposer, disait-on, l'apostolat du bon sens et de la vertu à celui du mensonge et du crime (2). » On disait encore de ces pages, destinées par l'éditeur philosophe « à pénétrer dans l'atelier de l'artisan et sous le toit du pauvre (sans doute au lieu du catéchisme et de l'Evangile) que « toutes les vérités, dont l'homme a besoin, y étaient exposées avec une rigueur parfaite. » On les recommandait enfin à la démocratie raisonnable « comme l'éloquent et solide résumé des leçons de la vraie philosophie, et le plus propre à « devenir le bréviaire des hommes de peu de loisir (3). »

Ces emphatiques louanges se jouent du bon sens : rien ne les justifie, et rien n'excuse le choix d'un tel livre, même comme simple manuel de la religion naturelle. On parle de *solidité* et de *rigueur*, et ce qui frappe à chaque ligne un

(1) Deus super omnia est : erigis te, et non illum tangis. Humilias te, et ipse ad te descendit. — *Enarr. in Ps.* XXXIII.

(2) Cousin, *Philosophie populaire*, p. 20.

(3) *Ibid.*, p. 20-21-22.

lecteur non prévenu, c'est précisément une déplorable instabilité de doctrine et l'énervation perpétuelle des vérités les plus nécessaires par des assertions contradictoires, la tolérance ou l'admission de principes incompatibles. Plus d'une fois le Vicaire se charge lui-même de réfuter cet éloge de son *solide* dogmatisme, et, en particulier lorsqu'il dit : « Mes opinions qui me semblent les plus vraies, sont peut-être autant de mensonges (1). »

Ainsi, le scepticisme rentre par cette porte qu'on prétend fermer sur lui ; la Profession de Foi ramène ce qu'elle doit proscrire. Quel bien pour les intelligences, pour les âmes déçues, se peut donc espérer de ce vain spiritualisme, de cette stérile religiosité, sans force sur l'âme, sur l'intelligence même de celui qui s'en fait l'apôtre ? Que peut-il persuader aux autres, n'ayant pu se persuader de rien ! Et pourtant, lui qui hésite toujours où il importerait d'affirmer, il est misérablement décisif sur un point où le plus affamé de négation ne peut que trembler : le rejet de la Révélation, et le mépris de la croix du Sauveur, le seul refuge de l'homme !

(1) Page 105.

XXIX.

Le livre de la nature. — La religion naturelle.

Il faut voir de quel zèle *le bon prêtre* s'anime à la destruction des dogmes qu'il doit enseigner, de l'Eglise qui l'a envoyé, de l'autel dont il ose vivre.

« Vous ne voyez dans mon exposé, dit-il à son jeune interlocuteur, que la religion naturelle. Il est bien étrange qu'il *en faille une autre.* Par où connoîtrai-je cette nécessité ?... Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la *raison* seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. *Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience,* à notre jugement ? Qu'est-ce que *les hommes* nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu en lui donnant les passions humaines (1). »

Croit-il donc que de son exposé de la religion naturelle ressorte clairement l'inutilité de la Révélation ? — Il se flatte et s'abuse. Personne ne saurait mieux prouver, et plus involontairement, combien elle est nécessaire. « Par où connoîtrai-je cette nécessité ? » Il le demande. Mais par l'inconsistance et la pauvreté de ses opinions, par cette misérable habitude de se contredire sur les choses où le oui, où le non doit être invariable ; chacune de ses paroles est une preuve de cette néces-

(1) Pages 108-109.

sité : tour à tour tranchant et irrésolu, jamais plus indécis que lorsqu'il s'agit de décider en faveur de la vérité ; il affirme, il nie despotiquement, puis se range à une sorte de modération sceptique ; ses sentiments les plus absolus s'affaissent peu à peu dans le doute, et il s'imagine que la révélation est inutile !

Rien ne présente plus de difficultés que cette proposition si simple au premier coup-d'œil : « Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison. »

Sans doute, la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde et qui environna d'une sollicitude toute particulière les premiers jours et les premiers pas de l'humanité, le Verbe, le Logos ou la raison, découvre à chacun de nous ce qu'il doit connaître de Dieu ; mais il lui parle aussi bien par la voix de l'antique tradition que par celle de la conscience, et plus clairement que par les spectacles de la nature.

Récuser ces enseignements primitifs dont les races humaines ont universellement gardé le dépôt, et qui sont comme les premières assises de toute civilisation et de toute société, pour écouter uniquement ce qu'on croit entendre au fond de son âme et ce que le monde extérieur dit à nos yeux, c'est répudier le témoignage de l'homme et les monuments de son passé sur la terre — ce passé qui a reçu les prophéties de l'avenir ; — c'est remettre à jamais en question le problème de nos destinées. Il est manifestement faux que Dieu ait tout dit à nos yeux et à notre conscience.

Dieu apprend-il donc à chacun en particulier pourquoi il est sur cette terre, comment il doit y vivre, s'il y a une autre vie après la mort ? Découvre-t-il les profonds abîmes de la Divinité, l'hommage qui lui convient, le culte qui lui plaît, la nécessité de la prière ? Ce que nous devons aux autres et à nous-mêmes ? Est-ce tout cela qui s'enseigne dans le secret de l'âme,

ou l'indifférence de tout cela ? Si cette parole intérieure était si claire, d'où viendrait tant de stupidité, et l'étonnant partage des sentiments ?

— Mais quoi ! dira-t-on, nos yeux ne sont-ils plus ouverts ? et la grande scène qui nous entoure est-elle muette pour nous ? « Les longs murmures des forêts, accents *confus* d'une langue surhumaine, les plages où l'on voit éternellement mourir et renaître les flots, la nuit avec ces mondes sans nombre qui nous sourient de loin, toutes ces sensations, tous ces spectacles (1) » ne nous disent-ils rien ? — Ils disent ce qu'ils peuvent nous dire ; mais si l'on n'associe à leur langage, immensément vague, cette parole précise qui sort du sein même de l'humanité éclairée de Dieu dans ses auteurs : CŒLI ENARRANT GLORIAM DEI, — ce lointain sourire des mondes dans la nuit semble bien pâle ; il ne nous apprend rien du destin de ces mondes, qui peut-être ne sont pas étrangers à la douleur, que l'on voit aussi s'éteindre et disparaître. — Vous m'invitez sans cesse à contempler les montagnes et les mers ! Eh bien ! faut-il l'avouer, ces Alpes perdues au delà des nues, ces vastes profondeurs des Océans saisissent encore moins ma pensée que mes sens. Quelques lignes ajoutées à ma taille ôteraient à la sublimité de ces cimes et à l'immensité de ces abîmes. C'est un enseignement médiocre, celui dont la valeur ne tient en partie qu'à la petitesse physique de l'homme.

La Nature, interrogée dans un autre but que celui de l'étude purement scientifique, n'a trop souvent que des réponses équivoques ou obscures. Que de phénomènes étranges, violents, absolument inconcevables, et dont l'observation jette l'esprit dans un trouble voisin de l'épouvante ! Divisée

(1) *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1860.

en apparence contre elle-même, attentive à la conservation et à la propagation des êtres, en même temps qu'elle les anime *in mutua funera* par le cri du besoin inexorable; offrant partout l'image de la vie dévorée par la vie, sans égard pour ses plus admirables chefs-d'œuvre; et cependant ramenant tout à un ordre indéclinable, elle réveille en nous à chaque pas l'idée de la Puissance, — mais de la Puissance qui parfois semble dominer sur la Bonté.

« J'ai reconnu, dit l'Ecclésiaste, que de toutes les œuvres de Dieu qui s'accomplissent sous le soleil, l'homme ne peut trouver aucune raison, et que plus il s'évertue à chercher, moins il trouve. Le sage vainement se flatterait d'avoir cette connaissance, il ne l'atteindra jamais (1). »

Que si, dans la terrible harmonie de ce concert, par instants une voix s'élève dont l'accent nous paraît tout autre que celui de la divinité, quand l'âme inquiète s'épuise en *pourquoi* désespérément vains, refusera-t-elle d'entendre la parole des premiers âges, qui nous dit le désordre profond jeté dans le monde par la malice d'une volonté libre? Quand l'homme lui parle ainsi sur la foi de Dieu même, ira-t-elle consulter de préférence le langage des vents dans les forêts ou le silence nocturne des étoiles? Le bris monotone des flots contre leurs rivages lui révélera-t-il quelque chose d'une faute primitive et de l'origine de ses misères? L'être pensant a-t-il donc une alliance moins intime avec ce qui pense qu'avec la nature qui ne pense pas? Sa conversation est-elle si claire

(1) « Et intellexi quod omnium operum Dei nullam homo possit invenire « rationem eorum quæ fiunt sub sole : et quanto plus laboraverit ad quæ-« rendum, tanto minus inveniat. — Etiamsi dixerit Sapiens se nosse, non « poterit reperire. » (*Eccli.*, VIII, 17.)

en ce qui intéresse l'humanité, que le témoignage de l'homme lui soit indifférent ?

Rousseau se rit du bon sens et de l'évidence, quand il déclare par la bouche du Vicaire, qu' « il est un seul livre ouvert à tous les yeux : celui de la nature ; » que « nul n'est excusable de n'y pas lire, parce qu'il parle à tous les hommes une langue intelligible à tous les esprits (1). »

Cette décision fort légère accuse surtout un profond oubli de l'ordre. Car le premier lien, et le plus intime, est de l'homme à Dieu, son auteur, puis de l'homme à l'homme ; la nature n'est qu'un milieu ; un livre, dit-on ; mais un livre qui souffre mille sens divers, qui dérobe partout son sens exact et définitif.

Comment, et sur quels points, un lecteur isolé pourra-t-il fixer ce texte, semé de surprises et d'énigmes, et dont la Sagesse abandonne aux vanités de la dispute les innombrables leçons ? Rien de ce livre, d'ailleurs, ne se déchiffre, rien ne s'épelle, qu'à la faveur et sur les données de la parole, et l'on prétend que l'homme s'*excommuniant* de l'humanité, en délaisse les intelligibles monuments pour lier de chimériques accointances avec ce sphinx désespérant qu'on appelle la Nature ? Mais le Vicaire est tellement infatué de naturalisme, qu'il va jusqu'à dire : « Quand je serois né dans une île déserte ; *quand je n'aurois point vu d'autre homme que moi* ; quand je n'aurois jamais appris ce qui s'est fait anciennement *dans un coin* du monde ; *si j'exerce ma raison, si je la cultive, si j'use bien des facultés immédiates* que Dieu me donne, j'apprendrois de moi-même à le connoître, à l'aimer, à aimer son œuvre, à vouloir le bien qu'il veut, et à remplir

(1) Page 146.

pour lui plaire tous mes devoirs sur la terre. *Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus* (1)? »

Nous voilà ramenés à cette fable de l'homme solitaire, plus insoutenable encore que naguères, puisqu'elle imagine l'individu, sans auteurs, autochthone, et se développant avec l'infaillibilité du germe confié à la terre. Ici le philosophe montre un sans-façon d'absurdité qui excède le droit d'extravagance qu'on lui passe. L'hypothèse favorable sur laquelle il raisonne est plus vaine qu'un songe : non il *n'exercera pas* sa raison, il ne la *cultivera pas*, il *n'usera pas bien* de sesf acultés immédiates; il n'aura pour guides que ses instincts et ses sens; et ce *si* est non-seulement ridicule, mais tout à fait insensé, qui met des conditions impossibles à la floraison... d'une chimère. Les rares exemples d'individus rencontrés vivant à l'écart, et qu'une main cruelle avait dès leurs premières années séquestrés de la famille humaine, ont toujours attesté que la raison ou l'intelligence, innée à l'homme, ne se dégage néanmoins, comme le feu des veines de la pierre, qu'au contact de l'humanité.

Quand le Vicaire s'écrie, superbement puéril : « Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus? » il oublie qu'il ne sait rien en définitive que par le savoir des hommes, et qu'il tient de ce savoir jusqu'à la faculté de supposer qu'il puisse s'en passer. Certes, l'outrecuidance est singulière d'afficher ce mépris de la connaissance humaine dans un traité de l'éducation! et le paradoxe est grossier de ne pas croire à l'homme et de croire à soi-même!

Mais Rousseau démontre, à son insu, toute la vanité de cette assurance, et combien il est faux que Dieu ait « tout

(1) Page 146.

dit à sa conscience et à son jugement. « L'on a vu la défaillante mobilité de ses sentiments sur l'unité de Dieu, sur la création et la vie future. La question de l'origine du mal le fixe dans le manichéisme. « Tout ce que je sais, dit-il plus tard, est que la facilité que je trouvois à résoudre cette question venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la *coexistence éternelle de deux principes, l'un actif*, qui est Dieu, *l'autre passif*, qui est la matière que l'être actif combine et modifie avec une *pleine puissance*, mais pourtant *sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir* (1). » Détestable erreur, dont rien ne l'a détaché, et par où il prouve contre lui-même que *Dieu ne s'est pas suffisamment révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs*.

Sur le fait même de cette révélation interne, Rousseau varie d'opinion. On vient de l'entendre dire que les grandes idées sur la divinité nous viennent par la raison ; ce qui, dans son langage, signifie la raison immédiatement éclairée de Dieu, ou du *grand Etre* ; mais ailleurs il transporte ce privilége de la raison à la conscience ; il tient la raison en suspicion ; il prétend qu'elle « prend à la longue le pli que le cœur lui donne ; » il parle d'un assentiment intérieur et d'un jugement interne dans lequel il trouve « une sauvegarde naturelle » contre elle ; il distingue « des penchants secrets du cœur qui nous égarent, ce *dictamen* plus interne ; » il dit enfin que « ce sentiment intérieur est *celui de la nature elle-même* ; » que « c'est *un appel de sa part contre les sophismes de la raison* (2). »

Cet oracle secret que Rousseau place au fond de la con-

(1) *Corresp.* 15 janvier 1769.
(2) *Ibid.*

science, n'a pas mieux protégé sa vie contre les atteintes du vice que préservé sa pensée du commerce de l'erreur. Jamais, d'ailleurs, ce *dictamen* profond, cette voix même de la *nature*, qui en *appelle* au for intérieur des artifices de la raison, n'a tellement prévalu sur les passions aveugles de l'humanité, que l'âme humaine, et personne en son nom, ait le droit de mépriser un surcroît de lumière et de secours.

L'obscurité de l'enseignement tiré des spectacles du monde physique, et l'insuffisance évidente du langage de la conscience, quand on ramène à ses seuls décrets toute lumière et toute discipline, ne laissent donc à Rousseau aucune raison de déclarer la Révélation inutile et de trouver *étrange qu'il faille une autre religion* que ce qu'il appelle la *religion naturelle*. Mais à cette protestation altière et déraisonnable, lui-même va bientôt fournir une réponse. Quelques pages plus loin, il exalte « cette morale élevée et pure que Jésus n'avoit pu prendre chez les siens, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple; » il admire « ce livre, si sublime et si simple, près de qui ceux des philosophes sont si petits; » ce livre, qui « ne peut être l'ouvrage des hommes, et dont il est impossible que le héros ne soit qu'un homme lui-même (1). »

Ces paroles sont assez claires. Entre la morale de Jésus et les livres des philosophes il y a la distance du ciel à la terre. L'Evangile n'est pas une œuvre humaine, Celui qu'il annonce et qui l'a inspiré, ne peut être qu'un Dieu. Si, nonobstant de tels aveux, Rousseau ou son Vicaire maintient encore l'orgueilleuse prétention de s'en tenir uniquement à la religion naturelle, le voilà donc sommé par sa propre logique de déclarer qu'il est ÉTRANGE qu'une morale infiniment plus élevée et plus

(1) Liv. IV, p. 149, 148.

pure que la morale naturelle ait été révélée aux hommes, et qu'il est SUPERFLU qu'un Dieu ait daigné visiter, consoler, élever jusqu'à lui notre misérable humanité !

L'obstination de Rousseau à se passer de la révélation est donc contradictoire et absurde. Et, si l'on vient au détail, la futilité de ses objections contre la vérité d'un livre dont il publie l'excellence ; l'animosité qui le porte à obscurcir les preuves d'une vie qu'il admire et la divinité de Celui qu'il reconnaît ne pas être un homme ; ces aveux qui se dégagent d'une profession d'incrédulité, mais pour s'éteindre dans une négation plus ténébreuse, tout dénonce une intelligence étrangement troublée et déchue de la juste possession de soi-même.

XXX.

Du salut des payens. Le Vicaire calomnie la doctrine de l'Eglise.

Il commence par charger *les révélations* (c'est-à-dire la Révélation, car il ne s'agit sérieusement que d'une seule) et les dogmes *particuliers* qu'il ne peut souffrir, des crimes, des passions et des misères du genre humain. Cependant il va bientôt se sentir *étonné de la majesté des Ecritures*, il dira que *la sainteté de l'Evangile parle à son cœur*, bénissant ce qu'il vient de maudire, et raturant d'un *style* distrait ses premiers anathèmes, à moins qu'il n'enseigne le discernement qu'il faut faire entre la révélation chrétienne et l'Evangile.

La preuve de la nécessité d'une révélation, cherchée dans la bizarre diversité des cultes, n'établit à ses yeux qu'une seule chose, c'est que « cette diversité même vient de la fantaisie des révélations. Dès que les peuples, dit-il, se sont avisés de faire parler Dieu, chacun lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y auroit jamais eu qu'une religion sur la terre (1). »

Mais cette fantaisie de révélations, d'où vient-elle ? D'où

(1) Page 110.

vient ce consentement des peuples à faire parler Dieu ? D'après ses propres maximes, il devrait reconnaître dans cette disposition unanime des âmes humaines une invitation secrète de la nature à recevoir un enseignement révélé. Il est ridicule de supposer que les peuples *se sont avisés* de faire parler Dieu. A quel moment et pourquoi l'humanité se serait-elle *avisée* d'une fausseté ? Décide-t-on jamais qu'on va se prendre pour dupe ? Si Dieu n'eût point en effet parlé, les hommes ne lui auraient non plus prêté la parole, qu'ils n'eussent inventé son existence s'il ne la leur avait lui-même intelligiblement déclarée. Le nombre des révélations fausses (nombre d'ailleurs facile à réduire) ne fait rien contre la certitude d'une révélation. Une vérité est prouvée par les atteintes mêmes de la négation ou de l'erreur. Que sert à Rousseau de prétendre que « *si* l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y auroit eu qu'une religion; » puisqu'il se trouve en présence d'un fait universel qui annule son hypothèse, et que lui-même serait fort en peine d'établir par son exemple soit la constance du langage entendu dans le secret de l'âme, soit la constance de l'âme à l'entendre; car personne, — la religion accordée au sens où il l'admet, — personne, moins que lui, n'a été l'homme d'une seule religion.

Le Vicaire, ou le citoyen de Genève, considérant la diversité des *sectes* religieuses, leur rivalité, leur intolérance mutuelle, demande aux partisans de chacune d'elles: Quelle est la bonne ? et chacun de lui répondre : C'est la mienne. — Et comment le savez-vous ? — « Parce que Dieu l'a dit. Et qui vous dit que Dieu l'a dit ? — Mon pasteur, qui le sait bien. Mon pasteur me dit d'ainsi croire, et ainsi je crois (1). »

(1) Page 113.

Le Vicaire donne à cette déclaration un certain air de candeur niaise, pour dissimuler ce qu'elle a de raisonnable. Il ridiculise une proposition logique dont il lui plaît d'exclure ou de sous-entendre les termes qui la justifient. En parlant ainsi, le fidèle le moins éclairé montre qu'il ne croit pourtant pas en aveugle. Il s'en rapporte aux lumières de son pasteur, lumières qui lui seraient suspectes s'il ne croyait également à sa bonne foi. Et si ce pasteur n'enseigne que ce qu'il croit tenir à son tour des lumières et de la bonne foi de ses prédécesseurs, où est le ridicule d'un tel acquiescement ? Mérite-t-on blâme ou dédain pour donner sa confiance sur une juste présomption de science et de sincérité ?

C'est donc mal à propos que le Vicaire s'emporte à cette sortie : « Ils ont beau me crier : Soumets ta raison; autant peut m'en dire celui qui me trompe. Il me faut des raisons pour soumettre ma raison (1). » Où sont ceux qui lui crient de soumettre sa raison sans raison ? Est-il déraisonnable de croire sur la foi de plus sage et de plus savant que soi ? Et, dès que le soupçon s'éveille sur la sagesse, la science ou la mission de celui qui enseigne, fut-il jamais interdit à la raison de chercher la vérité à une source plus pure ? Soumettre sa raison ! expression bien équivoque ; l'homme identifie si volontiers *sa* raison avec *la* raison ! c'est soumettre son orgueil, qu'il faut dire. La droite raison a-t-elle à se soumettre ? S'en va-t-il pour elle d'abdiquer sa souveraineté ? Qui donc prononcerait à sa place contre l'orgueil et les passions ?

Cette remarque met à néant les réclamations bruyantes que le prêtre incrédule élève sans cesse au nom de la raison, et les observations qui précèdent vont au-devant des arguments qu'il

(1) Page 114.

tire de l'éternité des peines, réservées, suivant lui, par la théologie catholique, à des hommes coupables du seul malheur d'avoir invinciblement ignoré la vérité. C'est sur cette imputation erronée qu'il appuie toutes ses attaques. Il accuse le Dieu de l'Ecriture d'être « un Dieu colère, jaloux, partial, haïssant les hommes (1); qui les récompense ou les punit pour être nés *dans tel ou tel pays* (2); qui commence par *se choisir un seul peuple et proscrire le reste du genre humain; qui destine au supplice éternel le plus grand nombre de ses créatures* (3). » Il prétend qu'un indigène, aux pays lointains, visité par un missionnaire, devrait demander à ce dernier : Pourquoi Dieu « a fait arriver *si loin de lui* les événements dont il vouloit l'obliger d'être instruit ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux antipodes (4)? » Se peut-il « *deviner* qu'il y a eu dans un autre hémisphère *un peuple hébreu et une ville de Jérusalem ?* Autant vaudroit être obligé de savoir ce qui se fait dans la lune. » — « Vous venez me l'apprendre, dites-vous (le païen raisonneur s'adresse aux ministres de l'Evangile), mais pourquoi n'êtes-vous pas venu *l'apprendre à mon père*, ou pourquoi damnez-vous *ce bon vieillard* pour n'en avoir jamais rien su ? Doit-il être *éternellement puni de votre paresse* (5) ? » On lit un peu plus haut : « Quand il seroit vrai que l'Evangile est annoncé par toute la terre, qu'y gagneroit-on ? La veille du jour que le premier missionnaire est arrivé dans un pays, il y est sûrement mort quelqu'un qui n'a pu

(1) Page 122.
(2) Page 113.
(3) Page 122-123.
(4) Page 141.
(5) *Ibid.*

l'entendre. *Or, dites-moi ce que nous ferons de ce quelqu'un-là?* N'y eût-il dans tout l'univers qu'un seul homme à qui l'on n'auroit jamais prêché Jésus-Christ, l'objection seroit aussi forte pour ce seul homme que pour le quart du genre humain (1). »

Cet échafaudage de malignités déclamatoires croule d'un mot : il n'est pas vrai que l'Eglise condamne la simple ignorance des faits de la révélation. Il y a une insigne mauvaise foi à l'envelopper dans des accusations qui ne porteraient tout au plus que sur le dur jansénisme. Il est inique, il est odieux de la rendre solidaire d'opinions qu'elle a notoirement réprouvées. Toutes les objections du Vicaire s'inspirent de cette sorte de haine particulière aux déserteurs; car c'est bien un transfuge qui parle sous ce masque, sous les plis de cette vile soutane, cet homme, tout à la fois sophiste, sectaire et apostat. Pour combattre les doctrines qu'il hait, il met en œuvre deux auxiliaires honteux : l'ignorance et le mensonge. S'éclairer lui serait facile; mais il tire, en faveur du mensonge et au profit de sa haine, trop bon parti du non-savoir, pour consentir à s'approcher de la lumière. Cependant, c'est au delà de toute vraisemblance qu'il affecte d'ignorer et de se méprendre. Lorsqu'il butte, avec une intention si lourde, contre certaines expressions figurées de l'Ecriture, il est trop clair qu'il ne s'acharne sur la lettre qu'afin de calomnier l'esprit. Ose-t-il bien, cependant, trouver un Dieu haineux, colère, partial, dans ces saints livres qui nous enseignent que « Dieu est amour, » et que « la fin de la loi est la charité? » Il s'élève contre ce grand Dieu à cause du *peuple choisi*, et ce dessein de la miséricorde, qu'il taxe d'injustice, ne peut lui révéler la divine économie de

(1) Page 140.

notre salut! Il saisit dans un témoignage d'amour un prétexte de révolte et de blasphème.

« Dieu, dit-il, récompense et punit pour être né dans tel ou tel pays... Il destine au supplice éternel le plus grand nombre de ses créatures. » S'il est ainsi, quel sens faut-il donner à ces paroles : « JE VOUS DÉCLARE QU'ILS VIENDRONT EN GRAND NOMBRE D'ORIENT ET D'OCCIDENT ET PRENDRONT LEUR PLACE DANS LE ROYAUME DU CIEL AVEC ABRAHAM, ISAAC ET JACOB (1); » et à celles-ci : « Allez donc aux issues des chemins, et tous ceux que vous trouverez, appelez-les aux noces (2). » Ne lisons-nous pas ailleurs : « Et j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, et il faut que je les amène. Elles écouteront ma voix : et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur (3). » Est-ce à ces traits qu'il faut reconnaître le Dieu qui *se choisit un peuple*, *qui proscrit le genre humain et destine au supplice éternel le plus grand nombre de ces créatures ?* Ce Dieu qui *punit ou récompense pour être né dans tel ou tel pays*, et qui condamne la simple ignorance, est-ce bien aussi Celui qui a dit : « Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péchés, mais maintenant vous dites vous-même : Nous voyons, et votre péché demeure (4). » Et encore : « *Si je n'étais pas venu et ne leur eusse point parlé*, *ils n'auraient point de péché;* mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché. *Si je n'avais fait parmi eux des œuvres* que nul autre n'a faites, *ils n'auraient point de péché*, mais maintenant ils les ont vues, et ils nous haïssent mon Père et moi (5). »

(1) Matth. VIII, 11.
(2) *Ibid.*, XXII, 9.
(3) Jean, X, 16.
(4) Jean, IX, 41.
(5) *Ibid.*, XV, 22-24.

Ainsi, par la bouche même de la Vérité incarnée dont la voix a retenti par toute la terre, il est déclaré que le péché et la peine du péché ne demeurent que sur la tête de ceux qui ont vu, qui ont entendu, qui ont appris, et qui au lieu de tourner leur connaissance à croire et à aimer, l'ont tournée à la haine et aux ténèbres. La sentence n'est donc prononcée que contre les aveugles et les sourds de plein gré, qui se seront obstinés à vivre et à mourir dans la persévérance finale de leur infirmité.

Cette doctrine si certaine et si claire fait justice des pitoyables sophismes que le Vicaire prête à l'homme des pays éloignés. Le missionnaire confondrait aisément ce raisonneur. J'imagine qu'il lui suffirait de répondre ainsi :

« Toutes les objections que vous me faites, mon pauvre frère, dirait-il à l'idolâtre esprit-fort, ne me laissent pas sans inquiétude à votre égard. Vous semblez tenir un langage d'emprunt. Vos difficultés sont tout à la fois trop frivoles et trop malignes pour être naturelles. Vous seriez, je n'en doute pas, plus équitable et plus sensé, si vous parliez de votre propre fonds. Je vois avec peine que ma mission auprès de vous rencontrera d'autres épines que celles qu'il m'était donné de prévoir. Quelqu'un a passé par ici, qui a pris les devants sur l'œuvre du Père de famille, et discrédité d'avance le labeur de ses envoyés. Une main perfide a jeté dans le champ de votre cœur je ne sais quelle ivraie de fausse philosophie, qui déjà le rend ingrat à la bonne semence. Je crois reconnaître l'inspiration de l'ennemi à cette gracieuse bienvenue de *paresse* dont vous saluez le pauvre missionnaire. Hélas ! mon cher frère, le temps n'est pas plus à notre disposition que notre sang et nos sueurs. Celui qui a mis sur vos lèvres le dur reproche que vous m'adressez, ce vigilant qui vous a visité avant l'aube, l'a-t-il fait par le pur zèle de votre salut ? Ne le croyez pas...... Au de-

meurant, que sert de me demander pourquoi je ne suis pas venu *hier*, puisque vous me voyez *aujourd'hui?* Le temps de vous instruire n'est point passé, pour peu que vous consentiez à m'entendre. — Mais mon père vient de mourir, dites-vous, sans avoir rien pu connaître de votre Evangile, ni prononcer ce Nom en qui il faut croire pour être sauvé! — Cette réclamation filiale vous honore; mais votre père aurait pu lui-même réclamer en faveur du sien, et la question, remontant ainsi de génération en génération, se perd dans le vide et le silence. Pourquoi pas hier plutôt qu'aujourd'hui? Dieu seul le sait, et que vous importe? — Rassurez-vous cependant sur le sort de votre père ou de votre aïeul. Nous ne *damnons* pas *ces bons vieillards*. Leurs âmes sont en la puissance de Dieu. Nous prêtez-vous la pensée que la mort les ait remises entre des mains violentes et injustes? — S'il n'y a rien à regretter dans leur vie, sinon qu'ils n'aient pas connu la loi que je viens vous apprendre, tranquillisez votre cœur; vous devez à la justice et à la bonté suprême de croire qu'ils reposent en paix. Le sang rédempteur, par sa vertu divinement rétroactive, a ouvert le ciel aux justes des anciens jours morts avant la venue du Christ, et l'ouvre actuellement aux justes du dehors qui meurent avant la venue de ses envoyés. Il y a dans l'exacte observation de la loi naturelle une foi implicite au nom et au sacrifice de Celui qui ne déshérite personne de sa grâce et donne sa paix aux hommes de bonne volonté. *Ce quelqu'un mort la veille de l'arrivée* du missionnaire, *ce quelqu'un fût-il le seul à qui l'on n'eût pas prêché Jésus-Christ*..., d'où l'on se flatte de tirer contre nous un argument vainqueur, ne nous met guère en peine. Sa conscience a fait son destin. Que dirai-je de cet autre *pourquoi*, que vous m'opposez? *Pourquoi Dieu a fait arriver si loin de vous les événements dont il vouloit vous obliger d'être instruit? Est-ce un crime*

d'ignorer qu'il y a eu dans un autre hémisphère un peuple hébreu et une ville de Jérusalem ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux antipodes ? Puériles objections, qui vous font sourire vous-même ! elles s'envolent comme une paille légère au moindre souffle du bon sens. Pensez-vous, de bonne foi, qu'il s'en va de la mort éternelle, si vous ne *devinez* l'antique existence d'un peuple et d'une ville ruinés, et ne voyez-vous pas que c'est la Bonne Nouvelle sortie de ce peuple et de cette ville qu'il s'agit de recevoir et d'embrasser, au temps où on vous l'annonce? Vous n'avez jamais ouï parler du Calvaire? Qui songe à vous en faire un crime? Mais lorsque, de ce lointain Calvaire, le sang et la croix du Sauveur sont venus jusqu'à vous et vous offrent le salut, vous appartient-il de les répudier sous prétexte qu'ils viennent trop tard, qu'ils viennent de trop loin, de lieux inconnus dont la réalité vous est suspecte parce qu'il vous est impossible d'en rien vérifier par vous-même ? Injuste défiance du témoignage humain qui empêcherait toute communication de la vérité sur la terre, et romprait toute relation entre les hommes ! Je n'ajoute plus qu'un mot. Vos répugnances, qu'elles vous soient propres ou suggérées, ont perdu désormais leur principal motif. Vous avez la certitude que le sommeil de vos aïeux ne saurait être troublé à cause de leur ignorance. La justice infaillible ne leur imputera pas ce qu'ils ont dû ignorer ; mais, prenez garde, elle vous demandera compte à vous de ce que vous n'aurez pas voulu savoir. »

XXXI.

Le Vicaire nie la Révélation.

Les difficultés que le Vicaire propose personnellement ne sont pas plus sérieuses que celles qu'il met dans la bouche de l'infidèle ou de l'idolâtre. Cependant il ne doute pas de la force de ses arguments, et d'un air qui semble défier toute réponse : « Apôtre de la vérité, dit-il, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste pas le juge ? » La hauteur de cette prétention ne confère pas à qui l'énonce la rectitude de son jugement. Un fou demeure aussi à ses propres yeux le juge de ce qu'on lui dit ; mais il ne demeure que le juge qu'il peut être : juge extravagant. Quand le Vicaire écarte la révélation parce qu'elle se présente à lui sous la garantie du témoignage des hommes, sa déraison étonne. « Dieu a parlé aux hommes... *J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même...* Ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. *Pourquoi n'en ai-je rien entendu ?* »

Comment ! mais le pourquoi est évident. Par la même raison que vous n'avez entendu ni Démosthènes, ni Cicéron, et tout des premiers vous plaindriez la situation mentale d'un érudit qui rejetterait sérieusement leur existence, leur nom, leurs œuvres et la voie de transmission qui nous les représente. En s'adressant aux hommes d'une manière sensible, la parole de Dieu entre dans les conditions du temps et de l'histoire. Celui

qui proteste et s'écrie : Pourquoi n'ai-je pas entendu Dieu lui-même ? devrait s'écrier : Pourquoi suis-je du siècle présent, et de la terre de mes aïeux ? — Est-il une réponse possible à de tels pourquoi ? Si le Vicaire réclame pour lui seul, chacun pourrait aussi réclamer pour soi-même. S'il réclame au nom de tous, il regrette que Dieu n'ait pas fait ce prodige contradictoire de donner au *temps* la permanence et au *lieu* l'immensité, en sorte que réunissant tous les hommes, nés et à naître, dans un seul point de l'étendue et de la durée, il les rendît tous à la fois témoins oculaires des faits évangéliques ; encore resterait-il à relever de leur poussière et à convoquer les générations éteintes. La haine et la négation du miracle amènent donc le Vicaire à ce *desideratum* d'un miraculeux renversement de l'ordre actuel du monde.

Il récuse les prodiges parce qu'ils sont dans des livres; il récuse les livres, parce qu'ils ont été écrits par des hommes ; il récuse les hommes, en tant qu'hommes, qui ont vu et attestent ces prodiges. Il récuse des témoins qu'il reconnaît sincères, incapables de porter la moindre atteinte à la vérité, et, ce qu'il n'ajoute pas, qui ont, en gage de leur parole, mis leur sang ! Cette preuve touche Pascal, mais non le Vicaire. Il voudrait avoir vu, touché, entendu, — et ne voit pas le peu que serait la science humaine, si elle ne se décidait jamais que sur l'actuelle et sensible évidence. « Toujours des hommes ! s'écrie-t-il. Que d'hommes entre Dieu et moi ! » — Il s'y faut bien résigner; c'est comme s'il se plaignait de n'avoir pas été le premier ou le second Adam.

« Considérez, dit-il encore, dans quelle horrible discussion me voilà engagé !... Oh ! si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurois-je servi de moins bon cœur (1) ? »

(1) Page 116.

Le Seigneur, avec une connaissance infinie de la malice des incrédules, lui a déjà répondu : « S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas, quand même quelqu'un des morts ressusciterait (1). »

Oh ! si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail !... Mais, ce travail, est-ce que Dieu l'exige de lui ? Et ne l'en a-t-il pas, en effet, dispensé, comme il en dispense la plupart des hommes ? « Pour la plupart, dit Pelisson, ils s'en reconnoissent incapables. En cet état de choses, que peuvent-ils faire de plus sage et de plus sensé que ce qu'ils font en toutes les occasions semblables ? Ont-ils un procès fort embarrassé ? Ils consultent. Trouvent-ils deux avis ? Ils assemblent plus de consultants. Trouvent-ils vingt avis contre un, entre des personnes à peu près également instruites et habiles ? Ils suivent, sans hésiter, les vingt avis contre cet avis singulier... Ils en usent de même dans une maladie dangereuse... En un mot, partout où leur lumière particulière se sent et se trouve courte, elle a recours à la lumière générale et commune (2). »

Mais c'est précisément cette lumière que le Vicaire méprise. Il ne souffre pas que l'Eglise lui épargne une peine inutile ; il se rit de l'Eglise. Sa plainte est donc injuste. Il ne s'agit pas, en effet, pour être éclairé, d'examiner par soi-même tant de questions, — déjà résolues ou insolubles, et que la seule ignorance peut croire nouvelles ; — ni de vouer d'incroyables efforts à la prétendue découverte de régions déjà très savamment explorées ; — mais enfin si l'intraitable rebelle n'écoute jamais que la haine et n'admet que le soupçon, qu'il pousse

(1) Luc, XVI, 31.

(2) *Réflexions sur les différends de la religion*, *Sect.* XI. Paris, 1669, in-18, p. 59.

donc jusqu'au bout le courage d'une si odieuse incrédulité! Qu'il poursuive résolûment la tâche dont lui-même se charge, quoi qu'il en semble gémir, où il s'engage très-volontairement ou plutôt feint de s'engager ; car, de fait, il n'ira pas plus avant, assembleur d'orgueilleuses ténèbres qu'il est peu jaloux de dissiper.

Et pourquoi se mettrait-il à un travail qui serait pour lui sans résultat? Rien ne suffit à épuiser ses doutes. Les monuments de la religion, avérés par hypothèse, que lui importe l'authenticité des preuves dont l'objet n'est à ses yeux qu'une illusion? Que reste-t-il d'établi après tout, qu'un texte de *prophéties* et de *miracles?* Or, pour s'assurer d'une prophétie, « il faut, dit-il, bien savoir les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracle ; le génie des langues orientales pour distinguer ce qui est prédiction dans ces langues et ce qui n'est que figure oratoire (1). »

Il dit enfin, par l'organe du *Raisonneur*, que « aucune prophétie ne sauroit faire autorité pour lui (2). »

Quand les prophètes, plusieurs siècles avant l'événement, retracent au vif toutes les circonstances de la passion et de la mort du Sauveur, nous montrant ses pieds et ses mains percés, l'amer breuvage offert à sa soif du salut des hommes, les dés jetés sur la sainte robe, etc., etc., est-il besoin de connaître ce que le Vicaire appelle les *lois des sorts*, les *probabilités éventives*, et d'être particulièrement initié au génie des langues orientales, pour juger qu'une telle prédiction, plus semblable à un souvenir exact du passé qu'à une vue anticipée de l'avenir, — Ce qui n'est pas encore, appelé sous le regard du Voyant,

(1) Pages 117-118.
(2) Page 129.

comme s'il était déjà! — suppose l'esprit de l'homme élevé jusqu'à voir par l'esprit de Dieu, comme Dieu voit lui-même? Le Vicaire pense-t-il avoir ici raison du miracle, par une sophistique imagination de *sorts* et de *probabilités* ?

Que ne s'en tient-il à la négation pure et simple : « Aucune prophétie ne sauroit *faire autorité* pour moi. » Et lorsque l'*inspiré*, fanatique niais, lui demande : *pourquoi* ? que n'arrête-t-il sur les lèvres du *raisonneur*, son interprète, cette réponse absurde : « *Parce que, pour qu'elles la fissent*, il faudroit trois choses dont le concours est impossible, savoir : que j'eusse été *témoin de la prophétie*, que je fusse *témoin de l'événement*, et qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu *cadrer fortuitement* avec la prophétie. Car fût-elle plus précise, plus claire, plus lumineuse qu'un axiôme de géométrie, puisque la clarté d'une prédiction *faite au hasard* n'en rend pas *l'accomplissement impossible*, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur pour celui qui a prédit. (1) »

Ces exigences sont folles. Ne s'assurer que sur ce que l'on voit, c'est misérablement borner la certitude. Qu'a-t-on vu, de tout ce que l'on sait, et dont on est certain ? — La certitude est beaucoup plus de l'intelligence que des yeux. Le passé se survit par les monuments qu'il a laissés et qui attestent à notre esprit ce que nos yeux n'ont pu voir, et ce que d'autres yeux ont vu. Qui ne découvre ici une miséricordieuse disposition de la Providence, qui a pourvu à la misère de notre être par la perpétuité de ces monuments, venus jusqu'à nous du lointain des lieux et des âges, pour suppléer à notre manque de *présence* et à notre insuffisance de *durée* ? Il est insensé de faire

(1) Pages 129-130.

de l'*assistance* personnelle et du témoignage des sens, la condition rigoureuse de la crédibilité d'une prophétie, tout aussi insensé qu'il le serait de mettre à ce prix la croyance légitimement due à tout autre fait de l'histoire, établi selon son ordre de preuve. La certitude d'une prophétie est absolue dès que l'authenticité des monuments prophétiques est démontrée.

Il n'est pas moins puéril de vouloir *être témoin de l'événement*. Le Vicaire lui-même reconnaît que la chose est impossible. Ce serait, en effet, exiger d'une prophétie qu'elle ne dépassât jamais les limites ordinaires d'une vie humaine, et dès lors quel prétexte donné pour ramener toute prophétie à l'étroit horizon de la prévoyance naturelle? Faudra-t-il donc désormais marquer une borne aux inspirations de cet Esprit qui souffle où il veut? Lui sera-t-il interdit de franchir les siècles et de ravir avec lui le Voyant? lui accordera-t-on du moins de déchirer la nue à cent ans de distance, — longévité extrême de l'homme? — Peut-être... mais pas plus loin! — Il ne découvrira de l'avenir que juste assez pour ne pas confondre l'intelligence du Vicaire, en sorte que l'insecte raisonneur puisse dire : Mais ma prévision aurait bien pu porter jusque-là! — Quelles pauvretés!

La même raison, qui réfute la première des prétentions de l'incrédule, détruit la seconde. Il n'est pas nécessaire d'être témoin de la prophétie, et pas davantage de l'événement, dès que la preuve légitime est faite de l'événement comme elle l'est de la prophétie. Or, le témoignage d'un peuple entier ne saurait-il suffire? Un peuple, en effet, est encore là, quoique dispersé aux quatre coins du monde, qui semble n'avoir été créé que pour témoigner de Dieu et de sa Vérité qui le condamnent. Témoin des prédictions, preuve vivante de leur accomplissement, gardien jaloux, mais non suspect, des

titres les plus authentiques de notre salut et de sa réprobation ! Si l'on en croit, comme dit Pascal, des témoins qui se font égorger, n'en croira-t-on pas aussi ceux qui, à leur insu, produisent partout un témoignage qui les accable ? (1)

Le Vicaire veut encore qu'il lui soit démontré que l'événement n'a pu *cadrer fortuitement* avec la prophétie. Il parle, en général, *de prédiction faite au hasard et dont la clarté même n'en rend pas l'accomplissement impossible.* Mais, ici, en particulier, à quelle prophétie, à quel événement adresse-t-il son objection, si toutefois une telle objection peut s'adresser à quelque chose ? Une prédiction *claire, faite au hasard,* et cependant *accomplie,* représente l'accomplissement littéral de... rien ! Où a-t-il vu ce miracle de non-sens ? Car prédire au hasard, c'est ne prédire rien. Introduire le hasard dans la prédiction, c'est ne pas s'entendre soi-même et aborder la question d'une étrange sorte, en la supprimant.

(1) Les exigences de Rousseau en matière de témoignages sont de plus en plus extravagantes. Dans le dialogue absurde qu'il imagine entre un *Raisonneur* et un *Inspiré*, on lit ce qui suit :

« *Le Raisonneur*. Des prodiges ! des miracles ! Je n'ai rien vu de tout cela. — *L'Inspiré*. D'autres l'ont vu pour vous. Des nuées de témoins... le témoignage des peuples.... — *Le Raisonneur*. Le témoignage des peuples *est-il d'un ordre surnaturel?*... Encore un fois, *voyons des preuves surnaturelles*, car l'attestation du genre humain n'en est pas une. » (P. 128.)

Ainsi pour affirmer des faits d'un ordre surnaturel, il lui faut des témoignages surnaturels. Mais comment accueillerait-il plus facilement des témoins surnaturels qu'il n'accueille les faits eux-mêmes ? Il repousserait un ange comme une illusion. Ne raille-t-il pas amèrement l'*invention théologique* de l'ange envoyé par hypothèse au secours de l'ignorant de bonne volonté ? Son exigence est ici de mauvaise foi. Il serait plus sincère de dire que l'homme ne peut être témoin d'aucun fait surnaturel, et qu'en conséquence le surnaturel n'existe pas pour lui.

Le *bon prêtre* auquel Rousseau suggère ces basses chicanes, s'est-il jamais mis au pied de cette croix, où le Sauveur mourant déclare par sa dernière parole qu'il ne lui reste plus rien à accomplir de la lettre prophétique? Qu'on nous montre ici l'ombre d'une fortuite coïncidence entre l'événement et la prédiction! Le moindre iota des prophéties rigoureusement appliqué dans le détail de ces outrages, de ces souffrances, de cet abandon, de cette mort subie au temps marqué, cette harmonie si évidente de l'Esprit qui a parlé par les prophètes et de la Charité infinie qui les a CONSOMMÉS, n'est-ce pas le miracle par excellence de Celui-là qui seul a le pouvoir de laisser sa vie et le pouvoir de la reprendre et d'appeler devant lui ce qui n'est pas comme ce qui est? On peut nier les prophètes; on peut nier le Sauveur; — mais nier, non plus que tuer, n'est pas répondre.

Les prophéties rejetées, il ne reste plus qu'à éloigner dédaigneusement les miracles de l'Evangile. Dieu entendrait mal les intérêts de sa dignité s'il s'abaissait à de semblables manifestations (1).

« Qu'un homme, dit le sophiste savoyard, vienne nous tenir ce langage: *Mortels*, je vous annonce la volonté du Très-Haut: — Reconnoissez à ma *voix* celui qui m'*envoie*. J'ordonne au *soleil* de changer sa course, aux *étoiles* de former un autre arrangement, aux *montagnes* de s'aplanir, aux *flots* de s'élever, à la *terre* de prendre un autre aspect: à ces mer-

(1) « C'est l'ordre inaltérable de la nature qui montre le mieux la sage main qui la régit; s'il arrivoit beaucoup d'exceptions, *je ne saurois plus qu'en penser;* et pour moi, je crois trop en Dieu pour croire à tant de miracles *si peu dignes de lui.* » (Page 119.)

Quels sont donc *tous ces miracles si peu dignes* et qui réduisent Rousseau *à ne savoir plus qu'en penser?*

veilles, qui ne reconnoîtra pas à l'instant *le maître de la nature?* (1)"

En vérité, ce Vicaire a comme les juifs, un voile sur le cœur. Un langage de charlatan, une vaine fantasmagorie de prodiges lui révéleraient le doigt de Dieu, et là où la Toute-Puissance s'emploie à des miracles de compassion et d'amour, il n'aperçoit pas le Seigneur! Mais c'est à ces marques intérieures et profondes que nous aimons à le reconnaître. Le Seigneur ne s'amuse pas à des commandements inutiles; il ne dit pas au *soleil* de changer ses voies; mais lui-même, LA VRAIE LUMIÈRE, il se lève sur les voies de l'humanité, les redresse et les éclaire. Il n'impose pas aux *étoiles* " un autre arrangement; " mais il forme de NOUVEAUX CIEUX constellés de saintes âmes. Il n'aplanit de *montagnes* que celles de l'orgueil, et ne monte sur LA MONTAGNE qu'afin d'enseigner de plus haut et de répandre plus au loin le détachement et l'humilité. Il n'ordonne pas aux *flots* de s'élever. A quoi bon? N'est-il pas venu pour apaiser les tempêtes du monde? Il parle, et dans l'âme, comme sur la mer, il se fait un grand calme. Il ne change pas l'aspect de la *terre*, mais celui de l'homme terrestre, et cet homme transformé, surnaturalisé, devenu l'attente du ciel, annonce plus divinement que la nature bouleversée LE SOUVERAIN MAÎTRE de la nature. Car, il est vrai, le Sauveur ne témoigne jamais de sa puissance, qu'il ne témoigne au même degré de sa bonté.

Est-ce donc la bonté qui ferme les yeux de l'incrédule aux témoignages de la puissance? Effrayante cependant, si elle n'était infiniment aimable! Quoi! la paupière de l'aveugle-né s'ouvrant au jour; le paralytique relevé de son grabat qu'il emporte lui-même; un peuple entier nourri au désert par la

(1) Pages 119-120.

soudaine multiplication de quelques pains ; la mort, figure du péché, vaincue en trois rencontres admirables : sur ce lit où « dort » la fille de Jaïr, dans le cercueil qui vient de recevoir le fils de la veuve, et au fond de la tombe où Lazare est plongé ; la vertu de la Croix pénétrant jusqu'au gibet du larron, et ce premier des confesseurs, qui va être le premier des hôtes du ciel, reconnaissant, à travers les honteuses horreurs du supplice, l'auteur de la vie et de la gloire ! et le divin crucifié montrant enfin qu'il ne meurt qu'au moment où il le veut, et qu'il veut de toute éternité : CONSUMMATUM EST !... Sont-ce là de ces prodiges que le dédain puisse atteindre, de ceux par lesquels un *homme adroit* peut fasciner les yeux des simples, de ceux dont on ose dire : « Si vos miracles faits pour prouver votre doctrine ont eux-mêmes besoin d'être prouvés, de quoi servent-ils? Autant valoit n'en point faire (1); » de ceux enfin que l'on traite comme des œuvres *d'imposteur* » qui se font dans des *carrefours*, dans des *déserts*, dans des *chambres*, là où ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs *déjà disposés à tout croire* (2). »

Objections misérablement odieuses et sans excuse que la démence, si la démence même est ici une excuse et non un jugement ! Ce critique hagard ne veut pas de miracles opérés dans des chambres, dans des déserts, dans des carrefours. (On ne peut désigner plus clairement les miracles de Jésus-Christ.) Qu'il imagine donc un lieu où le miracle puisse défier ses soupçons! Des prodiges resplendissant de divinité ne réveillent sur ces lèvres ingrates que le murmure et l'outrage. *Homme adroit,—Imposteur !* ose-t-il dire. Et cet imposteur, cet homme adroit est pourtant le même dont il dit : « Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils

(1) Page 120.
(2) *Ibid.*

de Sophronisque à celui de Marie ? Quelle distance de l'un à l'autre (1) ! »

Il repousse les œuvres de Jésus sous prétexte qu'elles ont besoin d'être prouvées... Y songe-t-il ? Il ne cesse de réclamer des preuves, et la chose prouvée, il la rejette pour avoir eu besoin de preuves ! Car ici la preuve est d'une certitude invincible. Quelle histoire est comparable à cette chaîne vive de tradition, dont les premiers anneaux sont ces témoins mêmes qui ont *vu, entendu, touché*, et en foi de leur témoignage, apposé leur sang? Et quand on parle de *témoins disposés à tout croire*, on compte sur ces lecteurs philosophes à qui l'on peut tout dire. Quoi ! les apôtres, les disciples, les juifs prêts à tout croire ! Trêve enfin d'impudence et de mensonge ! L'incrédulité de ces hommes, ne la lisez-vous pas tracée de leur propre main à chaque page de l'Evangile? Le Seigneur n'accuse-t-il pas sans cesse l'indomptable dureté de leur cœur? Cette obstination grossière ne fatigue-t-elle pas la divine patience de Jésus ? « Jusques à quand vous supporterai-je ? » s'écrie-t-il. Elle semble lui être plus odieuse que la fureur des bourreaux. Ces misérables, il les plaint, il rejette tout sur leur ignorance : « Ils ne savent ce qu'ils font ! » — mais peu de jours après le grand sacrifice, quand, vainqueur de la mort, il se présente inconnu, sur le chemin d'Emmaüs, aux disciples défaillant de courage et de foi, et ne comprenant pas encore que de ces profondeurs d'ignominies et de souffrances doit sortir le salut et la vie ; cet acharnement aux ténèbres triomphe de la mansuétude suprême et lui arrache ce cri : ô STULTI ! mot sublime ! Les stupides, ils ont vu de si grandes œuvres, et ils doutent de la dernière ! Ils ont vu les morts se relever à la voix de Jésus ! et ils doutent que ce Jésus puisse se ressusciter lui-même ! Il leur a tout annoncé,

(1) Page 149.

sa passion, son délaissement, sa croix, sa résurrection; il leur a montré sa puissance devant un moment s'abîmer dans l'opprobre et traverser le tombeau, pour entrer dans la gloire; et voilà leur âme fermée à l'espérance de la gloire pour avoir été témoins du supplice, encore que le supplice leur ait été révélé comme le viatique de la gloire, et la gloire comme l'infaillible lendemain du supplice! Et sans plus attendre, ils s'en retournent découragés! O STULTI! O stupides! — apôtres et disciples, — STULTI ET TARDI CORDE AD CREDENDUM! STUPIDES, CŒURS LENTS A CROIRE! Et ce trait de la bouche divine, adressé aux hommes d'Emmaüs, frappe dans toute la suite des siècles l'aveugle mécréance. Il flétrit partout le manque de cœur et le manque de tête. Il perce le moqueur de Ferney; sous le Vicaire Savoyard, il atteint l'homme de Genève et ses nouveaux disciples qui cherchent en vain à rafraîchir de quelque bigarrure rabbinique ou hégelienne cette soutane d'histrion misérablement usée.

Il y a des miracles en preuve de la vérité, il y a des prodiges en confirmation de l'erreur, et le sophiste prétend que les magiciens de Pharaon, qui opèrent même en présence de Moïse, « peuvent, en son absence, prétendre à la même autorité que lui. Donc, ajoute-t-il, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du Diable pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce dialèle (1)? »

Quel air vainqueur au bout d'un mauvais raisonnement!

Moïse confond les magiciens; eux-mêmes s'avouent vaincus : *Digitus Dei hic est* (2), disent-ils. L'argument tiré de la parité des prodiges est donc faux. La distance demeure in-

(1) Page 121.

(2) *Exod.*, VIII, 19.

finie des œuvres du démon à celles de Dieu. Des œuvres inégales ne peuvent prétendre à une égale autorité. Les miracles de l'Evangile ne se prouvent pas par la doctrine ; car la doctrine s'est établie par les miracles ; mais ainsi établie, cette doctrine sert à confondre les œuvres de l'erreur et du mal. Elle juge les fruits d'un arbre déjà jugé.

Voici un sophisme analogue, opposé à l'autorité de l'Eglise : « Qu'y gagnent-ils (les catholiques), s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité qu'aux autres pour établir directement leur doctrine ? L'Eglise décide que l'Eglise a le droit de décider ; ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? (1) »

Il croit enfermer l'Eglise dans un dilemme, le pauvre homme ! Et il ne voit pas que c'est en prouvant le divin auteur de son droit, que l'Église prouve ce droit. Jésus-Christ prouvé par l'Eglise prouve l'Eglise, et l'Eglise telle qu'il l'a faite, infaillible et souveraine. Où est le cercle vicieux ?

Cette *profession de foi* n'est qu'un tissu de sophismes et de paralogismes. Oh ! que ce caractère d'écrivain est haïssable ! Son regard est louche, sa démarche oblique, ses attaques perfides, ses retraites semées de piéges ; il se couvre de principes solennels, et se replie dans son hypocrisie pour reparaître tôt ou tard plus agressif et plus amer. Il n'abjure pas hardiment le christianisme, mais dans un parallèle qu'il établit entre les trois religions : judaïque, chrétienne et mahométane, il trouve que le judaïsme, qui n'admet qu'une révélation, est la religion « la plus ancienne et paroît *la plus sûre*. Celle, ajoute-t-il, qui en admet trois, est la plus moderne, et paroît *la plus conséquente*. Celle qui en admet deux, et rejette la troisième, peut

(1) Page 136.

bien être la meilleure, mais *elle a certainement tous les préjugés contre elle. L'inconséquence saute aux yeux* (1). »

Il se trompe ; c'est sa propre démence qui saute aux yeux, c'est le vide et l'imposture de ses raisonnements. — Le vrai qu'il n'avoue pas, le voici. Il sourit à la Synagogue, par sympathie d'endurcissement et de cécité. Mahomet ne lui déplaît pas, le harem est aussi un argument. Mais il hait l'Eglise ; il ne lui pardonnera jamais de faire l'homme chaste et humble.

Ces préventions ennemies ne l'empêchent pas d'écrire quelques pages plus loin son fameux plaidoyer en faveur de Jésus-Christ et de l'Evangile. Belle parole qui ne l'engage à rien. — Tout à coup, il déserte sa cause, étrange avocat, et après avoir proposé de puissants motifs de croire, il conclut définitivement à l'incrédulité !

Cependant il ne veut pas que les philosophes puissent lui prêter l'intention de leur complaire, et jaloux de les désabuser, il leur adresse en terminant son discours cette suprême invective : « Fuyez, dit l'honnête Vicaire au *bon jeune homme* qui l'écoute, fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines ! (2). » Et toi,

que fais-tu donc, traître ?

pourrait-on lui répondre. — Oui, que fait-il, et qu'a-t-il jamais fait que de *désoler* les âmes et de les prévenir contre l'éternelle charité ? (3)

(1) Pages 133-134.

(2) Page 162.

(3) Dans la nuit du 8 juin 1762, Rousseau qui reposait au château de Montmorency sous le toit du maréchal de Luxembourg, fut réveillé par

l'arrivée d'une lettre du prince de Conti, l'un de ses protecteurs, apportant la nouvelle que le Parlement de Paris venait de lancer contre lui un décret de prise de corps. L'*Emile* protégé, revu même par le directeur de la librairie, M. de Malesherbes, était condamné au feu. L'auteur retiré violemment de sa sécurité ne dut songer qu'à prendre la fuite. Le puissant patronage qui jusqu'alors l'avait mis à couvert, ne servit cette fois qu'à faciliter son évasion. — Il passe en Suisse, et apprend à Yverdun que Genève aussi l'a décreté de prise de corps et que son livre vient d'y être brûlé par la main du bourreau. Berne lui interdit son territoire. Une retraite s'offre à lui dans la principauté de Neufchâtel, appartenant à un monarque qu'il a offensé, au roi de Prusse contre lequel il a dirigé quelques traits de l'*Emile*. Mais il compte sur un généreux oubli de la part de ce prince, et en particulier, sur le bienveillant appui du gouverneur de Neufchâtel, mylord maréchal (George Keith). Il s'établit donc à Motiers-Travers. Là, il vécut tranquille pendant quelque temps. Vêtu en arménien, caftan et bonnet fourré, l'ancien copiste de musique travaillait devant sa porte à faire des lacets. Mais l'esprit de vengeance lui remit bientôt la plume à la main. Il écrivit sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, en réponse au mandement donné contre son livre par l'archevêque de Paris. Puis, impatient d'étendre ses ressentiments à son *ingrate* patrie, il fit une renonciation publique à son droit de citoyen de Genève et publia contre ses adversaires, pasteurs et conseillers, les *Lettres écrites de la Montagne*, qui lui attirèrent de nouvelles disgraces, — par suite sa fuite en Angleterre, son séjour à Wootton, sa querelle et sa rupture avec son hôte, David Hume.

Je ne m'occuperai pas de la *Lettre à M. de Beaumont*, quelque remarquable qu'elle puisse être par certaines qualités littéraires, non plus que des *Lettres écrites de la Montagne*. Ce serait revenir sur toutes les questions précédentes et recommencer en quelque sorte l'examen de l'*Emile* et de la *Profession de foi du Vicaire*, discussion qui, prolongée, deviendrait extrêmement fastidieuse. Je me contenterai de rapporter ici les observations caustiques de Grimm sur les *Lettres de la Montagne*.

« Nous avons ici quelques exemplaires des *Lettres écrites de la Montagne*, par J.-J. Rousseau. Cet étrange écrit doit servir de réponse aux *Lettres écrites de la Campagne*, que M. Tronchin, procureur-général de la

république de Genève, publia, non comme magistrat, mais comme particulier, il y a environ quinze mois, pour prouver que tout ce que le conseil avait fait en condamnant le livre d'*Emile* était conforme aux lois. Cet écrit d'un citoyen éclairé et sage déconcerta alors les manœuvres de quelques esprits remuants. J.-J.Rousseau était traité avec les plus grands égards; mais il n'est pas homme à imiter ses adversaires en quoi que ce soit. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasme, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie et d'atrocité ; on n'a jamais fait de ses talents un tel abus... Dans ses premières lettres, il veut prouver qu'il est chrétien, et il fait les plus étranges raisonnements sur la religion chrétienne qui tous en démontrent l'absurdité. Il fait une dissertation sur les miracles, qui n'a pas le sens commun et qu'on peut comparer à celle de David Hume, pour sentir la distance d'un sophiste à un philosophe. Il dit qu'il croit en J. C. malgré ses miracles. Il dit à l'imitation du P. Berruyer, que J. C. était un homme fort aimable et de bonne compagnie. Il dit que l'*Evangile* est un livre divin et il fait un réquisitoire contre l'*Evangile*, où il extrait toutes les propositions absurdes et scandaleuses qu'il renferme. Il soutient que la religion chrétienne convient en général au genre humain, mais qu'elle ne convient en particulier à aucun état, et que cette opinion suffit à prouver qu'il est bon chrétien. Il prétend qu'il n'a écrit la *Profession de foi du Vicaire savoyard* que pour empêcher la religion chrétienne de succomber sous les coups que les philosophes lui portent de toutes parts. Il compte que le parlement de Paris se repentira d'avoir méconnu son but et d'avoir flétri un livre avec lequel il espère effacer un jour les fautes de sa vie entière en le présentant à Dieu au grand jugement, et en lui disant : « J'ai péché, mais j'ai publié cet écrit. » Assurément si J. C. se trouve à la droite de son père au moment où Jean-Jacques les honorera de sa présence, il lui devra un mot de remercîment pour tous les services qu'il lui a rendus. Il est donc enfin chrétien indubitablement, mais d'une manière si nouvelle, qu'il n'y a point de déiste, point de sophiste qui ne puisse se dire chrétien comme lui. » — 15 janvier 1765, *Corresp*. T. IV, p. 150-151.

XXXII.

Rousseau réformateur de l'État.

LE CONTRAT SOCIAL.

Rousseau prétend réformer l'homme, et il se fait, par hypothèse, le précepteur d'*Emile*; il prétend réformer l'État, et il se fait le législateur du *Contrat Social*, république abstraite dont *Emile* est le citoyen idéal.

Trente ans seront à peine écoulés, qu'une génération d'Emiles formés sur le modèle du disciple imaginaire de Rousseau n'aura rien de plns à cœur que d'appliquer, bon gré mal gré, les idées politiques du maître. Rien ne coûtera à ces fanatiques pour mettre la société même en expérience: nous ne sommes qu'en 1762, Rousseau se contente de la mettre en problème.

« Trouver, dit-il, une forme d'association qui défende et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'au-

paravant; tel est le problème fondamental dont le *Contrat Social* donne la solution. (1) »

Ce programme est tout à la fois très-arbitraire, car il n'y a jamais eu d'exemple d'une semblable association; très-chimérique, car il ne se peut que l'homme, tel qu'il est et que nous le sentons en chacun de nous, consente, au gré du philosophe, *à s'aliéner lui-même et sans réserve, avec tous ses droits à la communauté*, et ne retienne pas, au contraire, le plus possible de sa liberté naturelle; très-contradictoire, car on comprend mal que celui qui *a mis en commun sa personne, tous ses droits, toute sa puissance, sous la direction suprême de la volonté générale, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant*; très-subversif, car si la légitimité de l'association dépend du consentement antérieur et unanime de ses membres, il est clair qu'il n'y a nulle part de société ni de puissance légitime, et que, dès lors, contre les entreprises de réformation radicale, ces institutions n'ont aucun droit à invoquer, étant elles-mêmes fondées sur la force; or, c'est une des premières maximes du *Contrat Social* que « force ne fait pas droit. »

La philosophie triomphe; il n'y a plus d'autorité sur la terre. Le grand schisme que Luther a fait dans l'Eglise, Bacon et Descartes dans les sciences, Rousseau, disciple de Locke, de Jurieu, de Hobbes, l'achève théoriquement dans l'ordre politique, et la société, saturée de corruptions, sourit aux brutalités paradoxales de ce sombre amuseur qui la hait et qui la méprise, qui ne la hait que parce qu'elle l'aime, qui ne la méprise que parce qu'il la sent incapable de le mépriser.

Le *Contrat Social* est une œuvre de vengeance. Le sophisme et le paradoxe y prennent impudemment leurs ébats, en attendant une autre arène et d'autres armes. La haine

(1) *Contrat Social*, liv. I, ch. 6.

et l'envie, déguisées de leur mieux sous la froide gravité du raisonnement, y affectent volontiers le langage de l'analyse. Toutes les utopies des précédents *Discours* de Rousseau s'y condensent en système ; il relie violemment sa logique à ses passions.

Le nœud de ce monstrueux accord est la grossière hypothèse de l'*état de nature*, âge d'or selon la brute, dont l'homme n'est sorti (Rousseau l'assure) que grâce à ce don fatal de perfectibilité qui, en déterminant le progrès de sa raison, le laisse enfin plongé dans un abîme de maux. L'humanité a payé d'une aggravation de misère chacune des phases de son développement social : à savoir, l'établissement de la propriété, l'institution de la magistrature ou du gouvernement, puis le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ou despotique, après quoi il ne reste plus que la loi du plus fort.

Ainsi, la pauvreté, la faiblesse et l'esclavage ont été constitués socialement. L'homme civilisé n'est donc que l'homme déchu de l'ancienne égalité, dépouillé de sa liberté naturelle, opprimé, réduit en servitude. On lit à la première page du *Contrat Social :* « L'homme est né *libre*, et partout il est dans les *fers*. » Ce qui veut dire, dans la langue de Rousseau : L'homme, primitivement brute, borné à la vie des sens et de l'appétit, était une *unité numérique, un tout parfait et solitaire* (1); — policé par l'Etat civil, devenu intelligent et raisonnable, il n'est plus qu'une *unité fractionnaire qui tient au dénominateur* (2);

(1) *Contrat Social*, liv. II, ch. 7. Edition Didot, 1801, p. 44.

(2) D'Alembert se moque de ces prétentions au style géométrique : « Avouez, Jean-Jacques Rousseau, dit-il, qu'en étalant ces grands mots si peu nécessaires, vous avez cédé à un mouvement de vanité. *Ce trait*, pour parler le langage de Montaigne, *me semble bas de poil pour une âme de votre trempe.* » — *Œuvr.*, t. V; in-8°, p. 381.

au commencement, il est en possession de l'heureuse liberté de la bête; plus tard, la société le perfectionne, le déprave et l'asservit : progrès, décadence et malheur tout à la fois, la société est une œuvre toute humaine et purement conventionnelle.

S'il faut, en effet, chercher dans les bois, l'être stupide, innocent et libre, qui est l'homme vrai, — l'homme civil et dépravé ne peut être en société que par suite d'une déchéance antérieure et en vertu d'un contrat. Idiot, il ne relevait d'aucune loi; ses obligations actuelles tirent leur origine de cette première convention, qui cependant elle-même n'est que le produit du nombre et le permanent édit de la force, puisque, par hypothèse, aucun élément moral ne préexiste à la formation du contrat. Cependant, si, comme Rousseau le prétend, les vices ont rendu l'institution sociale nécessaire, il faut bien reconnaître dans le fait de cet établissement l'influence vive d'un sentiment inné à l'homme, par où lui vient ce discernement même du vice, la perception du bien et du mal. Or, ce sentiment, que Rousseau nie et suppose tout ensemble, réfute l'hypothèse de l'homme animal et détruit la fable absurde d'une convention originelle, source de tout devoir et de tout droit.

Car, si l'homme de la nature est *un tout parfait et solitaire*, sans intelligence et sans moralité, la société est à jamais impossible; s'il est un être moral, comment imaginer qu'au lieu d'être l'expression de la moralité humaine, la convention sociale en soit le principe ? Extrême erreur, que Rousseau professe stoïquement : « L'ordre social, dit-il, est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature; il est *donc* fondé sur des conventions (1). » *Donc*, l'homme est l'auteur de la loi, l'auteur

(1) Ch. Ier, p. 4.

de la morale, sa volonté est la règle du juste et de l'injuste ; et le même philosophe qui traçait cette ligne frémissante : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers..... » n'hésite pas à poser de sa propre main le principe générateur de toute tyrannie !

La tyrannie, si évidente au bout de sa thèse, Rousseau ne la voit pas ou ne la veut pas voir ; car il est difficile de croire que son erreur le prenne lui-même pour première dupe. Mais la passion le maîtrise, et il faut qu'il trouble de sa passion toutes les questions qu'il touche. Faux raisonnement, fausses observations, fausses maximes, tout lui est bon, pourvu quil atteigne le but, et pressente, du moins, avant sa mort, le prochain bouleversement d'une société sur laquelle il se venge des souffrances de son orgueil, en la laissant aux prises avec deux ennemis qu'il a rendus contre elle plus hardis et plus forts : l'envieux *égalitarisme* et l'idée révolutionnaire de la *souveraineté du peuple.* Çette idée, formule dogmatique de l'instinct égalitaire, ne peut reposer logiquement que sur l'hypothèse d'une convention primitive, et pour soutenir cette hypothèse, voici la théorie toute sophistique qu'il développe.

XXXIII.

Exposition du Contrat Social.

Aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable (1); l'homme, par là même qu'il est homme et libre, ne peut renoncer à sa liberté, ce serait renoncer à la qualité d'homme, aux droits, aux devoirs de l'humanité (2). Les enfants eux-mêmes ne restent liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel est rompu. Les enfants exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous dans l'indépendance (3).

Le droit du plus fort (à le prendre au sérieux) est un terme inexplicable. Le droit de l'esclavage est nul, non-seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde. Ces mots esclavage et droit sont contradictoires et s'excluent mutuellement (4).

Il ne faut donc chercher le principe de la société civile et de la puissance politique ni dans la famille, qui tôt ou tard

(1) *Contrat social.* Œuvres de Rousseau, t. II. Didot, 1801. p. 9.

(2) Page 10.

(3) Page 5.

(4) Page 8.

se dissout; ni dans les faits de la conquête et de l'esclavage, dût-il en sortir à la longue un ordre régulier, car tout établissement fondé sur la force n'a que ce droit dérisoire que la force donne. Qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse (1)?

Rejetant ainsi toutes les origines naturelles ou historiques, Rousseau conclut à la nécessité d'une convention.

D'un nombre ou d'une agrégation d'hommes quelconque, il ne peut donc sortir un peuple que par une association libre et volontaire, formée à l'unanimité des suffrages, chacun se donnant tout entier et s'aliénant sans réserve (2). Chacun mettant en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et recevant en corps chaque membre comme partie indivisible du tout (3), à l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, et prenait autrefois le nom de *Cité* prend maintenant celui de *République* ou de *Corps politique*, lequel est appelé par ses membres *Etat*, quand il est passif; *souverain*, quand il est actif; *puissance*, en le comparant à ses semblables... A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de

(1) Page 8.

(2) Page 16. « Chacun, ajoute Rousseau, se donnant tout entier, la condition est égale pour tous; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. » Il ne songe pas aux passions, qui ont leur intérêt particulier.

(3) Page 17.

peuple, et s'appellent en particulier *citoyens* comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets* comme soumis aux lois de l'Etat (1).

Toute action libre a deux causes, qui concourent à la produire : l'une morale, savoir la volonté qui détermine l'acte ; l'autre physique, savoir la puissance qui l'exécute. Le corps politique a les mêmes mobiles ; on y distingue de même la force et la volonté : celle-ci, sous le nom de *puissance législative*, l'autre, sous le nom de *puissance exécutive* ; rien ne s'y fait ou ne s'y doit faire sans leur concours... La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui (2). Il faut donc à la force publique un agent propre, qui la réunisse et la mette en œuvre selon les directions de la volonté générale, qui serve à la communication de l'Etat et du souverain, qui fasse en quelque sorte dans la personne publique ce que fait dans l'homme l'union de l'âme et du corps. Le gouvernement n'est que le ministre du souverain. C'est un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance. Les membres de ce corps s'appellent *magistrats* ou *rois*, c'est-à-dire *gouverneurs*..... Ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contract, ont grande raison. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi, dans lequel, simples officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier et reprendre quand il lui plaît, l'aliénation d'un tel droit étant incompatible avec la nature du corps social et contraire au but de l'association (3).

(1) Page 18.
(2) Page 62.
(3) Page 63.

Par le pacte social, dit Rousseau, nous avons donné l'existence et la vie au corps politique; il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple soumis aux lois en doit être l'auteur; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de l'association. Mais comment les règleront-ils? Sera-ce d'un commun accord, par une inspiration subite? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance, ou comment les prononcera-t-il au moment du besoin?

Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation? (1) Il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée. Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique, il faudrait que l'effet pût devenir la cause; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même, et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles (2). De lui-même, le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite; mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent; le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont

(1) Page 42.
(2) Page 46.

également besoin de guides. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur (1).

Le Législateur est à tous égards une homme extraordinaire dans l'État. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. C'est une fonction particulière et supérieure, qui n'a rien de commun avec l'empire humain : car si celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes ; autrement les lois, ministres de ses passions, ne feraient que perpétuer ses injustices (2). Aussi le législateur, ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre. Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse (3). Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux et d'être cru quand il s'annonce pour leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut *graver des tables de pierre* ou acheter un oracle ; de vains prestiges forment un lien passager, il n'y a que la sagesse qui peut le rendre durable. La loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées (4).

(1) Page 42.

(2) Page 44. On ne voit pas bien comment ce législateur idéal, cet être extraordinaire, devient si facilement l'esclave de l'injustice et le jouet de ses propres passions.

(3) Page 46.

(4) Page 47. Le sens profond de *la loi écrite sur des tables de pierre* le passe infiniment. Jamais esprit, jamais âme ne fut plus inaccessible aux choses spirituelles.

Le sage législateur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter. Mille nations ont brillé sur la terre qui n'auraient jamais pu souffrir de bonnes lois. La plupart des peuples, ainsi que des hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse; ils deviennent incorrigibles en vieillissant (1). La jeunesse n'est pas l'enfance. Il est pour les nations, comme pour les hommes, un temps de jeunesse, ou, si l'on veut, de maturité, qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois; mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connaître, et si on la prévient, l'ouvrage est manqué. Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas au bout de dix siècles. Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt (2).

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un Etat, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir lui-même (3). Il y a dans tout le corps politique un *maximum* de force qu'il ne saurait passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'a-

(1) Page 48.

(2) Page 49.

(3) Trop grand, trop petit; cela est vide de sens. Qui déterminera exactement l'excès de la grandeur où l'excès de la petitesse. Un grand Etat, et très-grand même, peut être fort bien gouverné: un petit, et très-petit, fort mal, indépendamment de cet inconvénient d'être petit auprès de voisins très-grands. Le gouvernement n'est pas une question *d'étendue*, mais une question de *sagesse*.

grandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche, et en général, un petit Etat est proportionnellement plus fort qu'un grand (1).

Tout gouvernement légitime est républicain. Or, pour être légitime, il faut que le gouvernement ne se confonde pas avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre. Alors, la monarchie elle-même est république (2). Car dans l'Etat ainsi constitué, l'intérêt public gouverne et la volonté générale est la loi.

Cependant, après avoir considéré chaque espèce de société civile en elle-même et comparé les divers rapports qu'elles ont entre elles, les unes grandes, les autres petites, les unes fortes, les autres faibles, s'attaquant, s'offensant, s'entre-détruisant... on se demande si l'on n'a pas fait trop ou trop peu dans l'institution sociale, si les individus soumis aux lois et aux hommes, tandis que les sociétés gardent entre elles l'indépendance de la nature, ne restent pas exposés aux maux des deux états sans en avoir les avantages, et s'il ne vaudrait pas mieux qu'il n'y eût point de société civile au monde que d'y en avoir plusieurs (3).

Il conviendrait ici d'examiner l'espèce de remèdes qu'on a cherché à ces inconvénients par les ligues et confédérations, qui, laissant chaque Etat son maître au dedans, l'arment au

(1) Page 50. Ce n'est pas parce qu'un peuple s'étend que le lien social se relâche. C'est là un lieu commun d'école. La proposition finale reste à démontrer.

(2) Page 41. C'est le renversement de la raison et de l'ordre, que de séparer le gouvernement du souverain, de placer la souveraineté dans la multitude, et de mettre ce qui gouverne dans la dépendance de ce qui est gouverné !

(3) *Emile*, liv. V, *des Voyages*. Il revient à cette chimère anti-sociale qui est le point de départ de toutes ses extravagances.



dehors contre tout agresseur injuste ; comment on peut établir une bonne association fédérative, ce qui peut la rendre durable, et jusqu'à quel point on peut étendre le droit de la confédération, sans nuire à celui de la souveraineté (1). Mais ce plan d'études, toutes ces idées d'un nouveau droit politique et d'un nouveau droit des gens n'aboutissent qu'à cette conclusion : « Tout cela forme un nouvel objet, trop vaste pour ma courte vue ; j'aurois dû toujours la fixer plus près de moi (2). »

O l'humble aveu, la touchante modestie ! Que n'a-t-il eu plus tôt ce scrupule sur la légitimité et l'étendue de ses lumières ? Il n'eût pas donné l'essor à tant d'erreurs, mères de tant de crimes.

J'ai fait justice en commençant de l'aveugle immoralité du point de départ ; j'ai montré, comme aboutissant nécessaire de ces faux principes de liberté, l'asservissement général. Il faut maintenant reprendre en détail cette série d'idées absurdes, chimériques, destructives de tout ordre raisonnable, et dont l'influence n'est encore que trop réelle sur les hommes et les œuvres politiques de ce temps.

(1) *Emile*, liv. V, *des Voyages*.
(2) *Contrat Social*, p. 160.

XXXIV.

Faussetés, absurdités, contradictions et dangers des doctrines du Contrat Social.

L'auteur du *Contrat Social* accorde que « la plus ancienne société est celle de la famille ; » il avoue que « la famille est le premier modèle des sociétés politiques ; » et cependant il ne veut pas que la famille et l'autorité du père dans la famille soient le principe originel de la société et du pouvoir politique. La raison qu'il en donne est que l'institution sociale devant durer, ne saurait être formée « sur la famille qui se dissout, » car, suivant lui, rien ne lie les enfants à leur père que l'intérêt de la conservation animale. L'amour n'a d'autre mesure que le besoin ! Si la famille subsiste, c'est l'effet d'une convention ultérieure : double insulte à l'humanité et à l'évidence. Mais le sophiste immole tout à cette fausse maxime que l'homme n'a aucune autorité naturelle sur son semblable, et que le pouvoir, comme la société, est d'institution purement humaine.

Il veut donc qu'à une époque indéterminée les hommes, absolument indépendants et absolument égaux, sans lumière, sans notion primitive de justice, sans raison suffisante, se soient imaginés d'instituer ce pacte social avec ses stipulations toutes métaphysiques, sur le consentement de chacun et à l'unanimité des suffrages ; fable absurde qui, aux yeux

du sophiste, réalise sa double chimère de l'égalité et de la souveraineté de tous, et dont il s'est tellement entêté que les plus simples objections lui échappent; celle-ci, par exemple : Si l'unanimité a été la condition indispensable de la validité de l'acte primitif, elle n'a jamais cessé de l'être, elle l'est encore aujourd'hui. Et qu'un seul membre du corps politique soit, qui n'ait point fait acte de libre et souverain acquiescement au pacte d'association, c'est ce qui n'est point admissible.

Et, de là, un appel toujours nécessaire au suffrage des citoyens qui ne se sont pas encore trouvés en mesure de le donner. Car les principes de Rousseau ne lui permettant pas de reconnaître aux pères le droit de disposer une fois pour toutes de la volonté, de la liberté et de la souveraineté personnelle de leurs descendants, il faut donc que la convention première soit incessamment légitimée par l'adhésion successive des générations qui s'élèvent.

Ainsi, l'état social est livré aux chances d'un scrutin perpétuel, et comme il ne suffit point de la pluralité des voix, mais que l'unanimité est requise, la condition des citoyens n'est plus qu'une orageuse instabilité à la poursuite de cette unanimité nécessaire et que l'expérience va démontrer impossible.

Pour tout ramener à son chimérique contrat, Rousseau s'élève contre le droit du plus fort, la conquête et l'esclavage. Mais où tendent ces turbulentes déclamations? Que sert de protester que le vaincu, sous le glaive de son ennemi, n'a pas le droit de sauver sa vie au prix de sa liberté, et que « si la guerre ne donne pas au vainqueur le droit de massacrer les peuples abattus, elle ne peut fonder celui de les asservir (1)? » Est-ce que l'histoire ne nous montre pas le droit en

(1) Page 13.

perpétuel conteste avec la force, sans cesse foulé, opprimé, et sans cesse se relevant du milieu de ses ruines, pour mettre l'ordre dans les établissements mêmes de la force ? S'il fallait demander compte aux nations les plus florissantes et aux pouvoirs les mieux assis de la pureté de leur origine, qui donc, sociétés ou dynasties, se trouverait en règle ?

Admettra-t-on que, dans un empire formé d'éléments divers, violemment rapprochés, puis réconciliés peu à peu, amenés à l'union, à l'unité, le devoir demeure à jamais aux races conquises de tout sacrifier à la recouvrance de leur autonomie? que du sein des provinces d'un grand Etat, jadis indépendantes, mais qu'une longue suite de relations paisibles ont liées à ses destinées, il soit toujours licite à quelque héros d'aventure de relever l'étendard des nationalités perdues ? Les faits primitifs de la violence, transformés ou effacés par l'action des siècles, acquièrent en définitive la légitimité de la prescription, et, s'il n'en était ainsi, le monde ne connaîtrait pas une heure de repos.

Qui ne voit combien ces puritaines revendications du droit sont fausses et funestes ? Inépuisable aliment de haînes, appel sans cesse renouvelé à l'aveugle épreuve des armes et de l'effusion du sang ! — Il est insensé de ne pas vouloir que le temps concoure à la réparation des maux qu'il a faits.

Le vice d'illégitimité, dont le citoyen de Genève flétrit tout ordre politique et social historiquement convaincu d'une origine étrangère à son idéal de convention, fournit comme un texte spécieux à ses malignes préventions, et lui permet de confondre sans scrupule la dépendance nécessaire avec l'esclavage, l'autorité reconnue avec le droit du plus fort. C'est ainsi qu'il murmure contre le devoir chrétien de l'obéissance :

« Obéissez aux puissances ! — Si cela veut dire : Cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu... Toute puissance

vient de Dieu, je l'avoue, mais toute maladie en vient aussi; est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? » (1) — « Est-ce à dire, répond un pieux et savant contradicteur, qu'il soit défendu de se délivrer du poids de la dépendance, d'attaquer la puissance et de la détruire?... Le gouvernement des puissances, ajoute le même écrivain, déterminé par un acte direct, positif, immédiat de la volonté de Dieu, n'est ni un défaut, ni une peine comme la maladie, mais plutôt ce qui fait la perfection, la sûreté, la bonne harmonie des sociétés (2). » Ces observations fort justes sur la dangereuse mutinerie des propositions de Rousseau, sont-elles toutefois en elles-mêmes pleinement satisfaisantes?

Sur un point, le critique paraît outrer l'affirmation; sur l'autre, pécher un peu par réticence. Il semble ne pas admettre le doute que, sans le péché, il y ait jamais eu lieu à l'établissement du pouvoir de l'homme sur l'homme. Il voit avec raison dans l'autorité humaine un ministère de protection et de tutèle éclairée; mais, ce qu'il ne remarque pas, c'est qu'elle est surtout un acte de redressement, un acte réparateur de l'ordre primitivement violé, devant prévenir ou châtier dans le temps les violations perpétuelles de l'ordre. Elle n'est pas sans doute un défaut, elle n'est pas une peine comme la maladie; — elle est comme la médecine, qui, par son existence même, suppose celle de la maladie. La plénitude de la vie corporelle, la perfection de la justice dans l'âme, rendrait tout à la fois la médecine et l'autorité inutiles.

Ces deux grandes choses, instituées de Dieu, se ressentent

(1) Page 8.

(2) *Observat. sur le Contrat Social*, par le P. G. F. Berthier. Paris, 1789, in-12, p. 32-34.

entre les mains de l'homme de son ignorance et de sa malice. Chargées de protéger la paix de l'économie organique et de la société civile, elles y portent parfois le trouble et la mort. La médecine se trompe, l'autorité s'égare. A qui en appeler des erreurs de l'une ou de l'autre? La science ne reconnaît pas d'oracle infaillible. Peu importe après tout, puisque ceux-là ne sont pas à craindre qui ne peuvent tuer que le corps. Mais dans l'intérêt des âmes immortelles, une souveraineté singulière a été instituée ici-bas pour veiller au dépôt de la seule vérité nécessaire, dénoncer par toute la terre l'erreur impie et les abus du pouvoir, les entreprises de la force sur la conscience. N'est-ce pas fournir une sorte de prétexte aux déclamations de Rousseau que de passer sous silence l'appel toujours ouvert à ce tribunal auguste, sans lequel l'homme n'aurait en ce monde aucun refuge contre l'oppression?

Rousseau dévoue toutes les institutions, toutes les puissances existantes à la haine et au mépris, en tant qu'illégitimes et oppressives. Mais, libérateur de l'homme *in genere*, quelle place laisse-t-il dans son utopie de société à la liberté individuelle, à la personne même de chacun? — Il exige, on le sait, de chaque associé qu'il s'aliène sans réserve et sans retour, avec tous ses droits, à toute la communauté. Exigence odieuse autant qu'absurde! Comment l'intérêt social peut-il commander cette désappropriation absolue, cette aliénation de droits inaliénables, tels que ceux de la conscience et de la famille, cette réduction d'êtres intelligents et libres à l'état de quantités imaginaires? La société n'a d'autre but que d'assurer à la justice la protection de la force née de l'union. Qu'est-ce qu'un pacte social qui prétend subordonner à une communauté chimérique la justice, la raison, l'âme humaine elle-même? Il est vrai que, par un tour de force dont lui seul est capable, Rousseau fait passer l'âme, la volonté, le *moi* de chacun dans la

personne sociale qu'il crée, en vertu de son hypothèse. Il croit que cette fusion philosophique d'unités vives produit, en effet, la vie collectivement une ! Il croit que le *moi* individuel trouve sa suffisance de respiration et de mouvement dans cette monstrueuse abstraction d'un *moi* public !

« Comme la nature, dit-il, donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens ; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte le nom de souveraineté (1). » La comparaison est impudente. Quoi ! les membres de chaque homme, organes tout matériels, il ose les assimiler aux organes ou membres du corps politique, qui sont des êtres intelligents et libres ! Il attèle des intelligences au joug de cette fiction violente qu'on appelle corps politique ! et il leur impose le même devoir d'obéissance, ou plutôt de servitude, que les membres corporels rendent, en chacun de nous, à l'intelligence ! Odieuse théorie, que le régime de la Terreur a cruellement appliquée ! Voyez, en ces jours de sang, tout ce qui dans la société représente les facultés supérieures de l'esprit et de l'âme, écrasé sous le pied du corps politique, souverain-machine aux mains d'une horde de brigands !

Grâce à cette vaste contribution de chaque *moi* particulier se versant lui-même dans le grand abstrait du *moi* social, Rousseau s'imagine appeler à l'existence une souveraineté qui soit tout à la fois une en tous et tout entière en chacun, et il suppose sans difficulté que cette souveraineté pense, veut et agit comme ferait une personne. Il la déclare, en conséquence, inaliénable, indivisible ; va-t-il ajouter infaillible ? Peu s'en faut : « La souveraineté, dit-il, n'étant que l'exercice

(1) Page 32.

de la volonté générale, ne peut s'aliéner, et le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même. Le pouvoir peut bien se transmettre, mais non la volonté (1). » Il examine donc si la volonté générale peut errer. « Elle est toujours droite, assure-t-il, et tend toujours à l'utilité publique... Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe (2). »

Un peu plus loin : « De lui-même, le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours..... Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent ; le public veut le bien qu'il ne voit pas (3). » Illusions et sophismes ! Que gagne-t-on à déclarer le peuple incorruptible, lorsque l'évidence le montre si facile à séduire ? L'erreur n'est-elle donc plus une corruption ? N'est-elle pas de moitié dans toutes les pratiques de la passion ? l'incitatrice habituelle des fausses démarches de la volonté ? Ose-t-on prétendre que la souveraineté populaire offre à l'ordre et à la paix plus de garanties qu'aucune autre forme de la souveraineté ? La rectitude de la volonté générale n'a pas plus d'être en soi que la rectitude de l'opinion publique, et surtout au point de vue de Rousseau, qui fait de l'homme même l'auteur et l'arbitre du juste et du vrai. Le peuple, formé d'individus passionnés et ignorants, n'a point de privilége qui l'élève, en tant que peuple, au-dessus de la condition de chaque homme pris en particulier. C'est un discernement faux et injuste que Rousseau fait du peuple, qui, de soi, *veut toujours* le bien sans le voir toujours, et de l'individu, qui *voit toujours* le bien qu'il rejette.

(1) Page 26.
(2) Page 30.
(3) Page 42.

Non, l'individu n'est pas toujours clairvoyant pour le bien; il ne le rejette pas toujours; et le peuple ne veut pas toujours le bien qu'il voit; car le peuple, c'est l'homme, et l'homme déchu ne veut pas toujours le bien. Rousseau tient pour la vertu du peuple : « Souvent on le trompe, dit-il, et c'est alors seulement qu'il *paroit vouloir* ce qui est mal; » et il ajoute : « Il y a souvent bien de la différence entre la volonté *de tous* et la volonté *générale*; celle-ci ne regarde qu'à *l'intérêt commun*, l'autre regarde à *l'intérêt privé* et n'est qu'une somme de volontés *particulières*; mais ôtez de ces mêmes volontés les *plus* et les *moins* qui s'entre-détruisent, reste, pour somme des différences, la volonté générale (1). » *Paroit vouloir* est d'une indulgence tout aimable. La subtile distinction entre la volonté de tous et la volonté générale s'appuie sur une très-fausse analyse.

Rousseau suppose que la lutte engagée entre l'intérêt public et l'intérêt privé souffre néanmoins la persistance de la volonté générale au sein des tendances les plus contraires. Cela n'est pas. Les volontés particulières ne se résignent pas à une simple coexistence avec la volonté générale; elles l'affaiblissent, elles l'effacent, dans la mesure exacte où elles dominent; victorieuses, elles prennent toute la place dont elles l'ont chassée; et dès lors, on se demande comment, et par quelle opération, étant ôtés les *plus* et les *moins* des volontés particulières, tendant directement à un but d'intérêt privé, il reste, pour somme des différences, la volonté générale s'inspirant de l'intérêt public? Somme chimérique, qui n'a d'autre expression que zéro.

La souveraineté populaire, qu'il dit incorruptible jusque

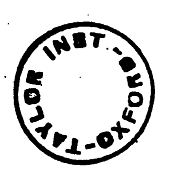
(1) Page 30.

dans ses égarements, il la dit encore indivisible, et toutefois il la divise.

Le corps politique s'offre à ses yeux sous le point de vue simultané et contradictoire de l'autorité, de l'égalité et de la dépendance concentrées dans la fictive unité du *moi* social. Mais, au même instant, il sépare la force et la volonté qu'il distingue, celle-ci, sous le nom de *puissance législative*; celle-là, sous le nom de *puissance exécutive*, alléguant, pour raison de ce partage, que « toute action libre a *deux causes* qui concourent à la produire : l'une morale, la volonté; l'autre physique, la puissance. » S'il croit la division qu'il établit en politique, fondée psychologiquement, il se trompe. L'acte libre ne découle pas de deux causes, mais d'une seule, la libre volonté. Aucun acte libre n'a pour caractérisque nécessaire de se produire au dehors, car il demeure en soi tout ce qu'il est, indépendamment de l'obstacle à sa production.

Or, dans cette division de la souveraineté, c'est tout le peuple qui fait les fonctions de la tête. Le gouvernement n'est que le bras. « La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui. » Mais celle d'exécuter la loi lui est refusée. Cependant, « Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée (1). » Rousseau l'affirme et persiste néanmoins dans cette conclusion qu'il n'est pas bon que l'auteur des lois les exécute. Il craint ici l'influence des intérêts privés, qu'il suppose, on ne sait pourquoi, sans action sur les motifs et le vote même de la loi. Mais cette crainte peut-elle prévaloir sur l'immense danger de remettre le décret du souverain à la discrétion d'un pouvoir subalterne ? Car, ici, toutes les notions ordinaires sont renversées;

(1) Page 74.



toutes les contradictions rassemblées dans ce système de panthéisme politique. Le gouvernement n'est que l'agent du souverain.

C'est un corps intermédiaire (magistrats, rois ou gouverneurs) établi, pour leur mutuelle correspondance, entre le souverain et les sujets. Or, le souverain, c'est le peuple ; les sujets, encore le peuple. Ce corps intermédiaire gouverne donc, tout à la fois, le peuple-sujet, et obéit au peuple souverain. Et quand Rousseau prétend qu'il sert de communication entre l'Etat et le souverain, c'est comme s'il disait qu'il sert de communication entre le souverain et le souverain ; car l'Etat, selon sa définition, c'est le peuple pris au sens passif, mais toujours souverain, puisque la souveraineté est inaliénable, et que le gouvernement demeure envers lui théoriquement comptable de ses moindres actes : et il se forme ainsi comme un Protée de sujet et de souverain, presque insaisissable. Rousseau veut que le gouvernement soit une sorte de médiateur qui fasse, pour ainsi dire, dans la personne publique, ce que fait dans l'homme l'*union* de l'âme et du corps. Mais l'analogie est trompeuse et l'assimilation impossible.

L'homme se compose d'une âme et d'un corps unis ensemble, et l'on ne se représente point un troisième terme vivant pour être le ministre de cette union. Dans l'utopie politique de Rousseau, il y a un souverain, un gouvernement et un sujet, et ces trois qui se réduisent d'abord à la dualité du souverain et du gouvernement, puis à l'absorbante unité du souverain, excluent toute idée des relations normales de l'âme et du corps. Est-ce donc le gouvernement qui est l'âme de l'ordre social ? Non, car il n'est pas le souverain. Mais le souverain lui-même est-il l'âme ? Cela est difficile à comprendre, car le souverain est aussi le sujet, et le même être ferait à la fois l'office de l'âme qui commande et du corps qui obéit. Admettant

cette inadmissible confusion et que ce souverain-sujet soit l'âme, bien étrange est cette âme qui au lieu de conduire, a besoin de guide ! Etrange cette souveraineté que l'on déclare inaliénable, et qui, de fait, s'aliène ; incommunicable, et qui, de fait, se communique ! Etrange ce gouvernement qui se résigne à n'être que le docile esclave du pupille tout-puissant qui, sans lui, ne pourrait faire un pas !

S'il faut l'en croire, Rousseau « par le pacte social a donné l'existence et la vie au corps politique... Il s'agit maintenant, ajoute-t-il, de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. » Incomparable mortel, qui, par une première hypothèse, se flatte de donner la vie, et la volonté par une seconde ! Malheureusement, cette volonté, dans le corps politique, n'est pas plus réelle que la vie. La loi doit en être l'expression : « La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui. » Mais de même que la souveraineté populaire, encore qu'elle ne puisse être aliénée, ni déléguée, ni représentée, est pourtant reconnue incapable de faire aucun acte positif d'autorité, sans l'intermédiaire d'un gouverneur, prince ou magistrat; cette même souveraineté, à laquelle appartient exclusivement la puissance législative, ne peut non plus faire la moindre loi sans un législateur. — Quelle dépense de paradoxes et de sophismes, pour en revenir au lieu commun !

Ici, Rousseau affecte de déroger à ses habitudes de naturalisme. Le Législateur est, à ses yeux, un personnage extraordinaire. D'où vient-il? De qui tient-il sa mission ? — Mystère ! Cet homme n'est ni magistrat, ni souverain. La fonction qu'il exerce est « particulière et supérieure, et n'a rien de commun avec l'empire humain. » Il doit « se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine, de transformer chaque individu, *d'altérer la constitution de l'homme pour la ren-*

forcer (1). » Il y a beaucoup de divin, il n'y a même rien que de divin dans un tel homme. Cependant ce caractère surnaturel s'efface bientôt. Rousseau réduit toutes ces merveilles à des prestiges d'industrie politique. « Le législateur ne pouvant employer ni la force, ni le raisonnement, » ç'a été, de tout temps, une nécessité de recourir à une autorité d'un autre ordre, à l'intervention du ciel... *Les pères des nations ont honoré les dieux de leur propre sagesse* (2). »

La mysticité postiche du Genèvois ne l'élève pas plus haut; la cire de ses ailes s'est fondue, et le voilà retombé lourdement sur le sol où rampe Voltaire. « La *grande âme* du législateur, dit-il, est le *vrai miracle* qui doit prouver sa mission (3). » Il ne sait ce qu'il dit. Une grande âme, rare chef-d'œuvre de la toute-puissance, n'est pas néanmois un *miracle*, et le surnaturel d'une mission ne se prouve pas par une grande âme! Mais Rousseau n'invoque cette *grande âme* que pour exclure le miracle. *Moïse* et *Mahomet* ont honoré les dieux de leur propre sagesse! *O altitudo!* Le législateur tourne donc au charlatan! Rousseau l'admire en le faisant à son image.

Toutefois, et en dépit de ce législateur fantastique, Rousseau maintient le principe que « le peuple, soumis aux lois, en doit être l'auteur. » Il entend que celui qui rédige la loi n'ait aucun droit législatif; que sa volonté particulière ne devienne loi qu'après avoir subi l'épreuve du suffrage universel; que le *sage instituteur* ait pour juge naturel ce peuple qu'il doit instruire; car il ne dissimule pas qu'il faut *obliger* les *particuliers* à conformer leur volonté à leur raison; qu'il faut

(1) Page 44.
(2) Page 46.
(3) Page 47.

apprendre au *public* à reconnaître ce qu'il veut, ramenant ainsi la suprême rectitude de la volonté générale à une volonté que l'on *oblige* ou que l'on *éclaire*.

Quel amas de contradictions? La volonté générale est toujours droite, et cependant le peuple ne sait pas ce qu'il veut et s'égare. Le peuple doit être l'auteur de la loi en vertu d'un droit incommunicable, et cependant il ne peut rien sans un législateur. Le peuple juge l'œuvre du législateur avant de s'y soumettre, et cependant le peuple n'est qu'une multitude capricieuse et aveugle. Le législateur n'est ni souverain, ni magistrat, il ne peut employer ni le raisonnement ni la force, et cependant il faut qu'il oblige les volontés particulières et qu'il éclaire la volonté générale. Il doit se dire inspiré, il doit parler au nom du Ciel, et cependant ces inspirations, cette parole, doivent être sanctionnées par le vote de la grossière ignorance. Le législateur doit « se sentir en état de changer la nature humaine qui va prononcer souverainement sur toutes les tentatives qu'il fera pour la changer! »

Après les contradictions, les puérilités.

Il ne faut pas que le législateur « commence par proposer de bonnes lois, il doit examiner auparavant si le peuple est en état de les supporter. *Mille nations* ont *brillé* sur la terre, qui n'auroient jamais pu souffrir de bonnes lois. » Quelle a été la gloire de ces mille nations? quel a été ce manque de bonnes lois qui ne les a pas empêchées d'aller à la gloire? Il ne s'explique pas. Cela est sententieux et vide; chez lui le non-sens est toujours sententieux. Il déclare solennellement que « la jeunesse n'est pas l'enfance, » et que « avant de soumettre les nations à des lois, » il faut commencer par attendre un temps déterminé » de jeunesse, ou, si l'on veut, de maturité. » Mais il disait plus haut que « les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile, » et il suppose maintenant

une société qui a vécu, qui a déposé la robe prétexte, sans connaître, sans posséder même les conditions de son association! Privée des éléments constitutifs de la vie civile, elle atteint cependant à une certaine maturité! Mais cette maturité même, comment la déterminer avec quelque apparence? A-t-on la mesure de la perfectibilité d'un peuple? A-t-on celle de sa durée?

Il dit encore qu'il y a, « eu égard à la meilleure constitution d'un Etat, des bornes à l'étendue qu'il doit avoir. » Il ne doit être ni trop grand, ni trop petit! ni géant, ni nain! Ainsi, il faut savoir choisir. Le législateur prendra un juste *modèle*. Rousseau construit un Etat *a priori*, comme une hypothèse géométrique. Il néglige tout ce qui fait qu'un peuple, sans le savoir et sans le vouloir, est lui-même, et non pas *ad libitum* tel ou tel autre. Cet enchaînement de temps, de circonstances, de dispositions naturelles, morales, providentielles, qui lui font un caractère, un génie, une destinée, une histoire à part, de tout cela point ne chaut au grand philosophe. Il fait de la politique sur une ardoise avec de la craie. La vie n'entre pour rien dans ses vagues formules.

Il prétend que la civilisation d'un peuple tient à un moment précis avant ou après lequel rien n'est possible.. « Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas après dix siècles. Les Russes ne seront jamais *policés* parce qu'ils l'ont été trop tôt. » Oracle d'inepties! Comme si la civilisation était une question de temps et non de doctrine, comme s'il se pouvait dire d'un peuple ce qui ne se pourrait dire d'un seul homme, qu'il a été policé *trop tôt?* L'éducation d'une de ces grandes familles humaines qu'on appelle nations peut, comme une éducation privée, se rencontrer superficielle ou fausse; mais en tant que vraie, il est impossible qu'elle soit prématurée; jamais la vérité ne saurait être prématurée pour l'homme.

Quoique, de lui-même, le peuple ne puisse rien, ni porter aucune loi sans un législateur, ni faire aucun acte de pouvoir exécutif sans un magistrat, Rousseau, néanmoins, persiste à le vouloir si essentiellement souverain, que l'aliénation ou la délégation de la souveraineté lui soit impossible. On chercherait en vain une solide raison à ce *veto* obstiné. Quand on a, dès le début, énoncé l'hypothèse que le particulier aliène ses droits, sa personne, ce tout parfait et solitaire qu'il était d'abord, à une société toute conventionnelle, échangeant ainsi sa pleine indépendance contre une parcelle atomistique de souveraineté sociale, il ne paraît pas logique de refuser à la souveraineté collective la faculté d'aliéner son droit souverain et de l'abdiquer entre les mains de plusieurs ou d'un seul, si l'intérêt de la communauté, déclaré à la pluralité des voix, l'exige. Ce sacrifice, que Rousseau interdit au peuple, est beaucoup plus rationnel que celui par lequel il annexe l'individu au pacte social, et d'autant moins sensible personnellement qu'il ne représente pour chacun que l'abandon d'un élément de souveraineté véritablement imaginaire. Mais ce n'est pas pour se rabattre sur une décision commune et pratique que Rousseau a fait une si rare dépense d'absurdités. Il embrasse donc plus étroitement sa chimère de peuple souverain, légiférant, votant, vivant sur la place publique.

Cependant, comme il est clair qu'un grand empire se refuse à la tenue, et plus encore à la permanence de pareils *comices*, Rousseau se ménage un Etat à souhait, « un Etat très-petit (1), où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres; » il veut de plus « une

(1) Il demandait plus haut qu'*il ne fût pas trop petit, pour pouvoir se maintenir*.

grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude des affaires et les discussions épineuses ; » il lui faut encore « peu ou point de luxe, parce que le luxe corrompt le riche et le pauvre, parce qu'il vend la patrie à la mollesse et à la vanité (1). » Ainsi, étant donné tout d'abord ce peuple qu'on cherche partout et qui ne se trouve nulle part, un peuple simple, vertueux, incorruptible, Rousseau va réaliser l'idéal d'une civilisation parfaite ; il ne s'avise qu'un peu tard que ces *postulats* ridicules équivalent à la question résolue.

Il ne faut pas oublier qu'une des conditions, suivant lui, nécessaires à l'exercice effectif de la souveraineté populaire, c'est l'esclavage. Voici une page qui peut servir de préface aux annales de la fraternité révolutionnaire.

« Il se passoit peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois. (Rome cependant étoit une grande ville. Le dernier cens donna quatre cent mille citoyens portant les armes, et le dernier dénombrement de l'empire quatre millions de citoyens, sans compter les esclaves) (2).... Chez les Grecs, tout ce que le peuple avoit à faire, il le faisoit par lui-même : il étoit sans cesse assemblé sur la place. Il habitoit un climat doux ; il n'étoit point avide. *Des esclaves faisoient ses travaux.* Sa grande affaire étoit sa liberté... *Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être. Les deux excès se touchent.* Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, *et la société civile plus que tout le reste* (3). Il y a telle position malheureuse où l'on

(1) Pages 75, 78.

(2) Page 102.

(3) Il revient à son paradoxe anti-social. Mais, supprimer par hypothèse la *société civile* comme n'étant point dans la nature, que faudra-t-il entendre par *tout le reste*?

ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit parfaitement esclave (exemple Sparte). *Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes. Vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité* (1). »

Et il ajoute :

« Je n'entends point pour cela qu'il faille avoir des esclaves, ni que le droit d'esclavage soit légitime, puisque j'ai prouvé le contraire. »

Que veut donc cet homme ? Dans son horreur pour le système représentatif, « qui nous vient, dit-il, *de cet impie et absurde gouvernement féodal, où l'espèce humaine est dégradée,* » dans son enthousiasme d'écolier pour les Républiques de la Grèce et de Rome, « où, » s'il faut l'en croire, « *le droit et la liberté étant toutes choses, les inconvénients n'étoient rien*(2); » il se résigne sans peine à cette farouche extrémité que le *citoyen* ne puisse être *parfaitement libre* sans que *l'esclave* ne soit *parfaitement esclave*; il crie aux modernes : Vous n'avez pas d'esclaves, mais vous l'êtes, et il les accuse de lâcheté pour préférer la liberté de l'HOMME à la liberté du CITOYEN ; il veut se donner le spectacle d'hommes libres à la mode des Grecs et des Romains, qui, sous prétexte de droits souverains à exercer, rejetant comme des liens serviles le travail et le devoir, se déchargent de tout le poids de la vie sur d'autres

(1) Page 110.

(2) Page 108. Il tient pour nuls les *inconvénients* d'une civilisation qui produit les Verrès, les Pollion, les Domitius, les Césars, les sacrifices humains, les esclaves jetés aux murènes, mis en croix, les combats de gladiateurs, etc.

hommes véritablement mis à la chaîne ! — Quoi de plus clair ?

Mais il se souvient tout à coup que le droit d'esclavage est illégitime et qu'il l'a prouvé ? Que veut-il donc ? Il faut pourtant choisir : ou la liberté chrétiennement *humaine* qui ne connaît pas d'esclaves, ou la sinistre liberté *payenne* qui ne saurait s'en passer ! Il hésite : ses sympathies, toutefois, sont visibles. Il hait le christianisme, il aime l'antiquité, d'une haine, d'un amour fondés sur une égale ignorance du christianisme et de l'antiquité. Ce n'est pas en vain qu'il a enfiévré ses lecteurs de passions et de déclamations de collége. Il s'arrête non devant le crime, mais devant l'odieux de relever l'ergastulum ! Il n'a pas le courage de déclarer que la liberté, telle qu'il l'entend et la veut, a besoin pour vivre, des sueurs, du sang et des larmes de la plus grande partie du genre humain.

Précieuse liberté, et bien digne en effet des sacrifices qu'elle exige ! Combien elle doit être chère aux mortels privilégiés qui la possèdent ! Qu'on en juge par les définitions suivantes :

« La liberté naturelle de l'homme est le droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre. La liberté naturelle n'a pour bornes que les forces de l'individu. Sa liberté civile est limitée par la volonté générale (1). » — Il va sans dire que la volonté générale n'a pour bornes que les forces du corps politique. —

« L'homme, vraiment libre, dit encore Rousseau, ne *veut* que ce qu'il *peut*, et fait ce qu'il lui plaît (2). »

Mais si l'homme vraiment libre fait ce qu'il lui plaît, il y

(1) Page 22.

(2) *Emile.*

a peu d'apparence qu'il ne veuille rien au delà de ce qu'il peut.

Or, n'assigner à la liberté, soit naturelle soit politique, d'autres limites que les forces humaines, c'est reconnaître à l'homme le droit d'abuser de tout et de lui-même. Et en effet, à la fin du chapitre intitulé : *Moyen de prévenir les usurpations du gouvernement*, on lit :

« L'ouverture des assemblées périodiques, qui n'ont pour objet que le maintien du traité social (1), doit toujours se faire par *deux propositions* qu'on ne puisse jamais supprimer et qui passent séparément par les suffrages.

« La première : *s'il plaît au* (peuple) *souverain de conserver la présente forme de gouvernement* ;

« La seconde: *s'il plaît au peuple d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés.*

« Je suppose ici, ajoute le profond publiciste, ce que je crois avoir démontré : savoir, qu'il n'y a dans l'État aucune loi fondamentale qui ne se puisse révoquer, *non pas même le pacte social* (2). »

Ainsi, l'exercice normal de la souveraineté consiste dans l'entretien du feu sacré de l'insurrection, sous la condition de l'esclavage, et sauf la suprême liberté du suicide social.

Qui doute que le peuple souverain, philosophiquement athée, ne puisse, si bon lui semble, porter la main sur le corps politique, sur lui-même ?

(1) Il devrait ajouter : ou *la destruction* du traité social. Ceci rappelle le fameux sabre d'honneur, *le plus beau jour de la vie de Joseph Prudhomme*, ce sabre dont l'intelligent citoyen se servira *pour défendre* les institutions de son pays, et au besoin, pour les attaquer !

(2) Page 116.

La Révolution accomplira fidèlement ce programme : elle mettra le *souverain* en demeure de statuer sur les deux questions précédentes. Proposées selon la lettre du livre, elles seront résolues selon l'esprit de son auteur. 1° *Il plaira au peuple* de changer la forme du gouvernement. 2° *Il ne lui plaira pas* de laisser le pouvoir (ni la vie !) au *magistrat chargé de l'administration*. Toutefois, *l'appel au peuple* sur la question du régicide sera audacieusement esquivé, et la nation souveraine, hébétée de terreur et de servitude, ne prononcera pas la révocation du pacte social, mais elle passera par les affres mortelles d'une société qui se dissout.

XXXV.

La religion civile.

Rousseau donne au corps politique un pouvoir absolu sur chacun de ses membres. La personnalité humaine disparaît ; le réformateur l'atteint jusque dans le suprême asile de la conscience. Il lui impose une religion civile.

« Jamais Etat, dit-il, ne fut fondé que la religion ne lui servît de base. » Ce qu'il dit plus haut du législateur « honorant les dieux de sa propre sagesse, » donne le sens exact de cette proposition. La religion n'est que la voix de l'homme contrefaisant la voix divine pour se faire écouter de ses semblables. C'est la domination politique fondée sur l'exploitation plus ou moins habile, plus ou moins coupable de la crédulité humaine. — Vue magnifique, en vérité, et servie par une érudition de large envergure !

Il prend d'abord à Boullanger cette imagination, que les hommes « n'eurent d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. Il faut, ajoute-t-il, une longue altération de sentiments et d'idées pour prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on s'en trouvera bien ! (1). » Le mot est assez amer; mais il ne rachète ni l'i-

(1) Page 147.

gnorance, ni la contradiction. — L'idolâtrie ne date pas des premiers jours de l'humanité ; les plus anciens monuments du monde attestent le monothéisme des peuples primitifs. La résolution de se faire un maître de son semblable, considérée comme le terme d'une lente décadence, est une impertinente hypothèse. L'homme naît sous l'autorité. Il ne crée pas le pouvoir ; il le trouve toujours et partout. La société est la condition de la vie humaine, et le pouvoir est la condition de la société. —Enfin, antérieurement à *l'altération d'idées et de sentiments* nécessaire à son hypothèse antimonarchique, Rousseau suppose les hommes assez aveugles, assez pervers, pour croire à la pluralité des dieux, et il ne sent pas la contradiction !

« De cela seul qu'on mettoit *Dieu* à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de *dieux* que de peuples (1). » Raisonnement incomparable ; cela revient à dire : De ce que plusieurs peuples reconnaissent Dieu, c'est-à-dire un même Dieu, il suit que Dieu devient plusieurs dieux ! — Et voilà comment il établit l'origine du polythéisme et de l'intolérance théologique et civile, qui, suivant lui, est la même.

Il se moque de l'érudition « qui roule sur l'identité des dieux des diverses nations, comme si Moloch, Saturne et Chronos pouvoient être le même dieu ; comme si le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs et le Jupiter des Latins pouvoient être le même (2). » Que l'on a bonne grâce de rire, quand on est si parfaitement ridicule. Il raille, et cette raillerie met à découvert la plus abjecte ignorance. Il ignore jusqu'à l'étymologie du nom de Jupiter.

« Dans le paganisme, suivant lui, la guerre politique étoit

(1) Page 147.

(2) *Ibid.*

aussi théologique, les départements des dieux étant, pour ainsi dire, fixés par les bornes des nations (1). » Il croit pouvoir en conclure qu'il n'y avait point de guerre de religion. » Si les Juifs soumis aux rois de Babylone, puis aux rois de Syrie, essuyèrent ces persécutions dont on ne voit aucun exemple avant le christianisme (2), ils durent en accuser leur *obstination* à ne reconnaître aucun autre Dieu que leur Dieu, refus regardé comme une rébellion contre le vainqueur. » Quel regard de dédaigneuse pitié sur ces Juifs *obstinés* à demeurer dans la vérité, dans la croyance à l'unité de Dieu, dans l'obéissance à sa loi ! Il cite un exemple où l'intolérance politique et l'intolérance religieuse se confondent, et il nie l'intolérance religieuse ! Il en appelle à l'histoire, et l'histoire le réfute. Le fanatisme de l'idolâtrie s'essaye déjà par le supplice des Machabées aux supplices des martyrs. Les monuments de la religion égyptienne presque anéantis par les Perses, les luttes du bouddhisme et du brahmanisme dans l'Inde, la *Guerre sacrée* chez les Grecs (3), attestent l'esprit persécuteur de l'antiquité.

Il veut absolument que le principe de l'union intime de la religion et de la politique ait dirigé toutes les démarches des princes ou des peuples conquérants. « Chaque religion étant uniquement attachée aux lois de l'Etat qui la prescrivent, il n'y avoit point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir... et l'*obligation de changer de culte* étant la loi des vaincus, il falloit commencer par vaincre avant que d'en parler (4). » Et, en preuve de ce qu'il avance, il cite la conduite des Romains, qui en est le démenti. « Ils laissoient, dit-il, aux

(1) Page 148.
(2) Page 149.
(3) Quoi qu'en dise Rousseau.
(4) Page 149.

Tarentins leurs dieux irrités... Ils laissoient aux vaincus leurs dieux comme ils leur laissoient leurs lois. » — « Enfin, ajoute-t-il, les Romains ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux, le paganisme ne fut dans le monde connu qu'une seule et même religion. » Autant d'erreurs que de mots. Rome, la cité de l'empire, dit saint Augustin, *imperiosa civitas*, imposait avec le joug son idiome aux nations domptées (1). Rome avait le prosélytisme de sa langue et non de son culte. Elle ouvrait son panthéon à tous les dieux du monde ; et comme cette cohue de divinités, erreurs, passions et vices divinisés, était loin d'être un seul et même Dieu, il est clair que cette orgie de cultes immondes, ridicules ou cruels qu'on appelle le paganisme, ne fut jamais une seule et même religion.

Cet étalage d'érudition à la diable n'est qu'une perfide introduction à des pages de calomnie et de révolte contre le christianisme.

« Ce fut dans ces circonstances, dit Rousseau, que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel : ce qui, *séparant le système théologique du système politique*, fit que l'Etat cessa d'être un et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens (2). »

« Or, cette idée nouvelle, ajoute-t-il, d'un royaume de l'autre monde, n'ayant jamais pu entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchoient que le moment de se rendre indépendants et maîtres.... Telle fut la cause des persécutions. »

Il dit encore : « Ce que les païens avoient craint est arrivé...

(1) *De Civit. Dei.* XIX. 7.
(2) Page 150.



Les humbles chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu le prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci.

« Cependant, comme il y a toujours un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction, qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les Etats chrétiens, et l'on n'a pu venir à bout de savoir auquel du *maître* ou du prêtre on étoit obligé d'obéir (1). »

Cette page, calomniatrice de toute vérité, suffirait à flétrir son auteur. Hors du christianisme et de toute religion, il demeure néanmoins calviniste pour outrager l'Eglise et le Souverain Pontificat. Il prête aux persécuteurs païens des motifs qui ne furent jamais allégués, aux chrétiens triomphants à force de souffrir et de mourir, un changement de langage et de conduite, qui n'est attesté que par lui seul. Il voit une impossibilité de bonne *politie* dans cette coexistence des deux puissances qu'il tient pour incompatibles malgré la parole de Jésus-Christ (2), et dont il se plaît à nécessiter les conflits. Il se plaint de ne savoir auquel il faut obéir du maître ou du prêtre. Vive angoisse, n'est-ce pas, pour cette âme affamée d'obéissance ! Enfin, il ne voit pas, l'aveugle, il ne veut pas voir, que la distinction (et non la séparation) des puissances est la seule garantie de la liberté humaine ici-bas.

Il ne rêve que l'unité de l'Etat païen, c'est-à-dire l'annihilation individuelle. Ses paroles ne hurlent que liberté et ses pensées regorgent de tyrannie. Il trouve que les rois d'Angleterre et les czars de Russie, encore qu'ils se soient établis

(1) Page 150.

(2) *Rendez à César*, etc.

chefs de l'Eglise, n'y sont pas encore maîtres assez absolus, et il félicite le philosophe Hobbes d'avoir, seul, vu et proposé le remède au mal : la réunion des deux têtes de l'aigle. A considérer la pente actuelle des esprits et des choses, ces deux têtes parviendront à se réunir, peut-être avant peu; disons mieux, il n'y aura plus qu'une tête; alors le règne de l'*Antichrist* sera révélé. Oserait-on souhaiter qu'il n'eût d'autres témoins que ceux qui auront désiré de voir son jour? Au reste, l'enthousiasme du citoyen de Genève pour l'idée du philosophe Hobbes s'accorde merveilleusement avec son admiration pour Mahomet :

« Mahomet, dit-il, eut des vues très-saines; il lia bien son système politique (1). »

Le sabre, la polygamie et l'esclavage! voilà un système bien lié! Et l'admirateur de ce système n'a pris la plume que pour tracer aux hommes la route du bonheur!

(1) Page 150.

XXXVI.

Oppression de la conscience par la religion civile.

Bayle prétend qu'une société d'athées n'est pas impossible; Warburton, que le christianisme est le plus ferme appui du corps politique. Rousseau répond au premier que jamais Etat ne fut fondé que la religion ne lui servît de base; au second, que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat (1). C'est à cette proposition que Bayle concluait; Rousseau ne lui oppose donc qu'une contradiction hypocrite, puisque son système ne va qu'à mettre dans la loi civile le principe et la force même de la religion. Son penchant pour Mahomet et pour l'Aigle réduit à une seule tête jette d'ailleurs assez de lumière sur ce qu'il entend par la forte constitution de l'Etat.

Voulant donner plus de précision à ses idées, il distingue

(1) Page 152.

trois espèces de religions : la religion de l'homme, celle du citoyen et celle du prêtre.

« La première, dit-il, sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs *éternels* de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme.

« L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires. Elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par les lois. Hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare.. Telles furent toutes les religions des premiers peuples.... » y compris sans doute la loi de Moïse, qui, cependant, ordonne de traiter *l'étranger comme un compatriote et de l'aimer comme soi-même* (1) !

« Il y a une troisième sorte de religion plus bizarre que les autres, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires et les empêche d'être à la fois *dévots* et citoyens. Telle est la religion des lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. On peut appeler celle-ci la religion du prêtre (2). »

La religion catholique confondue par le sophiste avec celle des lamas, lui paraît tellement mauvaise, qu'il s'en tient à l'expression du mépris. Il lui suffit de prononcer l'arrêt, suivant : « Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien. »

(1) Si habitaverit advena in terra vestra, et moratus fuerit inter vos non exprobretis ei ; sed sit inter vos quasi indigena ; et diligetis eum quasi vosmetipsos : fuistis enim et vos advenæ in terra Ægypti. Ego Dominus Deus vester. — *Levit.*, XIX, 33, 34.

(2) Page 153.

Ce trait porte à faux. La distinction du pouvoir, loin de rompre l'unité sociale, le constitue et l'assure, puisqu'elle seule ménage dans les conflits de l'autorité et de la liberté l'intervention de la conscience humaine spirituellement éclairée. Les *deux patries*, l'impossibilité d'être à la fois *dévot* (le mot veut être malin) et *citoyen*, les *devoirs contradictoires*, etc., ne sont que de fauves plaisanteries. « Toutes les institutions, dit-il encore, qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même, ne valent rien. » Il faut être mentalement sourd et aveugle pour se refuser à cette vérité de sentiment et d'expérience, que la contradiction est intérieure à l'homme, et que les institutions n'ont précisément d'autre but que de trancher dans le sens de la justice et du droit les contradictions inhérentes à l'humanité déchue.

La seconde espèce de religion, celle des dieux locaux, lui paraît bonne, parce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois. Mais, « elle est mauvaise, parce qu'elle est fondée sur l'erreur et sur le mensonge... Elle est mauvaise quand, devenant *exclusive* et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant (1). » Il oublie que, suivant ses propres paroles, les dieux locaux n'étaient pas des dieux jaloux. Il félicite cette religion d'être bonne et d'être mauvaise! Mais il se trompe sur le mérite qu'il lui prête d'unir le culte divin et l'amour des lois. La loi, chez les payens, était toute la vertu du culte, le culte n'en donnait aucune à la loi. Il ne se trompe pas moins sur le vice d'exclusivité qu'il lui reproche. Blâme étrange! Exclure est la condition de toute religion fausse ou vraie. L'erreur a le tort, non pas d'exclure, mais d'être l'erreur. La vérité exclut de droit tout ce qui n'est pas elle.

(1) Page 154.

Quant à la première religion, bornée au culte purement intérieur, aux devoirs éternels de la morale, *pure et simple religion de l'Evangile*, sans dogmes (bien que l'Evangile soit rempli de dogmes); sans autels (bien que l'Evangile nous montre LE SAUVEUR INSTITUANT LUI-MÊME LA FORME DU SACRIFICE ÉTERNEL !) ; sans rites, sans prière (bien que l'Evangile nous atteste la promesse du Seigneur de se trouver au milieu de ses disciples toutes les fois qu'ils s'assemblent pour prier en son nom !) — cette religion, non pas de l'Evangile, mais de Rousseau ou de son misérable Vicaire, ce christianisme, même mutilé, exténué, va-t-il servir de fondement aux institutions du réformateur ? Non ; cette religion est encore trop chrétienne. Ce christianisme *selon le pur Evangile* ne prêche que servitude et dépendance (1), son esprit est trop favorable à la tyrannie. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves. « Après tout, qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misère, l'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela (2) . » La formule sérieuse de ces abjectes impiétés est la maxime suivante : « LE VICE DESTRUCTEUR d'une société vraiment chrétienne seroit dans sa PERFECTION. (3). » Il faut être Rousseau pour trouver dans la PERFECTION MORALE UN VICE et un DISSOLVANT.

Ces trois sortes de religions successivement éconduites, même celle du *pur* Evangile ou du *Vicaire* impur, il propose une religion dont le but unique soit de faire des citoyens, et il l'appelle la RELIGION CIVILE. En voici le plan :

— Les dogmes de la religion civile, fixée par le souverain,

(1) Page 156.

(2) Page 155.

(3) Page 154.

doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires.

— Ce seront moins des dogmes que des *sentiments de sociabilité*, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle.

— Ces articles de sociabilité seront : l'existence de la divinité, puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et *pourvoyante ;* la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la *sainteté du contrat social* et des lois.

— On doit tolérer toutes les religions qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque ose dire : *Hors de l'Eglise point de salut*, doit être *chassé de l'Etat.*

— Sans pouvoir obliger personne à croire les articles de la profession de foi purement civile, le *souverain* peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais *comme insociable*, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir.

— Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, *qu'il soit puni de mort :* il a commis le plus grand crime, il a menti devant la loi (1) ! —

L'idéal de la constitution politique, c'est donc, en définitive, l'homme corps et âme mis dans la main du Souverain, césar-peuple, tour-à-tour césar-anarchie et césar-despotisme.

La divinité *puissante, prévoyante, pourvoyante*, etc., n'est qu'un mot. C'est la loi humaine qui est Dieu, puisque c'est elle qui décrète Dieu et peut rapporter son décret. Or, com-

(1) Pages 158, 160.

ment ce *credo* de sociabilité, parole capricieuse de l'homme, aura-t-il plus de pouvoir sur les âmes que la parole éternelle posant, dès le principe, les devoirs sociaux sur le dogme immuable ?

Le Réformateur prêche à temps et à contretemps la liberté de conscience, et il chasse de la cité quiconque ne croit pas ces articles ! Il le chasse comme *insociable* et non comme *impie !* A cette distinction puérile que gagne l'exilé, que gagne la tolérance ?

Il ne dit pas par quelle voie d'*inquisition* ou de police il sera donné au souverain de s'assurer de la foi civile de ses membres.

Mais c'est peu de bannir. Si quelqu'un lui paraît tombé dans l'apostasie, il le tue au nom de *la sainteté des lois !* Lois saintes, en effet, de toute la sainteté de Rousseau. Il oublie que le condamné pourrait confondre l'impitoyable législateur par l'autorité même du précepteur d'Emile : « Est-ce ma faute, dirait-il à son tour, si je ne vois pas comme les autres ? dépend-il de moi de me donner d'autres yeux et d'autres idées ? » (1)

Cet homme, qui proscrit et qui tue sans plus de souci, s'élève en furieux contre la maxime : Hors de l'Eglise, point de salut. — Paroles de salut elles-mêmes, qu'il prend pour une condamnation. Elles annoncent *une* foi, *un* baptême, *un* bercail, *un* pasteur, le danger que court celui qui divise la robe sans couture, qui vit et s'expose à mourir hors de *l'unité :* rien de plus. L'Eglise ne juge personne ; elle prie, elle attend, elle espère ; elle espère invinciblement, elle espère contre l'espérance... Mais Rousseau a mis son orgueil à jouer sa destinée contre l'Eglise !

Voici donc en raccourci ce fameux *Contrat social,* œuvre de

(1) Préf.

déraison et de ténèbres, œuvre inepte, et qui ne se relève d'être un extrême d'ineptie qu'à force d'être un extrême de perversité. Ce livre, sec et pauvre, ce squelette de livre, a eu pourtant (qui l'ignore?) la plus vive action. Il y a des temps marqués d'un certain signe, où la parole, comme la puissance, est donnée à la médiocrité; — à cette jalouse et désespérée médiocrité, qui, soulevée par la convulsive étreinte de l'orgueil, s'exalte jusqu'à la démence... Mais cette jalousie, mais cette fureur laisseraient l'homme médiocre à sa naturelle impuissance, s'il n'était saisi par quelque chose de fort, d'invincible, ce quelque chose qui récolte où il n'est point semé, et à qui un fétu sert de foudre! La Vérité, la Sainteté, la Justice outragées ramassent pour la vengeance le premier instrument qui se rencontre; le plus indigent, le plus abject, qu'importe? La Justice se venge par l'inique, la Sainteté par l'impur, la Vérité par l'absurde. Et ni l'inique, ni l'impur, ni l'absurde ne s'aperçoivent qu'ils opèrent autrement qu'ils ne peuvent et accomplissent bien au dela! Ils sont, entre les invisibles mains qui s'en emparent, aussi bruts que la matière. Au fouet et à la verge ne manque pas davantage la conscience de servir la main paternelle pour le châtiment du fils indocile. Les fléaux modernes, fléaux de plume ou d'épée, ont montré en cela combien ils étaient petits de nature..... Attila avait cette grandeur de se sentir le fléau de Dieu. Ceux-ci, créatures chétives, se flattent de suffire, seuls, à faire tant de mal! Médiocre et impie, Rousseau a été l'une de ces machines de destruction, absolument étrangères au secret de leur puissance. Ni plus ni moins intelligent de son emploi que le *bélier* des siéges antiques, il a fait brèche à une société condamnée par un de ces très-justes jugements de Dieu, « dont les exécuteurs ne laissent pas d'être infiniment coupables. » La main suprême ne purifie pas toujours

les ministres de sa fureur. Elle les prend quoique souillés, et les rejette avec dédain. Ils ont fait, à leur insu et contre leur gré, la besogne de la Providence ; rien ne leur est dû. La cécité profonde, et d'autant plus incurable qu'elle est volontaire, ne saurait être un refuge contre la réprobation.

XXXVII.

Le Contrat Social interprété par la Révolution française.

On pourrait dire à la façon des Musulmans : LA RÉVOLUTION EST LA RÉVOLUTION ET ROUSSEAU EST SON PROPHÈTE. L'esprit révolutionnaire qui déborde du Contrat Social, pénètre les cahiers du Tiers-Etat pour se répandre de là dans tous les actes de la puissance législative. Le dépouillement de ces cahiers dont les vœux ont prévalu, reproduit littéralement les maximes du philosophe. On y lit donc :

« Tous les hommes ont un penchant invincible vers la recherche du bonheur. C'est pour y parvenir qu'ils ont formé les sociétés.

« Tout gouvernement doit avoir pour but la félicité publique.

« Le principe de toute souveraineté réside dans la nation.

« La nature a fait les hommes libres et égaux en droits.

« Les hommes pour être heureux doivent avoir le libre et entier exercice de toutes leurs facultés physiques et morales.

« Le droit de chacun consiste dans l'exercice de ses facultés, limité uniquement par le droit semblable dont jouissent les autres individus, etc., etc. »

Voilà les premières assises de la Déclaration des Droits, ce préambule obligé de toutes les constitutions démocratiques, à

commencer par l'acte de 91, pure expression des vœux de 89. En présence de ces textes si connus, on ne s'explique guère l'illusion de ceux qui se plaisent à considérer cette première période de l'ère des catastrophes comme une sorte d'âge d'or surpris, dans le développement de ses bienfaits, par un soudain orage que la serénité du ciel ne permettait pas de prévoir ! Le plus inconcevable des songes est à coup sûr celui d'un 89 idéal, dégageant son innocence de ce fond ténébreux et sanglant qui va l'envelopper (1). Pour rêver ainsi en pleine histoire de France, il faut une grande bonne volonté, et un dédaigneux oubli du *Moniteur*. S'imaginer qu'en roulant sur la pente de toutes les horreurs, la Révolution a dévié de son principe, c'est se méprendre sur la nature et la sinistre fécondité de ce principe. La Révolution est une et immuable dans son esprit ; toutes

(1) De cette ridicule erreur, accréditée par Rousseau et les publicistes de son école, à savoir que tout était mal dans la société et surtout dans la société française, est née cette furie de destruction, qui dès les prémiers jours, a fait partout table rase pour construire tout en l'air et à la hâte ; et c'était la raison même qui, par la bouche du célèbre Edm. Burke, reprochait à l'Assemblée constituante sa fanatique imprévoyance. On lit dans *les Réflexions sur la Révolution de France* : « Vous aviez les élémens d'une constitution aussi bonne qu'on pouvoit la désirer... Vous possédiez dans vos vieux états cette variété de parties correspondante aux différentes classes dont votre ensemble étoit heureusement composé.... *Mais vous avez préféré d'agir comme si vous n'aviez jamais été civilisés et comme si vous aviez tout à refaire à neuf.* VOUS AVEZ MAL COMMENCÉ, *parce que vous avez dès le début, méprisé tout ce qui vous appartenoit....* En respectant vos ancêtres, vous auriez appris à vous respecter vous-mêmes. Vous n'auriez pas préféré de regarder le peuple de France comme n'étant né que d'hier, comme une nation de misérables qui auroient été plongés dans la servitude jusqu'à l'an 1er de la liberté. » — *Paris et Londres*, 2e édit., 1789, in-8°, p. 68.

ses époques sont solidaires; le serment du jeu de Paume prophétise les journées d'octobre, préludes de tant d'autres journées! 89 appelle 91 qui introduit par le sang l'épouvantable 93; sombres milliaires d'une même voie! Dans la mêlée des opinions et le choc des partis, les grandes maximes révolutionnaires restent debout et intactes, ces *points* qu'on peut dire *fondamentaux*, passent de l'œuvre de Duport et de Mounier dans celle de Robespierre, de celle-ci dans la constitution de l'an III, et soit que la Révolution monte comme le flot, ou se retire, pour un temps, c'est à ces principes véritablement constitutifs de l'antichristianisme qu'elle emprunte sa force et sa durée.

Le Sauveur nous dit : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroit. La philosophie des cahiers fait de la recherche du bonheur l'unique fin de l'homme et de la société sur la terre.

Le Sauveur ne nous met devant les yeux que l'épreuve et le devoir. La philosophie des cahiers ne nous parle que de nos droits et de notre souveraineté.

Le Sauveur déclare bienheureux ceux qui pleurent, les pauvres en esprit, ceux qui ont faim et soif de la justice. Les déclarations de 1789 enseignent que, pour être heureux, les hommes doivent avoir le libre et entier exercice de leurs facultés physiques et morales : comme si la plénitude de l'activité humaine dans l'étroite enceinte de ce monde répondît à tous les besoins de l'âme et comblât tous ses vœux! Comme si des exemples sans nombre ne nous montraient pas la plus haute félicité compatible avec le dénûment et la souffrance, avec le sacrifice partiel ou total de nous-mêmes.

Les dogmes de 89 opposent au dogme chrétien une contradiction absolue, et cette contradiction les juge. Il n'est pas jusqu'au principe de la fraternité, par où ils semblent affecter

quelque descendance chrétienne, qui ne les convainque d'un éloignement infini de la parole divine. Cette fraternité toute philosophique qu'ils annoncent, elle se fonde sur les grands *abstraits* de la liberté et de l'égalité ; elle se fonde sur le mobile intérêt, et non plus sur la charité qui est éternelle. C'est un prudent retour sur soi qui donne à l'homme une notion quelconque du devoir : la limite unique du droit de chacun est le droit d'autrui; en sorte qu'il n'y aurait rien d'illégitime, rien d'illicite dans l'abus même des facultés humaines, si aucun intérêt temporel n'en devait souffrir. Les hommes ne sont plus frères en Jésus-Christ, appelés à la liberté des enfants de Dieu ; c'est la Nature, cet aveugle fétiche du club Holbachique, qui a fait les hommes libres et égaux en droits ! La société est l'œuvre de la convention ; d'un accord exprès ou tacite résulte la double relation des droits et des devoirs (1).

Est-il dans le programme du Tiers-Etat, qui est devenu la déclaration des droits de l'homme, un seul mot qui ne soit la négation décidée des droits de Dieu ? Electeurs de 89, Députés de la constituante, dites-nous, ouvriers de la première heure, de tous ceux d'entre vous qui n'ont pas voulu la Terreur, combien ont rejeté les principes qui l'ont faite ?

Les constitutions révolutionnaires, toutes fidèles à l'enseignement de Rousseau, mettent Dieu hors de la société, hors de la loi et du pouvoir. Toutes, dérisoirement *en présence de l'Etre suprême*, s'accordent à lui dénoncer sa déchéance. C'est l'inauguration persévérante d'un vaste essai d'athéisme civil et politique. Or, — et il en doit être ainsi, — tandis qu'elles prodiguent à l'homme INDÉPENDANT et SOUVERAIN les pompeuses annonces de l'universalité de ses droits : La Liberté, l'Egalité, la Propriété, la Sûreté, la libre pensée, la libre croyance, le

(1) Voir le résultat du dépouillement des cahiers, *Hist. parlement. de la Rév. française* : collect. Buchez, t. 2, p. 177.

libre exercice du culte, l'histoire nous montre le plus impudent divorce entre les promesses et les effets. Le Pacte social publie toutes les maximes tutélaires, mais sous la réserve d'une parenthèse hypocrite qui en légalise à l'avance toutes les violations. On a droit à tout, mais un droit stérile et suspensif; en ayant droit à tout, disait Edmond Burke, on manque de tout.

La loi constitutionnelle reconnait *la liberté* de croire; mais cette liberté, confisquée par des lois d'exception, la Vendée la réclame vainement en la payant de tout son sang, et quand les députés de quarante communes des départements de l'Eure, de l'Orne, d'Eure et Loir, viennent demander à la Convention le maintien de la religion et du culte catholique, l'infâme assemblée passe à l'ordre du jour, motivant l'iniquité de son refus sur l'iniquité de ses précédents décrets. (11 janvier 1793).

La loi assure *la propriété,* mais l'Eglise de France est dépouillée; les religieux et religieuses calomniés, bafoués, volés, sont jetés à la porte de leurs maisons; et Scapin-démagogue qui *met la main dessus,* dit, en ricanant avec son compère Samson, qu'il rend enfin *les victimes du cloître au bonheur et à la liberté!*

Les biens des émigrés, des proscrits, mis en l'encan et vendus à vil prix, tant de sanglantes rapines révèlent la loyauté du Législateur!

La loi promet *la liberté individuelle,* elle promet *la sûreté;* et les prisons publiques, les couvents changés en prisons regorgent de milliers de malheureux, de tout âge, de tout sexe et de tout état, dont le seul crime est d'être *suspects!* (De quoi? et aux yeux de qui? *suspects!*) et cinquante mille cadavres de suppliciés politiques en moins de trois ans étalent la lugubre ironie des garanties philosophiques.

Une seule de ces garanties s'est trouvée presque sérieuse; —

sérieuse jusqu'au ridicule : celle qui assure *l'Egalité*. Le 12 novembre 1793, le conseil général de la commune de Paris arrêta que le département serait invité à faire abattre les clochers « qui, par *leur domination sur les autres édifices, semblaient contrarier le principe de l'Egalité*. »

Ah ! quand le Législateur ose prendre à témoin la Providence..... qu'il a su se passer d'elle en écrivant la loi, il est clair qu'il saura bien se passer de sa conscience dans l'application de cette loi, même telle qu'il l'a faite ; — il est clair que l'homme absolument affranchi, cet homme qui s'appelle tour-à-tour Mirabeau, Sièyes, Pétion, Danton, Marat, Robespierre, étant la seule règle du juste et du vrai, tout le droit se réduit au décret des factions ; — il est clair que le Peuple déclaré Souverain, lui qui n'a d'autre souveraineté que celle de sa misère et de son ignorance, n'est qu'une machine *fatale* et comme un autre cheval de Troie, dont les flancs obscurs servent de repaire à une troupe de brigands, sophistes, juristes, praticiens, histrions, qui de là s'élancent à tous les forfaits, à toutes les rapines, et forts du Pouvoir ramassé dans les décombres de la société, abritent leurs basses fureurs sous cette Volonté populaire, *toujours droite*, disent-ils, *toujours pure !* O perfides émancipateurs de l'homme, c'est la couronne de tous vos crimes que vous lui mettez sur la tête ! et comme vous le bridez en le couronnant ainsi !

A Rousseau revient sans conteste le misérable honneur d'avoir, sinon trouvé (pour trouveur, il ne le fut jamais), du moins rigoureusement formulé les maximes démagogiques et antisociales. Aussi, la Révolution, fidèle à la mémoire de son serviteur, lui a dressé des statues et l'a mis au rang de ses grands dieux. Elle a consacré ses ouvrages ; ils sont devenus comme les livres canoniques de l'insurrection et du blasphème. Les spartacus des clubs et de la commune en ont fait leurs livres

d'heures : étranges eucologes, fatigués aussi par la fervente assiduité de leurs lecteurs, mais où des traces affreuses découvrent quelle sorte de *pratique* a suivi la *méditation!* Ces pages aux marges encrassées de doigts sanglants annoncent que la *foi* n'a pas été sans les *œuvres*...Quelle foi ! et quelles œuvres ! — LA MONARCHIE EST UN GOUVERNEMENT CONTRE NATURE ! parole de l'oracle que le 10 août traduit à coups de piques et de mousquets ! Le trône succombe, les prisons s'emplissent, le 2 septembre est arrivé !—et cette société élégante, spirituelle, mais si imprévoyante et si légère, la voilà devenue litière de cadavres, sur laquelle les *ouvriers* de l'atroce Danton, comme des bêtes soûles de carnage, se couchent en attendant quelque pâture nouvelle ! Et c'est bien sous la protection des grands principes du Contrat Social, LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE et L'INFAILLIBLE RECTITUDE DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE, qu'une horde de lâches truands s'abreuve de sang à loisir, ayant pris dans l'ivresse du sophisme toutes ses sûretés contre le remords !

Citons ici une page, odieuse d'indulgence, où le philosophe Buchez montre, sans y songer toutefois, sans la moindre intention de blâme, le rejaillissement de tout ce sang sur les doctrines et sur le front du Genèvois !

« Les *patriotes*, dit l'historien de la Révolution en exposant les motifs d'excuse prêtés aux brigands, les patriotes saisis *brusquement* de la pensée de laisser tant d'ennemis de la cause révolutionnaire dans la capitale, lorsqu'eux-mêmes allaient la quitter pour aller à la frontière, (Est-ce que les septembriseurs allaient à la frontière ?) préoccupés des dangers que devait courir la cause de la liberté lorsqu'ils ne seraient plus là pour la défendre, (Quels ennemis menaçans! des prisonniers désarmés, des femmes, des vieillards, des prêtres ! ! ô sophistes caïns !) coururent aux maisons de détention, et EN VERTU DU DROIT DE SOUVERAINETÉ AGISSANT COMME REPRÉSENTANS

DU PEUPLE, DUQUEL TOUT POUVOIR ÉMANE, AINSI QU'ON LE LEUR AVAIT APPRIS, *ils improvisèrent des tribunaux et des exécuteurs! frappèrent les coupables, délivrèrent les innocents etc* (1). »

Abominables paroles, opprobre de la conscience humaine! Les journalistes du temps publiaient à l'envi, en style Rousseau, la justice *terrible, mais nécessaire* du peuple. Quelque chose dépasse peut-être les plus hideux forfaits de la main, ce sont les impitoyables lâchetés de la plume (2).

Hobbes, en haine de la démocratie, avait mis à la discrétion du Pouvoir Public la religion, la morale, la société civile, en un mot la souveraineté absolue. Rousseau en investit le *Leviathan* populaire, plaçant en bas ce que le théoricien de la servitude établit au sommet. La conception de Rousseau n'est que l'image renversée de celle de Hobbes. La similitude des doctrines est frappante; l'opposition du point de départ s'efface dans un commun résultat : le Despotisme athée.

A l'aide de ce levier puissant, LA SOUVERAINETÉ DE L'HOMME, principe d'absolutisme tour-à-tour et d'anarchie, les disciples de Rousseau s'attribuant, au nom de la nation métaphysiquement consultée, tous les droits et tous les pouvoirs, démolissent de fond en comble l'ancien état de la France, avilissent la Couronne, la brisent, révoquent le roi comme un serviteur qu'on casse aux gages, l'enferment, l'outragent, le tuent; —

(1) *Hist. parlement.*, t. 17, p. 402.

(2) On lit encore dans le recueil de M. Buchez le passage suivant : « Quelques lignes de Marat (sur Loustalot) sont d'un grand intérêt parce que, en appréciant Loustalot, il se peint lui-même avec une sincérité qui met à découvert la terrible FONCTION qu'il avait choisie! » — *Ibid.*

Quelle délicatesse d'expression ! — L'appétit du sang, le perpétuel cri de rage d'une bête féroce, érigé en *fonction!*...

mettent la main sur l'Eglise, sur ses institutions, ses biens, ses pasteurs; — violent la conscience catholique par la déclaration du schisme constitutionnel, bientôt suivie de l'apothéose de la nature (10 août 1793), des fêtes de la déesse Raison (10 novembre 1793), puis du déisme de Robespierre qui réduit tout le dogme au maigre symbole du *Vicaire Savoyard* et de la *Religion civile.* — Et après trois années d'horreurs, quand la hache, la torche et le niveau se sont promenés de toutes parts, les derniers de ces grands libérateurs du siècle, qui n'ont jamais accompli qu'une justice, celle de s'entre égorger, ces rares survivants demeurent eux-mêmes stupidement étonnés des ruines qu'ils ont faites et des ténèbres qu'ils ont ramenées! Eux-mêmes, sans résipiscence, sans repentir, jettent néanmoins le cri d'alarme à l'aspect de la civilisation anéantie! (*Rapport à la convention,* séance du 3 brumaire an III.) On touchait presque à ces *félicités* de l'état sauvage rêvées par les sophistes au sein de toutes les ivresses.

Au plus fort de la terreur, le girondin Fauchet s'écrie :

« L'ancien monde touche à son terme; il va bientôt achever de se dissoudre. Un second chaos doit précéder la création nouvelle; il faut que les éléments de la nature sociale se mêlent, se combattent, se confondent pour faire éclore enfin la société véritable. C'est la guerre universelle qui va enfanter la paix de l'univers; *c'est l'entière dissolution des maux qui va créer la vertu des nations*; *c'est le malheur de tous qui va nécessiter le bonheur général.*

« Nous sommes au moment le plus terrible de la crise de l'humanité. J'ai cru que *la philosophie qui l'a préparée* pouvoit l'adoucir, et rendre moins douloureux *ce second enfantement de la nature*; mais la philosophie dont l'invocation est sur toutes les lèvres, n'a point encore d'empire dans les âmes; on en sent le besoin partout, on n'en trouve la réalité nulle

part. Rien de plus opposé à la philosophie que ces têtes dominantes et prétendues législatives, qui n'ont pas même les éléments des mœurs ni les principes du sens commun. Avec le matérialisme, on a la morale des brutes; avec l'irréligion, on a la dissociabilité même; avec l'irréflexion habituelle, on a l'impuissance de faire des lois stables et de créer un gouvernement; avec toutes les passions sans frein, on a tous les maux sans remèdes. (1) »

Ces lignes volcaniques, et comme émues de toutes les trépidations du sol révolutionnaire, ces idées incohérentes, tumultueuses, ces antithèses tourmentées, cet esprit troublé, hagard, cette raison qui n'a plus de la vérité que des lueurs et passe, avec une mobilité fiévreuse, de l'illusion à la stupeur et à l'angoisse, l'état de cette âme, qui est celui de tant d'autres âmes, tout démontre combien peu il s'agit alors de *créer un gouvernement* et de *faire des lois stables*. A cette heure, heure sinistre, le champ est ouvert aux collisions sanglantes entre toutes les erreurs; le corps social, livré vivant aux hasards de toutes les expériences, à la merci des passions sauvages. L'invincible force des choses pousse déjà la souveraineté du peuple à ce but suprême où tend de nos jours la démocratie la plus avancée : déjà le *civisme* de Rousseau s'évanouit dans l'*humanisme*, dans l'unification systématique des races et des peuples; le Déisme du Vicaire, dans le panthéisme athée de Diderot et d'Anacharsis Clootz. Ce dernier, montagnard de toutes les démagogies, par delà l'étroite souveraineté nationale, proclame hardiment LA SOUVERAINETÉ ET LA DIVINITÉ DU GENRE HUMAIN. Ecoutons-le à la tribune de la Convention; on croirait entendre quelque démon aux États-Généraux de la Mort et de l'Enfer.

(1) *Journal des amis*, samedi 16 février 1793.

« Nous poserons, dit-il, la première pierre de notre pyramide constitutionnelle sur la roche inébranlable de la souveraineté du genre humain. La Convention n'oubliera pas que nous sommes les mandataires du genre humain; notre mission n'est pas circonscrite dans les départements de la France; nos pouvoirs sont contresignés par la nature entière. »

Le système politique d'Anacharsis est très-simple : *Point de barrières, point de gêne!*

« Nous ne sommes pas libres, dit-il, si un seul obstacle arrête notre marche physique sur un seul point du globe... Les droits de l'homme s'étendent sur la totalité des hommes. Une corporation qui se dit souveraine blesse grièvement l'humanité, elle est en pleine révolte contre le bon sens et le bonheur...... Les attributs d'une *divinité fantastique* appartiennent réellement à la *divinité politique*. J'ai dit, et je le répète, que LE GENRE HUMAIN EST DIEU ; LES ARISTOCRATES SONT DES ATHÉES. C'est le genre humain régénéré que j'avais en vue, lorsque j'ai parlé DU PEUPLE DIEU dont la France est le berceau et le point de ralliement... La souveraineté réside essentiellement dans le genre humain entier : elle est une, indivisible, imprescriptible, immuable, inaliénable, impérissable, ILLIMITÉE, SANS BORNES, ABSOLUE, ET TOUTE-PUISSANTE... Par conséquent, deux peuples ne sauraient être souverains, car en se réunissant, il ne reste plus qu'un seul souverain..... Sous aucune réunion partielle, nul individu ne peut s'attribuer la souveraineté. *Un roi qui s'obstine à garder sa couronne, et un peuple qui s'obstine à s'isoler, sont des rebelles* qu'il faut dompter ou des errans qu'il faut ramener avec le flambeau des droits de l'homme sous le giron de l'assemblée universelle. (1) »

(1) Séance du 26 avril 1793. Pour ôter aux tyrans une arme perfide, il propose, en finissant, qu'on supprime le nom de *Français*, comme on a sup-



Diderot avait dit : Détruisez les temples ; ÉLARGISSEZ DIEU ! Anacharsis Clootz veut ÉLARGIR LE PEUPLE DIEU en brisant les nationalités. Rousseau, douteur mesquin, s'épouvante de la vaste négation de Diderot, et Robespierre, praticien étroit, recule devant le radicalisme démocratique de Clootz. Certains esprits ont, du moins, cette vaillance qui pousse les choses à leur dénouement. Avec eux la vérité est féconde, avec eux l'erreur s'épuise et permet d'espérer l'accourcissement des mauvais jours. L'avocat d'Arras n'est, comme son maître de Genève, qu'un bourgeois révolutionnaire. Il a les tortueuses habiletés du crime, il n'a pas les suprêmes audaces de l'erreur. Rousseau, théiste pour la phrase, dualiste au fond et dévot à la Nature, coupe les traits de ses principes qui l'emportent à l'athéisme, et se retourne contre les athées résolus. Son affreux disciple cherche aussi, lui, au milieu de sa voie de sang, une sorte de repos illogique ; il prétend que les doctrines s'arrêtent, mais non les supplices, et, sous le tranchânt de la sanglante faux, il associe aux têtes suspectes de *contre-révolution* les fronts coupables de transcendantalisme humanitaire. Le grêle dictateur supprime tout ce qui l'inquiète, l'offusque ou le dépasse. La médiocrité de l'esprit d'accord avec la perversité de l'âme éternise ainsi le mal et l'horreur.

Or, dans ce déluge de 93 qui engloutit tous les détritus philosophiques du siècle, deux partis entre les victorieux se heurtent avec furie, comme deux courants immondes au moment du saut dans l'abîme. Ce choc de partis est aussi un choc

primé ceux de *Bourguignon*, de *Normand*, de *Gascon*. « Je pense, dit-il, qu'il serait très-sage, très-politique, et très-convenable de prendre celui de *Germains*. » Par ce dernier conseil l'orateur se mettait en contradiction avec lui-même, avec son système d'universalité.

de doctrines. C'est le déisme de l'*Emile* aux prises avec le *système de la nature*; Rousseau avec Helvétius, d'Holbach et Diderot. Quand Robespierre, couvert du sang des girondins, met hors la loi le cynique Danton, l'anarchiste Hébert et l'anthropolâtre Anacharsis, on dirait Diderot et l'Holbachisme exécutés par la main de Rousseau. Mais les morts reviennent ; Diderot, d'Holbach, l'athéisme *viveur*, sous les traits des héros de thermidor, prennent leur revanche et frappent en quelque sorte Rousseau dans Robespierre. Sauvages controverses, où l'argument décisif est l'échafaud ! La Révolution tourne dans un cercle de mensonges et de sang! Et le tout de la philosophie, le tout des droits et de la souveraineté de l'homme, c'est la liberté de la haine, la souveraineté de la mort. — Tuer et mourir, — mais mourir faute de pouvoir tuer ! — que savent-ils de plus? Possédés d'une rage sans nom, ayant éteint chez eux les dernières lueurs de la raison et de la conscience, voyez-les, semblables à des aveugles furieux, qui s'égorgent dans les ténèbres! Panthéistes, matérialistes, athées, démagogues, ils vivent au jour le jour, ils vont çà et là où les pousse leur sombre manie ; — ils frappent, ils tombent, et par de là le triangle de la fraternité, ils ne voyent plus rien. Ils n'aperçoivent pas Machiavel, — Machiavel homme de guerre, — qui les regarde en silence, rêvant à César et tout prêt à se faire un marche-pied de tant de funérailles ! Et du fond de l'anarchie le despotisme monte, d'autant plus fort, que, dans un despote, la Révolution se concentre ; d'autant plus dur, que c'est d'elle qu'il tire ses principaux instruments de règne ; d'autant plus redoutable, qu'il systématise et ordonne en quelque sorte les maximes subversives. — Pouvoir sans borne, car il se porte pour l'unique représentant de cette souveraineté populaire dont les actes n'ont pas besoin de s'autoriser de la Raison. — Pouvoir sans frein, car il prétend que l'Eglise avilie, asservie

dans son chef et ses membres, n'ait d'autre emploi que celui d'estampiller les âmes à l'effigie de César.

Telle est donc l'humiliante alternative à laquelle 89 nous réduit et la fière déclaration des droits. Le sécularisme civil et politique où nous sommes ne laisse plus guère à la société moderne que l'option entre deux régimes de servitude ; car l'homme demeure à lui-même son propre tyran sous cette inévitable forme de la tyrannie, ou César ou la Démagogie. Termes rivaux bien plutôt qu'ennemis, chacun d'eux trouve à son rival du bon, et surtout dans ce qu'il a de pis. On dirait deux frères souvent divisés d'intérêt, mais qui se réconcilient, au besoin, dans les bras de leur mère.

Ces accommodements, il est vrai, ne sauraient stipuler une longue durée. Quelque récent essai de transaction entre le régime *autoritaire* et la Souveraineté du peuple, tout en manifestant leurs affinités naturelles, garde néanmoins l'apparence précaire de l'expédient. Il répugne en effet que la Souveraineté ne se déclare que pour s'abdiquer, ne s'affirme que pour s'aliéner — et s'aliéner à jamais, — et il ne répugne pas moins que de son sein sorte un Pouvoir pour la conduire, à qui elle fasse une loi de toutes ses volontés, qui ne la dirige que selon toutes ses tendances, qui ne la gouverne qu'en lui obéissant. Une telle contradiction s'imposant au *corps politique*, la guerre civile devient *constitutionnelle*.

Et voilà le dilemme que le grand principe démocratique est impuissant à décliner. Il est une fiction ridicule ou un suprême danger : fiction, si la démocratie obéit à un pouvoir quelconque ; danger, si elle n'obéit qu'à elle-même. Le règne du peuple ou le règne de tous est le suicide social. Mais il est impossible qu'étant écrite dans une constitution, la Souveraineté populaire se réduise à une existence purement métaphysique. Que si elle prend le parti de vivre, il est inévitable que la société se résigne à rendre les derniers combats contre la mort.

Rousseau a été comme le vrai Bouddha de la Révolution, *transmigré* et incarné dans Robespierre, et ni l'esprit de désordre n'a été au delà du *Contrat Social*, ni la turbulence de l'anarchie plus loin que les journées de thermidor. La mer s'est dès lors retirée, grondante et furieuse ; elle s'est retirée, mais avec lenteur, mais avec menaces, et comme certaine de revenir. Quarante ans déjà passés, elle ramène ses vagues, elle monte, elle mugit, elle menace d'entreprendre sur des rivages qui semblaient encore lui dire : Tu n'iras pas plus avant. C'est de la France une seconde fois submergée qu'elle aspire à se répandre sur l'Europe, et il est à craindre que l'irruption nouvelle des grandes eaux ne rencontre pas de sérieuse résistance. Les obstacles s'abaissent comme d'eux-mêmes ; les digues *intelligentes* se refusent mutuellement le concours : d'intelligence, il semble qu'elles n'en aient plus que pour se diviser, qu'elles n'aient plus d'activité que pour se fuir. Hélas, entre tant de choses dès longtemps perdues et ruinées, la plus ruinée peut-être, la plus perdue, c'est le sens politique, c'est l'*esprit* même de la France ! —

XXXVIII.

Les Confessions.

Rousseau, tant qu'il a vécu, n'a cessé de se répandre en plaintes amères sur la malignité de ses ennemis; il leur a rendu, lui, *le plus aimant des hommes*, haine pour haine, outrage pour outrage; il n'a recueilli ses souvenirs que pour immortaliser ses ressentiments et se survivre en quelque sorte par la vengeance. Mais, en fin de compte, il s'est trompé. Ses intentions, en effet, eussent été toutes différentes, la charité lui eût conseillé d'atténuer les torts de ceux qu'il accuse, et de les rendre excusables dans la mesure où lui-même se donnerait pour odieux et vil, il ne se fût pas mieux acquitté d'une tâche si dure à l'amour-propre, qu'il ne l'a fait à son insu en écrivant ses *Confessions* : livre inouï, livre absurde, où manquent tout à la fois la pudeur et la sincérité. — Quelle fange de vie ! quelle fange d'aveux ! et quelle ivresse de la fange, qui, n'y voyant plus de honte, l'étale ! — Je ne m'arrêterai pas sur ces pages si pleines d'effronterie, de bassesses, d'hypocrisie, de lâchetés, de calomnies, d'ingratitude, d'adultères; pages moralement flétries, et pourtant toujours vivantes par leur secrète correspondance à la vie du désordre et du mal dans le monde. Une seule chose que je voudrais en dégager, c'est le phénomène d'aveuglement qu'elles dénoncent dans le triste écrivain qui a mis sa gloire à perpétuer son infamie, et

qui, dans ses dernières années, par des lectures de salon, s'en faisait lui-même le cynique propagateur.

La cécité morale de Rousseau est celle de l'homme éloigné de Dieu. L'œil s'affaiblit, loin de la lumière; il s'éteint, loin de Celui qui réconcilie l'œil et la lumière. On ne va à Dieu que par Jésus-Christ. Sans Jésus-Christ, l'homme ne connaît pas Dieu; sans Dieu, sans Jésus-Christ, l'homme ne se connaît pas lui-même. L'incrédulité ôte à Rousseau la vue des choses divines. La Création, la Chûte, la Rédemption, tout l'ordre surnaturel le passe, nous le savons. Il n'a écrit l'*Emile* que pour détruire l'ordre surnaturel. Il n'a sur la personne du Christ que les sentiments d'un socinien. Qu'a-t-il affaire du Sauveur, lui qui nie la chûte? Peut-il croire à la stabilité de l'âme après la mort, lui qui répugne à l'idée de l'éternité? Peut-il croire au dernier jugement, s'il doute que la sentence à venir fixe à jamais nos destinées? Et s'il repousse le dogme d'une providence particulière, peut-il recevoir celui du jugement particulier, encore qu'il se représente en imagination devant le tribunal suprême, le livre des *confessions* à la main, portant défi à tout autre homme, quelqu'il soit, d'oser se dire meilleur que lui! Parole d'une singulière extravagance et qui serait le terme de l'orgueil humain, si elle n'était le *nec plus ultra* de la vaine Rhétorique.

Rousseau n'a pas la connaissance de Dieu et il n'a pas la connaissance de l'homme. Suivant lui, la nature humaine est pure, l'homme est né bon! — Erreur niaise. — Sur l'homme en général, Rousseau se trompe par indulgence; sur l'homme en particulier, il se trompe par misanthropie. Il flatte l'Humanité; presque toujours, il calomnie l'individu. Cette contradiction le touche peu, et il l'explique mal, qu'une nature excellente se divise en parties haïssables. Mais chez lui, ni l'optimisme *humanitaire* n'est désintéressé, ni le pessimisme

à l'égard de l'individu. Il n'absout l'homme que pour contredire à la Révélation; il ne déprime les hommes en particulier, que pour satisfaire à ses soupçons ou à ses haines.

Ignorer Dieu, c'est donc ignorer l'homme, c'est s'ignorer soi-même. « Que je vous connaisse, ô vous qui me connaissez ! » s'écrie S. Augustin (1) ; « Que je vous connaisse, pour me connaître ! » *Noverim te, noverim me.* Ce n'est en effet qu'au *jour* de son créateur que la créature *se voit* et se juge. Ce n'est que dans la mesure où elle s'assimile la loi et associe sa volonté aux desseins révélés de Dieu sur les hommes, qu'elle a la possession de ses propres conseils et le secret discernement de ses volontés. Le bien, c'est la fixité de l'âme au centre des divines clartés ; le mal, c'est la déviation, immédiatement accusée par l'ombre qu'elle projette, l'ombre du *moi* tournant le dos à la Vie.

Rousseau est une âme *obscure*, égarée dans les sens et l'orgueil. Il ne voit rien des autres, ni de lui-même, qu'à la lueur des passions, courts éclairs dans la nuit noire. Chez lui, la pensée relève de la sensation ; le jugement, de l'amour-propre, et le principe de tant d'aveugles emportements qui traînent après eux la raison captive, c'est cet égoïsme étroit, dans lequel l'homme-animal s'agite, n'ayant que soi pour objet, pour idéal et pour fin.

Le perpétuel entretien des pensées de Rousseau, l'unique argument de ses discours, c'est lui. L'idole à laquelle il rapporte exclusivement son admiration, son amour, son culte, c'est lui. Il réserve aussi pour lui seul son attendrissement et ses larmes.

Il réclame pour tout ce qu'il est ou croit être de Bien un pri-

(1) Cognoscam te, Cognitor meus : *Confess.*, lib. X. I.

vilège de sympathie ; pour ce peu de Mal qu'il avoue, une spéciale indulgence. Il s'estime un être si étonnant, et tellement à part, qu'on ne saurait l'aimer, l'admirer, le plaindre ou l'absoudre comme un autre. Il prétend faire à ses vertus, à ses malheurs, à ses fautes, une fortune particulière. L'excès d'originalité qu'il s'attribue ne lui permet d'agréer que des sentiments qui échappent comme lui à toute mesure connue.

Il se prétend sincère dans ce qu'il dit de lui-même et des autres, mais il s'étudie à n'accréditer guères sur son compte que le bien, et que le mal, sur le compte d'autrui. C'est pour être admis à moins épargner les autres, qu'il feint de ne s'être point épargné tout le premier. Le *moi* de cet homme s'enfle et s'étend si prodigieusement qu'il se figure en remplir le monde. Il voit les souverains et leurs conseillers tout occupés de Rousseau. L'éloignement d'un ministre pour sa personne décide d'une résolution politique. Ce n'est que pour lui dérober la gloire d'être le législateur de la Corse, que Choiseul la réunit à la France. Il se croit tellement présent à la pensée des peuples qu'il frémit à la mort de Louis XV, s'imaginant que les Français vont désormais réunir sur sa tête une haine qu'ils partageaient entre le prince et lui !

Quels excès d'outrecuidance peuvent étonner de sa part, après ce début des *Confessions*.

« Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. »

Cette lecture, au contraire, fait foi que le moule d'où il sort n'a pas été brisé. On n'est pas un miracle de la nature pour avoir un certain talent, joint à un immense orgueil. La plus haute intelligence, le génie même n'est rien de surhumain ; —

et l'orgueil est une infirmité morale des plus communes : c'est le patrimoine de notre mortalité. Rousseau s'abuserait fort d'invoquer, pour le séparer des autres, soit le génie, soit l'orgueil. L'un, — s'il l'eût jamais possédé, — ne le mettrait pas hors de l'humanité, et l'autre l'y retient, confondu dans les rangs les plus vulgaires. Quelle serait sa surprise, de se voir accordé qu'il ne vaut pas mieux que les autres ? Quel serait son dépit, s'il lui était prouvé que d'autres valent infiniment mieux que lui ? Plus effronté, et plus aveugle que le Pharisien de l'Evangile, il dit : En effet, je suis menteur, libertin, adultère, voleur... et cependant, je vaux mieux que ce lévite, que ce scribe, que ce publicain ! Le Pharisien décline, du moins, de fausses vertus pour s'attribuer l'excellence ; Rousseau, lui, s'autorise de ses vices pour affronter l'opinion et défier le jugement à venir ! Homme imbécille, qui ne songe pas qu'à cette heure éclairée d'un trait de l'incorruptible lumière et dégagée de toute illusion, sa propre conscience n'épargnera ni le miroir à sa laideur, ni à son orgueil, d'humiliantes comparaisons avec ses frères les plus dédaignés.

XXXIX.

Le MOI de Rousseau.

Rien n'est plus sot que cette infatuation du *moi* ; rien n'est plus déplorable que l'illusion de l'âme sur elle-même.

Rousseau a perdu le sentiment du juste et de l'honnête. Il a perdu l'intelligence du péché. Au fond des ténèbres où il plonge, il a laissé toute pudeur.

Il a de grossières méprises. Il s'échappe à des révélations qui le découvrent plus cruellement qu'il ne pense. Souvent, dans ses tristes confidences, il s'imagine souffler sur une *paille* légère, et c'est une *poutre* énorme qu'il laisse tomber. Il croit n'accuser qu'une bagatelle et il entr'ouvre un abîme de corruption devant lequel le lecteur recule ! Dur exacteur à l'égard du prochain, avec quelle aisance il se remet à lui-même la dette, et ne payant rien, se flatte de ne rien devoir, — pour s'assurer bientôt que tout lui est dû ! Une telle indulgence pour soi tourne vite au culte de soi, et de tout ce qu'il pense, de tout ce qu'il fait, de tout ce qu'il est. Qu'une éclaircie passe dans les brumes habituelles de son âme, on dirait un sourire d'en haut dont la terre n'est pas digne ! — Se repose-t-il de haïr, il croit pardonner et se prend pour un miracle de clémence ! — Quelque vulgaire divertissement, qui serait sans attrait pour un esprit délicat et non sans remords pour une âme chrétienne, le jette en extase devant l'innocence de ses joies ! — A quel autre que lui pourraient suffire des plaisirs si simples, si purs ? Pureté, simplicité, innocence, ne le dirait-on

pas familier avec ces belles vertus ? — Sans cesse, il en prostitue le nom à des actes qu'elles ignorent ou qu'elles répudient.

Sous cette plume gâtée, Bien et Mal sont des mots trompeurs ou vides.

Le bien qu'il s'attribue, il le corrompt par cette présomption même et par l'orgueil à le publier. Le mal qu'il avoue, quelque odieux en effet qu'il soit, il semble en avoir si peu l'idée qu'il n'en a plus la honte.

Que d'aveux n'eût-il pas supprimés, si une étincelle de lumière eût réveillé chez lui un atôme de honte ?

La confession chrétienne est une réaction sincère et puissante du *moi* contre lui-même. Le *moi* se désavoue, s'humilie, se brise : *Cor contritum et humiliatum.*

Suggérée par l'esprit de mensonge, d'impénitence et de lubricité, la Confession de Rousseau n'est qu'une nouvelle satisfaction donnée à cet esprit. Loin qu'il retrace ses ignominies passées " dans l'amertume de son souvenir, " il ne fait revivre tant de fruits de mort que pour les goûter en quelque sorte une seconde fois. Il relève les désordres de sa vie par la couleur et le fard. " Les bagatelles des bagatelles, ses maîtresses d'autrefois, " qui sont encore ses maîtresses d'aujourd'hui, " le tirent " sans cesse " par sa robe de chair. "

Ce parodiste de la confession, qui ne s'accuse jamais que pour s'exalter, a cependant cela de commun avec les héros de la vraie pénitence, de gémir et de pleurer. — Gémissements et pleurs aussi dissemblables dans leur cause que dans leurs effets. Tandis que la charité, qui " est surnaturelle (1) ", tire de ces cœurs, longtemps rochers peut-être, de salutaires torrents qui soulèvent l'homme et le portent jusqu'à la sainteté, l'égoïsme du faux pénitent n'a que des tristesses malignes ou

(1) Pascal.

vaines. Oublieux de ses torts, il n'accuse jamais que son infortune et l'animosité des ennemis. Tout amnistie pour soi, tout anathème contre ses prétendus persécuteurs. Il se nourrit des pleurs qu'il répand sur lui-même, victime dévouée de l'injustice des hommes ! Il gémit, il s'indigne de ce triste destin que la perfidie des uns, le lâche abandon des autres, l'ingratitude de tous ont fait à tant de vertu ! Il a des gémissements plus tendres sur la fuite des années légères et de ces joies coupables dont le seul souvenir égare son esprit et trouble ses sens. Il souffre avec peine que le temps l'éloigne fatalement de cette vie de libertinage et d'adultères ; il lui serait si doux de se rouler de nouveau dans ce bourbier ! Atrabilaire pleureur, s'il a aussi *le don des larmes*, c'est celui des larmes... vindicatives ou impures.

XL.

Le Poids du Rien. — Morts philosophiques.

Que cette âme est bornée ! Qu'elle est petite, et vide ! Et elle n'est si petite, si bornée, que parce qu'elle ne sent pas à quel point, et de qui elle est vide. « Trop vide encore de Vous, je pèse sur moi, » dit S. Augustin en parlant à Dieu (1). — Ce vide que les saints remplissent à force de prières et de mérites, dont les humbles pénitents sondent avec douleur l'immensité profonde, les gens d'orgueil et de volupté, les faux philosophes, les faux savants ne le sentent plus, ou s'abusent sur leur indigence. Ils s'en prennent à ceci, à cela, de leur manquer, ils s'en prennent au monde ; et des choses du monde ils amusent leur faim, — et dans ce grand abîme du cœur, ils jettent à pleines mains ce qu'ils croient pouvoir le combler, passions, erreurs, vains plaisirs, vains honneurs, vaines études ! — ils jettent le monde dans leur cœur, et là, le monde ne tient pas de place ! il fond et se dissipe. Ce cœur a beau se rétrécir et se rapetisser, (si ce n'est qu'il se fasse désespérément brute), il demeure trop vaste et trop grand pour que le monde et « sa concupiscence, » et sa science, lui suffise. Car ce n'est

(1) Quoniam tui plenus non sum, oneri mihi sum. — *Confess.*, lib. X, XXVIII.

ni rien, ni peu, c'est Tout qui lui manque, — et à travers les déceptions du temps, ombre et fuite perpétuelle de l'être, ce qu'il cherche en réalité, qu'il le sache ou non, c'est l'être vrai, c'est l'être même. Que si, dans l'oubli de sa condition originelle, l'homme s'attache à la poursuite des choses successives et multiples, cette ardente préoccupation, cette fausse plénitude ne sauraient finalement l'alléger de sa propre personne. Chargé d'inanités, il retombe sur soi, il retombe au fond de soi, sous ce poids du rien, qui accable, qui précipite ! (1) sous le poids du vide ! — « Mon poids c'est mon amour, s'écrie S. Augustin ; — où que je tende, c'est lui qui m'emporte. » — Dieu soulève et attire l'âme qu'il remplit (2) ; — cette plénitude de l'amour rend l'âme légère à elle-même, et lui rend légères aussi toutes les choses d'ici-bas, joies ou épreuves. Cet amour met en parfaite liberté ceux qu'il a touchés ; il laisse les autres tout glorieux d'avoir secoué le joug de la Vie ! et ils rampent sous la lourde chaîne de leur néant. — Cette chaîne, Rousseau la traîna misérablement jusqu'à la fin. Rien ne le put tirer de son esclavage, ni le progrès de l'âge, ni la réflexion solitaire. La vieillesse et le malheur ne lui rendirent aucun fruit, et par les circonstances les plus favorables à l'affranchissement de l'âme, il trouva le secret de resserrer ses liens. Jamais las de quereller la mauvaise fortune, il ne comprit jamais la chrétienne fierté de la résignation. Il n'y a de résigné que l'humble qui prie. Oiseau de tempête poussé un jour dans l'Église catholique, d'où il revole vers Calvin qu'il délaisse de nouveau pour aller du

(1) Immunditia spiritus nostri defluens inferius amore curarum. — *Confess.*, lib. XIII, VII.

(2) Pondus meum amor meus, eo feror quocumque feror. — *Ibid.*, lib. XIII, IX.

Quem tu imples, sublevas eum. — *Ibid.*, lib. X, XXVIII.

libre examen à la libre pensée, Rousseau n'eut jamais, dans cette turbulence de conscience, le loisir ni le sentiment vrai de la prière. Est-ce un élan vers le Seigneur, que ces exclamations fastueuses : « O grand être !.. Etre des êtres ! Souveraine puissance de l'univers, sois-moi propice ! Vois mon cœur, il est sans crime ! » Paroles trop absolument vaines, pour qu'on y relève une insulte à la miséricorde ! Orgueil de ciron, que Dieu n'aperçoit pas, que Dieu dédaigne, non comme ciron, mais comme ciron qui s'enfle !

Une tristesse lugubre enveloppe ses dernières années. Il disait à Mercier : « Je crains la vieillesse, parce qu'elle éteint le moral de l'homme, qu'elle amène malgré nous telle idée dans notre cerveau, qu'elle nous environne d'erreurs, de misères, de terreurs ; qu'elle éteint nos affections et les concentre en nous-mêmes, qu'elle commande enfin à l'avarice de nous saisir. » — Puis, après un long silence : « Je n'aime point un vieillard la plume à la main. » Il disait encore : « Malheureux celui qui s'occupe des facultés de son âme, lorsque les ressorts en sont usés ! La machine ne vaut pas les frais de la réparation. »

La vieillesse est le *bouc émissaire* qu'il charge à outrance de torts et de misères dont il n'a su garantir aucun autre âge de sa vie. Il fait le procès à la vieillesse, et met le libre arbitre hors de cause, pour mieux éluder le repentir. La folie perce enfin à travers ses extrêmes dégoûts de la vie. L'altération de la conscience amena en lui le trouble de la pensée. Le cynisme des *confessions* dégénère, dans les *rêveries* et les *dialogues*, en pitoyables accents de démence !

Sa mort fut-elle volontaire ou accidentelle ? A-t-il attenté sur lui-même, et s'il l'a fait, est-il véritablement responsable d'un tel acte ? Il y a là, tout à la fois, un mystère et un problème. Laissant ces choses dans leur profonde obscurité, on peut dire que sa mort, après tout, fut aussi misérable que sa vie. Il vécut et mourut hors de l'ordre, hors de la paix !

Je ne sache d'ailleurs rien de plus amer, de plus désolé que les derniers jours et les derniers moments de ces grands destructeurs de la foi, des mœurs et de la société chrétienne. L'Homme de Ferney avait précédé dans la tombe le citoyen de Genève. On sait le désespoir et les fureurs de son agonie. Elle confondit les sectaires, ses cruels amis, et devant ce spectacle, Richelieu lui-même prenait la fuite (1). — Cinq ans plus tard, d'Alembert près d'expirer, disait avec douleur : « Qu'est-ce qui est heureux ? Quelque misérable !... Ils sont bienheureux ceux qui ont du courage ! Moi je n'en ai point ! » Heureuse pusillanimité, qui l'eût jeté aux pieds du Rédempeur ! — Mais l'Ennemi veillait sur cette proie. « Si je ne m'étais pas trouvé là, il faisait le plongeon ! » s'écrie Condorcet, son odieux complice et l'un des plus méchants hommes du siècle, tout fier d'avoir ainsi tiré le verrou entre le repentir et la miséricorde. — Quelques mois à peine écoulés, Diderot à son tour entendait l'appel de la Mort. L'apôtre de l'Athéisme sentit fléchir sa croyance au néant, à mesure que le monde se décolorait à ses yeux. Cette simple question l'avait ému : « La philosophie lui donnait-elle la certitude qu'il n'eût pas une âme à sauver ? » Cédant aux instances d'une amitié reconnaissante, il s'était décidé pour le parti le plus sage. Plusieurs fois il avait vu le curé de S. Sulpice, et songeait à faire une rétractation publique de ses erreurs, quand les sectaires accourus l'entourent, le pressent, l'amusent du fol espoir que peu de jours passés à la campagne rétabliront sa santé. Il se laisse emmener, son départ est tenu secret, lui-même mis au secret par le tolérant philosophisme. L'impiété

(1) Voltaire rabâchait sans cesse : « Il faut rire de tout... Il n'y a que ce parti là de bon... Je mourrai, si je puis, en riant. » Il finit, non pas en riant, mais en rugissant. « Si le diable pouvait mourir, disait-on dans l'hôtel de Villette, il ne mourrait pas autrement. » Aussi bien fût-il mort en riant, de ce rire qu'il aime et qu'il prêche, sa mort comme sa vie aurait eu toute la gaieté de l'enfer.

souffrira-t-elle que le chef des impies lui échappe? — Ils le garderont plutôt jusqu'à la mort; et il meurt entre ces mains *solidaires*, mains habiles à bâillonner la conscience des mourants !

Condorcet, plus jeune, vit s'accomplir la parole du prophète Grimm : « L'empire des ténèbres est détruit; la nuit est passée ! L'aurore, messagère du soleil, ne tardera pas à paraître (1). » Le marquis géomètre concourut puissamment au lever de cette aurore, à la gloire de ce soleil. Mais il n'en jouit pas longtemps. Il avait trop bien mérité de la Révolution pour en être épargné. Dévoué au supplice par l'ingrate idole; proscrit, lui, le rapporteur des lois de proscription, errant la nuit, comme une ombre, des carrières de Montrouge aux environs des bois de Meudon, il passe par toutes les angoisses de la misère et de la faim, avant de laisser son cadavre au cachot de Bourg-la-Reine ! Rien ne rachète l'horreur de ce trépas. Devant le tribunal qui juge toutes les justices et où ses œuvres le suivent, aura-t-il pu dissimuler cet *anneau*, supprimer ce *livre*? l'anneau, d'où il a tiré un subtil poison pour tuer son corps,..... le livre où il a répandu, froidement blasphémateur, les derniers venins de son âme (2) !

(1) « Sermon philosophique, prononcé le jour de l'an 1770, dans la grande synagogue de la rue royale, Butte S. Roch, en présence des archiprêtres, marguilliers et d'autres dignitaires, ainsi que des simples fidèles de la communion philosophique professant la Raison à Paris, par moi (GRIMM), natif de Ratisbonne, professeur mineur, missionnaire indigne dans les pays et langues d'Outre-Rhin et du Nord, et l'un des moindres parmi les fidèles, à ce commis par grâce spéciale de nos supérieurs dont nous nous estimons les égaux. »

(Tel est le titre de cette pièce fanatique, sacrilège et impudemment bête). *Corresp.*, t. XVI, p. 265.

(2) L'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain.

Car, jusques dans l'unique asile, où il demeura quelques jours caché, il n'avait su trouver d'autre distraction à ses terreurs, que d'insulter le Dieu de toute espérance et de toute consolation.

En 1803, parmi les rares débris de la société naufragée, jetés sur la rive du dix-neuvième siècle, vivaient encore l'athée Saint-Lambert et cette comtesse d'Houdetot (1), l'objet des cyniques ardeurs du *Saint-Preux* de l'Ermitage. Semblables aux deux vieillards de la Fable, sauvés des eaux vengeresses, ce n'était toutefois ni à l'innocence des mœurs, ni à la crainte des

(1) Sa belle-sœur, madame d'Epinay était morte plusieurs années avant la révolution (le 17 avril 1783). Cette bienfaitrice de Rousseau était fille d'une mère janséniste; mariée très-jeune à son cousin M. d'Epinay, de mœurs ignobles, elle parvint bientôt, sous la discipline des philosophes, à se mettre au dessus du devoir, au dessus des préjugés. Voici l'éloge que Grimm a fait de cette dame, son intime amie. « *Au dessus de tous les préjugés*, dit-il, personne n'avait mieux appris qu'elle ce qu'une femme doit d'égards à l'opinion publique même la plus vaine. Elle avait pour nos vieux usages et pour nos modes nouvelles la complaisance et la considération que leur empire aurait pu attendre d'une femme ordinaire. Quoique toujours malade et toujours renfermée chez elle, on la voyait assez attentive à mettre exactement la robe du jour. Sans croire à d'autre catéchisme qu'à celui du *bon sens*, elle ne manqua jamais de recevoir ses sacremens de la meilleure grâce du monde, quelque pénible que lui fût cette triste cérémonie, toutes les fois que la décence ou les scrupules de sa famille parurent l'exiger. On s'est permis de soupçonner qu'il pouvait y avoir autant de force d'esprit à les recevoir qu'à les refuser, comme ont fait tant de grands philosophes. » — *Corresp.* 1er novembre 1783, t. XI, p. 472.

Grimm s'éteignit en 1807, diplomate retraité, chargé d'honneurs, de pensions, d'années et de vices.

grands dieux qu'ils devaient leur salut.—Si le culte de la déesse Raison eût été moins éphémère, ils auraient pu, au pied de son autel, et par le ministère d'une prêtresse-courtisane, célébrer la cinquantaine de leur adultère union. Ils vivaient, tranquilles, mais délaissés, ennuyés, l'âme flétrie, dans la double décrépitude de leur âge et de leur désordre, derniers représentants de cette corruption qui a fait fondre sur la France un tel déluge de maux !

APPENDICE.

APPENDICE

I.

Mme *de Staël* dit *de Jean-Jacques Rousseau :*

« Son esprit était lent et son âme ardente ; à force de penser, il se passionnait... Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événements de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'en dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation; mais elle ne l'empêchait pas de regarder et faisait seulement qu'il voyait mal...

« Rousseau n'était pas fou ; mais une faculté de lui-même, l'imagination, était en démence ; il avait une grande puissance de raison sur les matières abstraites, sur les objets qui n'ont de réalité que dans la pensée, et une extravagance absolue sur tout ce qui tient à la connaissance du monde ; il avait de tout une trop grande dose ; *à force d'être supérieur, il était près d'être fou.* » (*Lettre sur J.-J. R.*, œuv., t. 1, p. 82.)

Ce n'est pas la supériorité, mais l'orgueil qui rend fou.

M. *de Lamartine* a écrit sur *Rousseau* les lignes suivantes :

« Une des âmes les plus subalternes, les plus égoïstes, âme comédienne du beau, âme hypocrite du bien, âme repliée en dedans autour de sa personnalité maladive et mesquine;... âme aride en vertus et fertile en phrases, âme jouant les fantasmagories de la vertu, mais rongée de vices sous le sépulchre blanchi de l'ostentation, âme qui pour donner la contre-épreuve de sa nature a les paroles belles et les actès pervers...

« Les lignes de *J.-J. Rousseau* sur *Madame de Warens* font le désespoir du cœur humain... Ce crime, selon moi, dépasse l'homme et ne dépasse pas *Rousseau*... C'est le forfait de la plume...

« Le musicien tombé dans la rue (à Lyon) d'une atteinte de convulsions, est laissé là par le disciple, son compagnon de voyage, qui feint de ne pas le connaître... Vertu sublime d'avoir une telle âme et de s'en glorifier à la face des hommes et de Dieu !...

« Il ne prétendit pour toute ambition qu'à la singularité du désintéressement et de la pauvreté volontaire.. Au lieu de tendre en haut, il tendit en bas. Le tonneau de Diogène aurait eu en lui son héritier, pourvu qu'il fît du bruit dans ce tonneau...

« Le suicide de toute civilisation commença par l'engouement pour cet aventurier... qui ne cherche pas la vérité, mais la nouveauté dans le sophisme... La France devint sa complice...

« *Rousseau* couronné par les académies, fêté par les philosophes et par les salons, se cache comme l'oracle, dans une vie volontairement ténébreuse pour s'y faire rechercher.

« Il n'en souille pas moins ses mœurs et son *union conjugalè* dans des orgies d'abjecte débauche avec ses amis... » (*Cours famil. de Littérature, Entretien* LXV.)

Il n'y a dans cette page qu'un mot à reprendre, c'est celui d'union conjugale. La honteuse liaison de *Rousseau* avec

Thérèse Le Vasseur n'aboutit que bien tard à je ne sais quelle comédie de mariage, contracté par le vertueux philosophe, sous un faux nom, sous le nom de *Renou*.

Extrait du nº XXVIII de *la Bouche de fer* (morceau publié en Allemagne).

Caractère des hommes rares destinés par la nature, *comme* Jean-Jacques, *à réveiller les nations.*

« Celui qui ne va jamais au delà du vrai, du bon, du beau et du sublime, n'est point sans doute d'une *trempe* ordinaire ; mais ce n'est point encore là l'homme destiné par la nature *à réchauffer le globe*, et à causer dans l'Univers de grandes révolutions. — L'homme qui doit ressusciter les nations en léthargie est toujours préparé par la Nature *dans un silence profond*, comme les orages bienfaisants. Une sensibilité profonde, inconcevable dans ses effets, des sens très-fins, une imagination ardente et un cœur droit, voilà tout son héritage. Il a trop de l'homme, pour apprendre à résister de bonne heure aux charmes de la séduction. Des images enchanteresses, qui lui font illusion, l'entraînent vers mille abîmes et l'y plongent. Cependant l'amour de l'humanité n'est jamais banni de son cœur; mais alors il y est sans force. Dans ces courts intervalles, où malgré les plus longues et les plus vaines tentatives, il essaie encore d'ouvrir les yeux, tant de chimères, tant de monstres l'environnent, le ballottent, le font tourner dans leurs inextricables labyrinthes, que le malheureux échappe avec peine à la douleur de désespérer de la vérité. Naturellement bon, malgré ses éternelles épreuves et ses douloureux combats, il conserve toujours assez de force pour ne vouloir jamais être sûr que l'amour, que l'amitié que la liberté, que la justice, que la vérité ne sont pas de la terre.

« L'infortuné qui veut échapper au naufrage, ne s'attache pas, au milieu des ondes agitées, sur la planche protectrice, avec plus d'efforts

et de chaleur qu'il ne saisit la main d'un ami : il se harponne à son cœur ; on ne pourra plus l'en arracher sans déchirer ses propres entrailles.

« Comme il est arrivé à ce degré de misère, où il trouve partout et dans tout un ennemi, il accuse sa joie, il se soupçonne, se croit au moins endormi, enivré, abusé par quelques noirs esprits dont il ne connaît pas toutes les ruses. La vérité seule ne peut point tromper ; *il sait cela*, et il l'embrasse dans sa pensée, et dans son cœur, et dans toute son existence.

« Son âme est sans cesse en activité, veille toujours, combat toujours, combat même contre des fantômes, des ombres de danger. Toujours de nouvelles épreuves ! Ce qui le rend plus fort, plus clairvoyant, mais aussi plus dur, inflexible ! Son amour immense pour les droits de la vérité, qui se réveille si ardemment dans son cœur, réveille également l'audace de ses ennemis.

« On ne le découragera plus. Il sait maintenant ce qu'il doit attendre des oppresseurs et des esclaves ; les divers moyens de montrer ses forces ne sont point en son pouvoir, seront rarement au goût du siècle ; mais en dépit de tous les obstacles, il créera une force pour la vérité qu'il rendra toute puissante ; n'importe de quelle manière il remplira sa tâche.

«Dans cette lutte d'un DIEU DE LA NATURE contre les démons de la tyrannie, frappé, froissé, brisé, déchiré, dispersé dans tout son être, tout ce qu'il a d'un homme se fortifie : son œil, où siège toute son âme, observe tout autrement les hommes et les choses. Le monde et ses changements, l'homme et ses intérêts se présentent à ses yeux et à son cœur sous d'autre formes . . . .
Il ne craint plus de s'égarer, il a un point d'appui. Ce qu'il trouve partout, c'est Dieu, et il trouve partout la vérité où il trouve Dieu.

« Et pour la récompense éternelle, tout ce qu'il a conçu de grand et de sublime descendra sans cesse, avec son nom, sur les ailes de la pensée. *Il sera* L'AME *de tous les cercles consacrés au bonheur des peu-*

ples. — La chenille a rampé sur la terre ; mais le papillon, engendré par sa mort, vole de fleurs en fleurs.... Le chimiste va bientôt approcher du feu la fleur cueillie par la bergère avec indifférence ; et comme il sait l'art de se rendre l'ami de son *trépas* (passage à une autre existence), il en recevra par reconnaissance un baume salutaire pour sa vieillesse. VOILA TOUT L'HOMME ; car la nature n'a pas de mesures inégales, ses lois sont universelles. C'est pas-à-pas et de degrés en degrés, qu'elle conduit l'homme *intègre* à la perfection du bonheur. »

III.

Extrait du *Mercure de France*, septembre 1778.

I.

Réflexions générales sur les caractères d'un siècle philosophe.

« On y trouve (dans le XVIIe siècle) certainement d'excellents poètes, des orateurs illustres, des savants de premier ordre en tout genre et même *quelques philosophes profonds*, mais parmi tant d'autres fameux, à peine en peut-on compter six qui aient, si j'ose m'exprimer ainsi, *cette espèce d'accent ou de dialecte philosophique*, que les grands écrivains de notre siècle ont su faire passer dans la langue commune et qui nous donne à tant d'égards une supériorité si marquée sur les autres nations...

« Aujourd'hui les sciences exactes, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la philosophie purement expérimentale sont devenues les sciences dominantes... *Ce qui est la preuve la plus certaine des progrès de la Raison* et le moyen le plus sûr de *perfectionner l'entendement humain*. Cette époque... distinguera notre siècle de tous ceux qui l'ont précédés. On l'appellera *le siècle philosophe*, et si quelque événement imprévu replonge jamais l'Europe dans les ténèbres de la barbarie, il servira de fanal à toutes les nations, et dissipera peu à peu la nuit profonde dont elles seront environnées et leur tracera la route qu'elles doivent suivre dans la recherche de la vérité. »

On lit encore :

« Sans une observation exacte et constante de la nature, sans une manière particulière d'envisager les objets, de présenter les faits, de les combiner,... de choisir pour sujets de ses méditations des questions utiles,.. de les dépouiller surtout de cet appareil scientifique qui en interdit la lecture à *cette partie du genre humain, dont la vue seule fait éprouver dans tous les âges la plus douce émotion, et qu'une éducation plus cultivée rendrait plus heureuse et plus intéressante encore* : en un mot, sans toutes ces qualités réunies, il n'y a point de philosophe. »

II.

Sur les philosophes du jour.

« Le masque n'étoit point tombé jusqu'ici aux philosophes, une certaine décence régnoit dans leurs écrits. Ils voiloient leur marche enveloppoient leurs principes et ne laissoient qu'entrevoir de loin la conséquence à laquelle ils vouloient amener leur siècle. — L'athéisme pur n'étoit point encore enseigné. Cette doctrine exécrable eût d'abord révolté. Le spécieux système de Déisme, les avantages exaltés de la Loi naturelle, une morale fastueuse devoient ouvrir les voies à la séduction. Mais à peine vingt ans de déclamation contre les prêtres, la superstition et le fanatisme ont-ils paru aux philosophes avoir suffisamment préparé les esprits, qu'une voix ténébreuse s'est élevée et a fait retentir cet horrible blasphème : *Il n'y a point de Dieu.* » — *Année Littéraire*, 1773, t. I, p. 3.

IV.

Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs.

(Amsterdam, 1757, in-12.)

« Les *Cacouacs* ne s'enorgueillissent point du présent de la raison... Quelques-uns commencent à croire que l'on n'est point éloigné de cette grande révolution (qui l'étendra aux animaux) et pour favoriser autant qu'il est en eux le cours de la nature, ils ont pris le parti de se conduire dès à présent par l'instinct, en attendant tranquillement que les bêtes dont les facultés se développent peu à peu, se conduisent par la raison.

« (Selon ces peuples) il n'y a ni vérité ni vertu hors de l'homme qui l'aperçoit ou qui la pratique et tout le monde sait que l'homme est un animal changeant.

« Ils croyent... que tout homme sensé doit examiner avec soin ce qui est Bien sous le degré du méridien où il vit, et s'il ne s'accommode pas de ce genre de Bien, passer sous un autre degré, plutôt que de violer les usages reçus. On ne doit pas s'étonner après cela s'ils disent que celui qui ne croit point en Dieu, *n'en est que plus obligé d'être homme de bien* (Voyez *le Fils Naturel*), car plus nous avons de facilités pour agir, plus nous sommes blâmables si nous n'agissons pas : or il faut avouer que ces peuples en secouant l'idée de la divinité ont ouvert aux hommes tous les moyens possibles d'être vertueux en se passant d'elle.

« ... Les Cacouacs étudient la nature en tout. Ils ne lui bâtissent point de Temple, parce que cela auroit l'air d'un culte et que les Titans leur ont laissé pour maxime qu'il faut connoître et non adorer. Mais ils sont attentifs à sa voix ; ils examinent sa marche ; ils la trou-

vent et dans l'instinct des bêtes et dans leurs propres inclinations. « Si la vue peut nous tromper, le sentiment, disent-ils, est un guide fidèle. » C'est ce sentiment qui leur a appris que l'homme n'est point fait pour être gouverné, et que les pères n'ont tout au plus sur leurs enfants que le droit de les nourrir et de les habiller, tant que ceux-ci ne peuvent se passer de secours. (Voyez le *Gouv. civil* de Locke — le *Disc. sur l'inég.*, p. 47, not. 10.)

« ... Ils respectent les coutumes établies. Ils ne tuent point, parce que dans tous les pays qu'ils ont habités, ils ont trouvé établi l'usage de faire pendre quiconque ôtoit la vie. Pour le vol, ils ne se permettent que celui des pensées des autres, et cela parce que les hommes n'ont point encore eu *l'injustice* de circonscrire des bornes à ce genre de possession. (*Disc. sur l'inég.*, p. 95.)

« Ils sont grands parleurs : leur langage a quelque chose de sublime et d'inintelligible qui inspire le respect et entretient l'admiration. Tout dans leurs discours est image, sentiment, passion même; car ils ont découvert que l'enthousiasme (*Entretiens* à la suite du *Fils Naturel*) étoit le moyen le plus sûr pour connoître la propriété des choses.... ce transport qui saisissoit quelquefois la Pythie sur le trépied sacré, et qui s'est une fois emparé d'un chef-cacouac à l'aspect d'un torrent, d'une montagne couverte de forêts et d'un orage qui grondoit à quelques lieues de lui.

« L'un (des illustres de la colonie des cacouacs) s'était proposé de démontrer à l'univers que rien n'est moins *nécessaire* que l'existence de Dieu... Il ne falloit (pour expliquer le monde) que des élémens éternels et du mouvement, l'un et l'autre *nécessaires*. Cela une fois supposé, ce qui n'étoit pas plus difficile que de supposer un Dieu, le monde alloit tout seul ; la circulation du sang dans un ciron, le développement des germes dans une plante et les remords qui tourmentent le scélérat avoient absolument la même cause. Ce n'est pas qu'il ne fût possible qu'il existât un Dieu, mais ce n'étoit pas la faute de l'homme s'il n'avoit aucune preuve directe de son action et de son influence...

« Le travail d'un autre avoit pour objet de trouver dans l'histoire des preuves de ce système si utile : il recueilloit des faits et prouvoit que le hazard le plus aveugle avoit conduit tous les événemens... Il avoit promis que s'il ne pouvoit détruire l'idée de la Divinité, il anéantiroit du moins les preuves de la Révélation... Il ramassoit les contes des Indiens, les fables anciennes et modernes, les absurdités du Mahométisme : tout lui étoit bon. Il affectoit de donner un air de raison à toutes ces folies qu'il plaçoit gravement à côté de la religion chrétienne, sur laquelle il cherchoit à jeter le ridicule. Il ne lui en coûtoit rien pour prêter à celle-ci beaucoup d'absurdités ; car... on étoit convenu dans la colonie que l'on pourroit mentir. Restoit à détruire les preuves de fait. Notre vénérable les nioit toutes et cela lui suffisoit. Les titres les plus authentiques, les histoires les plus anciennes, les monumens les plus incontestables échappés à la ruine des temps, tout devoit être brûlé, oublié, compté pour rien. Cette religion qui a triomphé de toutes les autres, s'étoit établie comme toutes les sectes de philosophie, sans la moindre contradiction. Dèce et le sage Dioclétien avoient favorisé ses progrès. L'illustre cacouac ne doutoit point que tout l'univers ne dût l'en croire sur sa parole, et qu'un sage qui avoit si bien prouvé qu'un grain de matière peut se rappeler le passé et prévoir l'avenir, ne dût anéantir par son souffle tout-puissant les faits les plus certains... »

On lit dans les *Portraits Littéraires* de M. Sainte-Beuve ces lignes sur *Diderot*.

« Ses mœurs au milieu de cette vie incertaine (à ses débuts) n'étaient pas ce qu'on pourrait imaginer : on voit par un aveu qu'il fait à Mlle Voland (t. 2, p. 108) l'aversion qu'il conçut de bonne heure pour les faciles et dangereux plaisirs. Ce jeune homme abandonné, nécessiteux,

ardent, dont la plume acquit par la suite *un renom d'impureté;* qui, selon ses propres témoignages, possédait assez bien son Pétrone, et des petits madrigaux infâmes de Catulle pouvait réciter les trois quarts sans honte, ce jeune homme échappa à la corruption du vice, et dans l'âge *le plus fiévreux,* parvint à sauver les *trésors de ses sens* et les illusions de son cœur... » Veut-on savoir comment? « *Diderot* se désenchanta bien promptement *de la femme,* qu'il avait épousée, pour laquelle il avait si pesamment grevé son avenir. *Madame de Puisieux,* (*autre erreur*) *durant dix années, mademoiselle Voland, la seule digne de son choix, durant toute la seconde moitié de sa vie,* quelques femmes telles que *madame de Prunevaux plus passagèrement,* l'engagèrent *dans des liaisons étroites* qui devinrent *comme le tissu même de son existence intérieure...* Madame Diderot, négligée par son mari, *se resserra dans ses goûts peu élevés... et Diderot ne se rattacha plus à son domestique que par l'éducation de sa fille.*» *On comprendra,* d'après de telles circonstances, comment celui des philosophes du siècle qui sentit et *pratiqua le mieux la moralité de la famille,* qui cultiva le plus pieusement les relations de père, de fils, de frère, *eut en même temps une si fragile idée de la sainteté du mariage, qui est pourtant le nœud de tout le reste :* on saisira aisément sous quelle inspiration personnelle il fit dire à l'Otaïtien dans *le Supplément au voyage de Bougainville :* « Rien te paroît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrit « le changement qui est en nous, qui commande une constance qui « n'y peut être et qui *viole la liberté du mâle et de la femelle en les « enchaînant pour jamais à l'un et à l'autre;* qu'une fidélité qui borne « la plus capricieuse des jouissances à un même individu; qu'un ser- « ment d'immutabilité de deux êtres de chair à la face d'un ciel qui « n'est pas un instant le même, sous des antres qui menacent ruine; « au bas d'une roche qui tombe en poudre; au pied d'un *arbre qui « se gerce; sur une pierre qui s'ébranle?* » (1) (Pages 231 à 233).

(1) Avec de pareilles raisons, il ne reste plus un seul devoir debout.

Voici quelques passages des lettres de *Diderot* adressées à Melle *Sophie Voland* « cette amie si digne de lui, dit un critique, *et qui rayonna sur toute la seconde moitié de sa vie.*

Sept. 1760. — « Le portrait de Mme d'Epinay est achevé ; elle est représentée la poitrine à demi-nue, quelques boucles éparses sur sa gorge et sur ses épaules ; les autres retenues avec un cordon bleu qui serre son front ; sa bouche entr'ouverte ; elle respire, et ses yeux sont chargés de langueur. C'est *l'image de la tendresse et de la volupté.*

« Nous avons eu aujourd'hui à dîner une *femme en homme.* C'est une Madame Gondouin, jolie comme un cœur...

« Ah ! Sophie, la vie est bien mauvaise chose pour des âmes sensibles ; elles sont entourées de cailloux qui les choquent et les froissent sans cesse. — »

Dans la lettre précédente il finissait ainsi : « *Adieu ! je suis fou, voudriez-vous que je ne le fusse pas ?* — »

27 sept. 1760 — « A propos des Chinois, j'ai oublié de vous dire...qu'il était permis d'y avoir de la religion, pourvu que ce ne fût pas de la chrétienne; *toutes les autres* sont tolérées, entendez-vous! tolérées, les autres ; pour le christianisme, il est défendu sous peine de vie. On trouve que *nous sommes* des *boute feux dangereux, et puis ils n'ont jamais pu s'accommoder d'un Dieu tout-puissant qui laisse crucifier son fils, et d'un fils tout aussi puissant que son père qui se laisse lui-même crucifier.* Et puis ils disent : si votre religion est nécessaire à tous les hommes, il est *bien singulier* que Dieu ne nous l'ait pas fait connaître *plus tôt*, car nous sommes des hommes et nous sommes ses enfans comme vous, et puis *s'il n'y a que les chrétiens qui soient sauvés*, nos pères sont donc damnés ! Nos pères *qui étaient si honnêtes gens !* Oh ! nous aimons mieux être damnés avec nos pères que sauvés sans eux. Que sais-je quoi encore ? »

Il est à remarquer que ce sont les paroles même de Rousseau dans *Emile*.

Année 1765, 6 octobre. — « La Religion chrétienne est presque « éteinte dans toute l'Angleterre. Les déistes y sont sans nombre : il n'y « a presque point d'athées ; ceux qui le sont s'en cachent... La première « fois que M. Hume se trouva à la table de M....., il était assis à côté « de lui. Je ne sais à quel propos le philosophe anglais s'avisa de dire « à M..... qu'il ne croyait pas aux athées, qu'il n'en avait jamais vu. « M..... lui dit : « Comptez combien nous sommes ici » — Nous étions « dix-huit. M. de..... ajouta : « Il n'est pas malheureux de pouvoir « vous en compter quinze du premier coup ; les trois autres ne savent « qu'en penser. »

« Un peuple qui croit que c'est la croyance d'un Dieu et non pas les « bonnes lois qui font les honnêtes gens, ne me paraît guère avancé. « Je traite l'existence de Dieu, relativement à un peuple comme le ma- « riage. L'un est un état, l'autre une notion excellente pour trois ou « quatre têtes bien faites, mais funeste pour la généralité. Le vœu du « mariage indissoluble fait et doit faire presque autant de malheureux « que d'époux. La croyance d'un Dieu fait et doit faire presque autant « de fanatiques que de croyans. »

— Il prêche contre la croyance de Dieu et l'institution du mariage, comme un malfaiteur prêcherait contre la justice. Il a besoin de l'athéisme pour assurer une pleine sécurité aux désordres de sa vie, le concubinage, l'adultère, l'immoralité cynique. Il termine ses honteuses impiétés par cette galanterie :

« Qui est-ce qui croira... que tout cela est la lettre d'un amant tendre et passionné à une femme qu'il aime ? » — Le galant avait plus de cinquante ans, quand il papillonnait ainsi avec la légèreté d'un papillon de nuit.

20 décembre 1765. — « J'ai ouï dire à M. Hume qui le tenait de « M. de Nivernais, qu'il y a quelques mois, ce Duc étant allé rendre ses

« devoirs à M. le Dauphin, il le trouva qui lisait dans son lit les ou-
« vrages philosophiques de Hume, ouvrages que vous connaissez sans
« doute et qui ne sont pas célèbres par leur orthodoxie. Le Duc en fut
« surpris : et il dut l'être bien davantage, *s'il est vrai, comme M. Hume*
« *me l'a dit,* que M. le Dauphin ait ajouté : « Cette lecture est très-
« consolante dans l'état où je suis. » (Le Dauphin, père des rois Louis
XVI, Louis XVIII et Charles X.)

Il parle de Rousseau. Il ne s'attend pas à sa visite, mais elle lui ferait grand plaisir. Il serait bien aise de voir comment il justifierait sa conduite... Et il ajoute en *cœur sensible* qu'il est : « Je fais bien de ne « pas rendre l'accès de mon cœur facile ; —quand on y est une fois en-« tré, on n'en sort pas sans le déchirer ; c'est une plaie qui ne cauté-« rise jamais bien. » Il est charmé de ce passage *charmant* d'une lettre du Genèvois, où l'honnête *citoyen* disait des prêtres, « qu'ils s'étoient « constitués juges du scandale qu'ils excitoient, et qu'en conséquence « du scandale qu'ils avoient excité, ils appeloient ensuite les hommes « à leur tribunal pour y être punis de la faute qu'ils avoient eux-mêmes « commise. »

Année 1767, 24 septembre. — « On nous a envoyé de Paris une « bibliothèque nouvelle : C'est *l'Esprit du clergé* (1), *les Prêtres* « *démasqués* (2), *le Militaire philosophe* (3), *l'Imposture sacerdo-* « *tale* (4), *des Doutes sur la Religion* (5), *la Théologie portative* (6). « Je n'ai lu que ce dernier. C'est un assez bon nombre de bonnes plai-

(1) Le 1er trad. de l'angl. de *J. Tronchard* et *Th. Gordon*, refait en partie par *d'Holbach*, puis *athéisé* encore le plus possible par *Naigeon*. 1767.

(2) Traduit en partie de l'anglais et refait par *d'Holbach*. 1768.

(3) Ouvrage refait sur un *MS.* intitulé : *Difficultés sur la Religion proposées au P. Malebranche.* — Refait par *Naigeon*, le dernier chap. par *d'Holbach*. 1768.

(4) Traduit de l'anglais par d'Holbach. 1767.

(5) Doutes sur la relig. suivis du traité théolog. politiq. de Spinosa (par le cte de Boulainvilliers). 1767.

(6) d'Holbach (sous le nom d'abbé Bernier). 1768.

« santeries *noyées dans un beaucoup plus grand nombre de mauvaises.* « *Voilà, mesdames, de la pâture qui vous attend à votre retour.* Je ne « sais ce que deviendra cette pauvre Eglise de Jésus-Christ, ni la pro-« phétie qui dit que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais « contre elle. Il serait bien plaisant qu'on élevât des temples chrétiens « à Tunis ou Alger, lorsqu'ils tomberont en ruines à Paris... » — Il finit par une plaisanterie ordurière. Les saletés, les polissonneries abondent sous cette plume effrénée. —

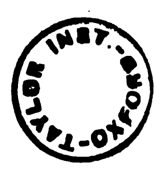
Année 1769, 2 septembre.— Il parle à son amie d'un dialogue qu'il a fait entre *d'Alembert et lui ;* puis d'un second, intitulé : *le Rêve de d'Alembert*. Interlocuteurs : *d'Alembert*, *Bordes et Mlle de Lespinasse.*

« Il n'est pas possible d'être *plus profond* et *plus fou*... J'y ai ajouté « après coup cinq ou six pages capables de faire dresser les cheveux « *à mon amoureuse ;* aussi ne le verra-t-elle jamais ! *Mais ce qui va* « *bien vous surprendre, c'est qu'il n'y a pas un seul mot de religion et* « *pas un seul mot déshonnête...* »

18 oct.— Grands philosophes, grands courtisans. — Grimm est embaronné ! Grimm est de retour après cinq mois d'absence. « Il revient « de son voyage ; le roi de Prusse l'a arrêté trois jours de suite à « Potsdam, et il a eu l'honneur de causer avec lui deux heures et demie « chaque jour. Il en est enchanté... Au sortir du dernier entretien, on « lui présenta de la part du roi, une belle boîte d'or. Cela est fort bien ; « le prince de Saxe Gotha a fait encore mieux : il lui a donné un titre, « je ne sais quel, et il a attaché à ce titre une pension de deux cents « livres. Ajoutez à cela un ventre très-rondelet et une face lunaire « qu'il a rapportés de son voyage, et vous trouverez qu'il n'a pas tout « à fait perdu son temps dans les grands chemins... »

Quand l'Encyclopédie fut arrêtée, « *M. de Malesherbes* prévint mon père qu'il donnerait le lendemain ordre d'enlever ses papiers et ses car-

tons. » — « Ce que vous m'annoncez-là me chagrine horriblement ; jamais je n'aurai le temps de déménager tous mes manuscrits, et d'ailleurs il n'est pas facile de trouver en vingt-quatre heures des gens qui veuillent s'en charger et chez qui ils soient en sûreté. — Envoyez-les tous chez moi, lui répondit *M. de Malesherbes*, l'on ne viendra pas les y chercher. » *En effet, mon père envoya la moitié de son cabinet chez celui qui en ordonnait la visite.* (*Mém. sur Diderot*, par Mme de Vandeul, sa fille.)



V.

On retrouve dans les extraits suivants de *Mariana* et de *Buffier* l'origine des paradoxes de *Rousseau* sur l'état sauvage et les abus de la civilisation.

Extrait du livre de *J. Mariana : de Rege et Regis institutione* (1), lib. 1, c. I. *Homo natura est animal sociabile.*

Solivagi initio homines incertis sedibus ferarum ritu pererrabant : Uni sustentandæ vitæ curæ, et secundum eam, uni procreandæ educandæque prolis libidini serviebant. Nullo jure devincti, nullius rectoris imperio tenebantur, nisi quatenus naturæ instinctu et impulsu, in quaque familia, ei honor deferebatur maximus quem ætatis prærogativa cæteris videbant esse prælatum. Et cum numero augebatur et sobole quamdam populi formam rudem quamvis et incompositam repræsentare videbatur. Sublato rectore, parente aut avo, filii nepotesque in multas familias mapalium instar dissipati, ex uno pago plures pagos effecêre. Ratio vivendi quieta erat nullaque sollicitudine gravis. Parvo enim contenti pomis, agrestibus arborum, baccis sponte natis lacteque pecoris famem, sitim, si admoneret, aqua profluenti sedare soliti erant. Pellibus animantium adversus frigoris et æstus injurias se munire, sub frondosa arbore jucundos captare somnos, instruere agrestia convivia, nulli potentiores quorum salutare limina, quibus assentari opus habe-

(1) Francfort ou Mayence, sur l'édition de 1605, in-8, 1640.

rent. Nulli ambitus, nulli bellici fragores quietam vitam eorum hominum sollicitabant...

Malebant tenui contenti vivere cultu.

Ne signare quidem aut partiri limite campum.

Fas erat....

Quibus bonis de felicitate cum cœlestibus certare potuissent, illisque convitium facere ; nisi multarum rerum indigentia premeret, imbecillitasque corporis externis injuriis opportunos faceret.... (Ici l'auteur fait intervenir la providence de Dieu dans l'institution de la société civile.)

Cours de sciences du *P. Buffier*. *Examen des préjugés vulgaires*, Ve Dissert.

Les peuples sauvages sont pour le moins aussi heureux que les peuples polis (1).

Timagène. « Il est constant que ce qui fait les hommes heureux, c'est la raison ; et que la politesse n'est autre chose que la perfection de la raison même.

Téandre. « J'ai bien peur que cette raison dont vous parlez, ne soit une raison frelatée (si j'ose parler de la sorte), c'est-à-dire bien mélangée par la passion ; de manière que la passion contribuant beaucoup plus au malheur des hommes que la raison à leur bonheur, les nations polies se trouveront peut-être un peu plus malheureuses que les nations sauvages.

Téandre. « Êtes-vous toujours disposé à servir tous ceux à qui la politesse vous fait dire également que vous êtes tout à leur service? Ferez-vous une égalité du mérite et de l'esprit de ceux à qui vous témoignez la même estime et à qui vous faites sur cela les mêmes compliments?

Timagène. « Ces compliments sont (comme on sait) des compliments.

(1) Simple jeu d'esprit sur quoi Rousseau a enchéri et qui est devenu le texte de ses déclamations forcenées.

Justement, interrompit Téandre... les honnêtetés qu'on se fait sont des personnages qu'on joue; voilà l'exercice de la politesse qui manque fort aux sauvages pour vivre contents...Tant que les Remains demeurèrent âpres et sauvages, ils furent vertueux et heureux en même temps...

« Les sauvages, non plus que nos pères, n'ont jamais senti quatre ou cinq sortes de maladies qui sont venues en France comme à la suite de nos carrosses...

« Dans tous les hommes, l'éducation tient lieu d'une seconde nature. C'est de cette seconde nature dont je me plains; elle est de contrebande dans le monde, s'il m'est permis de parler ainsi. Il fallait s'en tenir à la première (1).

« Quel tumulte que votre ville ! Quel étourdissement !... Quel fatras de circonspections où vous êtes assujettis ! Quelle multitude de réglements dont vous êtes esclaves !...Si vous n'en sentez pas tout le poids à cause que l'habitude vous y a accoutumés, croyez-vous que l'habitude ne puisse pas avoir rendu agréable aux sauvages la liberté entière dont ils jouissent au milieu des bois et dont les hommes sont naturellement si jaloux ?...

« Est-il rien de plus digne de l'homme que de parcourir divers endroits de la terre; elle est toute pour lui, il la doit toute habiter autant qu'il lui est possible. Tandis que vous demeurez à Paris, tout Paris qu'il est, vous n'habitez tout au plus que trois lieues de pays .... Un Iroquois avec sa maison... se trouve au bout de sept ou huit cent lieues sans avoir quitté sa patrie; de sorte qu'il ne fait qu'en être plus gai et s'en mieux porter...

« Vrai voyage de santé ! reprit *Timagène* : courir les bois sans provisions, sans secours...

Téandre. « Que parlez-vous de provisions et de secours.... Les sau-

(1) C'est l'idée de l'*Emile*.

vages en manquent-ils ? Un arbalète pour tirer un castor ou un chevreuil, en faut-il davantage ? Quand il est tué, on le fait rôtir dans la forêt même... On le partage, on le mange, avec cela on est frais et dispos ; on rit, on danse, on se réjouit. Faites un précis de tout l'agrément de Paris ; — formera-t-il un *bonheur* aussi *pur* ou plus véritable que celui-là ?... — »

Les *lois*, la *jurisprudence*, la *médecine*, les *sciences* sont examinées sous le même point de vue.

« Qu'est-ce que cette perfection qu'apporte la politesse par le moyen des sciences ?... Est-ce de savoir la médecine, tandis qu'ils meurent aussitôt et ne se portent pas mieux que les sauvages ? Est-ce de savoir la jurisprudence, laquelle par une multitude et une contrariété infinie de réglements embarrasse l'équité naturelle que les sauvages suivent sans étude, pour le moins aussi bien que nous ? Est-ce de savoir la grammaire, qui roule sur des mots et des sons purement arbitraires ; et qui veut régler ce qui n'est que le pur effet de la fantaisie des hommes? Est-ce l'histoire, qui souvent n'est différente de la fable, que parce qu'on n'est jamais trompé à celle-ci ? Est-ce enfin la physique, qui substitue à la connoissance du principe de la nature, où elle se perd, la connoissance des imaginations qu'ont eue sur ce point les physiciens? C'est ainsi que le bonheur des hommes est bien perfectionné par les sciences. Quand ils commencent à s'y appliquer, ils prétendent tout savoir, et quand ils s'y sont longtemps appliqués, ils viennent à savoir qu'ils ne savent rien, et c'est ce que les sauvages peuvent découvrir à la première réflexion... » — *Paris*, 1732, in f°., p. 974.

Réflexions de *Grimm* sur le Discours *de l'Inégalité des conditions*.

« L'espèce humaine a, selon Rousseau, ainsi que l'homme indivi-

duel, ses différens âges par lesquels la révolution des siècles la conduit de la faiblesse de l'enfance à la vigueur de l'adolescence et de l'âge viril, et par tous ces changemens à la décrépitude de la vieillesse... » Suivant lui, l'homme sauvage, sortant des mains de la nature, est dans l'enfance de l'espèce humaine ; de là, commençant à se civiliser, à cultiver la terre, à se réunir en société et en famille, il entre dans l'adolescence et dans l'âge fort de son espèce ; bientôt la société venant à se perfectionner, les familles à s'étendre, les Etats à s'agrandir, les arts et le luxe à s'introduire, l'homme décline successivement et suivant que toutes ces causes agissent plus ou moins promptement, il se trouve à la fin dans la décrépitude de son espèce...

Grimm reprend : « La perfectibilité est la marque caractéristique qui distingue l'homme d'avec la bête... Il n'y a point de bien dans l'Univers qui n'ait ses inconvéniens. *La nature, en douant l'espèce humaine du talent de se perfectionner,* l'a exposée de l'autre côté au risque de se détériorer... La décrépitude et la destruction sont aussi naturelles que le progrès et la croissance... Supposé que la jeunesse de notre espèce soit passée, que les arrangemens de la société... nous aient vieillis, nous pouvons être à plaindre, nous ne sommes pas répréhensibles... L'espèce humaine vieillie est aussi bien dans l'état de sa vocation que l'espèce humaine l'était du temps de sa jeunesse... Toutefois, s'il n'y a point de bien dans la nature sans inconvéniens, il n'y existe non plus de mal qui n'ait ses dédommagemens et ses remèdes. La vieillesse, accompagnée de raison et de sens, dégagée des prétentions de la vanité, n'est pas même un mal. Lorsque l'espèce humaine était dans sa jeunesse, elle ne sentait point son bonheur et ses avantages, *parce que la réflexion lui était presque aussi étrangère qu'à la bête...* Vieillie, elle sent actuellement ses infirmités, mais se souvient des biens dont elle jouit encore... Dans sa caducité, elle ne sera pas si effroyablement malheureuse que M. Rousseau le croit, *parce que cet état entraîne nécessairement* l'insensibilité aux maux comme aux biens, et l'espèce humaine sera alors à peu près dans le cas de *ces vieillards*

imbécilles que nous disons être tombés en enfance, *qui peuvent être à charge à la société, mais qui ne le sont pas à eux-mêmes*, parce qu'ils n'ont point de connaissance de leur état. D'ailleurs cette décrépitude totale amènera l'espèce humaine à sa fin *et occasionnera nécessairement une* Révolution qui lui procurera sa jeunesse et ses premiers avantages.»

Telles sont les vues et les espérances du *stoïque* Grimm.—*Corresp.*, 15 juillet 1755, t. 1, in 8°, p. 345.

Il dit ailleurs : « Si nous savions de science certaine que le genre humain a vécu pendant des siècles dans cet état (de nature, selon Rousseau), qui n'a jamais existé, qu'en pourrait-on conclure ? Que l'état de société qui a succédé à cet état primitif, est contraire à la nature humaine ? J'aimerais autant qu'on me dît que les poissons avaient été créés originairement pour vivre dans l'air, sur les arbres, et qu'ils se sont dégradés et perdus depuis qu'ils se sont plongés dans les eaux... S'il était possible qu'une espèce pût tenter quelque chose de contraire à sa nature, elle cesserait d'exister.» —*Ibid.*, 15 juillet 1762, t. III, p. 77.

VI.

Lettre de Philopolis. — (Ch. Bonnet de Genève.)

Il se borne à un raisonnement pour réfuter l'hypothèse de Rousseau.

Voici ce raisonnement :

« Tout ce qui résulte immédiatement des *facultés* de l'homme ne doit-il pas être dit résulter de sa *nature ?* Or, je crois que l'on démontre fort bien que l'*état de société* résulte immédiatement des facultés de l'homme... » (Il argue même des idées que R. exprime sur l'établissement des sociétés dans la seconde partie de son discours. —) « Si donc l'*état de société* découle des facultés de l'homme, il est *naturel* à l'homme. Il seroit donc aussi déraisonnable de se plaindre de ce que ces facultés en se développant ont donné noissance à cet état qu'il le seroit de se plaindre de ce que Dieu a donné à l'homme de telles facultés.

« L'Homme est tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'Univers. Il y falloit apparemment des hommes qui bâtissent des villes, comme il y falloit des castors qui construisissent des cabanes. Cette *perfectibilité* dans laquelle M. R. fait consister le caractère qui distingue l'homme éternellement de la brute, devoit, du propre aveu de l'auteur, conduire l'homme au point où nous le voyons aujourd'hui...

« *L'homme sauvage* de M. R., cet homme qu'il chérit avec tant de complaisance n'est point du tout l'homme que Dieu a voulu faire : mais Dieu a fait des *orang-outangs* et des *singes* qui ne sont pas des hommes.

« Quand donc M. R. déclame avec tant de véhémence et d'obstination contre l'*état de société,* il s'élève sans y penser contre la volonté de Celui qui a fait l'homme, et qui a ordonné cet état. Les faits sont-ils autre chose que l'expression de cette volonté adorable?

« Lorsque avec le pinceau d'un Lebrun, l'auteur trace à nos yeux l'effroyable peinture des maux que l'*état civil* a enfantés, il oublie que la planète où l'on voit ces choses, fait partie d'un tout immense que nous ne connoissons point, mais que nous savons être l'ouvrage d'une sagesse parfaite.

« Ainsi renonçons pour toujours à la chimérique entreprise de prouver que l'homme seroit mieux s'il étoit autrement; l'abeille qui construit des cellules si régulières voudra-t-elle juger de la façade du Louvre? Au nom du bon sens et de la raison, prenons l'homme tel qu'il est avec ses dépendances; laissons aller le monde comme il va; et soyons sûrs qu'il va aussi bien qu'il pouvoit aller.

« S'il s'agissoit de justifier la Providence aux yeux des hommes, Leibnitz et Pope l'ont fait; et les ouvrages immortels de ces génies sublimes sont des monumens élevés à la gloire de la Raison. Le Discours de M. R. est un monument élevé à l'esprit, mais à l'esprit chagrin et mécontent de lui-même et des autres. »

« *Philopolis,* citoyen de Genève, à Genève, le 25 août 1755. »

XII.

« Les philosophes modernes qui ont rêvé que la société humaine est fondée par un contrat libre que les hommes ont formé entre eux pour leur utilité mutuelle, n'ont pas seulement compris le sens des termes dont ils se sont servis.

« 1° Ils ont supposé qu'avant toute convention un homme ne doit rien à un autre homme; c'est une erreur, il lui doit l'humanité, et l'humanité consiste en devoirs réciproques. Pour penser le contraire, il faut penser que le genre humain est né fortuitement, sans qu'aucun être intelligent et sage ait présidé à sa naissance. C'est l'Athéisme pur. Mais... l'homme a un créateur. Or Dieu en créant l'homme n'a pas pu, sans se contredire, lui donner le besoin de vivre en société sans lui imposer les obligations de la vie sociale. C'est donc l'intention et la volonté du créateur qui est le principe des lois de la société, le besoin en est le signe, mais il n'en est pas le fondement.

« 2° S'il n'y a pas une loi antérieure qui oblige l'homme à tenir sa parole, à exécuter ce qu'il a promis, un contrat libre, une convention réciproque ne peut imposer une obligation à ceux qui l'ont formée ; la convention ne durera qu'autant que la même volonté subsistera, l'homme demeurera le maître de maintenir la convention ou de la rompre quand il le voudra ; la même cause qui a formé le lien ou l'engagement sera toujours en droit de l'anéantir ; ainsi le prétendu *pacte social* est une absurdité.

« 3° Les premiers auteurs de la convention n'ont pas pu contracter pour leurs descendans, ceux-ci naissent avec la même liberté naturelle

que leurs pères. S'ils se trouvent blessés ou gênés par la *société* établie sans eux, qui les empêchera de la dissoudre, d'y renoncer et d'en violer les lois? La force sans doute; mais la *force* et le *devoir* ne sont pas la même chose; la loi du plus fort est l'anéantissement de toute société.

« 4° Indépendamment de toute convention, un père est obligé de conserver et d'élever les enfants qu'il a mis au monde, autrement le genre humain serait bientôt détruit; les enfants à leur tour sont obligés de respecter et d'aimer ceux qui leur ont donné la vie et l'éducation.... Ainsi, sans consulter les hommes, Dieu, auteur de leur être, de leurs inclinations, de leurs besoins, a établi entre eux la *société naturelle et domestique*.... origine de la *société civile*. » — *Bergier*, Dict. théologique.

XIII. XIV. XV.

Fatalisme athée.

« Pope, dans son *Essai sur l'homme*, réunit la plus belle poésie au raisonnement le plus sévère, à la métaphysique la plus profonde. M. de Voltaire dans son poëme ne se pique pas d'un raisonnement bien exact, d'une métaphysique bien rigoureuse, mais ses vers sont si beaux, sa poésie est si touchante, que s'il ne satisfait pas toujours l'esprit, il est sûr du moins d'entraîner tous les cœurs.....

« En un mot celui qui a dit : Tout est bien, a tort ; et celui qui dit : Tout n'est pas bien, n'a pas raison. Pour décider cette question, il faudrait connaître la machine ; et qui osera se vanter d'y entendre quelque chose ! » — *Grimm.*, *Corr.*, t. 1, p. 450.

Dans le poëme sur le *désastre de Lisbonne*, « M. de Voltaire a combattu l'axiôme : Tout est bien. J'ai déjà remarqué... que sa philosophie est petite, étroite et fausse.... Quand Leibnitz et mylord Shaftesbury, et leur interprète auprès du peuple, le célèbre Pope, me disent tout est bien, je leur demande : qu'en savez-vous ? *Il n'y a pas apparence qu'ils me répondent jamais* à cette *petite question*. Mais lorsque M. de Voltaire leur nie ce principe, parce que Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il est beaucoup *moins philosophe qu'eux en ce qu'il regarde le malheur et la destruction d'un certain nombre d'individus comme un mal dans l'univers*. Que savez-vous si c'en est un ? lui dirai-je. *Quel est votre orgueil de vous compter pour quelque chose dans l'immensité*, et d'attaquer l'ordre général *sur l'anéantissement de quel-*

ques êtres auxquels vous vous intéressez par un retour involontaire sur vous et sur votre faiblesse, parce que vous êtes de leur espèce, ou parce qu'ayant une vie et le sentiment de votre existence, comme eux, vous vous sentez exposé aux mêmes dangers? — Je ne suis point orgueilleux, dites-vous, je suis sensible : soit; *il vous est donc permis de dire qu'il y a dans ce monde un bonheur et un malheur relatifs à chaque individu;* mais ne *dites point que ce bonheur ou ce malheur soit un bien ou un mal dans l'univers, puisque vous n'en savez rien* et qu'il paraît même absolument indifférent pour chaque espèce d'êtres. Pour peu qu'on réfléchisse, on trouvera ici la source de tous les paralogismes sur la fameuse question de l'origine du mal : et remarquez que Bayle a laissé cette *dispute indécise* après avoir exposé toutes les opinions qui partagent les écoles; *c'est que Bayle sait philosopher.* Il y a du bonheur et du malheur dans le monde, *personne n'en peut douter. Le bien et le mal sont deux mots vides de sens pour le vrai philosophe*... Or cette situation est bien *nécessaire*, mais elle est en même temps *indifférente à l'ordre de l'univers*.... au bien de l'espèce. Voilà pourquoi nous sommes si invinciblement attachés à nous-mêmes que nous ne saurions jamais renoncer sincèrement au soin de notre conservation, lors même que la non-existence serait un plus grand bien pour nous que l'existence. (Voilà qu'il admet ici un *bien*, un *bien plus grand?*). — C'est que si cet attachement de l'animal à la vie connaissait des bornes ou qu'il fût *subordonné à la raison*, l'espèce entière courrait bientôt risque de périr. (Il paraît que dans ce dernier cas, les choses ne seraient pas trop *contraires à la raison*, d'où il suit que l'ordre actuel n'y est pas trop conforme.) — Voilà aussi, ce me semble, la force de nos passions, de l'empire de l'imagination et des illusions. Ce sont elles qui gouvernent le monde... Avec quelle force nous sommes poussés à des choses peu nécessaires à notre bonheur!.. Nous nous remuons sans cesse; rien n'étonne notre courage... rien n'épuise en nous cette soif de la gloire, cette hardiesse de génie... Placés entre deux instants, la raison et la philosophie ne nous disent-

elles pas sans cesse que *le repos et la jouissance paisible de notre existence sont les seuls biens pour des êtres qui doivent disparaître le lendemain* et qui ne jouiront ni de leurs travaux, ni de la gloire qui en doit résulter : Voilà la voie de la sagesse. Tous nos désirs, toutes nos actions sont autant d'extravagances dans ses principes. Nous ambitionnons le titre de sage; mais nous obéissons malgré nous-mêmes à la NATURE, *qui dirige cette effervescence de génie au but général de ses vues,* qui opère dans cette fermentation continuelle des individus *le bien-être constant de l'espèce* (?) et qui prépare par les travaux de la génération présente les *avantages* (?) de la génération future....

«... Nous avons beau philosopher et appeler la sagesse à notre secours, il faut subir notre sort. Notre *faible* raison pourrait-elle résister aux *immuables lois de notre destinée?* Il faut nous détacher de notre bonheur, ou ne le voir possible qu'autant que nous *obéissons à la nature,* que nous *remplissons ses vues. Notre bonheur lui est indifférent,* mais elle fait tout pour le bien de notre espèce; tâchons d'y trouver celui qui nous *est personnel* et nous aurons rempli *notre vocation.* »

Il ne trouve pas M. de Voltaire heureux quand il combat le *grand Leibnitz* et *l'illustre Pope.* Il convient (Voltaire) que tous les corps et tous les événements dépendent d'autres corps et d'autres événements; mais il ne croit pas que tous les corps soient nécessaires à l'ordre, à la conservation de l'univers, ni que tous les événements soient essentiels à la série des événements. Cependant, sans cette *nécessité absolue,* on ne conçoit point comment l'univers pourrait subsister un moment. Tout ce qui ne tient pas à la chaîne des corps et des événements *ne peut exister :* et la preuve qu'un corps ou un événement *y tient, c'est qu'il existe.* Est-ce à nous à prononcer sur l'importance des êtres et à décider que ceux dont nous ignorons le but n'en ont point?

« La nature, dit M. de Voltaire, n'est asservie à aucune quantité précise etc., « mais cet atôme n'est pas moins nécessaire à la terre, puisque sans lui, l'ordre et l'enchaînement des choses ne seraient pas les mêmes : il en est de même des événements. « Il y en a, dit M. de Voltaire,

qui ont des effets, et d'autres qui n'en ont point. » Premièrement qu'en savons-nous? Parce que nous ne connaissons point de certains effets, est-ce une raison pour dire qu'ils n'existent point? En second lieu, quand cela serait, ce défaut d'effets est lui-même *un nouvel événement* dans l'univers, *qui en produit d'autres* dans cette fermentation générale et dans le mouvement perpétuel des causes. *Tout ce qui est, doit être, par cela même que cela est.* Voilà *la seule bonne philosophie.* Aussi longtemps que nous ne connaîtrons pas cet univers comme on dit dans l'école, *à priori*, tout est *nécessité.La liberté* est un mot *vide de sens*, comme vous allez voir dans la lettre de M. Diderot. L'*arbitraire* produirait le *chaos* et le *chaos* est aussi un *mot vide de sens*; car rien ne peut *exister sans une certaine loi constante* quelle qu'elle soit; *cette loi* ne finit pas sitôt, que ce qui *existait par elle périt avec elle* et disparaît de la chaîne des êtres. » (T. 1. p. 1 à 7.)

Voltaire (notes du poëme *sur le désastre de Lisbonne*) disait « Que César ait craché à droite ou à gauche, que l'héritière de Bourgogne ait arrangé sa coiffure d'une manière ou d'une autre, cela n'a certainement rien changé au système général. » — Il y a donc des événements qui ont des effets, et d'autres qui n'en ont pas. Il en est de leur chaîne comme d'un arbre généalogique; on y voit des branches qui s'éteignent à la première génération et d'autres qui continuent la race. Plusieurs événements restent sans filiation... Tel est donc l'ordre général du monde que les chaînons de la chaîne ne seraient point dérangés par un peu plus ou un peu moins de matière, par un plus ou moins d'irrégularité.

La chaîne n'est pas dans un plein absolu; il est démontré que les corps célestes font leurs révolutions dans l'espace non résistant. Tout l'espace n'est pas rempli. Il n'y a donc pas une suite de corps, depuis un atôme jusqu'à la plus reculée des étoiles; il peut donc y avoir des intervalles immenses entre les êtres sensibles comme entre les insensibles. On ne peut donc assurer que l'homme soit nécessairement placé dans un des chaînons attachés l'un à l'autre par une suite non-inter-

rompue. *Tout est enchaîné* ne veut dire autre chose sinon que tout est arrangé. Dieu est la cause et le maître de cet arrangement. Le Jupiter d'Homère était l'esclave des destins; mais dans une philosophie plus épurée Dieu est le maître des destins. (Voy. *Clarke, Traité de l'existence de Dieu.*)

Il disait encore dans la préface du poëme :

« L'axiôme *tout est bien* paraît un peu étrange à ceux qui sont les témoins de ces désastres. Tout est arrangé, tout est ordonné, sans doute, par la Providence ; mais il n'est que trop sensible que tout, depuis longtemps, n'est pas arrangé pour notre bien-être présent.

« Il avoue donc (l'auteur) avec toute la terre qu'il y a du mal sur la terre, ainsi que du bien ; il avoue qu'aucun philosophe n'a pu jamais expliquer l'origine du mal moral et du mal physique ; il avoue que Bayle le plus grand dialecticien qui ait jamais écrit, n'a fait qu'apprendre à douter, et qu'il se combat lui-même ; il avoue qu'il y a autant de faiblesse dans les lumières de l'homme que de misères dans sa vie. Il expose tous les systèmes en peu de mots. Il dit que la révélation seule peut dénouer ce grand nœud que tous les philosophes ont embrouillé ; il dit que l'espérance d'un développement de notre être, dans un nouvel ordre de choses, peut seule consoler des malheurs présents et que la bonté de la Providence est le seul asile auquel l'homme puisse recourir dans les ténèbres de sa raison et dans les calamités de sa nature faible et mortelle. »

Après avoir cherché à établir contre Voltaire qu'il n'y a dans le monde ni bien ni mal, Grimm trouve contre l'optimisme de Charles Bonnet, qu'il y a du mal et même de l'injustice.

« Ce grand ouvrage de M. Charles Bonnet (*la Contemplation de la nature*) est précédé d'une introduction qui traite de la cause première de la création, de la bonté de l'univers... etc. *De la bonté de l'Univers !* Quel philosophe y a jamais rien compris ? « Le pignon d'une machine se plaindra-t-il, dit M. Bonnet, de n'en être pas la maîtresse-roue ? » Mais moi, je plaindrais beaucoup un pignon qui jouerait le

rôle de pigeon malgré lui : *cela est fort ennuyeux et dans le fond très-injuste*. Nos optimistes, avec leur *tout est au mieux, ne sont pas dans le fait moins ridicules que les partisans des causes finales*. Ceux-ci sont du moins consolants, et j'aime surtout ce capucin, qui en prêchant sur la nécessité de la pénitence, disait : «Mes frères, admirez et bénissez la divine Providence, qui a placé la mort à la fin de la vie, afin que nous eussions le temps de nous y préparer. » La plupart de nos métaphysiciens raisonnent dans ce goût là. » (Corresp. t. IV. p. 175.)

XXI

Prédiction tirée d'un vieux MS. — (1761. Critique de la *Nouvelle Héloïse*, par Bordes, de Lyon.)

« En ce temps là il paroîtra en France un homme extraordinaire, « venu des bords d'un lac, et il criera au peuple, je suis possédé du « démon de l'enthousiasme, j'ai reçu du ciel le don de l'inconséquence; « je suis philosophe et professeur du paradoxe. — « Et la multitude « courra sur ses pas, et plusieurs croiront en lui. — « Et il leur dira: « Vous êtes tous des scélérats et des fripons, vos femmes sont toutes « des femmes perdues, et je viens vivre parmi vous, et il abusera de « la douceur naturelle de ce peuple pour lui dire des injures absurdes. « —Et il ajoutera: tous les hommes sont vertueux dans le pays où je suis « né, et je n'habiterai jamais le pays où je suis né. — Et il soutiendra « que les sciences et les arts corrompent nécessairement les mœurs et il « écrira sur toutes sortes de sciences et d'arts. — Et il soutiendra que « le théâtre est une source de prostitution et de corruption ; et il fera « des opéras et des comédies. — « Et il écrira qu'il n'y a de vertu « que chez les sauvages, quoiqu'il n'ait jamais été parmi eux et qu'il « soit bien digne d'y être. — « Et il conseillera aux hommes d'aller « tous nus et il portera des habits galonnés quand on lui en don- « nera. — « Et il dira que tous les grands sont des valets méprisables, « et il fréquentera les grands sitôt qu'ils auront la curiosité de le voir « comme un animal venu des pays lointains. — « Et il dira (aussi) qu'il « est impossible d'avoir des mœurs et de lire des romans, et il fera « un roman, et dans son roman, on verra le vice en action et la vertu

« en paroles et ses personnages seront forcenés d'amour et de philoso-
« phie. — « Et il voudra faire entendre à tout l'univers qu'il a été « un homme à bonnes fortunes, et qu'il sait écrire des lettres d'amour, « et qu'il en a reçu; et cependant on connoîtra évidemment qu'il a com- « posé lui-même les lettres qu'il a reçues — « Et dans son roman on « apprendra l'art de suborner philosophiquement une jeune fille. — « Et l'écolière perdra toute honte et toute pudeur, et elle fera avec « son maître des sottises et des maximes. — « Et elle lui donnera la « première un.... et elle deviendra grosse de métaphysique ; et ses « billets doux seront des homélies philosophiques. — Et le philosophe « lui apprendra que les parents n'ont aucune autorité sur leurs filles.— « Et il refusera de recevoir des honoraires de la main du père par la « délicatesse naturelle à tout homme qui craint la peine afflictive, et il « recevra de l'argent de la main de la fille, mais en cachette, et il prou- « vera que c'est très-bien fait. — « Et il s'enivrera avec un seigneur « anglais qui l'insultera, et il proposera au seigneur anglais de se « battre avec lui, et sa maîtresse qui aura perdu l'honneur de son sexe, « décidera de celui des hommes ; et elle apprendra au maître qui lui a « tout appris qu'il ne doit point se battre. —Et il recevra une pension « du mylord et il ira à Paris; et il n'y fréquentera point les gens sensés et « honnêtes, et il n'y verra que des... et des petits maîtres et il croira « avoir vu Paris. — « Et les petits maîtres le mèneront chez des filles « de mauvaise vie et il s'y enivrera comme un sot... et il écrira son « aventure à sa maîtresse, et elle le renvoiera.— « Et il recevra le por- « trait de sa maîtresse et son imagination s'allumera à la vue de ce por- « trait, et sa maîtresse lui fera des leçons obscènes de chasteté soli- « taire. — « Et cette fille si amoureuse épousera le premier homme qui « viendra du bout du monde, et cette fille si habile n'imaginera aucun « expédient pour empêcher ce mariage et elle passera hardiment des « bras d'un amant dans ceux d'un époux.— «Et le mari saura avant de « l'épouser qu'elle est amoureuse et aimée à la fureur d'un autre « homme, et il fera volontairement leur malheur, et il sera pourtant un

« honnête homme, et cet honnête homme sera pourtant un athée. — « Et aussitôt après le mariage la femme se trouvera très-heureuse et elle « écrira à son amant que si elle étoit encore libre elle épouseroit son « mari plutôt que lui. — « Et le philosophe voudra se tuer — « Et il « fera une longue dissertation pour prouver qu'on doit toujours se tuer « lorsqu'on a perdu sa maîtresse ; et son ami lui prouvera que la chose « n'en vaut pas la peine, et le philosophe ne se tuera pas. — « Et il ira « faire le tour du monde pour donner aux enfants de sa maîtresse le « temps de croître, et pour revenir ensuite être leur précepteur et leur « apprendre la vertu comme à leur mère. — « Et il n'aura rien vu « dans le tour du monde. — « Et il reviendra en Europe. — « Et ce- « pendant le mari de sa maîtresse qui sait toute leur intrigue fera venir « le bel ami dans sa maison. — « Et la femme vertueuse sautera à son « cou à son arrivée, et le mari sera charmé, et ils s'embrasseront chaque « jour tous les trois, et le mari leur fera de jolies plaisanteries sur leur « aventure, et il les croira devenus raisonnables et ils s'aimeront tou- « jours avec transport et ils se serreront la main et ils pleureront. — « Et le bel ami étant dans un bâteau seul avec sa maîtresse voudra la « jeter dans l'eau, et se précipiter avec elle. — « Et ils appelleront « tout cela de la philosophie et de la vertu. — « Et à force de parler « de philosophie et de vertu, on ne comprendra plus ce que c'est que « vertu et philosophie. — « Et la vertu selon leurs maximes ne con- « sistera plus dans la crainte et la fuite du danger, elle consistera dans « le plaisir de s'y exposer sans cesse et la philosophie ne sera plus que « l'art de rendre le vice intéressant. — « Et la maîtresse du philosophe « aura quelques arbres et un ruisseau dans son jardin et appellera cela « son *Elysée* et personne ne pourra comprendre ce que c'est que cet *Elysée*. « — Et elle donnera tous les jours à manger à des moineaux, dans son « jardin, et elle veillera sur ses domestiques mâles et femelles afin « qu'ils ne fassent pas les mêmes sottises.— « Et elle soupera au milieu « de ses vendangeurs, et même elle en sera respectée, et elle teillera « du chanvre avec eux, ayant son amant à ses côtés. — Et le philoso-

« phe voudra teiller du chanvre le lendemain, le surlendemain et toute « sa vie. — « Et les vendangeurs chanteront des chansons ; et le phi« losophe sera enchanté de leur mélodie encore que ce ne soit pas de « la musique italienne. — « Et elle élèvera ses enfants avec grand soin, « prenant garde qu'ils ne parlent jamais en compagnie, et que per« sonne ne leur apprenne qu'il y a un Dieu. — « Et elle sera gour« mande ; mais elle ne mangera des pois et des fèves que rarement « et dans le salon d'Apollon, le tout par mortification philosophique. « — « Et elle sera pédante dans tout ce qu'elle fera et dira ; et toutes « les femmes seront méprisables auprès d'elle. — « Et le bel ami ira « pêcher dans le lac avec sa maîtresse, et il prendra des poissons et il « les rejettera dans l'eau, sans s'embarraser si les gens ont de quoi dî« ner... — « Et il aimera le vin, et il en boira, et quand il en aura bu « avec excès, il regardera la g... des valaisanes avec concupiscence ; « et il prendra querelle avec son meilleur ami ; et il dira des ordures « grossières à sa céleste et sainte maîtresse. — « Et il aimera « toujours le vin et il en boira toujours, et il soutiendra qu'il n'y a « que les ivrognes qui soient honnêtes gens et que les gens sobres « sont des fourbes. — « Et lorsque sa maîtresse lui aura promis « un rendez-vous, et qu'au lieu de ce rendez-vous elle lui proposera « de faire une action d'humanité et de charité, il dira qu'il déteste « la vertu et il entrera en fureur. — « Et il deviendra amoureux de « l'amie de sa maîtresse, étant à côté de sa maîtresse. — « Et l'amie « de sa maîtresse deviendra amoureuse de lui. — « Et il lui appli« quera un baiser ardent sur la main et cependant il aimera toujours « sa maîtresse, comme un furieux, et il s'écriera toujours, ô sainte « vertu ! — « Et sa maîtresse mourra. — « Et avant que de mourir, « elle prêchera encore suivant sa coutume ; et elle parlera toujours, « jusqu'à ce que les forces lui manquent ; et elle se parera comme une « coquette, et elle mourra comme une sainte. — Et elle écrira cepen« dant à son bel ami qu'elle finit comme elle a commencé, c'est-à-dire « quelle l'aime avec autant de passion que jamais. — « Et le mari en-

« verra cette lettre à l'amant. — « Et on ne saura jamais ce que l'amant « est devenu. — « Et on ne souciera guère de le savoir. — « Et tout « le livre sera moral, utile et honnête, puisqu'il prouvera que les filles « sont en droit de disposer de leur cœur, de leur main et de leurs fa- « veurs, sans consulter leurs parens et sans aucun égard à l'inégalité « des conditions.— « Et que pourvu qu'elles parlent toujours de vertu, « il est inutile de la pratiquer.— « Et qu'une jeune fille peut d'abord... « avec un homme, et qu'elle doit ensuite en épouser un autre. — « Et « qu'en se livrant au vice, il suffit d'avoir de temps en temps des re- « mords pour être vertueux.— « Et qu'un mari doit recevoir l'amant de « sa femme dans sa maison. — « Et que la femme doit l'embrasser sans « cesse et se prêter de bonne grâce aux plaisanteries du mari et aux « égaremens de l'amant. — « Et elle dira que l'amour est inutile et « déplacé entre deux époux, et elle le prouvera ou croira le prouver.— « Et le livre sera écrit d'un style emphatique pour en imposer aux per- « sonnes simples.— « Et l'auteur entassera les phrases et croira entas- « ser les raisonnemens. — « Et il entassera les exagérations ; et il ne « fera jamais d'exceptions.— « Et il voudra paroître nerveux et il ne sera « qu'outré, et il aura grand soin de conclure du particulier au général. « —Et il ne connoîtra jamais ni la simplicité, ni la justesse, ni le naturel, « et son esprit fera des tours de force, jusque dans les choses les plus « puériles, et le sarcasme lui tiendra toujours lieu de raison. — « Et « tout le talent de l'auteur sera de donner des entorses à la vertu, et le « croc-en-jambes au bon sens, et il contemplera toujours les fantômes « de son imagination, et ses yeux ne verront jamais la nature. — « Et semblable aux empiriques, qui font exprès des blessures pour « montrer l'excellence de leur baume, il empoisonnera les âmes pour « avoir la gloire de les guérir ; et le poison agira violemment sur l'es- « prit et sur le cœur, et l'antidote n'opèrera que sur l'esprit et le poi- « son triomphera. — « Et il se vantera d'avoir ouvert un précipice, « et il se croira exempt de tout reproche, en disant, tant pis pour les « jeunes filles, je les ai averties dans une préface, et les jeunes filles ne

« lisent jamais les préfaces. — « Et après que dans son roman, il aura « dégradé tour à tour les mœurs par la philosophie et la philosophie par « les mœurs, il dira qu'il faut des romans à un peuple corrompu.— «Et il « dira sans doute aussi qu'il faut des fripons chez un peuple corrompu.— « Et on le laissera tirer la conséquence. — « Et il dira encore, pour « se justifier d'avoir fait un livre où respire le vice, qu'il vit dans un « siècle où il n'est pas possible d'être bon. — « Et pour s'excuser, il « calomniera l'univers entier. — « Et il menacera de son mépris tous « ceux qui n'estimeront pas son livre. — « Et les gens vertueux con- « sidéreront sa folie d'un œil de pitié. — « Et on ne l'appelera plus le « philosophe, et il sera nommé le plus éloquent des sophistes. — « Et « on admirera comment avec une âme pure et honnête, il a pu faire un « livre qui ne l'est pas — « Et ceux qui croyoient en lui n'y croi- « ront plus. »

Conversation de *Diderot* et de *Grimm* au sujet de la condamnation d'*Emile*.

« On parloit de l'animosité du Parlement, plusieurs membres de ce corps avaient dit tout haut qu'il fallait arrêter le livre et l'auteur. »

« Nul de nous ne connaît son sort, dit le sage (*Diderot*), aucun ne « peut se flatter d'échapper toute sa vie aux dangers dont le fanatisme « et la superstition environnent tous ceux qui ne plient pas sous leur « joug redoutable : Socrate a bu la cigüe ; Rousseau aurait pu être « flétri et conduit aux galères... Socrate au moment de sa mort était « regardé à Athènes comme on nous regarde à Paris.... Mes amis, « puissions-nous en tout ressembler à Socrate, comme sa réputation « ressemblait à la nôtre au moment de son supplice. La postérité a « vengé Socrate opprimé ; elle aurait enlevé la marque d'infâmie des « épaules du citoyen de Genève et l'aurait pour jamais imprimée au « front de ses juges.

« On parla longtemps sur cette matière. Un docteur qui était là et « qui *aimait à raisonner*, après avoir longtemps disserté sur les dan- « gers de la liberté de penser et d'écrire, se rabattit sur la distinction « aussi commune que fausse des vérités utiles et des vérités nuisibles, « et finit par demander au *sage* s'il ne rachèterait pas volontiers, au « prix de sa vie, le maintien de certaines vérités utiles au genre hu- « main.

« Je crains bien, répondit le sage, que les hommes *ne soient jamais* « assez sensés pour se convaincre que *les opinions sur l'existence de* « *Dieu, sur la nature de l'âme, sur la liberté de l'homme et sur la néces-* « *sité, sont absolument indifférentes pour les choses de cette vie et* « *pour l'ordre et la tranquillité des gouvernemens*..... On peut tout « établir et tout détruire par quelque raisonnement, mais rien ne « prouve comme les faits. Montrez-moi un peuple parmi lequel l'idée « de Dieu et l'immortalité de l'âme, celle d'un jugement avenir et *d'au-* « *tres chimères* qu'on croit aussi essentielles à la soumission des peu- « ples, aient aboli les roues et les potences..... Quant à *la Vérité* (1) « notre sort est de l'aimer et d'être toujours en proie à l'erreur, comme « nous sommes obligés de tendre *à la perfection* (2) malgré les « *défauts qui nous entourent* (3) et dont nous ne serons jamais déli- « vrés. A en juger par l'usage que les hommes font de la vérité, je ne « sais s'il y en a *aucune qui vaille une goutte de mon sang*; proposez- « moi plûtôt, docteur, de racheter *au prix de ma vie l'abolition de quel-* « *que erreur, de quelque préjugé* parmi les hommes. *Je la sacrifierais* « *peut-être, si je pouvais, par exemple, anéantir pour jamais la no-* « *tion de Dieu de l'imagination et de la mémoire des hommes : je se-* « *rais persuadé alors d'avoir rendu au genre humain un des plus* « *grands services qu'il pût recevoir.* »

(1) Supprimez Dieu, l'âme, le jugement avenir, qu'est-ce alors que *la Vérité*, *quid est Veritas?*

(2) Qu'est-ce que la *perfection?*

(3) *Entourent* est joli.

« La force de cette réflexion me frappa, » dit *Grimm* et il ajoute. « Il faut convenir que Rousseau est d'une mauvaise foi bien insigne ; « car après avoir dit du christianisme plus de mal qu'aucun philosophe « né s'est jamais permis d'en dire en public, il le relève afin de pou- « voir calomnier la philosophie à son tour. »

Le sage reprit à la fin la parole et dit : « Je n'ai point lu le *Traité* « *de l'Éducation*, mais l'ayant trouvé sur une cheminée, j'en ouvris un « volume au hasard et j'y lus ces paroles. « Si la divinité n'est pas, il « n'y a que le méchant qui raisonne ; le bon n'est qu'un insensé. » Je « jetai le livre et je dis : il ne faut pas réfuter un auteur qui sent ainsi, « il faut le plaindre. »

Sur ce mot de J.-J. Rousseau ; — « Philosophe..... dis-moi nette- « ment ce que tu mets à la place du *Poul-Serrho?* » *Le sage* sourit: « Di- « tes à Rousseau, reprit-il, que je ne fonde la vertu et le bonheur de « l'homme sur aucune *idée absurde et métaphysique*, que *la nature* les « a fondés, sans nous consulter, *dans notre cœur sur la notion éter-* « *nelle et ineffaçable du juste et de l'injuste..... Aucun être ne peut* « *sortir de sa nature, et celle de l'homme veut qu'il aime la vertu et* « *qu'il abhorre le vice, il ne dépend pas de lui d'être autrement.* »

Le sage avait-il donc suivi la voix de *sa nature?* et la *nature* du baron de *Grimm voulait-elle* qu'il aimât la vertu et *abhorrât le vice?* C'est une question à laquelle il sera plus facile de répondre après la lecture de la lettre suivante :

Lettre de Madame *Le Cler* à *Grimm*.

« Chinon, ce 8..... 1769.

« Monsieur,

« Je suis dans le dernier désespoir sur ce (que) j'ai appris de ma fille Manon qui vous a écrit par où elle condescendoit à des propositions de libertinage auquel une honneste famille a lieu d'être bien sensible,

surtout quand vous saurez, Monsieur, que deffunt mon mari et moi lui avons toujours remontré la crainte de Dieu et de conserver son honestelé pour Dieu. Monsieur, si elle ne l'a pas encore fait, je vous demande votre miséricorde pour une jeunesse. Tirez-la du vice au lieu de l'y mettre : je peux attendre cela d'un seigneur comme vous qui a une aussi charmante réputation : car je me suis laissé dire que vous étiez un philosophe de grand esprit et que c'étoit rapport à ça que les Messieurs de Francfort vous avoient fait ministre..... Quand l'on m'a dit qu'elle (Manon) étoit à l'opéra, allez, Monsieur, j'ai bien pleuré, car quoique je n'aie qu'un rouet pour gagner ma vie, j'ay de l'honneur et j'aimerois mieux voir Manon ravaudeuse que dans le chemin de perdition où elle est. Mais j'espère, Monsieur, qu'un homme qui a tant d'esprit aura de la pitié pour une pauvre innocente qui ne savoit guère ce qui se pratique à Paris quand on y entre. Je me dis donc, Monsieur, en vous promettant mes prières pour votre prospérité..... Votre très-humble servante, la veuve

« Le Cler.

« Je demeure au Puy du Banc, quartier S[t] Etienne, à Chinon. »

Ces supplications d'une mère ne furent pas entendues. Cette fille, triste jouet de la capricieuse lubricité de l'aimable Saxon, mourut peu de temps après, heureusement visitée à ses derniers moments par le curé de S[t] Eustache. — (11 février 1860.— *Corresp.*, t. XVI, p. 151 et *suiv.*

Extrait d'une lettre du pasteur *de Montmollin*. — Calvinisme hypocrite de *Rousseau*; son animosité contre l'Eglise catholique.

« J'eus occasion alors d'être en conversation avec lui et de lui parler « plus particulièrement de ses ouvrages, et surtout de son *Emile*, en « lui faisant observer qu'il me paroissoit qu'il y avoit de la contradic-

« tion dans les principes qu'il a posés dans son livre, avec le désir « ardent qu'il me témoignoit de pouvoir participer à la Sainte-Table « avec les fidèles ; sur quoi il me pria de l'entendre. Il me protesta de « nouveau qu'il étoit dans le fond de son âme chrétien réformé ; qu'il « souhaitoit d'en faire tous les actes ; qu'il regardoit comme tout ce « qui pourroit lui arriver de plus consolant que de participer à la Sainte-« Table et qu'il attendoit de ma charité pastorale que je ne lui refu-« serois pas cette douce consolation. A quoi il ajouta cette raison pour « prouver la sincérité de son desir et de sa demande, c'est que c'étoit « évidemment le motif de sa conscience, qui l'engageoit à me faire « cette réquisition puisqu'étant sous la protection du Roi, il pourroit « vivre dans ce pays sans qu'il fût astreint à faire des actes extérieurs « de la religion ; qu'il desiroit de tout son cœur de trouver Jésus pour « son Sauveur, lorsqu'il seroit appelé à paroître devant le Souverain-« Juge. Et quant à son *Emile*, il me protesta encore qu'il n'avoit point « eu en vue la Religion chrétienne réformée, mais qu'il a eu unique-« ment dans son plan ces trois objets principaux.

« *Premièrement de combattre l'Eglise Romaine et surtout ce prin-« cipe qu'elle admet qu'on ne peut être sauvé hors de l'Eglise*, puis-« qu'un payen homme de bien, comme Socrate qui n'ayant jamais ouï « parler de Jésus-Christ ni de l'Evangile pourroit être sauvé, quoique « hors de l'Eglise, et qu'à cette occasion il a exalté la Religion naturelle, « comme étant le fondement de la révélée et qu'il a pu dire des choses « que l'on a appliquées à la Religion chrétienne réformée, mais que ce « n'a jamais été son intention.

« Secondement de s'élever non pas précisément directement, mais « pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'*Esprit*, qui « suivant le principe détestable de son auteur prétend que sentir et « juger sont une seule et même chose, *ce qui est évidemment établir le « matérialisme.*

« Troisièmement de foudroyer plusieurs de nos nouveaux philoso-« phes qui, vains et présomptueux, sapent par les fondemens et la Re-« ligion naturelle et la Religion révélée. » (Pages 19, 20, 21.)

XXII.

Profession de foi philosophique (par *Borde.*)

« .... — Il soutient que les lois ne sont bonnes à rien et il en fait...

« Il nous renvoie dans les déserts, et il n'y a plus de déserts ; il déteste toute société, et il se plaint avec fureur lorsqu'on l'en éloigne ; il prétend que l'homme sauvage est parfait et il fait quatre volumes sur l'éducation, et je n'ai jamais cessé d'être d'accord avec lui, autant qu'il l'est avec lui-même.

« .... Je suis fermement persuadé qu'il a rendu au genre humain un service signalé, lorsqu'il a enseigné l'art de corrompre une jeune fille et de l'entraîner aux plus grands excès par les prestiges d'une fausse philosophie, lorsqu'il a présenté une femme aussi tranquille qu'avilie, comme un modèle unique de vertus, et un mari méchant et infâme sans motif, comme un exemple rare d'honnêteté ; lorsqu'enfin mêlant avec tant d'adresse la vertu et le vice que l'œil le plus subtil ne peut les discerner, il a appris aux hommes à marcher sans cesse sur le bord des précipices, à caresser le danger et non à le fuir, à mourir paisiblement en nourrissant jusqu'au dernier soupir une passion adultère et à faire de la philosophie l'opium des remords et le calmant de la conscience.

« .... Sa morale sublime me plut encore davantage lorsqu'elle me fit voir un homme vertueux et passionné pour deux femmes ensemble et en présence l'une de l'autre ; je conçus alors le projet d'être philosophe, c'est-à-dire d'aimer toujours la femme d'autrui, de me le reprocher sans cesse et de ne m'en corriger jamais et d'en aimer aussi deux à la fois

lorsque j'y trouveroi du plaisir, sous la condition pourtant d'en être toujours bien fâché...

« Tout à coup celui qui m'avoit autrefois ordonné de fuir toute espèce de société, vint me recommander d'y vivre comme n'y vivant.... (et de m'en tenir au mariage.)

« J'allai donc travailler chez un menuisier et dans mes heures de loisir je fréquentai une jeune fille avec qui ses parents me permettaient des privautés assez amusantes. Quand je me crus bien aimé, je la quittai exprès pour faire un long voyage; je revins, je me mariai... j'eus un enfant.

« Cet enfant étoit fort et robuste et je m'en félicitai, parce que c'est la force du corps qui fait le vrai sage;... d'abord je le fis rouler pendant longtemps dans un pré; ensuite pour l'exercer à la raison, je le soumettois par la force: je prenois plaisir à feindre de l'ignorance et à me faire mépriser de lui, afin de lui inspirer plus de respect et de confiance; enfin toute son instruction n'étoit qu'un tissu de petites supercheries de ma part, qui ne pouvoient que le disposer merveilleusement à l'amour de la vérité.

« J'avais grand soin d'exercer le corps de mon fils aux souffrances pour le rendre plus capable d'y résister dans tous les temps de sa vie et j'évitois attentivement de fortifier son cœur et son esprit par de pareils exercices: je préparois son âme par le repos comme son corps par la fatigue; peut-être n'étois-je pas conséquent, mais l'obéissance me tenoit lieu de raisonnement, et je conduisois ce cher enfant sur les toits des maisons pour y faire des assemblages de charpente, mais je me gardois bien de lui faire assembler des pensées.

« Une seule chose m'inquiétoit: c'est que mon maître n'avoit prescrit aux enfants aucune espèce de devoirs vis-à-vis de leurs parents; je n'osai donc lui donner aucune instruction sur ce sujet d'ailleurs si peu important; je me bornai simplement à lui inspirer une vive tendresse pour sa nourrice, et d'en faire sa compagne le reste de sa vie, à la manière des princesses grecques.

« Pour ne point perdre de temps, je le conduisois à trouver de lui-

même en un mois ce que j'aurois pu lui faire comprendre en quelques minutes. Il étoit déjà mécanicien, astronome, physicien... et il n'avoit encore nulle idée d'un être suprême. Il eût été trop difficile de lui dire : Qui est-ce qui a fait tout ce que vous voyez ? Cet être s'appelle Dieu ; il vous a donné l'existence à vous-même ; vous lui devez donc de la reconnoissance. Il comprenoit très-bien cent problèmes de géométrie ; il n'aurait pu former cette simple réflexion. C'est ce que mon maître a prouvé invinciblement à sa manière.

« J'attendis de même avec prudence l'âge où les passions se développent avec la plus grande force pour dire à mon élève : mon fils, il faut apprendre à vous vaincre. Jusque-là je lui avois permis de satisfaire toutes les passions de l'enfance pour le disposer à combattre celles de la jeunesse.

« Enfin je lui enseignai la religion, c'est-à-dire à mépriser souverainement celle de son pays, que je reconnaissois pourtant pour la meilleure de toutes : je lui appris que l'Evangile est un livre divin et absurde ; que la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu et que les dogmes ne sont qu'imposture.

« Je terminai son éducation par quelques instructions particulières ; je lui dis : mon fils, l'iniquité des chefs et des magistrats vous dépouillera peut-être demain de toute votre fortune ; c'est une chose qui arrive tous les jours, que je vois sans cesse, et que je vois tout seul : il faut donc que vous appreniez un métier mécanique pour assurer votre subsistance. Je lui dis encore : vous avez atteint l'âge de raison, vous êtes soustrait par la nature à la puissance paternelle ; vous pouvez à présent mépriser son autorité, parce que *vous êtes sans contredit plus assuré que vous vous aimez vous-même, que vous n'êtes certain que votre père vous chérit.*

«... Si quelqu'un vous insulte, je vous invite à l'assassiner ; le conseil est dur, mais il est conforme à la belle nature. Je suis bien aise aussi de vous prévenir que vous pouvez épouser la fille du bourreau, au cas qu'elle vous convienne ; mais dans mes principes, il ne faut pas faire un choix légitime : débutez vis-à-vis de cette charmante personne par de

longues assiduités et prenez garde que quelque fils de roi ne vienne vous l'enlever.

« Il est très-certain et je suis forcé d'en convenir que tous les hommes qui pratiquent sincèrement la Religion chrétienne sont vertueux : cependant gardez-vous de croire et de pratiquer cette religion : c'est un point essentiel de votre éducation... Il n'est rien de tel pour multiplier la vertu, que d'en diminuer les motifs. Ayez pour unique frein votre propre conscience, quoiqu'il soit bien prouvé que les scélérats ont aussi une conscience, lors même qu'ils sont le plus scélérats. Si votre âme est libre et tranquille, votre conscience parlera bien haut et vous l'entendrez ; si les passions vous agitent avec violence, sa voix sera foible, étouffée, anéantie, vous ne l'entendrez plus, ce sera la faute de votre conscience : vous obéirez à vos passions et vous n'aurez rien à vous reprocher...

« ... Et moi (R.) je professe hautement que bien loin d'avoir de bonnes loix, *nous n'avons pas même une définition du mot de loix*...

« Je déclare que la liberté indéfinie est un bien inaliénable de l'homme, quoique l'homme l'aliène sans cesse, partout et volontairement. Je soutiens que le premier qui a dit : Je promets, je m'engage, ainsi que tous ceux qui répètent ces termes horribles, sont autant de violateurs de la nature humaine. Je soutiens que le lâche qui ose dire : Je ferai telle action, ou je m'en abstiendrai, parce que je le dois, blasphème bassement contre la dignité de son être : car s'il y a un seul devoir naturel, la liberté indéfinie n'existe plus ; s'il y a un devoir contracté, la liberté est aliénable : j'anéantis ainsi d'un seul coup toute société, tout gouvernement, toute loi révélée ou naturelle : car la loi naturelle a aussi ses devoirs, et la loi civile n'est que son interprète, et je m'écrie : *liberté, liberté* ; et si quelqu'un vient me dépouiller de mes biens ou m'arracher la vie : *il s'écriera aussi : liberté, liberté*...

« Mais si la liberté absolue est essentielle à tout homme, elle l'est plus encore au philosophe, il convient que celui-ci puisse tout dire et tout écrire ; que personne n'ait le droit de lui répondre... Il imitera les foudres

de la Religion même qu'il veut anéantir, et tiendra les hommes prosternés devant la terreur de ses jugemens...

« O siècle de lumières ! O jours brillans de la philosophie ! Un nouveau jour m'éclaire, une sainte inspiration m'élève au-dessus de moi-même, et je m'écrie avec mon maître : Nous avons des passions et des vices, nous n'avons donc que des vices et des passions ; la liberté de faire le mal est diminuée par les loix, nous n'avons donc point de liberté ; notrè constitution politique entraîne des abus, dès lors tout est abus ; notre éducation a des défauts, elle est donc toute corrompue ; les philosophes se sont trompés souvent, ils se sont donc trompés toujours ; nous avons des arts frivoles et pernicieux, ils le sont donc tous ; il reste à l'homme sauvage quelques consolations et quelques dédommagemens, il est donc l'être le plus sage et le plus heureux ; l'homme livré aux exercices du corps en devient plus fort et plus robuste, l'homme qui médite est donc un animal dépravé : oui, je le répète à la face de l'univers, je tiens pour incontestables toutes les conséquences adoptées par mon maître et j'en jure par son éloquence... »

XXXVII.

On lit dans les *Réflexions* du célèbre Edm. *Burke* :

« Vous aviez les éléments d'une constitution aussi bonne qu'on pouvait la désirer... Vous possédiez dans vos vieux Etats cette variété de parties, correspondantes aux différentes classes dont votre ensemble était heureusement composé... Vous aviez tous ces avantages... *mais vous avez préféré d'agir comme si vous n'aviez jamais été civilisés, et comme si vous aviez tout à refaire à neuf. Vous avez mal commencé, parce que vous avez dès le début méprisé tout ce qui vous appartenait.*

Il ajoute :

« En respectant vos ancêtres, vous auriez appris à vous respecter. Vous n'auriez pas préféré de *regarder le peuple de France comme n'étant né que d'hier, comme une nation de misérables qui auroient été plongés dans la servitude, jusqu'à l'an Ier de la Liberté!*

Il dit plus loin :

« C'est une chose étonnante de voir avec quelle promptitude, la France, aussitôt qu'elle a eu un moment pour respirer, s'est relevée des guerres civiles les plus cruelles et les plus longues qui aient été jamais connues dans aucune nation. Pourquoi? parce que dans tous

leurs *massacres*, ils n'avaient *pas compris celui de l'esprit de leur pays.* »

(*Réflexions sur la Révolution de France,* Paris et Londres, 1789. Edit. in 8°, p. 68, ..95.

Le vertige s'était alors emparé des âmes les plus élevées et des plus sages esprits.

Ecoutons M. De Sèze lui-même dans un de ses plaidoyers :

« Rien, dit-il, n'existe presque plus aujourd'hui de ce qui existait il y a quelques mois. Ce qui n'existait pas *a été créé*... Tous les principes, tous les pouvoirs, toutes les lois, toutes les idées ont changé de nature ou de caractère... *Nous ne formons pas seulement un royaume,* nous formons *une nation ; nous sommes remontés au rang des peuples : l'homme a reconquis sa dignité originelle ; tous ses droits lui ont été rendus; toutes ses facultés ont été mises à son usage*... La liberté publique a été fondée et *la liberté individuelle*... *Nulle* puissance humaine *ne peut plus attenter à la personne d'aucun citoyen*.. *La loi seule* s'étend sur la France. (1).»

La loi ! précieuse garantie ! Le tribunal révolutionnaire se dresse en vertu d'une loi. Que pensera M. de Sèze de ses illusions de 91, la veille du 21 janvier 1793 ?

---

(1) Cité par *Mercier* (*Rousseau considéré comme l'un des auteurs de la Révolution.* t. 2, p 111).

Mercier dit, à propos du *Contrat Social* :

« C'était autrefois le moins lu de tous les ouvrages de *Rousseau*. Aujourd'hui (1791), tous les citoyens le méditent et l'apprennent par cœur... Le *Contrat Social* bien lu ne permettra jamais que la tyrannie ressuscite, ni que ses ossemens soient rapprochés ! » (*J. J. Rousseau considéré comme l'un des auteurs de la Révolution*. Paris 1781, in 8°, t. 2, p. 105.)

Le *Contrat Social* sera-t-il *bien* ou *mal lu*, quand les Jacobins tiendront le citoyen *Mercier* sous les verroux de *la Force?* Le captif ne trouvera-t-il pas bien dure l'étreinte de ces *ossements de la tyrannie* rapprochés contre son attente ?

29, 30 mai 1790.

Constitution Civile du Clergé.

« Du jour où il avait été décrété que le *culte* serait *salarié* par *l'Etat*, il avait été arrêté en quelque sorte que les membres du clergé seraient traités comme *fonctionnaires publics*, limités dans leur nombre, soumis enfin à une organisation régulière en rapport avec les fonctions mêmes qu'ils devaient exercer. Le comité ecclésiastique s'empressa de coordonner ses idées sur le nouveau système disciplinaire, et avec d'autant plus de zèle qu'on croyait voir dans l'établissement d'une constitution définitive le moyen de *rassurer le clergé sur son sort et la nation sur l'avenir de la religion* (1). *Il y avait en effet dans*

(1) Voilà une condamnation formelle des usurpations de pouvoir dont l'assemblée constituante s'est rendue coupable. Comment a-t-elle osé se porter à des mesures qui allaient jusqu'à alarmer la nation (et la nation souveraine !) sur l'avenir de la Religion ? Avait-elle mission de jeter ce trouble dans les conscien-

une partie de la population un mouvement religieux considérable.. Les meilleures consciences étaient alarmées...Dans quelques provinces, des mouvemens redoutables n'eurent d'autres causes que cette alarme religieuse. Dans presque toutes les paroisses, on avait ouvert des neuvaines et on avait mêlé aux jeûnes et aux prières de la semaine-sainte, des jeûnes et des prières pour le salut du catholicisme.

« Enfin la déclaration de la minorité de l'Assemblée contre la vente des biens du clergé qu'elle appelait le Patrimoine de l'Eglise et contre la motion de Dom Gerle venait de paraître. Elle avait en peu de momens atteint plusieurs éditions. C'était une protestation contre le refus de l'Assemblée de voter que la Religion catholique, apostolique et romaine était la Religion de l'Etat, qu'elle seule avoit le droit de jouir de la solennité du culte public. On remarquait, au reste, que cette opinion signée de deux cent quatre-vingt-dix-sept membres, était restée cependant celle d'une minorité, même quand on eût délibéré par ordre. On faisait ce calcul :

Clergé	144	ont signé	—	156	n'ont pas signé
Noblesse	104	»	—	196	»
Communes	49	»	—	551	»
	297			903	

« On se hâta de rédiger un plan d'organisation du clergé, et l'on peut voir l'esprit de ce plan dans le discours de Treilhard. Cet orateur prétend que les *changemens* proposés *sont utiles* et que l'assemblée *a le droit* de les ordonner.

« Il faut *supprimer* les *bénéfices* sans fonctions ; — *supprimer* les *collégiales*, — *supprimer* les chapitres des cathédrales.

« Il faut pourvoir aux offices ecclésiastiques par la voie de l'élec-

ces, si ce n'est qu'elle tenait cette mission de doctrines impies dont elle était fanatisée ? — Elle obéissait aux inspirations du citoyen de Genève, et mettait en pratique les maximes de cet homme *sur la Religion civile*.

tion. *N'est-il pas évident* que cette voie assurera à l'Eglise le pasteur qui conviendra le plus à d'aussi importantes fonctions?... Autrefois le peuple élisait les pasteurs. Il cite l'élection de S. Mathias. Tant que cette discipline si sainte s'est maintenue, l'Eglise n'a eu que de sages pasteurs; quand elle a été détruite, on a vu de grands emplois confiés à des mains inhabiles...

« Il est temps, ajoute-t-il, d'examiner, *si vous avez le droit d'ordonner ces changemens.* » Et il fait le syllogisme suivant :

« Tout ce qui est de discipline et de police appartient à l'autorité temporelle.

« Les changemens proposés ne touchent ni à la foi ni aux dogmes; ils peuvent *donc* appartenir à la puissance temporelle. »

Enfin la vraie raison, *l'ultima ratio,* C'EST LA PUISSANCE ABSOLUE DE L'ÉTAT.

«Que les ministres de l'Eglise soient entendus dans cette discussion, je le demande. Il faut profiter de leurs lumières et de leur expérience; *mais quand le souverain croit une réforme nécessaire, rien ne peut s'y opposer*, (pas même le droit ni la justice : c'est la théorie du *Contrat Social*). « Un Etat peut admettre ou ne pas admettre une religion; il peut à plus forte raison déclarer qu'il veut que tel ou tel établissement existe dans tel ou tel lieu, de telle ou telle manière. *Le droit réel du Souverain est entièrement étranger à la foi et au dogme.*»

Il termine par ces paroles hypocrites : « Vos décrets ne porteront point atteinte à cette religion sainte. Ils la ramèneront à sa pureté primitive, et vous serez vraiment les chrétiens de l'Evangile. »

M. le curé Le Clerc. « Si votre comité s'étoit contenté de vous proposer la réforme des abus qui se sont introduits dans l'administration ecclésiastique, s'il vous avoit demandé de protéger les règles de l'Eglise, nous aurions tous applaudi à son travail; mais il n'a présenté que suppression et destruction. Déjà les maisons religieuses n'existent plus; il ne reste point d'asile à la piété fervente. Les évêchés, les archevêchés, les collégiales et les cathédrales sont menacés de proscription, et

dans un royaume qui fait profession de la religion catholique, on n'a pas encore pensé à abolir les maisons de débauche et de prostitution, ces tombeaux de la fortune et de la vie des citoyens; c'est là que des régénérateurs auraient dû porter toute leur sévérité, mais des vues financières dirigent cette assemblée...

« Les pouvoirs de l'Eglise sont inaliénables et imprescriptibles; leur essence est divine : elle peut donc les exercer dans toute leur indépendance. S. Athanase demande quel est le canon qui autorise à envahir les églises, à s'emparer de l'administration ecclésiastique. Telle était l'hérésie des ariens... L'Eglise a reçu avec le droit d'enseigner, tous les droits du gouvernement ecclésiastique : la législation, pour le bien général; la coaction, pour arrêter les infractions qui seraient faites à la loi; la juridiction pour punir les coupables, et l'institution pour instituer les pasteurs. Jésus-Christ était bien loin de donner aux empereurs le gouvernement de l'Eglise, il a dit qu'ils en seraient les persécuteurs... L'Eglise a une juridiction extérieure qui se manifeste par des actes publics; elle a le droit de faire des canons, d'établir la discipline ecclésiastique : elle doit avoir la force nécessaire pour faire exécuter les canons et maintenir cette discipline... Les pères reconnaissent que les évêques peuvent recevoir les accusations, entendre les témoins et juger. Dans les délits ecclésiastiques, dit Justinien, c'est aux évêques à examiner et à punir. Régir, gouverner les églises, régler la discipline, faire des lois, instituer les prêtres, telle est la juridiction ecclésiastique. Or, une juridiction pareille ne peut venir que de Jésus-Christ, *donc elle est indépendante des institutions sociales.* En envahissant cette juridiction, on irait contre les instructions de l'Eglise et de son fondateur. *Les princes, protecteurs des droits de l'Eglise, au lieu* de les *maintenir*, en seraient les usurpateurs. A Dieu ne plaise, dit Fénélon, que le protecteur gouverne; il attend humblement que sa protection soit demandée; il obéit lui-même.

«... Charlemagne, Louis le Débonnaire, n'ont été, l'un, que *protecteur*

des canons, l'autre n'a pris que le titre de *Moniteur des Lois Ecclésiastiques* et non de *législateur*.

« ... Depuis l'origine de l'Eglise, il n'y a pas eu un Evêché institué par la puissance temporelle : il en est de même de la suppression, *car celui-là seul qui peut créer peut anéantir*. »

. . . .

Opinion de *M. de Robespierre*. « Les prêtres, dans l'ordre social, sont de « véritables magistrats destinés au maintien et au service du culte; » d'où il tire les principes suivants : — « *Premier principe. Toutes les fonctions publiques sont d'institution sociale :* elles ont pour but l'ordre et le bonheur de la société : il s'ensuit qu'il ne peut exister dans la société aucune fonction qui ne soit utile.» (Devant cette maxime disparaissent les bénéfices et les établissemens sans objet, les cathédrales, les collégiales, les archevêchés) ; disparaissent aussi ces dignitaires créés *par un prince étranger, les cardinaux*. — *Second principe*. Les *officiers* ecclésiastiques étant institués pour le bonheur des hommes et pour le bonheur du peuple, il *s'ensuit que le peuple doit les nommer*... Il doit élire les pasteurs et les *évêques* même, comme les magistrats et autres officiers publics... — *Troisième principe*. Les officiers ecclésiastiques étant établis pour le bien de la société, il s'ensuit que la mesure de leur traitement doit être subordonnée à l'intérêt et à l'utilité générale, etc. » — *Hist. parlement.*, t. 6, p. 21, 22.

Séance du mardi au soir 1790.

L'assemblée électorale du département, par l'organe de M. Larive, *acteur* du Théâtre français et *orateur* de la députation, apporte à l'assemblée nationale *son adhésion à la constitution civile du clergé*. « La Religion (dit l'honorable orateur, après tout le pathos obligé sur le peuple français rétabli dans l'intégrité primordiale des titres originels qu'il avait perdus dans les siècles d'ignorance et qu'il a reconquis dans l'âge des lumières), la Religion, sans doute, a de la puissance sur nos esprits par la sainteté de son culte : elle a de la puissance sur nos mœurs par la sainteté de ses exemples ; mais elle n'a d'ailleurs aucune puissance législative, exécutrice ou judiciaire. *Le peuple de qui dérive toute puissance semblable, n'en délégua jamais la moindre portion aux ministres des autels.* Le fondateur du Christianisme n'a point donné à ses apôtres le monde à gouverner, mais le monde à consoler et à instruire. (La salle retentit d'applaudissements.) En un mot, l'opposition de la puissance spirituelle à la puissance temporelle n'est qu'une antithèse de l'ignorance, une hérésie en politique, un blasphème contre l'Evangile. En adhérant à tous les décrets émanés de votre justice, nous adhérons *solennellement* à cette constitution civile du clergé, si analogue, si ressemblante à celle de la naissante Eglise, *à cette constitution qui, sans toucher aux maximes sacrées de l'Eglise Gallicane,* ne change que la géographie ; à cette constitution civile enfin que *la piété sincère applaudit,* que la ferveur publique attend avec impatience, et dont *l'erreur* peut seule ou contester la sagesse ou retarder l'exécution. Nous avons cru devoir manifester ici la pureté de nos opinions religieuses, pour annoncer d'avance que nous ne choisirons jamais que des pasteurs dignes *tout ensemble de la nation et des autels* et que nous regarderions toute élection contraire comme une apostasie électorale. . . . .

« ... Le plus hardi des géomètres disait : donnez-moi de la matière et du mouvement, et je crée un monde. Il dirait aujourd'hui : donnez-

moi des hommes et la constitution française, et je crée une nation. »

(Les applaudissemens recommencent plus nombreux et plus prolongés).

L'Assemblée *constituante* couvre donc d'applaudissemens cet *histrion* qui accorde ses suffrages au décret désastreux qui va déchirer et ensanglanter l'Eglise de France.

Octobre 1790.

« Le journal *La Bouche de Fer*, commencé en janvier 1790 et rédigé par l'abbé Fauchet et Bonneville, devint au premier octobre de la même année, l'organe d'un club philosophique ouvert par ses fondateurs au cirque du Palais-Royal. Ce club, connu sous le nom de *Cercle social*, était auparavant une loge maçonnique. Il s'annonça comme devant opérer la confédération universelle des amis de la Vérité. Parmi les membres de cette société, les uns, tels que *Bonneville, Goupil de Préfeln, Mailly de Château-Regnaud, Condorcet étaient francs-maçons*; ils pensaient ou paraissaient penser que les symboles et les traditions de la maçonnerie renfermaient les solutions de tous les problèmes soulevés par la révolution française; ils attribuaient à Bacon les premiers éclaircissemens scientifiques sur le système politique enveloppé dans les mystères des loges et ils se mettaient à l'œuvre pour en livrer le sens complet et en procurer la réalisation. D'autres membres, tels que Fauchet, accédèrent à cette entreprise au nom de la doctrine de Jésus, qui comprenait très-explicitement la franche maçonnerie quant aux principes d'égalité et de fraternité, et qui de plus avait choisi pour base le principe social qui, seul, expliquait et justifiait ces préceptes : à savoir, la charité universelle.

Le Cercle social est une origine très-précieuse à constater dans l'intérêt des idées nouvelles... Afin qu'il soit facile de juger la nature des obstacles que ces essais rencontrèrent, nous dirons que les savants du

Cercle social avaient marché politiquement avec les électeurs de 1789, tandis que les jacobins étaient entrés dans une voie plus franchement révolutionnaire. Ainsi ces deux sociétés se heurtèrent tout d'abord, et, ce qui paraîtra assez bizarre, c'est que les jacobins accusaient les *amis de la Vérité* de vouloir la Loi agraire... Ceux-ci reprochaient aux jacobins de s'emparer de leurs idées et puis de les injurier. Au reste, dès 1790, la société philosophique avait dit qu'il fallait *délivrer les hommes de l'esclavage de la faim*, que les trois conséquences de la révolution devaient être : *égalité, propriété et liberté* pour tous. »

Mercredi 13 octobre 1790. — *Inauguration de l'assemblée des amis de la Vérité.* Extrait du premier discours prononcé par Claude Fauchet.

« Une grande pensée nous rassemble : il s'agit de commencer la confédération des hommes, de rapprocher les vérités utiles, de les lier en système universel, de les faire entrer dans le gouvernement des nations et de travailler dans un concert général de l'esprit humain à composer le bonheur du monde. — *La société en est encore aux éléments.* Nulle part ces éléments n'ont été combinés pour l'avantage commun. *Les législateurs ont tracé des lignes où ils ont enfermé les peuples pour les contenir et non pour les rendre heureux.* Les lois générales ont oublié l'amitié qui associe tout pour ne s'occuper que de la discorde qui divise tout... Elles ne se sont donc occupées que de prohibition, d'isolement d'intérêts, de privilèges, de garanties individuelles, de jouissance pour les uns, de répression pour les autres... d'*activité* à ces classes peu nombreuses, de *passivité* à la grande multitude... Puis, elles ont fermé l'enceinte des prétendues sociétés nationales, et ont dit : « les autres nations vous sont étrangères ; soyez toujours prêts à les regarder comme ennemies. » En sorte que l'univers entier est dans un état continuel de guerre : *au dedans des empires, chaque*

homme l'un contre l'autre, et en dehors chaque nation contre toutes....

« Il ne peut y avoir qu'une religion vraie, celle qui dit aux hommes : Aimez-vous tous... Cette religion existe, elle est éternelle comme la loi de l'amour : les hommes désassociés par les lois de discorde qui régissaient les empires, l'ont méconnue ; il faut la leur montrer dans sa nudité chaste, dans sa vérité pure, et le genre humain épris de sa beauté divine n'aura qu'un cœur pour l'adorer. » (Page 450.)

L'orateur parle ensuite des *Sociétés maçonniques* «Sociétés antiques, qui se sont perpétuées jusqu'à nous avec les principes de franchise, d'égalité, de liberté, de fraternité, d'amitié, de concorde et d'union.» Il ajoute que ces *Sociétés vestales*, si elles n'ont pu vaincre pour elles toute l'influence des gouvernements qui dépravaient les hommes, du moins elles ont conservé le feu sacré de la *Nature sociale*, etc..; que s'il a été prudent jusqu'à ce jour de redoubler les voiles du mystère autour de ce précieux dépôt, l'instant approche où le feu sacré sera rendu libre et où la statue du genre humain va être animée par les Prométhées qui ont gardé la flamme céleste, seule propre à donner la vie aux nations.

Le plan de la fédération universelle est une organisation générale des cercles maçonniques recevant le mouvement d'un consistoire unique séant à *Paris*, *Paris étant le centre*, *la capitale de l'humanité*. Il appelle à la coopération de cette œuvre *toutes les âmes ardentes et bonnes* qui veulent la concorde et la fraternité de la famille humaine. « Tout ce que j'ai de force, de patriotisme, d'amour des hommes, de « zèle et de courage pour la vérité sera consacré à concourir, selon ma « mesure, à cette œuvre suprême. Ma plume et ma voix seront à vos « ordres. Mon esprit s'agrandira de vos pensées ; mon cœur seul, « j'ose le dire, ne pourra pas devenir plus vaste par l'émulation d'é- « tendre, à votre exemple, une fraternelle affection, car je sens que « je possède déjà, dans une latitude infinie, *la charité du genre hu-* « *main*. » (Page 452.)

(Voir sur le même sujet un second discours de Fauchet, 22 octobre 1790. *Hist. parlem. de la Révolution*, t. 7, pages citées.)

Observations sur le *Contrat Social* faites par *Fauchet* (Claude) dans des discours prononcés au *Cercle Social*. (Novembre 1790).

L'Etat-civil et le domaine réel.

Le principe faux sur lequel il reproche à Rousseau d'avoir raisonné, consiste à mettre l'état de société en opposition avec l'état de nature. « Vous vous rappelez que ce *grand homme* a commencé le sublime ouvrage que nous discutons par ce beau principe : *l'homme est né libre.* Ecoutez maintenant où il arrive en finissant le chapitre qui nous occupe : *l'impulsion du seul appétit est l'esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est la liberté*. Or, selon lui, l'impulsion du seul appétit est la loi de nature, et la soumission à la loi sociale est l'état civil. Donc l'homme ne nait pas libre, mais esclave ; donc il ne trouve sa liberté que loin de lui-même et hors de la nature. Ce qui est dans Rousseau la plénitude de la contradiction, est en soi la perfection de l'absurdité. Il a bien raison de conclure que le sens philosophique du mot liberté n'est pas ici de son sujet ; mais comme il n'épargne pas plus la chose dans sa pensée que le mot dans la phrase, et que l'enchaînement de la première idée avec toutes celles qu'il en déduit et qui en dérivent très-exactement montre l'homme de la nature comme une brute asservie à l'instinct et l'homme de l'état civil comme un être qui sort de sa destinée native pour s'élever par artifice à la liberté, il est évident qu'il déshonore tous les principes et qu'il atteint au *non-sens* le plus *antiphilosophique* et le moins digne de son génie. » — V. *Hist. parlem. de la Révolut.*, t. 8, p. 158.

Puis dans un autre discours sur le *domaine réel*, il adopte la doctrine de Rousseau et finit avec emphase :

« Etre libre, raisonnable et bon par ta constitution native, ranime ton existence, arme ta pensée, relève ton cœur, unis-toi sous les plus

heureux auspices, et recouvre ton domaine ! La nature te le garde ; elle a fixé le temps de ton réveil et la fin de ses vengeances. Sa sainte voix retentit plus haut que jamais dans l'univers. — *Sublime Rousseau, âme sensible et vraie!* Tu as entendu l'un des premiers l'ordre éternel de la justice. Oui, tout homme a droit à la terre, et doit y avoir en propriété le domaine de son existence ; il en prend possession par le travail, et sa portion doit être circonscrite par le droit de ses égaux. Tous les droits sont mis en commun dans la société bien ordonnée. La souveraineté sainte doit tirer ses lignes de manière que *tous aient quelque chose et qu'aucun n'ait rien de trop*. Dans le pacte associatif qui constitue une nation, selon l'ordre souverain de la nature et de l'équité, *l'homme se donne entièrement à la patrie et reçoit tout d'elle : chacun lui livre ses droits, ses forces, ses facultés, ses moyens d'existence*, et il participe aux droits, aux forces, aux facultés, aux moyens d'existence de tous. De cette grande unité, résulte une puissance harmonique, une sécurité pleine, *toute la possibilité des jouissances personnelles, toute la somme de bonheur* (?) dont on est susceptible, et le complément parfait des volontés de la nature pour la félicité de *tous* et de *chacun* des hommes... Avant que cette génération s'écoule, on verra l'homme juste et bon, content de lui-même, ami de ses semblables et réconcilié avec la nature. » (Page 164.)

Ce prêtre égaré payait de sa vie, le 31 octobre 1793, ses erreurs et ses dangereux rêves d'optimisme social.

Un neuvième discours de *Fauchet* au *Cercle social* est le commentaire du Contrat Social, sur cette question que la *souveraineté est inaliénable*.

« *Rousseau*, dit *Fauchet* (dans ce premier chapitre, liv. 2, ch. 1), est grand comme la nature sociale et bref comme le génie créateur. »

La *Bouche de fer*, n° du 12 janvier 1791, renferme un discours de *Fauchet* sur *le législateur*. Voici ses *conclusions en articles*. (C'est toujours du pur *Contrat Social*) :

I. Il ne peut y avoir de bonne législation sur la terre qu'à l'époque

où la lumière a déjà été élevée et suffisamment répandue par la philosophie, pour ébranler tous les préjugés parmi les nations pensantes.

II. Le législateur vraiment sûr et à qui se réfère l'exercice de cette sanction sacrée n'est point un être individuel, mais *collectif*. Dans un sens absolu ce sont les sages philosophes, inventeurs, propositeurs et promulgueurs de la vérité qui sont, au nom de la raison éternelle, le législateur des nations.

III. Dans un sens immédiat le législateur officiel doit être l'assemblée des interprètes de la raison publique, ou les représentants librement choisis ou avoués par le peuple.

IV. L'intervention extraordinaire de la divinité dans la législation n'est point nécessaire, et l'artifice qui voudrait y suppléer n'élèverait l'édifice des lois, que sur une imposture qui le ferait crouler au jour de la raison.

V. La seule lumière de la vérité, la seule force de la justice suffisent aux lois pour en obtenir, avec une facilité infinie, le consentement du peuple.

VI. La volonté générale étant par nature *toujours droite* dans son objet et n'étant susceptible d'erreur que quand des fourbes l'égarent dans les moyens d'y atteindre, *il est impossible* que le peuple souverain rejette la proposition d'une bonne loi livrée à ses libres suffrages.

VII. La vraie Religion s'inspire nécessairement d'une législation juste et y met d'elle-même le sceau de Dieu et la sanction de l'Eternité.

De l'abolition de la Royauté. Mai 1791.

« Nous croyons *avec J. J. Rousseau* que, si celui qui commande aux hommes ne doit point commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes ; autrement, ses lois,

ministres de ses passions, ne feraient souvent que perpétuer ses injustices ; et jamais il ne pourrait éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage...

« Ce n'est donc pas la distinction des pouvoirs qu'il faut critiquer dans notre constitution... Mais de ce que le pouvoir législatif doit être soigneusement distinct du pouvoir exécutif, s'ensuit-il qu'ils soient d'une nature absolument incompatible ? S'ensuit-il *qu'il faille violer tous les droits et renverser tous les principes en instituant une délégation héréditaire ?...*

« Examinons donc : 1° Si les éléments et les principes de notre constitution ne sont pas dans une opposition continuelle avec la forme de notre gouvernement ;

« 2° Si toute délégation héréditaire n'est pas une violation des droits et une contradiction des principes;

« 3° *Si l'illustre citoyen de Genève* a raison, lorsqu'il dit que *la monarchie est un gouvernement contre nature.*

« Un simple mortel, quelque méprisable qu'il puisse être d'ailleurs, déclaré inviolable et sacré ! On a peine à concevoir ce que le Sénat Romain aurait fait de plus aux jours de sa servitude et de sa bassesse, lorsqu'il décernait l'apothéose aux monstres couronnés qui s'étaient baignés dans son sang. Telle est donc la nature de la monarchie que pour élever les monarques au-dessus de tout, on se croit obligé de rendre le blasphème constitutionnel ! Et pour comble de délire, on profane la *sainteté du serment* jusqu'au point de lier les citoyens par un acte religieux à une pareille impiété !...» — Prud'homme, *Révolut. de Paris*, n. XCVI.

Influence de la philosophie de Diderot, d'Helvétius et de d'Holbach.

7 *novembre* 1793. — « Depuis le 7 novembre, la salle du conseil général de la commune de Paris servait de théâtre à des scènes dégoûtantes. C'etait un concours de prêtres catholiques, de ministres protes-

tans et de rabbins, où chacun luttait *d'hypocrisie athéiste*, comme il avait précédemment lutté *d'hypocrisie religieuse*. (?) Au nombre des offrandes figurent la chape de Moïse et des morceaux de la verge d'Aaron...... Le 12 novembre le Conseil arrêta que *le Département serait invité à faire abattre les clochers*, « qui, PAR LEUR DOMINATION SUR LES AUTRES ÉDIFICES, SEMBLAIENT CONTRARIER LES PRINCIPES DE L'ÉGALITÉ. » A cette même séance, et sur le réquisitoire de Chaumette, il fut décidé que l'on démolirait « *tous les saints* qui se trouvaient au portail de la ci-devant métropole, présentement le temple de la Raison. » Ce même Chaumette avait fait brûler en place de Grève la châsse d'une grande sainte vénérée pour des œuvres nationales et patronne de Paris depuis le berceau du Christianisme. Cet outrage à S[te] Geneviève indigna ceux que les athées appelaient la populace ignorante et superstitieuse... On ne sait cependant où se serait arrêtée cette folie qui prétendait régénérer la nation en déchirant sa tradition et en insultant la mémoire de ses fondateurs, s'il ne s'était rencontré pour répondre au vrai sentiment des masses, une *parole probe et courageuse*... Il suffit à *Robespierre* (?) d'élever la voix pour faire rentrer dans leur néant tous ces *ennemis de Dieu*... » — H. P. R. F., tom. 30, p. 143.

« A la séance du 1[er] novembre 1793 (11 brumaire), eut lieu une de ces scènes si fréquentes dans la Convention depuis le commencement d'octobre. Parmi plusieurs députations dont *les membres se présentaient à la barre vêtus de chasubles et des autres ornemens sacerdotaux qu'ils venaient offrir à la Convention*, une se fit remarquer. Elle était expédiée de Nevers par *Fouché de Nantes*. Elle apportait de grandes croix d'or, des crosses, des mitres, des saints, dix-sept malles remplies de vaisselle, une cuvette pleine de doubles louis et plusieurs sacs d'écus de six livres. Un conventionnel, apercevant dans ce tribut une couronne ducale, demanda qu'elle fût foulée aux pieds. Aussitôt un huissier la prit et la brisa. La députation de Nevers exprima ensuite *son vœu formel pour la suppression des ministres du culte catholique*.

« Ce dépouillement des églises, cette profanation des vases sacrés,

a été traitée comme l'abomination de la désolation *par ceux-là mêmes qui en seront, devant la postérité, les seuls auteurs responsables...»*

Qui le croirait? — Ces seuls auteurs responsables, selon M. Buchez, ce sont les prêtres eux-mêmes! Celà est cynique! Quoi! les auteurs du vol, ce sont les volés; les brigands, ce sont les victimes!... Ainsi la propriété, c'est le vol, etc.... (1) —

Apostasie de Gobel, *Evêque de Paris, et d'une partie de son clergé.*

Gobel à la Convention, 7 *novembre* 1793.— Je prie les représentans du peuple d'entendre ma déclaration.Né plébéien, j'eus de bonne heure dans l'âme les principes de la liberté et de l'égalité.Appelé à l'Assemblée constituante par le vœu de mes concitoyens, je n'attendis pas la déclaration des droits de l'homme pour reconnaître la souveraineté du peuple : j'eus plus d'une occasion de faire publiquement ma profession de foi politique à cet égard, et depuis ce moment toutes mes opinions ont été rangées sous ce grand régulateur. Depuis ce moment, la volonté du peuple souverain est devenue ma loi suprême ; mon premier devoir la soumission à ses ordres : c'est cette volonté qui m'avait élevé au siége de l'evêché de Paris et qui m'avait appelé en même temps à trois autres. J'ai obéi en acceptant celui de cette grande cité et ma conscience me dit qu'en me rendant au vœu du peuple du département de Paris je ne l'ai pas trompé; que je n'ai employé l'ascendant que pouvait me donner mon titre et ma place qu'à augmenter en lui son attachement aux principes éternels de la liberté,de l'égalité et de la morale, bases nécessaires de toute constitution vraiment républicaine. — Aujourd'hui que la révolution marche à grands pas vers un fin heureuse, puisqu'elle amène toutes les opinions à un seul centre politique; *aujourd'hui qu'il ne doit plus y avoir d'autre culte public et national* que celui de la liberté et de la *sainte égalité*, parce que *le souverain*

(1) T. 30, p. 78.

le veut ainsi, conséquent à mes principes, je me soumets à sa volonté et je viens vous déclarer ici hautement que dès aujourd'hui je renonce à exercer mes fonctions de ministre du culte catholique. Les citoyens mes vicaires, ici présens, se réunissent à moi. En conséquence nous vous remettons tous nos titres.

Puisse cet exemple servir à consolider le règne de la liberté et de l'égalité ! Vive la république ! —

Signé *Gobel*, *Denoux*, *Laborey*, etc.

Gobel coiffé du bonnet rouge remet sa croix et son anneau; d'autres remettent leurs lettres de prêtrise.

Après la farce scandaleuse, *Chaumette* dit :

« Le jour où la Raison reprend son empire mérite une place dans les brillantes époques de la Révolution française. Je fais en ce moment la pétition que la Convention charge son comité d'instruction publique de donner dans le nouveau calendrier une place au *Jour de la Raison*.

« Un grand nombre de voix : « L'accolade à l'Evêque de Paris ! »

Le *Président* : « D'après l'abjuration qui vient d'être faite, *l'Evêque de Paris* est un être de raison ; mais *je vais embrasser Gobel*. »

Le *Président* donne l'accolade à Gobel. Les prêtres quittent la barre. Conduits par Chaumette, ils entrent dans la salle *le bonnet de la liberté sur la tête. (Nombreux et vifs applaudissements.)*

Des prêtres, membres de la Convention, paraissent à la tribune et apostasient. (Grégoire, évêque de Blois, proteste seul au nom de la Religion et de la liberté des cultes.)

L'abjuration renouvelée de *Sieyes* clot cette série d'apostasies. (T. 30, p. 178 à 104.)

On décida que les deux portails latéraux de la cathédrale de Paris seraient conservés « parce que Dupuis y avait reconnu son système planétaire. »

Fête de la Raison, 10 novembre 1793. (T. 30, p. 201.)

« Après une telle preuve de l'unanimité de la Convention en leur faveur, les Hébertistes n'étaient pas cependant entièrement rassurés, car le comité de salut public n'avait point parlé et ils savaient que *Robespierre* improuvait hautement leurs mascarades et surtout leur athéisme.... Ils coururent la chance de la lutte avec *Robespierre. Anacharsis Clootz* présidait alors aux jacobins. Hébert et Momoro ouvrirent la tranchée avec un sentiment visible de terreur. (21 novembre 1793.)

Hébert et Momoro s'élèvent contre le *fanatisme* qui conspire sans cesse avec les Royalistes. Ce dernier dit que « *tant qu'il restera un seul prêtre, il faudra toujours trembler.*

Robespierre leur répond que le fanatisme est mort, que l'intention de la Convention est de maintenir la liberté des cultes.... « On a dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe : ils la diront plus longtemps si on les empêche de la dire. Celui qui veut les empêcher est plus fanatique que celui qui dit la messe.... Il est des hommes qui veulent aller plus loin ; qui, sous prétexte de détruire la superstition, *veulent faire une sorte de religion de l'athéisme même.* Tout philosophe, tout individu peut adopter là-dessus l'opinion qu'il lui plaira. Quiconque voudrait lui en faire un crime est un insensé; mais l'homme public, mais le législateur serait cent fois plus insensé qui adopterait un pareil système.... On dira peut-être que je suis un esprit étroit, un homme à préjugés, que sais-je? un fanatique.

« J'ai dit que je ne parlais ni comme un individu, ni comme un philosophe systématique, mais comme un représentant du peuple. *L'athéisme est* ARISTOCRATIQUE ; l'idée d'un grand être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire (*vifs applaudissemens*). Le peuple, les malheureux m'applaudissent; si je trouvais des censeurs, ce serait parmi les riches et parmi les coupables. J'ai été, dès le collége, un assez mauvais catholique ; je n'ai

jamais été ni un ami froid, ni un défenseur infidèle de l'humanité. Je n'en suis que plus attaché aux idées morales et politiques que je viens de vous exposer. *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.* » (T. 30, p. 277.)

Le 5 *février* 1794, *Robespierre* lut son rapport sur *la Morale sociale.* La théorie de la politique qu'il y développe roule tout entière sur cette pensée : « Le citoyen doit être *soumis* au *magistrat*, le *magistrat* au *peuple*, et le peuple à la justice, le principe de la justice étant l'égalité et la fraternité. » Il ne manque aux formules de Robespierre rien que l'intelligence des traditions, *découverte* que rendait impossible à cette époque l'état de la science historique... *C'est ici le premier manifeste de la doctrine du devoir. Tout est chrétien dans les idées, quoique le mot n'y soit pas : On reconnaît même à certains tours de phrases que la lecture de l'Evangile était familière à l'auteur.* Il dit par exemple : *Celui qui cherche le bien public... Celui qui se cherche lui-même...* — *Hist. Parlem. de la Révol. fr.*, t. 30, p. 267.

— On y retrouve beaucoup plutôt le lecteur habituel du *Contrat social.* —

« Nous voulons remplir les vœux de de la nature, accomplir les destinées de l'humanité, absoudre la providence du long règne du crime et de la tyrannie...

« Quelle nature de gouvernement peut réaliser ces prodiges ? Le seul gouvernement démocratique ou républicain...

« La démocratie n'est pas un état où le peuple, *continuellement assemblé*, règle par lui-même toutes les affaires publiques, encore moins celui où cent mille fractions du peuple, par des mesures isolées, précipitées et contradictoires, décideraient du sort de la société entière : un tel gouvernement n'a jamais existé et *il ne pourrait exister que pour ramener le peuple au despotisme.*

« La démocratie est un état où *le peuple souverain, guidé par des*

lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même *tout ce qu'il peut bien faire*, et par des délégués tout ce qu'il ne peut faire lui-même...

« Le plan de votre administration doit être le résultat de l'esprit du gouvernement révolutionnaire combiné avec les principes généraux de la démocratie.

« Or quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire ?... *C'est la vertu*...

« La vertu républicaine peut être considérée par rapport *au peuple* et par rapport *au gouvernement*..Quand le gouvernement seul en est privé, *il reste une ressource dans celle du peuple*. Mais quand le peuple lui-même est corrompu, *la liberté est déjà perdue*.

« Heureusement *la vertu est naturelle au peuple*.

« D'ailleurs on peut dire en un sens que pour aimer la justice et l'égalité, *le peuple n'a pas besoin d'une grande vertu ;* il lui suffit de *s'aimer lui-même*.

« Mais le magistrat est obligé d'immoler son intérêt à l'intérêt du peuple, et l'orgueil du pouvoir à l'égalité, il faut que la loi parle surtout avec empire à celui qui en est l'organe.... S'il existe un corps représentatif, une autorité première constituée par le peuple, c'est à elle de surveiller et de réprimer sans cesse les fonctionnaires publics... *Mais qui la réprimera elle-même sinon sa propre vertu ?*

« Le caractère du gouvernement populaire est d'être confiant dans le peuple, et sévère envers lui-même...

« Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire ou révolutionnaire est à la fois *la vertu* et *la* TERREUR : la vertu sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, *inflexible :* elle est *donc* une *émanation de la vertu*...

« On a dit que la terreur était le ressort du gouvernement despotique. *Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme ? Oui*, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble à celui

dont les satellites de la tyrannie sont armés. Que le despote gouverne par la terreur ses sujets abrutis, *il a raison comme despote* : domptez par la terreur les ennemis de la Liberté et vous aurez raison comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la Révolution *est le despotisme de la Liberté contre la tyrannie...»* (*Ibid.*, p. 270 à 277.)

Applications des principes du Contrat Social, par les constitutions révolutionnaires.

La Constitution française présentée au Roi par l'Assemblée Nationale le 3 septembre 1791.
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Les représentans du peuple français constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernemens, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration constamment présente, etc., etc.

En conséquence l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, *en présence et sous les auspices de l'Être suprême*, les droits suivans de l'homme et du citoyen :

Art. Ier. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

V. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentans, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, etc.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi... Ceux qui sollicitent, expédient ou exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi *en vertu de la loi*, doit obéir à l'instant: il se rend coupable par la résistance.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses (1), pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public *établi par la loi*.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas *déterminés par la loi* (2).

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

L'Assemblée nationale voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits.

(1) L'Assemblée, contrairement à ses principes, n'a-t-elle pas porté atteinte aux *opinions religieuses*, par la *constitution civile* du clergé?

(2) Tous ces principes sont vides de garantie, car leur protection est toujours subordonnée à une loi organique qui peut la réduire même à néant.

Il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires, ni distinction d'ordre, ni vénalité, ni hérédité, ni jurandes, ni corporations.

La Loi ne reconnaît plus ni vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels ou à la Constitution (1).

Club des Jacobins. Séance du 21 avril 1793.

Déclaration des Droits *proposée par* Robespierre *et adoptée à l'unanimité par les membres du Club.* (*La Constitution de* 1793 *s'élaborait dans cette assemblée.*)

« La Convention Nationale proclame à la face de l'Univers et sous les yeux du *Législateur immortel* la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen :

Art. 1. Le but de toute *association politique* est le maintien des droits naturels et imprescriptibles de l'homme et le développement de toutes ses facultés.

Art. 2. Les principaux droits de l'homme sont celui de pourvoir à la conservation de son existence, *et la liberté.*

Art. 3. Ces droits appartiennent également à tous les hommes, quelle que soit la différence de leurs forces physiques et morales.

L'égalité des droits est établie par la nature : la société, loin d'y porter atteinte, ne fait que la garantir contre l'abus de la force qui la rend illusoire.

Art. 4. La *liberté* est le pouvoir qui appartient à l'homme *d'exercer à son gré toutes ses facultés.* Elle a la *justice* pour règle, la *nature* pour principe, et la *loi* pour *sauvegarde.*

(1) Voilà un *principe* qui défère à la *Loi* le droit d'oppression sur la conscience et sur la foi.

Le droit de s'assembler paisiblement, le droit de manifester ses opinions, soit par la voie de l'impression, soit de toute autre manière, sont des conséquences si évidentes de la liberté de l'homme que la nécessité de les énoncer suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

Art. 7. La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la *portion* de biens qui lui est *garantie* par la loi.

Art. 8. Le *droit de propriété* est *borné,* comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

Art. 9. Il ne peut préjudicier, ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

Art. 11. La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Art. 12. Les secours nécessaires à l'indigence sont une dette du riche envers le pauvre : *Il appartient à la loi* de déterminer la manière dont cette *dette doit être acquittée.*

Art. 14. La société doit favoriser de tout son pouvoir *le progrès de la raison* publique et mettre l'instruction à portée de tous les citoyens.

Art. 15. La *loi* est l'expression *libre et solennelle de la volonté* du peuple.

Art. 16. *Le peuple est le Souverain : le gouvernement est son ouvrage et sa propriété ;* les fonctionnaires publics sont ses commis... Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires.

Art. 25. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme et du citoyen.

Art. 26. Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé.

Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

Art. 27. Quand le gouvernement viole les droits du peuple *l'insur-*

rection du peuple entier et de chaque portion du peuple est le plus saint des devoirs.

Art. 28. Quand la garantie sociale manque à un citoyen, il rentre dans le droit naturel de défendre lui-même tous ses droits.

Art. 29. Dans l'un et l'autre cas, assujettir à des formes légales la résistance à l'oppression est le dernier raffinement de la tyrannie.

Art. 30. Dans tout Etat libre, la loi doit surtout défendre la liberté publique et individuelle, contre l'abus de l'autorité de ceux qui gouvernent.

Toute institution qui ne suppose pas le peuple bon et le magistrat corruptible est vicieuse.

Art. 33. Le peuple a le droit de connaître toutes les opérations de ses mandataires ; ils doivent lui rendre un compte fidèle et *subir son jugement avec respect.*

Art. 34. Les *hommes* de tous les pays sont frères...

Art. 35. Celui qui opprime une seule nation se déclare l'ennemi de toutes.

Art. 37. Les rois, les aristocrates, les tyrans quels qu'ils soient sont des esclaves révoltés *contre le souverain de la terre qui est le genre humain* et contre le *législateur de l'univers* qui est la *nature*. (Journal du Club, n. CCCXCIX.)

Convention. — Séance du 10 mai 1793.

Discours de Robespierre sur la Constitution.

« L'homme est né pour le bonheur et pour la liberté, et partout il est esclave et malheureux ! La société a pour but la conservation de ses droits et la perfection de son être, et partout la société le dégrade et l'opprime ! Le temps est arrivé de le rappeler à ses véritables destinées...

« Jusqu'ici l'art de gouverner n'a été que l'art de dépouiller et d'asservir le grand nombre au profit du petit...

« Donner au gouvernement la force nécessaire pour que les citoyens respectent toujours les droits des citoyens et faire en sorte que le gouvernement ne puisse jamais les violer lui-même, voilà, à mon avis, le double problême que le législateur doit chercher à résoudre.

« Parcourez l'histoire : Vous verrez partout les magistrats opprimer les citoyens, et le gouvernement dévorer la souveraineté.

« J'ai beaucoup entendu parler d'anarchie depuis la Révolution du 14 juillet 1789 et surtout depuis la Révolution du 10 août 1792; mais j'affirme que ce n'est point l'anarchie qui est la maladie des corps politiques, mais le despotisme et l'aristocratie...

« Jamais les maux de la société ne viennent du peuple, mais du gouvernement. Comment n'en serait-il pas ainsi? — L'intérêt du peuple c'est le bien public; l'intérêt de l'homme en place est un intérêt privé.

« La misère des citoyens n'est autre chose que le crime des gouvernements...

« Le gouvernement est institué pour faire respecter la volonté générale, mais les hommes qui gouvernent ont une volonté individuelle, et toute volonté cherche à dominer, s'ils emploient à cet usage la force publique dont ils sont armés, le gouvernement n'est que le fléau de la liberté.

« Le premier objet de toute constitution doit être de défendre la liberté publique et individuelle contre le gouvernement lui-même.

« Les législateurs ont au contraire pris des mesures contre l'insurrection des peuples... L'ambition, la force et la perfidie ont été les législateurs du monde; ils ont asservi jusqu'à la raison humaine en la dépravant... C'est à qui vendra son âme au plus fort pour légitimer l'injustice et diviniser la tyrannie, alors la raison n'est plus que folie, l'égalité anarchie, la liberté désordre, la nature chimère; le souvenir des droits de l'humanité révolte; alors on a des bastilles et des échafauds pour la vertu, des palais pour la débauche, des trônes et des chars de

triomphe pour le crime ; alors on a des rois, des prêtres, des nobles, des bourgeois, de la canaille, mais point de peuple....»

Séance du 10 mai 1793.

Discussion sur le projet de Constitution. — Discours de Robespierre.

« ... Vous donc à qui la liberté, à qui la patrie est chère... fondez-la (cette Constitution d'un grand peuple) sur la base éternelle de la vérité. Posez d'abord cette maxime incontestable *que le peuple est bon, et que ses délégués sont corruptibles ; que c'est dans la vertu et dans la souveraineté du peuple qu'il faut chercher un préservatif contre les vices et le despotisme du gouvernement.*

. . . .

« La corruption des gouvernements a sa source dans l'excès de leur pouvoir et dans leur indépendance du Souverain. Remédiez à ce double abus.

« Commencez par modérer la puissance des magistrats.

« (Il fait fi de la constitution anglaise.) Eh ! que vous importent les combinaisons qui balancent l'autorité des tyrans ? C'est la tyrannie qu'il faut extirper...

« C'est par la même raison que je ne suis pas plus partisan du *Tribunat*... Je ne confie point la défense d'une si grande cause à des hommes faibles ou corruptibles... Je hais autant que les patriciens eux-mêmes et je méprise beaucoup plus ces tribuns ambitieux, ces vils mandataires du peuple qui vendent aux grands de Rome leurs discours et leur silence...

« *Il n'y a qu'un seul tribun du peuple que je puisse avouer,* c'est le peuple lui-même : c'est à chaque section de la République française que je renvoie la puissance tribunitienne... »

(Pour défendre la liberté publique contre les débordements de la puissance des magistrats), il veut :

1° Que la durée de leur pouvoir soit courte.

2° Que nul ne puisse exercer en même temps plusieurs magistratures.

3° Que le pouvoir soit divisé.

4° Que la législation et l'exécution soient séparées soigneusement. (Et il veut que le *peuple* soit lui-même son *Tribun.*) Etc.

CONSTITUTION DE 1793. (Mise en discussion le 11 juin 1793, achevée le 24 du même mois.)

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le peuple français, convaincu que l'oubli, le mépris des droits naturels de l'homme, sont les seules causes *des malheurs du monde,* a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, *pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale,* ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie...

En conséquence, il proclame en présence de l'Être suprême...la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen...

Art. 1er Le but de la société est le bonheur commun.

Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

2. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

3. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

4. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale...

. . . .

6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui...

Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.

7. Le droit de manifester sa pensée et ses opinions soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, *le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits.*

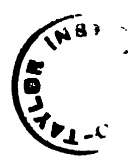
La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

18. Tout homme peut engager ses services, mais il ne peut se vendre, ni être vendu. Sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît point de domesticité; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance, etc.

22. L'Instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir le progrès de la Raison publique...

25. La Souveraineté réside dans le peuple. *Elle est une, indivisible, imprescriptible et inaliénable.*



26. Aucune portion du peuple *ne peut exercer la puissance du peuple entier.* Mais *chaque section* du *souverain* assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

27. Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres...

34. Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

35. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs...

ACTE CONSTITUTIONNEL DE LA RÉPUBLIQUE.

Art. 1. La République française est *une* et *indivisible*, etc.

Procès-verbal de la fête nationale du 10 août 1793, consacrée à l'inauguration *de la Constitution de la République française*. *Président* Herault Séchelles, *ordonnateur* David.

(Sur les ruines de la Bastille.) « .... Tous les regards se tournaient vers une statue colossale de la Nature, élevée au milieu de ces ruines. L'aspect de cette statue, les emblêmes dont elle était entourée, le caractère antique et majestueux de sa figure, l'inscription écrite sur sa base : *nous sommes tous ses enfans,* tout répandait au loin l'idée sensible de la grandeur de la Nature et de sa bienfaisance. De ses mamelles qu'elle pressait de ses mains, s'épanchaient dans un vaste bassin deux sources d'une eau pure et abondante, images de son inépuisable fécondité.

« Le bruit des canons.... une musique douce... des chants harmonieux et civiques, etc...... Le président de la convention nationale, placé devant la statue de la Nature et la montrant au peuple, a porté ainsi la parole :

« Souveraine du Sauvage et des Nations éclairées, O NATURE ! Ce « peuple immense, rassemblé aux premiers rayons du jour devant ton « image, est digne de toi, IL EST LIBRE; c'est dans ton sein, c'est dans « tes sources sacrées qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré : « après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fal- « lait rentrer dans la simplicité de tes voies pour retrouver la liberté et « l'égalité. O Nature! reçois l'expression de l'attachement éternel des « Français pour tes lois, et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes « mamelles, que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, « consacrent dans cette coupe de la fraternité et de l'égalité le serment « que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le soleil « depuis qu'il a été suspendu dans l'immensité de l'espace! ».

A la suite de cette espèce d'hymne, *seule prière* depuis les premiers siècles du genre humain *adressée à la Nature* par les représen-

tants d'une nation et par ses législateurs, le président a rempli une coupe de forme antique de l'eau qui tombait du sein de la Nature : *il en a fait des libations autour de la statue;* il a bu dans la coupe et l'a présentée à ceux des envoyés du peuple qui, par leur âge, avaient obtenu de porter la bannière sur laquelle était écrit le nom de leurs départements respectifs. Tous en même nombre que les départements, ont monté successivement les degrés qui conduisaient autour du bassin, et dans un ordre déterminé par le hasard du rang alphabétique, ils se sont approchés de la *coupe sainte de l'égalité et de la fraternité.* En la recevant des mains du président, qui ensuite leur *a donné le baiser fraternel,* l'un lui disait : *Je touche aux bords de mon tombeau ; mais en pressant cette coupe de mes lèvres, je crois renaître avec le genre humain qui se régénère.* Un autre dont les vents faisaient flotter les cheveux blancs, s'écriait : *Que de jours ont passé sur ma tête ! O Nature, je te remercie de n'avoir pas terminé ma vie avant celui-ci !* Un autre, comme s'il eût assisté à un banquet des nations, disait, en tenant la coupe : *Hommes, vous êtes mes frères ! Peuples du monde, soyez jaloux de notre bonheur et qu'il vous serve d'exemple ! Que ces eaux pures,* dont je vais m'abreuver, s'écriait un autre, soient *pour moi un poison mortel, si tout ce qui me reste de vie n'est pas employé à exterminer les ennemis de l'Égalité, de la Nature, et de la République,* etc., etc.

C'est du Rousseau, du Diderot, ce sont les extravagances du Naturalisme, de *l'Inégalité des conditions* et du *Système de la nature,* mises en représentation, etc.

Constitution de l'an III. 1795.

Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen.

Le peuple français proclame en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen.

DROITS.

Art. I.

Les droits de l'homme en société sont : la liberté, l'égalité, la *sûreté*, la propriété.

II.

La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

III.

L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous... L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs.

IV.

La *sûreté résulte* du concours de tous pour assurer les droits de chacun.

V.

La propriété est le droit de jouir et de disposer de ses biens et de ses revenus, etc.

VI.

La loi est la volonté générale exprimée par la majorité des citoyens, ou de leurs représentants.

VII.

Ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché....

VIII.

Nul ne peut être appelé en justice, accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par *la loi*...

XV.

Tout homme peut engager son temps et ses services, mais il ne peut se vendre ni être vendu....

XVII.

La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.....

—

La Constitution de l'an viii n'a pas de déclaration de droit.

La souveraineté du peuple n'est reconnue indirectement que par l'art. 95 ainsi conçu :

La présente Constitution sera offerte de suite à l'acceptation du peuple français.

(Fait à Paris, le 22 frimaire, an 8 de la République française, une et indivisible.)

Constitution de 1848, adoptée le 4 novembre, proclamée le 12. — *Déclaration de principes*.

CHAPITRE I.

Art. I.

La souveraineté *réside* dans l'universalité des citoyens français ; elle est *inaliénable* et *imprescriptible*.

Aucun individu, aucune fraction de peuple *ne peut* s'en attribuer l'exercice...

CHAP. III.

DU POUVOIR PUBLIC.

18. Tous les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, *émanent du peuple*. Ils ne peuvent être délégués héréditairement.

19. La séparation du pouvoir est la première condition d'un gouvernement libre.

CHAP. IV.

DU POUVOIR LÉGISLATIF.

20. Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une assemblée unique (1).

CHAP. V.

43. Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de Président de la République.

48. Avant d'entrer en fonction, le Président de la République prête au sein de l'Assemblée nationale le serment suivant :

« En présence de Dieu et devant le peuple représenté par l'Assemblée nationale, *je jure* de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution... »

(1) Le peuple *délègue*, est piquant. *Il délègue* sans avoir été consulté sur ce point.

Honneurs décernés à *Jean-Jacques Rousseau*, après sa mort, par la Révolution reconnaissante.

II.

Décret de l'Assemblée Nationale du mardi au soir 21 décembre 1790 (1).

L'Assemblée Nationale voulant rendre un hommage solennel à la mémoire de *Jean-Jacques Rousseau*, et lui donner en la personne de sa veuve un témoignage de la reconnaissance que lui doit la Nation française, a décrété et décrète ce qui suit :

Art. Ier. Il sera élevé à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social* une statue portant cette inscription :

LA NATION FRANÇAISE LIBRE A J.-J. ROUSSEAU.

Sur le piédestal sera gravée la devise :

Vitam impendere vero.

Art. II. *Marie-Thérèse Le Vasseur*, veuve de J.-J. Rousseau, *sera nourrie* aux dépens de l'Etat.

A cet effet, il lui sera payé annuellement, des fonds du trésor public, une somme de *douze cents livres.*

(La salle retentit d'applaudissements réitérés.)

(1) Rendu sur la proposition de *Barrère* et d'*Eymar* (député de Forcalquier).— Barrère avait fait, en 1787, un éloge de *J.-J. Rousseau*.

Députation composée de citoyens et de gens de lettres admise à la barre de l'Assemblée nationale. Séance du samedi au soir du 28 août 1791. — Présidence de *M. Victor Broglie*.

L'orateur de la députation : « Messieurs, par votre décret du 21 décembre 1790, vous avez ordonné qu'il serait élevé une statue à l'auteur du *Contrat Social* et d'*Emile*, avec cette inscription : *La Nation française libre à J.-J. Rousseau*. Nous venons réclamer l'exécution de ce décret avec les additions que les événements postérieurs ont rendus nécessaires.

« Sans doute, Messieurs, vous voulûtes alors décerner à J.-J. Rousseau les honneurs dus aux grands hommes ; mais vous n'aviez pas encore fixé la forme de ces honneurs ; à votre voix ne s'était point encore élevé ce *Panthéon français*, chargé d'attester aux derniers âges la reconnaissance de la patrie. Vous y avez placé depuis l'orateur célèbre qui, etc. (Mirabeau)... Vous y avez placé ce génie universel à qui, etc. (Voltaire.)

« Vous êtes quittes envers leur mémoire : l'êtes-vous, Messieurs, envers celle de l'auteur du *Contrat Social*?.....

« De quelle souveraineté fûtes-vous investis pour régénérer un grand empire, pour lui donner une *Constitution libre*? De l'inaliénable et imprescriptible souveraineté du peuple. — Sur quelle base avez-vous fondé cette Constitution qui deviendra le modèle de toutes les Constitutions humaines ? Sur l'égalité des droits. Or, MM., l'égalité des droits entre les hommes et la souveraineté du peuple, Rousseau fut le premier à les établir en système, sous les yeux mêmes du *despotisme*. Ces deux idées-mères ont germé dans les âmes françaises et dans les vôtres par la méditation de ses écrits. Et si, comme on ne peut le contester, notre Constitution entière n'en est que le développement, malgré tout ce qu'on a pu dire de quelques opinions particulieres de Rousseau qui

semblent moins conformes à quelques-uns de vos principes, Rousseau n'en est pas moins le premier fondateur de la Constitution française... »

II.

Députation de la ville et du canton de Montmorency.

« C'est de cet asile.... que dans le dessein de se soustraire à l'acharnement de ses persécuteurs, il fut contraint de fuir et pourquoi?.. pour avoir déchiré d'une main ferme et courageuse le voile épais qui cachait au genre humain la lumière; pour avoir démontré au despotisme le commencement et le progrès de ses usurpations et lui en avoir prédit le terme; pour avoir appris au peuple à briser des fers odieux et à rentrer dans sa liberté primitive; pour avoir défendu la cause de l'être suprême, désarmé le fanatisme, confondu l'impiété et rendu à la divinité le plus pur, le plus bel hommage qui soit jamais sorti de la bouche d'un mortel. » (1)

« Ne serait-ce pas, dira-t-on, manquer au respect dû à ses volontés dernières (que de le transporter au Panthéon)? Il a voulu être enseveli après sa mort aux champs dont il préféra constamment le séjour solitaire à celui des cités. *L'homme de la nature doit reposer dans ses bras.* (On écarte cette objection.)

..... (Et pour trait final) « Permettez que nous vous présentions les deux vieillards vénérables qui ont longtemps vécu avec Jean-Jacques, avec lesquels ce philosophe *ne dédaignait* pas de s'entretenir souvent, et dans la conversation desquels il admirait le bon sens, *la nature* et surtout la vérité. Voici le bon père *Basile* et voici le bon *Gustin* dont il

(1) Ils disent encore :

« C'est dans le silence des bois solitaires qui nous entourent que cet ardent ami de la nature recueillait sa grande âme pour en étudier les lois, approfondir les causes de la dépravation des sociétés et tracer ensuite les moyens sûrs de les rappeler au véritable but de leur institution, etc. »

parle quelquefois dans le cours de ses ouvrages.» (On applaudit.) (1).

M. Victor Broglie, président de l'assemblée, répond :

« Messieurs, l'Assemblée nationale en détruisant tous les titres *d'orgueil* a donné un plus grand éclat aux véritables titres *de gloire*. Elle a voulu que désormais les talents, *la vertu*, *le génie* fussent les seules marques de distinction entre les citoyens de l'empire. C'était mettre *au premier rang* celui qui les *rassembla toutes*; c'était mettre Jean-Jacques à une place où il ne peut avoir de supérieur. En lui décernant une statue, l'Assemblée Nationale n'a pas entendu poser les bornes de la reconnaissance nationale. Toute la gloire de Rousseau est dans ses écrits..... Les Français sentent de jour en jour davantage ce qu'ils doivent à celui qui dans son *Contrat Social* réduisit à sa juste valeur le prétendu droit du plus fort, rendit aux hommes l'égalité des droits, aux peuples leur souveraineté depuis longtemps usurpée; celui qui dans tous ses ouvrages apprit non-seulement à être vertueux, mais à chérir la vertu, non-seulement à secouer les *chaînes du despotisme* et de *la superstition*, mais aussi celles du vice.... »

L'assemblée ordonne l'impression des deux pétitions et de la réponse du président.

M. *Eymar* :

... « Sans doute il s'est acquis une assez grande gloire celui qui nous a tracé avec une si profonde connaissance du cœur humain, *ce beau plan d'éducation* qui deviendra de jour en jour d'une application plus certaine et plus facile d'après les changements que va nécessairement opérer dans les hommes et dans les choses la grande commotion que nous venons d'éprouver : celui qui dans ses ouvrages politiques et surtout dans le *Contrat Social* a réclamé avec tant d'énergie les droits des nations; qui a établi avec tant de force la souveraineté imprescriptible et inaliénable du peuple, qui a posé *les principes immuables et éternels qui sont les fondements de cette Constitution contre*

(1) *O Français, né malin !*

laquelle viendront se briser les vains efforts de tous ceux qui auraient pu former le projet insensé de le renverser, etc. »

M. Mathieu Montmorency croit impossible que *M. Girardin* veuille se refuser aux honneurs que l'on veut rendre à Rousseau, qu'il veuille disputer à la nation *les cendres d'un homme qui lui appartient à tant de titres*.

Fête célébrée en l'honneur de J.-J. Rousseau le 20 vendémiaire AN III de la République française, 11 octobre 1794.

« L'Assemblée Constituante avait décerné une statue à l'auteur du *Contrat Social*; c'était un hommage public qu'elle rendait à ses vertus et à ses talents, mais ce monument qu'elle élevait à sa gloire ne suffisait pas à la reconnaissance nationale. Les portes du Panthéon devaient s'ouvrir pour recevoir les restes précieux de ce bienfaiteur du monde.

« Un décret de la Convention avait ordonné que les cendres de Jean-Jacques seraient transférées dans le temple des grands hommes et avait fixé au 20 vendémiaire la cérémonie de cette translation. Le 18 on avait enlevé de l'Isle des peupliers son urne cinéraire...

« Le 19 le cortège se mit en marche pour Paris et arriva vers 6 heures et demie du soir à la place de la Révolution. Il s'arrêta au Pont tournant, aux pieds de la Renommée qui semblait, comme on l'a déjà observé, annoncer à l'Univers l'apothéose d'un grand homme. C'est là qu'une députation de la Convention est venue recevoir les restes de Rousseau et que l'Institut national de musique a commencé à exécuter les airs du *Devin du village*.

« La foule se pressait autour du char sur lequel reposaient les cendres de Rousseau...... Sur un des bassins du jardin national, on avait formé une espèce d'île entourée de saules pleureurs, qui rappelaient aux spectateurs les pièces d'eau d'Ermenonville. C'est au milieu de cette île factice, sous un petit édifice de forme antique, que l'on a

déposé l'urne de Jean-Jacques. Elle y a reçu les hommages du peuple jusqu'au moment de sa translation au Panthéon.

« Décadi, dès 9 heures du matin, les citoyens se portaient en foule au jardin national ; tout annonçait une fête d'un peuple libre. Lorsque tous ceux qui devaient former ce cortège furent assemblés, la Convention nationale quitta le lieu de ses séances et du haut de cette vaste tribune qui couvre le péristyle du palais, le président lut les décrets rendus pour honorer la mémoire de Rousseau...

« Un groupe de musiciens ouvrait la marche et exécutait des airs de la composition de Jean-Jacques. Cette musique simple et pleine d'expression faisait éprouver à l'âme un attendrissement religieux relatif à la circonstance.

« Pour se consoler de l'injustice des hommes, Rousseau s'était livré à l'étude de la nature. La botanique, cette étude qui suppose des goûts simples et vertueux, avait occupé Jean-Jacques à différentes reprises de sa vie ; *des botanistes* devaient donc faire partie du cortège; on en voyait un grand nombre, au milieu desquels on portait des fleurs, des plantes et des fruits.

« L'auteur d'*Emile*, en mettant dans la main de son élève les instruments qui servent aux arts mécaniques, avait réhabilité les arts utiles ; *un groupe d'artistes et d'artisans* précédait sa statue.

« Derrière la statue, on voyait des mères, dont les unes tenaient par la main des enfants en âge de suivre le cortège et d'autres qui en portaient de plus jeunes dans leurs bras.... « On se rappelait, en voyant ce groupe intéressant que si les mères allaitent aujourd'hui leurs enfants, ce fut l'éloquence de Rousseau qui les rendit à ce devoir sacré.

« L'urne cinéraire suivait sur le même char qui l'avait apportée d'Ermenonville.

« Des groupes de Genèvois et l'envoyé de cette république régénérée accompagnaient les restes de leur compatriote que Genève aristocrate avait autrefois proscrit.

« La marche était fermée par la Convention nationale, entourée d'un

ruban tricolore, et précédée du *Contrat Social*, le phare des législateurs.

« C'est dans cet ordre que le cortège est arrivé au Panthéon, où la reconnaissance publique a déposé les restes d'un homme qui le premier osa réclamer les droits imprescriptibles de l'humanité... »

Discours prononcé par le Président de la Convention (Cambacérès).

« Citoyens, les honneurs du Panthéon décernés aux mânes de Rousseau sont un hommage que la nation rend aux vertus, aux talents et au génie.

« Moraliste profond, apôtre de la liberté et de l'égalité... c'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire qui a opéré de si heureux changements dans nos mœurs, dans nos coutumes, dans nos lois, dans nos esprits, dans nos habitudes.

« Au premier regard qu'il jeta sur le genre humain, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes...

« Le germe de ses écrits immortels est dans cette maxime : *que la raison nous trompe plus souvent que la nature*. Fort de cette maxime, il a combattu le préjugé, il a ramené la nature égarée... et le lait de la mère a coulé sur les lèvres de l'enfant.

« Enfin comme si Rousseau eût été l'ange de la liberté et que toutes les chaînes eussent dû tomber devant lui, il *a brisé les langes mêmes de l'enfance* et à sa voix l'homme *a été libre* depuis le berceau jusqu'au cercueil... etc. »

(Quartidi 24 vendémiaire.—*Moniteur* de l'an III.—15 octobre 1794.)

Hymne à *Jean-Jacques Rousseau*, par *M. J. Chénier*, musique de *Gossec*.

—

LES VIEILLARDS ET LES MÈRES DE FAMILLE.

Toi, qui d'Emile et de Sophie
Dessinas les traits ingénus,
Qui de la nature avilie
Rétablis les droits méconnus,
Eclaire nos fils et nos filles,
Forme aux vertus leurs jeunes cœurs,
Et rends heureuses nos familles
Par l'amour des lois et des mœurs.

LE CHŒUR.

O Rousseau ! modèle des sages,
Bienfaiteur de l'humanité,
D'un peuple libre et fier accepte les hommages
Et du fond du tombeau soutiens l'égalité !

—

LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

Ta main, de la terre captive
Brisant les fers longtemps sacrés,
De sa liberté primitive
Trouva les titres égarés.
Le peuple s'armant de la foudre
Et de ce contrat solennel,
Sur les débris des Rois en poudre
A posé son trône éternel.

LE CHŒUR.

O Rousseau ! etc.

—

Les enfants et les jeunes filles.

Tu délivras tous les esclaves,
Tu flétris tous les oppresseurs,
Par toi, sans chagrin, sans entraves,
Nos premiers jours ont des douceurs.
De ceux dont tu pris la défense
Reçois les vœux reconnaissants ;
Rousseau fut l'ami de l'Enfance,
Il est chéri par les enfants !

Le chœur.

O Rousseau ! etc.

—

Les gènevois.

Tu vois près de ta cendre auguste
Tes amis, tes concitoyens;
Philosophe sensible et juste,
Nos oppresseurs furent les tiens;
Et dans ta seconde patrie
Genève, agitant son drapeau,
Genève, ta mère chérie,
Chante son fils, le bon Rousseau !

Le chœur.

O Rousseau ! etc.

—

Les jeunes gens.

Combats toujours la Tyrannie,
Que fait trembler ton souvenir;
La mort n'atteint pas ton génie,
Ce flambeau luit pour l'avenir.
Ses clartés pures et fécondes
Ont ranimé la terre en deuil,
Et la France, au nom des deux mondes,
Répand des fleurs sur ton cercueil.

Le chœur.

O Rousseau ! etc.

—

« La suprématie de la puissance spirituelle sur les puissances temporelles a été rejetée ; et la chute de cette pierre angulaire de l'édifice européen a entraîné l'écroulement universel. Toutes les révolutions qui, depuis, bouleversent le monde ne sont que la suite et l'effet de cette révolution première : en détrônant le pape, les rois se sont détrônés eux-mêmes ; en repoussant l'intervention tutélaire de la papauté, les peuples ont mis leur liberté à la merci de la force ; en se séparant de la société spirituelle, en refusant de se laisser guider par elle, les sociétés temporelles se sont condamnées à être précipitées dans l'abîme où nous les voyons se débattre aujourd'hui. Si une telle ruine, si tant de douleurs et de calamités ne les ramènent pas, si elles persévèrent dans leur voie, de chute en chute, et de révolution en révolution, elles arriveront forcément à un état semblable à celui des sociétés payennes, et sous un nom ou sous un autre, l'Europe reverra l'esclavage, la servitude antique de la femme et de la famille, le droit absolu des gouvernements sur les consciences, les guerres de cõnquête et d'extermination. Si les sociétés reculent pour rentrer dans les voies chrétiennes, l'Eglise peu à peu guérira leurs plaies, leur rendra la force et la beauté qu'elles ont perdues, l'autorité et la liberté qu'elle seule a la vertu de faire vivre ensemble.. » — *L'Eglise et l'Etat*, par Melch. Du Lac. Paris 1851, t. 2, p. 406.

XXXVIII. XXXIX. XL.

On lit dans l'ouvrage de *Mercier*, intitulé : *De Jean-Jacques Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la révolution,* les détails suivants sur les écrits et le caractère du personnage.

« Indulgent pour les faiblesses humaines et chérissant *l'humanité* d'un amour tendre et actif, il était ombrageux et méfiant pour *chaque individu ;* il était obligeant, généreux même, et le bien qu'on lui faisait devenait à ses yeux un outrage. Quoique le meilleur des hommes, il était offensé de l'amitié ou de l'affection qu'on lui témoignait... La crainte perpétuelle de l'humiliation le tyrannisait : tel était le faible de son orgueil délicat et profond, qu'une moquerie suffisait pour troubler sa tête. Son regard soupçonneux épiait sans cesse dans les yeux ce qu'on pensait de lui, et le moindre geste, le moindre sourire qui ne s'accordait pas avec sa pensée actuelle, le perçait jusqu'au fond de l'âme » (t. 2. p. 239-240).

« Il avait une pesanteur maxillaire qui contractait avec sa réputation, mais, à défaut de la parole, son regard était toujours éloquent... une chaleur plus qu'ordinaire circulait dans ses veines...

« Volontairement scribe, volontairement pauvre,... il avait un penchant léger pour le bon vin... Il aimait de passion la société des femmes, et lorsque le cercle était peu nombreux et qu'on l'avait mis à son aise, il était alors facile de reconnaître l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, surtout si un *forte piano* se rencontrait à quelque distance de

sa main, il y volait et il faisait régner dans l'expression pure de son chant des accords graves, tendres et mélancoliques, qui, par degrés, amenaient le sourire sur les lèvres et les larmes dans les yeux. (p. 255.)

« La femme de *Rousseau* n'était ni une *Julie*, ni une *Sophie*, et cependant elle exerça le plus grand empire sur un être d'ailleurs indépendant et fait pour braver l'orgueil ou la colère des puissants, rois, académiciens ou journalistes.

Pour mieux le captiver, elle renforça le penchant qu'il avait à la méfiance. Elle multiplia autour de lui les fantômes; elle parvint à l'isoler, en lui persuadant qu'il n'était environné que d'ennemis, afin que le besoin qu'il aurait d'elle lui tînt lieu des qualités qui lui manquaient. « Je sens bien, disait *Rousseau* à ses amis, qu'elle n'est pas nécessaire à mon moral, mais elle me donne du bouillon parfait quand je suis malade. » (p. 163.)

Mercier dit au sujet des *Confessions*, deuxième partie :

« On était impatient de voir comment *Rousseau* était sorti de cet état d'abjection (révélé par la première partie). Il avait fait des aveux, certes héroïques, de certaines fautes, qui, on ne peut en disconvenir, dérivent de la bassesse de l'âme... Les fruits sortis de ce fumier en étaient plus intéressants à contempler ; les pieds avaient trempé dans la fange, — mais la tête avait produit *Émile*.., » (p. 259.)

Rousseau avait d'abord écrit ses *Confessions* avec une encre fort blanche, qui fatiguait la vue du lecteur : « il eut, dit Mercier, *la force de caractère* ou la patience de repasser laborieusement la plume sur son ouvrage depuis le premier mot jusqu'au dernier. »

En lisant l'épisode de ses enfants portés à l'hôpital, — voyant les visages des auditeurs s'assombrir : « J'entends votre silence, Messieurs, dit *Rousseau*, et posant son manuscrit sur la table, il en déchira sur le champ quatre pages qui contenaient sa justification. » (p. 307.)

Sur la question de *la paix perpétuelle*, *Mercier* rapporte un dialogue qu'il eut avec *Rousseau* en sortant de la séance publique de l'Académie française en 1775 :

« M. — On vient de parler de vous dans la séance. — R. Qui ? — M. d'Alembert. — R. Oh ! quelque méchanceté pour servir son Voltaire.—M. Non, il a dit que vous étiez un homme éloquent, mais qu'en voulant faire revivre le projet de paix perpétuelle de l'abbé *de Saint-Pierre*, malgré tout l'éclat de votre style, vous ne séduiriez pas les souverains. — R. Pas moi, mais ils y seront forcés un jour ; car peut-être les hommes se lasseront-ils de verser leur sang pour leurs menus plaisirs. — M. Mais au défaut des souverains, les nations ne se battraient-elles pas ? — R. Beaucoup moins, je l'espère ; les nations ne se battent que pour un très-grand et très-visible intérêt, tandis que les princes agissent par orgueil, ont autour d'eux des gens qui aiment la guerre et abusent toujours du pouvoir qui leur est confié. — Puis il ajouta ce mot piquant : Au reste, les auteurs se battront encore, que les rois ne se battront plus. — M. Mais dans le discours que je viens d'entendre, on fait dire ceci à l'abbé *de Saint-Pierre* : Qu'il était persuadé, malgré son amour pour la paix, que les guerres civiles des Romains, tout horribles qu'elles furent, leur avaient été moins fatales que la tyrannie des Tibère et des Néron, parce que du moins ces guerres donnèrent aux âmes une énergie que la tyrannie détruisit en elles, et parce que les coups que l'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre. — R. Cela est bien fort pour l'abbé *de Saint-Pierre* et pour le compère *d'Alembert ;* nous avons dit cela, Diderot et moi, vingt fois en sa présence ; mais il ne faudra point de guerre civile en France ; la sotte ivresse de la Cour d'un côté, l'excès du mal et les lumières qui gagnent mettront toutes les forces à leur véritable place (en note p. 211).

— « *Voltaire* voulut ridiculiser *Rousseau* sur le projet de *paix perpétuelle*. — *Rousseau* se contenta de l'appeler : un pauvre homme à vue courte sur ces matières. » (p. 203.)

— « *Rousseau* n'aimait point l'histoire. Quand je la lis, disait-il, l'image qui me reste le plus fidèlement empreinte dans ma mémoire, c'est que d'un bout du globe à l'autre, les hommes se renversent successivement dans la poussière. » (p. 190.)

— « *Rousseau* m'a parlé plus d'une fois du projet *d'une langue universelle* pour les savants, où les mots recevraient une signification exacte et scrupuleuse, comme l'un des plus beaux qui ait été conçu, et il jugeait qu'il n'était pas impraticable... Mais il faisait peu de cas de la connaissance des langues anciennes. « Si je savais l'*Hébreu*, disait-il, je le céderais pour *six francs* que je donnerais à un pauvre. Si je savais le *grec*, j'en demanderais, je crois, *dix louis*; » bien différent de Voltaire, qui faisait semblant d'entendre Homère et Sophocle, et qui n'en parlait que d'après des versions, tout en vantant avec hardiesse l'*harmonie incomparable* de la langue morte. » (p. 199.)

— « Quelqu'un disputait avec *Voltaire* sur le génie de Tacite. D'Alembert dit à l'oreille du disputeur : « Cessez ; le Voltaire n'enten rien à Tacite. »

— « Lors de l'apparition de l'*Émile*, le prince de Conti lui fit proposer l'éducation de son fils. Le philosophe répondit ainsi : « Si j'acceptais cette offre et que je me trompasse dans ma méthode, ce serait une éducation manquée ; si je réussissais, ce serait bien pis ; mon élève renierait son titre, et ne voudrait plus être prince. » Très-bien, ajouta Mercier, mais après ce billet, je trouve qu'il met à trop haut prix dans ses mémoires les deux visites que lui fit le feu prince de Conti. » (T. I, p. 22).

— *Grimm* prétend qu'il avait conçu la pensée d'un traité sur l'éducation, non pas sous forme pédantesque et didactique, mais sous forme de roman ou d'histoire. Il en avait fait part au citoyen de Genève « qui, dit-il, a pris plaisir à contrarier plusieurs de mes idées sur ce sujet important, mais de manière à ne m'en point désabuser. La seule idée capitale qu'il ait conservé des miennes, c'est de ne parler à son élève de Dieu et de Religion, qu'à l'âge de la raison... J'observe que M. l'avocat-général n'aurait pu attaquer un auteur qui rapporte historiquement qu'un tel père a élevé son fils de telle manière.» (*Corresp.*, t. III, p. 67.)

— Sur l'ouvrage intitulé : *Rousseau juge de Jean-Jacques* :

« On y verra, dit Grimm, le mélange le plus étonnant de force de

style et de faiblesse d'esprit, tout le désordre d'une sensibilité profondément affectée, un ridicule inconcevable avec la folie la plus sérieuse et la plus digne de pitié... Quelles inexplicables disparates ! A quoi tient donc le système de nos idées ? Comment, au même instant, la sagesse et la folie ? Le talent et l'imbécillité peuvent-ils occuper ainsi le même cerveau ? Il est donc vrai qu'un ressort de cette merveilleuse machine peut se déranger entièrement sans que le mouvement des autres en paraisse altéré ? Ne dirait-on pas que cet esprit humain, qui se comprend si peu lui-même, n'est formé que d'une foule de fils différents dont les nœuds se forment, pour ainsi dire, au hasard, se brouillent et se rompent de même ? Et c'est de ce pauvre esprit humain que l'on ose attendre de la constance, de la suite, des principes, des affections immuables...» (*Corresp.*, t. X, *juillet* 1780.)

— La situation de *Rousseau* à Montmorency, dans la société de ses puissants protecteurs, excitait l'envie de ses anciens amis, les philosophes. *Grimm* écrivait à ce propos : « Dans la société de ses amis, il (*Rousseau*) trouvait de l'amitié et de l'estime ; mais la réputation, et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible, au lieu qu'à Montmorency, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume, sans compter une foule de femmes aimables qui s'empressaient autour de lui. Le rôle de la singularité réussit toujours à qui a le courage et la patience de le jouer. *Jean-Jacques Rousseau* a passé sa vie à décrier les grands ; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux. Ces deux extrêmes étaient également philosophiques... Rousseau a été malheureux toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu'on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide. On souffre de la situation heureuse de son voisin, et l'on ne voit pas que son malheur ne changerait rien à notre infortune. On flatte dans le commerce journalier ceux avec qui on vit et l'on se

dédommage de cette gêne en disant des injures au genre humain. » (*Corresp.*, t. III, p. 55.)

« Ah ! *Jean-Jacques Rousseau !* depuis deux ou trois ans, vous vous êtes un peu gâté ; voilà ce qu'on gagne aussi à jouer aux échecs avec des princes du sang (le prince de Conti), à prendre un appartement au château de Montmorency ! » (D'Alembert; *jugement sur l'Emile*, OEuv., t. V, p. 376.)

— *Mercier* remarque, comme suprême titre de gloire, que : « après avoir exhalé ce souffle, qui fut certainement chez lui une émanation de la divinité, *Rousseau* fut le premier des hommes en France, qu'on ait enterré à la mode des Grecs et des Romains. »

— On lit dans la *Correspondance de Grimm*, juillet 1780 :

« La Reine a été voir ces jours passés, les jardins d'Ermenonville, accompagnée de toute la Cour, excepté le Roi. On a su qu'elle s'était arrêtée assez longtemps dans l'île des peupliers, dans cette île bienheureuse où reposent les cendres de *Jean-Jacques*, et l'on aurait bien voulu se persuader que la dévotion à la mémoire du saint philosophe avait été le principal objet de l'auguste pélérinage. Mais tant de gloire ne paraît pas avoir été réservée à ses paisibles mânes... On a considéré le tombeau sans avoir marqué aucune espèce d'intérêt pour le souvenir de l'homme auquel ce monument a été érigé. Que de haines et de jalousies ce silence a consolées ! »

Anecdotes sur *Jean-Jacques Rousseau*, recueillies par *Dussaulx*.

« *Dussaulx* étant allé voir le philosophe, lui apprit la nouvelle toute récente de la mort de Louis XV. *Rousseau* fondit en larmes. Son ami lui demanda la cause de son attendrissement. « Eh ! ne voyez-vous pas,

répondit-il, que ce monarque et moi étions également détestés des Français, qui vont réunir toute leur haine sur moi seul. »

« Une autre fois, *Dussaulx* arriva lorsqu'il dînait; après une conversation assez languissante, celui-ci se retira. Jean-Jacques Rousseau descendit derrière lui et lui tint ce discours :

« Ne soyez point fâché de ce que je ne vous ai point invité tout à l'heure à dîner avec moi. Je suis si odieux au public que si, par hasard, vous vous fussiez trouvé mal à ma table, on n'aurait pas manqué de dire : *Jean-Jacques Rousseau* l'a empoisonné. »

M. *Dupin Francueil* dit un jour au philosophe dans une querelle : « Tu te fais appeler Jean-Jacques, parce que tu enrages de ne pouvoir être appelé monseigneur. »

« *Dussaulx* le mena chez *Piron*. C'était le jour de la fête du poëte. Il était à table avec des amis. Dès qu'il vit *Rousseau*, il s'écria : « Ah ! Ah ! la sagesse vient voir la folie. Puis il le força de s'asseoir à côté de lui, le caressa, l'embrassa, lui prit la main, la mit sur son cœur, et se levant, prononça, les yeux au ciel, ce verset : *Num dimittis servum tuum*, *Domine*, et continua de causer ou plutôt de parler seul avec tant de volubilité, de gaîté, de sel, qu'à la fin, *Jean-Jacques Rousseau*, fatigué, quitta le siége pour s'en aller. *Piron* l'arrêta et lui dit : « *Viendrez-vous me revoir ?*—Non, répliqua *Jean-Jacques*, vos fusées volantes m'éblouissent, m'étourdissent ; je n'ai point bu et je suis ivre. »

Appréciation littéraire de *Rousseau*.

« En sortant des mains de Pascal, dit *Cousin*, la langue française était assez forte pour résister au commerce des génies les plus différents, et porter tour-à-tour sur le fondement inébranlable de la simplicité, de la clarté et d'une méthode sévère, la majesté et l'impétuosité

de Bossuet, la grâce mystique de Fénelon et de Malebranche, *la plaisanterie* aristophanesque de Voltaire, la profondeur rafinée de Montesquieu et jusqu'à l'éloquence fardée de *Rousseau*...»

—

Après les éloges les plus outrés, *Sainte-Beuve* adresse à *Rousseau* les reproches suivants :

« Il parle un français né hors de France. Il articule fortement et avec âpreté : il a par moments un peu de goître dans la voix... l'autre espèce d'altération et de corruption est plus grave en ce qu'elle tient au sens moral ; il ne semble pas se douter qu'il existe certaines choses qu'il est interdit d'exprimer, qu'il est certaines expressions ignobles, dégoûtantes, cyniques, dont l'honnête homme se passe et qu'il ignore... *Rousseau* n'est pas seulement un ouvrier de la langue, apprenti avant d'être maître et qui laisse voir par endroit la trace des soudures ; c'est, au moral, un homme qui, jeune, a passé par les conditions les plus mêlées et à qui certaines choses laides et vilaines ne font pas mal au cœur quand il les nomme...»

C'est le goût naturel, le goût du juste et de l'honnête qui parle ainsi chez *Sainte-Beuve;* mais cette sévérité lui coûte, et l'esprit de coterie lui arrache cette excuse : « Je n'en dirai pas plus sur ce vice essentiel, sur cette souillure qu'il est si pénible d'avoir à rencontrer chez un *si grand écrivain, et un si grand peintre, chez un tel homme.* » (*Causeries du Lundi, t.* III, p. 68.)

— Quoi ! *un si grand écrivain !* et surtout *un tel homme !* après des flétrissures si méritées ! —

« Nous tous en ce siècle qui avons été plus ou moins malades du mal de rêveries, ne faisons pas comme ces anoblis qui renient leur aïeul, et sachons qu'avant d'être les fils très-indignes du noble *René*, nous sommes plus sûrement les petits-fils du bourgeois *Rousseau*. » (P.70.

Qu'il parle au nom du *voluptueux Amaury*, libre à lui, mais qu'il

nous permette de lui dire qu'il n'y a pas de point d'honneur à se piquer de l'une ni de l'autre descendance.

« La *rêverie,* telle est sa nouveauté (à Rousseau), sa découverte, son Amérique...Le rêve de ce jour-là (à Annecy en 1731), il le réalise quelques années après dans son séjour aux *Charmettes*, dans cette promenade du jour de la Saint-Louis qu'il a décrite comme rien de pareil n'avait été peint jusque-là encore. » (P. 74.)

Pour l'honneur de votre idole, couvrez donc de silence et d'oubli ces rêveries malsaines, ces *charmettes* impures ! N'exaltez pas tant cette découverte de la rêverie et l'introduction de cet élément de malfaisance dans notre littérature énervée. Ce ne sont pas des rêveurs qu'il nous faut, mais des penseurs ; des penseurs en pleine lumière et en pleine vérité. —

FIN.

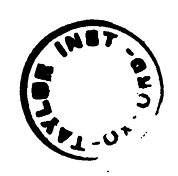


TABLE DES MATIÈRES

I. *Rousseau* 5
II. *Le dix-huitième siècle* 9
III. *La catastrophe* 12
IV. *Les précurseurs de Rousseau* 16
V. *Le père Castel* 20
VI. *Débuts de Rousseau. — Discours sur les sciences et les arts* 24
VII. *Illumination soudaine* 33
VIII. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* 40
IX. *L'homme de Rousseau* 43
X. *Les origines sociales selon Rousseau* . . 50
XI. *La propriété, le pouvoir, l'inégalité* . . . 55
XII. *L'Hypothèse substituée à la Tradition* . . 66
XIII. *Jean-Jacques Rousseau et Voltaire.—Lettre à Voltaire sur la Providence.— De l'optimisme* 72

XIV. *Théodicée des Beaux Esprits du XVIII[e] siècle* 83
XV. *La chaîne des êtres. — Fatalisme athée de Diderot et de Grimm* 88
XVI. *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* . . 102
XVII. *La comédie devant le Christianisme* . . . 116
XVIII. *Rousseau censeur de la comédie* 121
XIX. *Réponse de d'Alembert* 131
XX. *Déchaînement de Voltaire contre Rousseau*. 135
XXI. *La nouvelle Héloïse* 139
XXII. *Jean-Jacques Rousseau réformateur* . . . 149
XXIII. *Rousseau, réformateur de l'éducation. — Emile* 151
XXIV. *Erreurs et absurdités* 163
XXV. *Méthode de l'ingénieux précepteur d'Emile*. 177
XXVI. *Entre quinze et dix-huit ans, Emile apprend qu'il a une âme et qu'il y a un Dieu* 182
XXVII. *Sophie* 188
XXVIII. *La profession de foi du Vicaire Savoyard*. 194
XXIX. *Le livre de la nature. — La religion naturelle* 208
XXX. *Le Vicaire calomnie la doctrine de l'Eglise. — Du salut des idolâtres et des payens* . 217
XXXI. *Le Vicaire nie la révélation* 226
XXXII. *Rousseau réformateur de l'Etat. — Le Contrat Social* 242
XXXIII. *Exposition du Contrat Social* 247
XXXIV. *Faussetés, absurdités, contradictions et*

dangers des doctrines du Contrat Social. 255
XXXV. *La religion civile* 275
XXXVI. *Oppression de la conscience par la Religion civile* 281
XXXVII. *Le Contrat Social interprété par la Révolution française* 289
XXXVIII. *Les confessions* 304
XXXIX. *Le* MOI *de Rousseau* 309
XL. *Le Poids du Rien. — Les morts philosophiques* 312
APPENDICE. 319

Bruxelles, imp. F. Vromant, rue de la Chapelle, 3.

JEAN-JACQUES

ROUSSEAU

ET

LE SIÈCLE PHILOSOPHE

PAR

L. MOREAU



Lingua fallax non amat veritatem et os lubricum operatur ruinas.

(PROV. XXVI, 28.)



PARIS
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

BRUXELLES
H. GOEMAERE, ÉDITEUR
Rue de la Montagne.

LYON
P. N. JOSSERAND, ÉDITEUR
3, Place Bellecour.

ROME
LIBRAIRIE DE LA PROPAGANDE
Dirigée par le Chevalier Marietti

LONDRES
BURNS, OATES ET Cᵒ, ÉDITEURS
17, Portman Street.

1870

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LES

CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN

AVEC LE TEXTE LATIN

Huitième édition in-8, 1860. (Traduction couronnée par l'Académie française).

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

VRAIE DOCTRINE

DEUXIÈME ÉDITION

MATÉRIALISME PHRÉNOLOGIQUE

(TROISIÈME ÉDITION), IN-12. — 1860.

LA

CITÉ DE DIEU DE SAINT AUGUSTIN

AVEC LE TEXTE LATIN

3e édit., 3 vol. in-12. 1854. (Traduction couronnée par l'Académie française.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

ACCOMPAGNÉE DE RÉFLEXIONS ET DE PRIÈRES EMPRUNTÉES AUX PÈRES DE L'ÉGLISE AUX DOCTEURS ET AUX SAINTS

TROISIÈME ÉDITION, IN-12. — 1860.

LE PHILOSOPHE INCONNU

RÉFLEXIONS SUR LES IDÉES DE L.-CL. DE SAINT-MARTIN LE THÉOSOPHE

IN-12. — 1850.

LA DESTINÉE DE L'HOMME

ou du Mal, de l'Épreuve et de la Stabilité future.

IN-12. — 1857.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.





